Prud'homales : les résultats région par région

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14890 – 7 F

VENDREDI 11 DÉCEMBRE 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

La monarchie britannique ébranlée

SANS aller jusqu'à dire, comme Sir Edward Heath, que l'annonce de la séparation du prince et de la princesse de Galles est « la plus triste qu'un premier ministre ait jamais eu à faire aux Communes », il faut reconnaître que le modus vivendi assez particulier désormais choisi par le couple princier soulève quelques questions touchant aux fondements mêmes de la monarchie britannique.

Rien ne s'oppose, affirme M. John Major, à ce que la princesse Diana soit couronnée reine « en temps voulu ». On peut se demander quelles sortes de roi et de reine seraient donc des souverains qui arriveraient séparément aux cérémonies officielles et, une fois leur travail terminé, s'en retourneraient chacun vivre sa vie dans son palais.

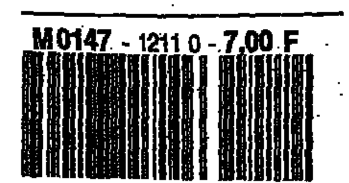
« On ne peut avoir le beurre et l'argent du beurre », remarque prosaïquement le « Daily Mirror ». Si la monarchie britannique a réussi à survivre jusqu'ici, soulignent à peine moins cruellement la plupart des commentateurs à Londres, c'est parce qu'elle présentait l'image de la famille idéale dans laquelle « la nation pouvait puiser inspiration et principes moraux ». Des frasques de la duchesse d'York aux déchirements de Charles et Diana, les Anglais, si larges d'esprit soient-ils, peuvent effectivement rêver mieux comme inspiration.

LA séparation du couple héritier « n'affecte pas la succession au trône », déclare le palais de Buckingham. L'Eglise anglicane aime certainement à se l'entendre dire, elle qui a déjà dû avaler la couleuvre du remariage de la princesse Anne, samedi prochain, devant l'Eglise presbytérienne d'Ecosse, l'Eglise d'Angleterre n'autorisant pas les mariages religieux après un divorce.

Même si la hiérarchie anglicane a eu le bon goût de donner son assentiment, dans un communiqué, à la séparation du prince et de la princesse de Galles, elle n'en a pas moins tenu à rappeler que le souverain est le chef de l'Eglise d'Angleterre et qu'elle considère la séparation comme « un moindre mal ». Une manière de rappeler qu'un éventuel divorce disqualifierait aussitôt aux yeux de l'Eglise l'héritier de la couronne, comme il avait disqualifié, en 1936, Edouard VIII et son épouse divorcée Wallis Simpson. Passer outre cet avertissement serait, pour la couronne britannique, prendre le risque d'un conflit ouvert avec l'Eglise.

ENFIN, un peu de retenue a été demandée aux médias dans ces heures tragiques. Quelques éditorialistes de la presse dite « de caniveau » ont donc pris la mine contrite de circonstance au lendemain de ce sombre jour, mais il y a fort à parier qu'ils ne tiendront pas longtemps. Les derniers événements de la chronique royale, depuis la séparation du duc et de la duchesse d'York jusqu'à celle de Charles et de Diana, en passant par la décision de la reine de payer des impôts, confirment les révélations, les humeurs et la puissance de cette presse aux tirages impressionnants. Les Windsor ne sont d'ailleurs pas les seuls à devoir s'adapter au harcèlement médiatique : le prince héritier espagnol Felipe ou le fils de l'empereur du Japon, qui a dû conclure un pacte de non-agression d'un an avec la presse pour pouvoir se chercher une épouse, sont logés à la même enseigne.

Lire page 5 l'article de LAURENT ZECCHINI



Crise ouverte en Russie et annonce d'un référendum

M. Eltsine demande au peuple de trancher son conflit avec le Congrès

Une journée de fièvre a débuté jeudi matin 10 décembre au Congrès des députés, où M. Boris Eltsine a réclamé, dans un discours télévisé, la tenue, le 24 janvier, d'un référendum « avec pour question : qui doit être chargé de (...) la Russie, le Congrès ou le président ? ». Au lendemain d'un vote du Congrès refusant l'investiture de son candidat, M. Egor Gaïdar, à la tête du gouvernement, M. Eltsine a annoncé qu'il gardera néanmoins ce dernier et que tous les ministres conserveront leur poste.

La garde du Kremlin et du Parlement a été renforcée, alors que M. Eltsine devait se rendre, jeudi, dans une usine et que ses partisans annonçaient une manifestation devant le Kremlin.

MOSCOU

de notre correspondant

Cette fois, c'est la crise, sinon l'épreuve de force. Boris Eltsine, ulcéré par le refus d'une majorité de députés d'accepter le « compromis » qu'il leur avait proposé, a décidé de vider l'abcès et d'en appeler au peuple. Prenant la parole, jeudi 10 décembre, devant le Congrès des députés, le président russe a appelé à la tenue, le 24 janvier prochain, d'un référendum en forme de plébiscite, avec une question rédigée en ces termes : *« A qui confiez-vous la conduite du pays pour sortir de la crise économique et politique et pour la renaissance de la Fédération de Russie – à l'actuelle composition du Congrès et du Soviet suprême, ou au président de la Russie ? »*

JAN KRAUZE

Lire la suite page 6





Dans l'affaire du sang contaminé

Les sénateurs renoncent à poursuivre M. Fabius

Le Sénat devait se prononcer, le 10 décembre, sur la proposition des groupes de sa majorité tendant à la mise en accusation devant la Haute Cour des ministres concernés par l'affaire du sang contaminé. La commission « ad hoc » a conclu, mercredi, sur le rapport de M. Jolibois (UDF) et contre l'avis du RPR, à la mise en accusation de Mme Dufoix, ministre des affaires sociales de 1984 à 1986, et de M. Hervé, secrétaire d'Etat à la santé dans la même période, à l'exclusion de M. Fabius.

Au terme des travaux de la commission *ad hoc* formée au palais du Luxembourg, le rapporteur estime que M. Fabius, qui était premier ministre, n'a pas eu à connaître du problème des produits destinés aux hémophiles, ni du retard dont a souffert l'application de sa décision, annoncée le 19 juin 1985, de dépistage systématique du sida chez les donneurs de sang. Cette position a été approuvée par les représentants de la majorité sénatoriale, après le rejet d'un amendement du RPR tendant à mettre aussi en accusation le premier secrétaire du PS. Les socialistes n'ont pas pris part au vote sur cet amendement, mais voté contre le texte final.

La position de la majorité est ambiguë dans la mesure où, d'un côté, elle met M. Fabius hors de cause, mais lui ôte, d'un autre côté, la possibilité de faire la preuve, devant les magistrats de la commission d'instruction de la Cour de cassation, sinon devant la Haute Cour elle-même, du caractère diffamatoire des accusations portées contre lui dans le débat public depuis un an.

Après le vote du Sénat, la proposition sera transmise à l'Assemblée nationale, où le vote du groupe socialiste est nécessaire à son adoption. Le PS prévoit de déposer sa propre proposition, fondée sur des chefs d'accusation différents de ceux du Sénat, qui a retenu, notamment, l'homicide involontaire. Le vote identique des deux Assemblées est nécessaire pour que la mise en accusation soit adoptée. Il reste un peu moins de quinze jours de session au Parlement pour mener à bien la procédure.

Lire pages 7 et 8 les articles de LAURENT GREILSAMER, PATRICK JARREAU et GILLES PARIS

L'Europe en quête d'armistice

Réunis à Edimbourg, les Douze rechercheront des compromis pour éviter une crise majeure

EDIMBOURG

de notre envoyé spécial

Chacun en est conscient, la crise de confiance que traverse depuis six mois la Communauté s'aggravera dangereusement si les chefs d'Etat et de gouvernement des Douze, réunis vendredi 11 et samedi 12 décembre à Edimbourg, ne parviennent pas à s'entendre sur les deux points principaux de l'ordre du jour.

Il s'agit d'une part du cas danois, autrement dit des entorses au droit communautaire qu'il faudra consentir pour que le gouvernement de Copenhague accepte d'organiser un nouveau référendum et que le Danemark puisse, du moins si les électeurs le veulent bien, rejoindre le giron des Douze et, d'autre part, de la programmation budgétaire de la Communauté pour les cinq ans à venir. En dépit d'une ambiance maussade, que les tensions surgies ces dernières semaines à propos du GATT ont encore assombrie, la tendance, par nécessité, serait donc plutôt au compromis. Cependant, comme le fait remarquer un éminent observateur bruxellois, *« la météorologie d'un conseil européen est fragile »* et, dans le climat d'agacement réciproque qui règne entre les Douze, un dérapage est loin d'être exclu.

Les partenaires du Danemark – ils l'ont montré à Bruxelles lors du conseil des ministres de mardi – sont disposés à faire preuve d'une considérable bonne volonté. Les hommes de droit ont été mis à contribution, si bien que le petit monstre juridique né de leurs efforts est apparemment suffisamment élégant pour ne pas trop choquer.

PHILIPPE LEMAITRE

Lire la suite et nos informations page 5

Calme trompeur en Somalie

Des agressions contre les hommes de l'ONU provoquent le scepticisme des organisations humanitaires

MOGADISCIO

de notre envoyé spécial

Ni les vols assourdissants des hélicoptères au-dessus de la capitale somalienne, ni les fusées éclairantes, ni les fulgurantes percées des colonnes mécanisées des « marines » à travers la ville n'ont empêché un Jamaïquain de l'Opération des Nations unies en Somalie (ONUSOM) d'être blessé dans une agression à main armée, mercredi 9 décembre, et les passagers d'un véhicule de l'ONU d'être menacés à la pointe d'un fusil, quelques instants plus tard.

Il est rare, même à Mogadiscio, que deux incidents visant les Nations unies se produisent presque simultanément, et c'est précisément ce qui inquiète les organisations non gouvernementales (ONG) comme Médecins sans frontières (MSF), qui se sont toujours montrées sceptiques devant ce déploiement militaire qui pourrait provoquer contre elles des réactions hostiles. *« Un ras-le-bol contre les Américains peut naître dans la population si les choses ne s'améliorent pas rapidement*, estime M. Nicolas de Metz, responsable de MSF en Somalie, *sans compter sur la confusion entre ONG et Nations unies. »* L'ONU n'a pas bonne presse auprès des partisans du général Aïdid.

L'impressionnante démonstration de force de mercredi a eu un effet immédiat : comme par enchantement, les milliers d'armes que l'on voyait auparavant dans Mogadiscio ont disparu. Mais les caches d'armes doivent être pleines.

JEAN HÉLÈNE

Lire la suite page 4 les articles d'AFSANÉ BASSIR POUR et d'ALAIN FRACHON pages 3 et 4 et la chronique de DANIEL SCHNEIDERMANN page 27

Forte abstention aux prud'homales

Salariés et employeurs ont boudé les urnes, mercredi 9 décembre, à l'occasion des élections prud'homales. Seuls 40,36 % des salariés et 25,68 % des employeurs ont participé à ce scrutin, soit une participation inférieure au précédent renouvellement de 1987. La CFDT réalise la meilleure opération alors que la CGT subit une nouvelle érosion, de même que la CFE-CGC. Force ouvrière et la CFTC maintiennent, pour leur part, leur position par rapport à 1987.

Lire pages 17 à 20 les résultats complets des régions et les articles de MICHEL NOBLECOURT et de JEAN-MICHEL NORMAND

LE MONDE DES LIVRES

L'art et les textes

Une sélection d'ouvrages sur l'art qui sont aussi des livres à lire – et pas seulement à regarder. De Paolo Uccello que présente Philippe Sollers, à l'art des jardins, en passant par les photos d'Atget ou de Lartigue ou par le grand livre de Jacques Thuillier sur Georges de La Tour, mauvais sujet et grand peintre. Et vingt beaux livres pour la jeunesse, choisis par Nicole Zand.

■ Le feuilleton de Michel Braudeau ■ La chronique de François Bott.

Pages 29 à 40

Le sommaire complet se trouve page 28

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,80 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Langage

Ce que parler veut dire

par Claude Roy

LE langage est un miroir. Miroir brouillé, souvent. Mais révélateur. La parole attrape tout, les miasmes et les éclats de vie, les méchants virus et les bonnes vitamines. Le français comme on le parle, et comme on ne devrait pas le parler, c'est le thermomètre quotidien de la santé, un signe du malaise ou des maladies des individus et de la société. Les médias décuplent, centuplent les affections de la parole. Les mots de tous nos jours sont de plus en plus en proie à des virus télé-vidéo transmissibles.

L'Académie française a dégainé l'autre jour la grande épée du Père Ubu afin de pourfendre un slogan officiel : *« La Sécu c'est bien. En abuser ça craint. »* L'intention était bonne. La cible mal choisie. *« Ça craint »* n'est pas du français tordu, c'est plutôt de l'argot naissant.

La faute de français anémie une langue. L'argot, banc d'essai du langage, la revitalise souvent, ou bien disparaît sans faire grand mal. Les maux dont nous souffrons, et dont la langue parlée porte les stigmates, sont d'un autre ordre, et moins tonique, que les inventions verbales, plus ou moins heureuses, de la langue verte.

Signes de paresse et de mimétisme flasque, les épidémies répétitives du verbe ne sont pas le plus grave des maladies de la langue. On sait par exemple que les moutons de Panurge du parler-mode dédaignent la simplicité du *oui*. Ils lui préfèrent *absolument*, qui n'a rien d'absolu cependant, *tout à fait*, *d'accord* et *exactement*.

On aime aussi mâchouiller machinalement dans le coin des phrases des vocables entre adverbes et borborygmes, *concrètement*, *c'est vrai que*, *au quotidien*. La métaphore exténuée par un usage excessif connaît aussi de beaux jours : *bétonner un dossier*, *avoir un profil bas*, *craquer*, *aller jouer dans la cour des grands*, *ouvrir un espace de dialogue*, *remettre les pendules à l'heure*, *disjoncter*, etc.

L'impropriété moutonnière atteint parfois de cocasses sommets. Il fut plaisant d'entendre un jour M. Chirac déclarer : *« La majorité ne m'a jamais lésiné son soutien. »* Mais *investir* pour *envahir*, *achalandé* pour *approvisionné*, *gérer* pour n'importe quoi ont des beautés confuses. *« Le premier ministre doit gérer la crise. » « Le Paris-Saint-Germain doit gérer sa victoire. »* Déjà plus grave est cet irrépressible bredouillis de la pensée qui fait trébucher les mots dans une perpétuelle explosion de pléonasmes et de contradictions cocasses. Nous avons entendu ou nous entendons tous les jours parler de *« télécommandes à distance »*, d'*« Irakiens décimés par centaines »*, de *« crescendos progressifs »*, de *« l'œil du cyclone qui encercle Cuba »*, d'une *« éventualité possible »*, d'un *« bâtiment en partie anéanti »*.

Parmi les modèles de ce genre, une palme d'or à M. Giscard d'Estaing, qui parla un jour d'*« une large unanimité »* (TF 1, 20-2-1991, 20 h 45), une palme d'argent à M. Griotteray : *« Les vraies démocraties ne sont guère qu'une trentaine : on peut les compter sur les doigts des deux mains »* (La Cinq, 28-12-1989) et un accessit à M. Poivre d'Arvor : *« On a essayé d'éviter de ne pas entrer dans ce jeu »* (TF 1, 27-8-1990, 20 heures).

Accidents de parole

Le lapsus dû à la précipitation est peut-être excusable. Il n'en est pas moins contagieux. La bourde due à l'ignorance conjuguée avec le culot est aussi très répandue. On a pu entendre à la radio M. Bérégovoy parler du *« Sapeur Camember d'Alfred Jarry »*. Gonzague Saint-Bris, voulant désigner les Eugènes, créatures de Cocteau, parle *« des Potomaks, annonciateurs des Shadoks »*.

Une bavardeuse de l'ex-Cinq nous apprend que Victor Hugo a été exilé à Jersey *« pour avoir protesté contre les massacres de la Commune »*. (Est-ce ignorance du français ou ignorance de l'Histoire ?) Tandis qu'un de ses confrères, après l'accident du stade de Bastia, déclarait : *« Comme disent les footballeurs, le show must be gone »* (F 2, 6-5-1992).

Les accidents de parole dus à la hâte et à l'étourderie, ou à l'inculture armée de contentement de soi, sont des anicroches provoquées par les excès de vitesse ou par une ignorance aggravée de suffisance. Il est d'autres dérapages de la langue, très répandus, dont l'origine est avant tout morale et psychologique.

Le français qui se parle est menacé par l'esprit brouillon, l'inculture, l'analphabétisme et son enfant naturel, qu'on a baptisé l'illettrisme. Il l'est aussi par la vanité, le besoin de se hausser le col et de parader, par le snobisme bêta. On entend aussi les publicitaires emprunter aux philosophes leur vocabulaire. *Concept* est devenu un mot-clef du jargon de la pub : *« Carlton n'est pas une boisson, c'est un concept. » « X... va bientôt décliner son concept à l'international. »* Dans les grands groupes industriels, bancaires, commerciaux, parler de coordination ferait pauvre : *synergie* fait plus d'effet. Le titre de *chef de la publicité* est trop modeste : *directeur de la communication* est plus imposant. Etre *chef du personnel*, c'est un peu mesquin. Mais *directeur des ressources humaines*, c'est plus noble. (A propos de « ressources humaines », on prête à M. Bouygues, quand il envisageait d'acquérir les éditions Gallimard, ce mot superbe : *« Cette maison dispose d'un beau portefeuille d'écrivains. »*

Une autre dérive du français tel qu'on le maltraite, c'est le mugissement qui a pris la place d'un e muet (ou de son absence). Ainsi, à propos des Maliens expulsés de Vincennes : *« Les exEUzoccupants du campement... »* (TF 1 30-10-92) ; *« Les derniers compactEUx-disques... »* (France-Musique, *id.*)

La recherche de la formule-pétard, de la poudre aux oreilles publicitaire, du slogan-mettez-vous-bien-ça-dans-la-tête, aboutit souvent à des montées de fièvre des mots.

On est fâché de voir par exemple le ministère de la culture donner dans ce travers. Quoi de plus louable que d'encourager la lecture et le théâtre ? Pourtant parler de *« la fureur de lire »* était déjà étonnant. La lecture, ce plaisir silencieux et tout intérieur, est-elle vraiment une occasion de fureur ? Mais quand on veut étendre la campagne au théâtre et qu'on nous parle du *« théâtre en fureur »*, on a envie de dire : un peu de calme, s'il vous plaît.

Se promener dans la vie, un crayon Bic rouge à la main pour corriger perpétuellement les copies, armé d'une grammaire, d'un dictionnaire orthographique et des recommandations de la commission qui traque les mots franglais, c'est sûrement une vie de chien, et une activité assez vaine. Mais peut-on accepter sans broncher que la langue qui devrait nous unir à nos semblables devienne une serpillière flasque ou un paillasson bête ?

► Claude Roy est écrivain. Le présent texte a été réalisé avec les notes d'écoute du cinéaste Chris Marker.

Un enfant devient lecteur

par René Diatkine et Jacqueline Roy

APPRENDRE à lire dans notre civilisation occidentale comporte deux mouvements qui doivent se rejoindre. Le premier se situe après la découverte que l'écrit a un sens et que ce sens est le même que celui de la langue orale : c'est commencer à comprendre comment ce sens qui se déroule dans le temps peut se retrouver dans le dispositif spatial de la langue écrite. L'autre mouvement aussi important et qui doit se produire en même temps que le premier porte sur les éléments constitutifs de l'écrit, c'est-à-dire sur la signification des lettres, espaces et signes de ponctuation.

Dans un deuxième temps seulement, grâce à cette symbolisation écrite du discours oral, l'enfant peut accéder à l'analyse élémentaire de la langue alors qu'il en organise les éléments souvent correctement depuis plusieurs années.

La fonction de l'école peut se définir selon ces deux mouvements, mais les enfants prennent goût très tôt aux histoires qui s'articulent avec leurs rêveries personnelles chaque fois qu'ils s'ennuient et dans les temps morts, et cela dès que leur psychisme s'est déjà compliqué au point de pouvoir se représenter ce que font les personnes absentes. Ils peuvent très tôt organiser des fragments de discours qui se réfèrent à leurs propres représentations.

Tout cela est aujourd'hui connu et peut se résumer en une phrase : ce qui précède l'acquisition de la langue écrite entre nécessairement dans l'explication de cette acquisition.

Il est moins banal mais tout aussi vrai que très tôt les enfants savent que ce qui est écrit a un sens. Ils savent aussi pour l'avoir expérimenté depuis le début de la vie que ce que disent les grandes personnes constitue un mélange d'informations utiles et de jeu. Les berceuses, les comptines sont des jeux tout comme les réflexions de la mère sur la dureté de la vie ou les lendemains qui chantent sans avoir à se demander si l'enfant comprend ou pas. C'est ainsi que l'imaginaire entre dans la vie psychique de l'enfant, débouchant autant sur les connaissances nouvelles que sur le monde de la poésie. L'un et l'autre s'articulent dès les premières années de la vie et ne cesseront pas ensuite de travailler ensemble.

Quand les enfants entrent à l'école élémentaire, les uns ont déjà appris à lire à l'école maternelle ou même chez eux, d'autres apprennent à lire facilement et certains très difficilement.

Fallait-il médicaliser cette différence, parler de dyslexie ? Ce concept nous a beaucoup appris et d'avoir fait travailler les spécialistes pendant de nombreuses années leur ont montré les limites dans lesquelles il s'applique.

Des études systématiques en France et à l'étranger ont montré alors qu'il y avait un lien entre les conditions de vie initiales de l'enfant et sa capacité à apprendre à l'école. Le handicap socioculturel des années 60 allait-il remplacer le fatalisme neuronal d'autrefois ?

Une pratique avec les jeunes enfants montra que les jeux n'étaient pas faits à l'avance et qu'ils étaient même étonnamment réversibles. Il est vrai que tous les enfants ne sont pas entourés de personnes attentives les considérant comme l'espoir d'un monde meilleur et comme susceptibles de réaliser ce que la génération précédente n'a pas pu faire. Beaucoup d'enfants vivent dans une sorte de désert, personne autour d'eux n'ayant le temps ou la liberté d'esprit d'aller leur raconter une histoire quand ils refusent de s'endormir, parce que le sommeil, c'est la disparition des autres et de soi-même.

Ce qui paraissait un détail sans grande influence sur le destin de la personne est alors apparu comme un des chaînons permettant de comprendre ce que cachaient ces mots sinistres : handicap socio-culturel.

Handicap socioculturel

Quelques exemples en diront plus ici que des considérations théoriques : dans une salle d'attente de consultation de prévention organisée par le Service de protection maternelle et infantile, les mères sont présentes avec leurs jeunes enfants prêts pour l'examen. L'attente crée une certaine tension chez les mères qui ont des questions à poser aux médecins et aux puéricultrices et qui, en même temps, surveillent leurs enfants pour qu'ils se tiennent convenablement. Invitée par le personnel de la PMI, une animatrice s'installe là où les mères et les enfants ne font rien d'autre que d'attendre. Elle apporte un panier rempli de livres : des imagiers – pas n'importe lesquels, – des albums d'histoires poétiques, de contes. La présentation du livre et ses illustrations sont aussi importantes que le contenu. L'animatrice sort un livre, le montre aux enfants, commence à le lire ou à l'animer par des paroles s'il n'y a pas de texte. Si c'est la première fois qu'elle vient dans ce lieu, les mères sont surprises et les professionnels sceptiques. Une vague inquiétude apparaît devant le désordre créé par cette présence inattendue. L'animatrice lit et bientôt tout s'organise autour d'elle : les plus grands – deux à trois ans, sont debout, d'autres sont assis par terre, certains ont pris d'autres livres et tournent les pages. Les plus jeunes deviennent curieux au contact des autres et veulent voir ce qu'il y a sur le livre. Les mères sont très surprises d'observer un intérêt qu'elles ne soupçonnaient pas chez leur enfant, elles écoutent attentivement l'histoire racontée. Quand leur enfant se saisit d'un livre, elles y jettent un coup d'œil, puis finiront par demander si elles peuvent l'emprunter.

La visite de l'animatrice devient régulière, des enfants reviennent qui l'ont déjà rencontrée, ils reconnaissent aussi le livre qui les a intéressés et demandent à le réentendre. Nouvelle surprise chez ces très jeunes enfants dont la plupart n'ont aucun apport de cet ordre dans leur famille, qui viennent des horizons les plus divers, de France et hors de France. Des goûts littéraires se révèlent, peut-être induits par les goûts propres de la lectrice, mais manifestement transmissibles aux mères présentes. Nous disons bien goût littéraire : l'histoire, sa forme et sa présentation jouant un grand rôle. Car il ne s'agit pas de livres éducatifs, mais de livres ayant une dimension poétique qui se traduit par des formes particulières : que le commencement indique le thème à partir duquel s'organisent les variations et que la fin reprenne les éléments du thème initial. Il est même nécessaire que les illustrations et la typographie reprennent d'une façon ou d'une autre ces éléments.

Un commencement et une fin

Cette animation littéraire peut aussi bien se dérouler dans un lieu fixe comme une salle de consultation ou de club que dans un camion itinérant comme ceux de la Protection maternelle et infantile s'adressant à des familles vivant dans des villages éparpillés.

L'activité de bibliothèque hors les murs de la bibliothèque a une longue histoire : nous la devons à Geneviève Patte, fondatrice de La Joie par les livres et de la bibliothèque pour la jeunesse de Clamart. S'adressant à des enfants de tous âges et à des adolescents apparemment fâchés avec l'école, elle apporte avec son équipe de bibliothécaires des paniers de livres dans les cours des HLM de Clamart, raconte des histoires, prête des livres. L'organisation autour de la bibliothèque ambulante est différente : les parents sont plus loin, les adolescents s'approchent en s'affairant sur leur mobylette, sans perdre un mot de ce qui se dit. Le mouvement déclenché par cette activité avait montré que l'exclusion culturelle n'est pas irréversible. Le mouvement ATD-Quart-monde l'a aussi expérimenté avec ses bibliothèques de rue à Stains et à Noisy-le-Grand dans les années 75.

Est-il nécessaire qu'un enfant soit curieux, ait envie de se saisir de ce qui est écrit pour qu'il apprenne facilement ? Poser cette question peut étonner ceux qui pensent que dans l'enfance chaque chose vient à son temps et qu'on ne peut être lecteur avant de savoir lire. Autrefois, on prétendait aussi que pour découvrir la musique, il fallait d'abord apprendre le solfège puis savoir jouer d'un instrument sans se demander pourquoi de si nombreux musiciens étaient nés dans des familles de musiciens ou d'amateurs éclairés.

Bien avant de savoir parler, l'enfant est entouré d'adultes qui lui parlent ou qui se parlent entre eux. Quelle mère s'occupe de son bébé en se tenant silencieuse sous le prétexte que celui-ci ne comprendrait pas. Une mère parle en langeant son bébé, elle lui parle comme s'il comprenait en sachant qu'il ne comprend pas. Elle ne parle pas sur n'importe quel ton, elle chantonne un peu et dès que l'enfant émet ses premières vocalises, on ne sait plus qui a l'air d'imiter l'autre. Dès le premier semestre de la vie, en tout cas, il imite les intonations ambiantes et dans le babil d'un petit Parisien ou d'un petit Londonien, les accents sont déjà différenciés.

Dans la salle d'attente d'une consultation spécialisée du treizième arrondissement, beaucoup de livres sont à la disposition des enfants et la plupart d'entre eux ne sont pas lecteurs. Presque tous se saisissent d'un album et il est facile d'observer qu'ils prennent souvent le même. Arrive le jour où ils demandent d'emprunter ce livre déjà feuilleté, lu et relu. Puis, c'est Noël ou leur anniversaire, ils demandent à leurs parents de leur acheter ce livre, ce qui surprend toujours. Ils montrent ainsi que le livre n'est pas seulement le support technique d'une histoire, comme une bande vidéo : le début de la transmission culturelle passe par le besoin de posséder son exemplaire personnel exprimant ainsi, de façon étrange, la passion de conquête de l'histoire qu'on peut lire et relire sans que rien n'y soit changé, ce qui est probablement une des mille façons de diminuer l'angoisse qui naît chez tout enfant dès qu'il découvre que sa vie et celle de ceux qui l'aiment ont un commencement et une fin. La lecture se substitue alors et pour toute sa vie à l'expérience douloureuse de la séparation.

Ainsi les livres qui prennent naturellement leur place à l'école sont-ils bons à prendre dans tous les lieux où l'on va à la rencontre des enfants en dehors de toute contrainte de temps et de lieu.

► René Diatkine et Jacqueline Roy sont membres de Actions culturelles contre les exclusions et les ségrégations.

BONHEURS

Votre médecin

DANS la salle d'attente, un vieil homme à lunettes noires confie sa reconnaissance envers notre ophtalmologiste commun.

– C'est un grand médecin ! Je ne pourrais pas me passer de ses soins...

Lorsque, à mon tour, je fus reçu par le praticien, j'eus plaisir à lui rapporter l'enthousiasme de son autre patient.

– Hélas, me confia-t-il, je ne peux rien pour lui : il est atteint d'une cécité totale.

– Certes, lui dis-je, vous ne pouvez pas lui rendre la vue, mais vous l'aidez à supporter de ne plus voir, c'est déjà merveilleux.

J'ai plusieurs amis médecins, probablement pour exorciser quelques peurs obscures, mais aussi parce que j'ai de l'admiration pour leur superbe métier. Soulager la souffrance, quoi de plus indiscutable ? A force d'être des médecins, ils en contractent une seconde nature. Il y a du François d'Assise chez la plupart d'entre eux. Qui a été longtemps père considère tous les enfants avec attendrissement.

∴

Ils en retirent quelque argent, de l'orgueil et même, quelquefois, du plaisir à dominer. Mais quoi de plus naturel ? Pour être médecins, ils n'en demeurent pas moins des hommes. Et sommes-nous tout à fait innocents de leurs tentations ? Nous les voulons puissants pour pallier notre faiblesse ; catégoriques pour être entièrement rassurés.

On leur reproche aussi leurs erreurs, graves de conséquences en effet. Mais, à la fin d'une journée, le médecin est un homme fatigué. Accepterions-nous qu'ils soient uniformément impassibles et lointains ? Nous les voulons à la fois humains et forts. Cette ambiguïté même est la marque de leur humanité.

Peut-être à cause de leur propre angoisse devant la mort, toujours présente en ce métier, certains praticiens décident de s'en remettre aux laboratoires et à l'informatique. Ils se trompent sur le désir du malade, lequel veut parler à un homme, non à une machine ou à une éprouvette.

∴

Le médecin n'est ni omniscient ni doué de pouvoirs magiques. Et vous n'êtes plus un enfant, même si on le redevient un peu dans ces périodes de fragilité. Avec son concours, gérez votre maladie ; instaurez un duo, dont vous serez un partenaire responsable : aidez-le à vous aider.

Etes-vous de ceux qui souhaitent la vérité mais pas toute tout de suite ? Suggérez-lui le discours qui vous convient. Le médecin doit être compétent mais aussi le médiateur adéquat entre le patient et la maladie.

S'il s'y refuse ? Si, par impatience ou par doctrine, il ne croit pas à cet échange, où il garde pourtant le dernier mot ? Eh bien, changez d'interlocuteur ! Par bonheur, dans la relation médicale, de nos pays du moins, on peut choisir son médecin. De sorte que, d'une certaine manière, on a le médecin que l'on mérite.

ALBERT MEMMI.

L'INTERVENTION MILITAIRE EN SOMALIE

LE FILM DES ÉVÉNEMENTS

Les Etats-Unis sont contents d'eux : *« c'est une opération bien partie »*, a commenté le général Colin Powell, chef d'état-major interarmes, vingt-quatre heures après le débarquement des premières troupes américaines en Somalie. Il est vrai que celles-ci n'ont rencontré aucune résistance pour prendre le contrôle de Mogadiscio, dont les habitants leur ont réservé un accueil bon enfant. Les bandes armées rivales qui faisaient régner leur loi dans la capitale ont, jusqu'ici, obéi aux consignes de discrétion de leurs chefs.

D'autres unités américaines devraient gagner la Somalie avant la fin de la semaine, tandis qu'une troisième vague de GI's est attendue dans les dix jours. L'objectif à court terme est de déployer bon nombre de ces hommes à l'intérieur du pays pour rétablir, au plus vite, les circuits de distribution alimentaire, des milliers de tonnes de vivres étant bloquées dans les entrepôts de Mogadiscio.

Les troupes françaises, dont le déploiement s'étalera sur dix jours, ont, pour leur part, fait une entrée sans esbroufe dans la capitale somalienne : une centaine de fusiliers marins y ont débarqué, mercredi, d'un Hercules C-130 avec deux jeeps. Une dizaine de pays vont s'associer à l'opération « Rendre l'espoir » : le Canada s'apprête à dépêcher environ 1 300 hommes et l'Italie envisagerait d'en envoyer près de 2000.

« Une opération bien partie »

Afin d'éviter la confusion des genres, M. Boutros-Ghali, secrétaire général de l'ONU, a tenu à rappeler qu'*« il n'y a qu'un seul responsable de l'opération politique, c'est le représentant des Nations unies »*. *« Nous ne sommes pas là pour imposer notre volonté »*, a assuré le porte-parole du département d'Etat. Quant à M. Dick Cheney, secrétaire à la défense, il a jugé *« tout à fait concevable »* que le retrait des forces américaines *« puisse être amorcé avant le 20 janvier »*, date de l'installation de M. Bill Clinton à la Maison Blanche. Au-delà du rétablissement proprement dit de la sécurité, M. Boutros-Ghali a évoqué le redressement général du pays, qui, selon lui, pourrait s'opérer en cinq étapes.

Il a ainsi annoncé, la réunion, *« vers le 4 janvier »*, à Addis-Abeba, en Ethiopie, d'une réunion préparatoire à une éventuelle conférence internationale en vue d'un règlement politique. M. Michel de Bonnecorse, représentant spécial de la France en Somalie, a estimé que les efforts en vue d'une réconciliation nationale doivent commencer *« dès demain »*.

Pour l'heure, toutes opinions confondues, la classe politique française s'est émue de la médiatisation abusive de l'opération « Rendre l'espoir ». Cette action demande *« tact et humilité »*, a souligné M. Joxe, ministre de la défense, en froid avec M. Bernard Kouchner. M. Chirac s'est demandé si *« certains ne voulaient pas au fond bâtir un peu leur propre popularité, des pays ou des hommes, sur la misère des autres »*.

M. Chevènement a poussé plus loin la critique, estimant que le débarquement de GI's en Somalie obéissait à une *« logique purement médiatique »* et non à une *« réflexion politique bien pensée »*. Lui faisant écho, le quotidien tunisien *le Temps*, a constaté, avec amertume, qu'un *« super-gendarme »* peut, à lui seul, *« faire la paix et la guerre »*.

Tristes perspectives ? La Somalie va connaître encore *« deux ou trois ans »* de famine en dépit de la mobilisation humanitaire, a indiqué un responsable de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), tant le pays a été dévasté par des guerres tribales. Pour parler crûment, M. Pierre Lellouche, conseiller de M. Chirac pour les questions stratégiques, voit dans l'action en cours, une *« typique opération de recolonisation »*.

JACQUES DE BARRIN

Après le débarquement de mille sept cents « marines » à Mogadiscio

Les dirigeants américains expriment leur pleine satisfaction

***« Une opération bien partie, qui se déroule dans les temps et selon les plans ».* Le général Colin Powell, le chef d'état-major interarmes, ne cachait pas sa bonne humeur, mercredi 9 décembre : n'était un mini-psychodrame avec la presse, qui intéressait plus les médias que l'opinion, les débuts de l'opération « Rendre l'espoir », destinée à sauver des centaines de milliers de Somaliens de la famine, ont donné pleine satisfaction aux dirigeants américains.**

WASHINGTON

de notre correspondant

La machine militaire est en marche, après un premier débarquement paisible sinon discret. L'homme qui devra superviser les opérations sur le terrain et assurer le commandement de la force internationale, le général des « marines » Robert Johnson, était attendu jeudi 10 décembre à Mogadiscio. Il installera son état-major dans les anciens locaux de l'ambassade des Etats-Unis dans la capitale somalienne. Mille sept cents « marines » ont débarqué sans encombre – hormis quelques mots avec des journalistes – et, toujours selon le Pentagone, devaient être rejoints, avant la fin de la semaine, par les premiers éléments des unités venues de Camp Pendleton en Californie.

Une fois qu'ils auront, avec les Français, assuré le contrôle de Mogadiscio et de Baidoa, arrivera, dans les dix jours, la troisième vague de renforts : la dixième division d'infanterie légère de Fort Drum (Etat de New-York). Tout en se refusant à donner un calendrier, les responsables du Pentagone ont expliqué qu'ils entendaient rapidement dépêcher des troupes dans le reste du pays afin d'assurer le plus vite possible des circuits et des centres de distribution d'aide alimentaire.

De leur propre aveu, ces incursions pourraient présenter plus de difficultés que le débarquement de Mogadiscio. Le général des « marines » Martin Brandtler expliquait mercredi à la presse que des combats entre factions avaient lieu à Bali-Doglé (où les « marines » voudraient rapidement utiliser l'aéroport local) et à Baidoa, ainsi qu'au sud, à Kisimayo et Bardera. La force internationale devrait se déployer dans les localités de Belet-Huen, Hoddour, Gaila-Lassi, Kisimayo et Bardera. Mais le général Brandtler a indiqué qu'il reviendrait aux commandants sur le terrain de décider si l'établissement de circuits sûrs leur imposait ou non d'*« occuper »* ces localités.

Pas de solution politique

L'accompagnement politique du déploiement militaire est assuré par le représentant sur place du président George Bush, M. Robert Oakley, ancien ambassadeur en Somalie. Les responsables du Pentagone se sont félicités que les chefs des deux grandes factions somaliennes, grâce à la médiation de M. Oakley, aient facilité le débarquement de mercredi en retirant leurs hommes et leurs armes du port et de l'aéroport de la capitale. Ils comptent que M. Oakley poursuive avec autant de succès sa mission de contacts et bons offices auprès des chefs de factions qui pourraient avoir une influence dans les autres régions du pays.

M. Oakley a une tâche délicate. Il doit engager le dialogue, afin de faciliter l'action de la force, sans s'engager trop avant dans ce qui pourrait ressembler à un début de solution politique. Car c'est là le mandat du représentant de l'ONU, a sèchement rappelé le secrétaire général de l'organisation, M. Boutros Boutros-Ghali. Le département d'Etat l'entend bien ainsi, qui a rappelé, mercredi, que les Etats-Unis n'avaient nullement l'intention d'imposer un arrangement politique ou un gouvernement à la Somalie.

Le débat présage déjà l'une des grandes difficultés de l'opération « Rendre l'espoir » : l'articulation entre la première phase, supposée essentiellement militaire ou logistique, et la seconde, qui doit voir un début de solution politique, la force internationale cédant progressivement la place à des « casques bleus ».

A l'instar de la Maison Blanche et du général Powell, le secrétaire à la défense, M. Richard Cheney, se disait non seulement *« très satisfait »* du début de l'opération, mais assurait aussi qu'elle pourrait se dérouler dans les délais – courts – souhaités à Washington. L'idéal pour le président Bush serait d'avoir achevé la première phase, celle qui revient à la force internationale, avant le 20 janvier, date de la prise de fonctions du président élu, M. Bill Clinton. *« Nous ne serons certainement pas totalement repliés à cette date*, a dit M. Cheney, *mais il paraît tout à fait concevable que nous puissions alors avoir amorcé le retrait de nos forces ». « Vers la fin du mois de janvier*, a poursuivi le secrétaire à la défense, *nous pourrions commencer à céder les commandes aux troupes de maintien de la paix de l'ONU. »*

Une polémique futile

Pour l'heure, le seul déploiement qui paraît chagriner M. Cheney et les responsables du Pentagone est celui de la presse. Ils n'ont guère apprécié que les soldats d'élite de la Navy et des « marines », censés exécuter, en tenue de camouflage, une opération quasi clandestine, aient été acueillis sur les plages de Mogadiscio par de nombreux journalistes. Toute la presse américaine a relevé le côté farce de l'affaire. M. Cheney et les familles des soldats ont fait part de leur *« colère »*. Mais l'ire de M. Cheney n'a pas ému les dirigeants des télévisions et de la presse.

Dans cette affaire, font-ils valoir, le département de la défense fait preuve d'hypocrisie : pourquoi le Pentagone a-t-il claironné depuis le début de la semaine que le débarquement aurait lieu aux premières heures de la journée de mercredi sinon pour bénéficier de la couverture médiatique la plus ample possible ? La polémique paraît futile, comparée aux vraies difficultés qui, selon les hommes de terrain, seront celles d'un face-à-face entre « marines » et Somaliens armés. C'est de cette rencontre-là que dépendra la tournure de l'opération « Rendre l'espoir ».

ALAIN FRACHON

Aux Nations unies

Les membres du Conseil de sécurité font part de leurs inquiétudes pour l'avenir

Quelques heures à peine après l'arrivée des « marines » américains en Somalie, les membres du Conseil de sécurité de l'ONU font ouvertement part de leurs inquiétudes sur l'avenir de l'opération « Rendre l'espoir ». *« Cette opération est beaucoup plus compliquée que ce qu'on peut croire en regardant le débarquement télévisé des troupes américaines à Mogadiscio,* explique un diplomate, *on a tort de parler de phases différentes pour cette opération. La phase militaire doit se dérouler en même temps que la phase politique. Il faut penser dès maintenant à une solution politique ».*

NEW-YORK (Nations unies)

Correspondance

Si le débarquement des « marines » américains en Somalie a paru initialement *« pacifique »*, c'est parce que *« les bandes armées se sont cachées avec leurs armes*, affirme un ambassadeur occidental à l'ONU, *elles vont attendre le départ des « marines » pour, ensuite, se manifester »*. Cet ambassadeur, qui connaît la situation en Somalie, explique, par ailleurs, qu'il existe *« des millions »* d'armes dans ce pays et que ce trafic d'armes rapporte des millions de dollars aux marchands des pays voisins, qui résisteront *« par tous les moyens »* à la démilitarisation de la Somalie.

Ce diplomate insiste sur le rôle de médiation du représentant spécial du secrétaire général en Somalie chargé des négociations politiques, en *« regrettant »* le récent départ de son prédécesseur, M. Mohamed Sahnoun, qui avait *« très bien compris la structure clanique »* de la Somalie. Plusieurs membres « influents » du Conseil partagent cette analyse. Certains d'entre eux ne cachent pas qu'ils verraient d'un bon œil le remplacement du diplomate irakien, M. Ismat Kittani, qui a succédé à M. Sahnoun. *« Nous sommes obligés de dire la vérité*, explique un ambassadeur membre du Conseil, *selon toutes les informations qui nous parviennent au Conseil, M. Kittani n'est tout simplement pas à la hauteur de la tâche. »*

Ces réserves risquent de créer de nouvelles tensions entre le Conseil de sécurité et le secrétaire général. Lors d'un entretien accordé à l'AFP mercredi, M. Boutros-Ghali a insisté sur le rôle de son représentant politique. *« Il n'y a qu'un seul responsable de l'opération politique en Somalie, c'est mon représentant, M. Kittani »*, a-t-il déclaré très fermement. Selon des sources bien informées, le secrétaire général aurait même fait part de son mécontentement au département d'Etat américain quant au rôle joué par le représentant de Washington à Mogadiscio, M. Robert Oakley : le secrétaire général lui reproche ses entretiens avec les chefs de clans somaliens.

Tous les experts de la situation somalienne à l'ONU sont unanimes sur la nécessité d'associer le désarmement aux négociations politiques. Selon un expert de la *situation somalienne, pour désarmer* les « brigands », il faut que les jeunes gens armés – *« qui n'ont vécu que l'arme à la main, n'ont aucune formation et donc aucun avenir »* – soient convaincus que *« la possession des armes n'est pas une condition à la survie »*.

Un diplomate qui requiert l'anonymat explique de son côté que les Américains ont refusé un langage direct sur le désarmement des factions. La résolution autorisant l'intervention armée en Somalie ne fait allusion qu'à *« l'instauration des conditions de sécurité »*.

Contrôler le marché des armes

Selon ce diplomate, la négociation avec les deux chefs de clans, MM. AliMahdi et Mohamed Farah Aïdid, ne résoudra pas le problème du désarmement car *« ils ne représentent qu'une fraction des gens armés »*, et les forces américaines *« n'ont aucune idée précise »* de la manière dont elles entendent démobiliser les « brigands ». *« Une chose est sûre*, dit-il, *il faut des tactiques imaginatives et il les faut tout de suite ; sinon, la plupart des gens armés fuiront le pays avec leurs armes ou les enterreront. »* La deuxième étape, selon des experts, consiste à contrôler les marchés d'armes, notamment aux frontières.

Le Conseil de sécurité a déjà imposé un embargo sur les armes mais, étant donnée la longueur de la côte somalienne, il est extrêmement difficile d'arrêter ce trafic *« très lucratif »*. Tous les ports et aéroports devraient être contrôlés et des négociations avec les commerçants en Somalie entamées. Un diplomate africain insiste sur le fait que *« tout passe par des réseaux commerciaux informels »*, à un tel point que, si on les exclut, *« le processus politique sera un échec »*. Il parle, en particulier, de M. Mahti Osman, qui serait *« l'homme du financement du marché d'armes ayant des relations très proches avec plusieurs pays, dont l'Egypte et l'Arabie saoudite »*.

Pour un diplomate, l'idée d'imposer une tutelle de l'ONU sur la Somalie aurait pour résultat la désintégration du pays : *« Il faut éviter de parler d'une tutelle ; avec les souvenirs de colonisation, le peuple somalien n'acceptera jamais l'idée d'une tutelle. »* L'idée d'un déploiement des forces de l'ONU de *« transition »*, après le départ des forces unifiées, est de plus en plus fréquemment mise en avant. Cette force de transition, qui doit être acceptée par toutes les parties, sera chargée de l'administration du pays et de l'organisation des élections.

Selon les termes de la résolution 794, le secrétaire général devrait présenter le 18 décembre un plan au Conseil de sécurité *« permettant d'assurer que l'ONUSOM sera en mesure de s'acquitter de son mandat dès le retrait du commandement unifié »*. Selon des sources informées, dans son plan, le secrétaire général n'exclura pas la nécessité du déploiement des « casques bleus » en Somalie *« avant »* le départ des forces unifiées. *« Si les conditions de sécurité sont instaurées »*, la question de l'élargissement de l'ONUSOM sera posée dans ce plan. Pour l'instant, le Conseil a autorisé le déploiement de trois mille cinq cents « casques bleus ».

AFSANÉ BASSIR POUR

L'OPÉRATION MILITAIRE EN SOMALIE

Calme trompeur

Suite de la première page

Les soldats de la coalition n'ont, pour l'heure, pas mandat de désarmer la population, ils doivent *« simplement confisquer par la persuasion ou la force une arme qui les menace directement »*, explique le colonel Fredrick Peck, chargé des relations avec la presse chez les « marines ». Une préoccupation renforcée par les informations selon lesquelles nombre d'armements lourds des factions seraient déjà passés en Ethiopie pour se fondre dans le désert de l'Ogaden, territoire traditionnellement somali.

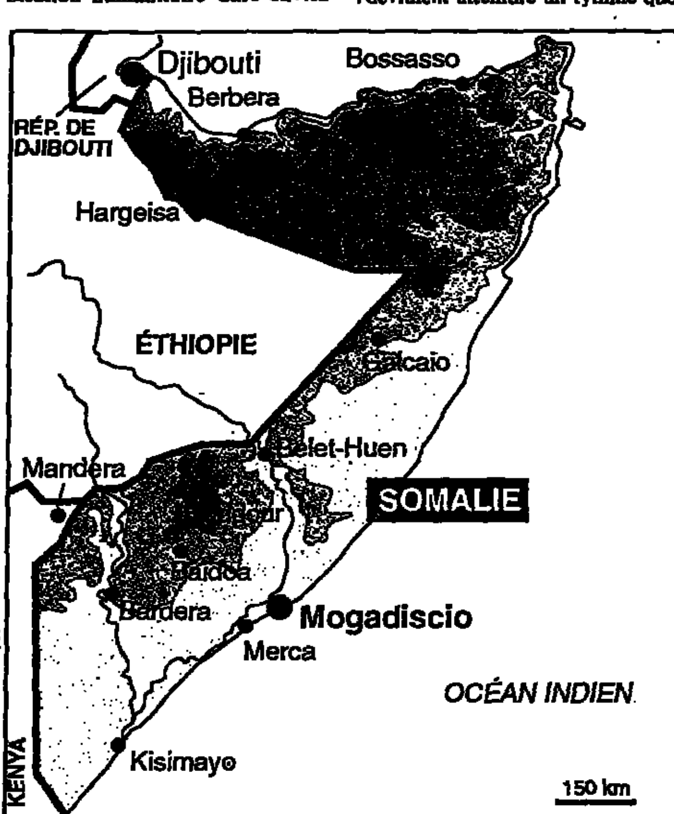
Vers midi, mercredi, les badauds avaient vaincu leur timidité et envahi par centaines l'aéroport de Mogadiscio, impatients de voir de plus près ces fameux « marines » en chair et en os. Les soldats ne semblaient pas mécontents de prendre contact avec la population. Oubliée, la nervosité des premiers instants en terre inconnue, notamment au port où quelques coups de feu avaient été tirés. *« On nous avait dit que la ville était pleine de voyous armés dont les réactions étaient imprévisibles »*, explique le capitaine David Clement, le visage encore noir de suie.

Au-dessus du vaste champ de foire qu'est devenu l'aéroport, le ciel de Mogadiscio, strié par les passages incessants des hélicoptères, rappelait à plus d'un Somalien les innombrables films de Hollywood sur la guerre du Vietnam. Sur la piste d'atterrissage se succédaient Hercules C-130 et Starlifter C-141 crachant de leur carlingue des dizaines de véhicules militaires qui s'alignaient sur l'asphalte.

Sur mer, le aéroglisseurs ont poursuivi leurs navettes toute la journée entre les navires du groupe naval et la plage. A quelques encâblures, le cargo *Lummus* avait abaissé sa plate-forme arrière, prêt à livrer ses 740 véhicules et pièces d'armement lourd alignés dans ses cales. Trois autres bâtiments de ce calibre devraient suivre, chargés de matériel. Sur le toit d'un bâtiment dominant le carrefour du « kilo 4 », des « bérets verts » ont déjà installé leur bivouac. Arrivé de Djibouti en milieu d'après-midi, le détachement français (120 hommes, surtout de la Légion étrangère) a immédiatement pris contact avec le commandement américain, qui lui a assigné la surveillance du quartier. *« Une tâche pas facile mais exaltante*, affirme le colonel Michel Touron, qui commande les forces terrestres basées à Djibouti. *Cette mission humanitaire rappelle un peu celle que nous avons effectuée pendant plusieurs mois dans le nord de Djibouti. »*

Pour tester la stratégie de protection des troupes américaines, l'organisation humanitaire Care envisageait de faire partir dès jeudi un convoi de camions de l'ONU. Si l'essai s'avère concluant, des vivres seront envoyés vers la fin de la semaine à Baidoa, où quatre des six dernières livraisons ont été pillées. *« Ce sera le premier test en conditions réelles*, déclare M. Phil Johnstone, responsable de l'opération de l'ONU « Cent jours pour la Somalie » ; *nous n'aurons plus à payer pour la sécurité de nos camions et nous instaurerons une continuité entre les différents transporteurs. »*

Optimiste, M. Rick Grant, chargé des relations publiques de Care ajoute : *« Il n'y aura plus de place pour le racket et nous déciderons enfin nous-mêmes où et à qui livrer les secours. »* Les vols du programme alimentaire mondial (PAM) ont repris mardi sur Mogadiscio et devraient atteindre un rythme quotidien. Le PAM prévoit aussi de faire accoster dans le port de la capitale un bateau de 10 000 tonnes tous les cinq jours à partir du 14 décembre.



Les Américains ont interdit temporairement l'espace aérien somalien à tous les petits appareils pour ne pas gêner leurs opérations. Les ONG sont donc clouées au sol et les Somaliens privés de leur qat, qui arrive chaque matin du Kenya par avion. Pour ce premier jour de privation, il n'y a pas eu la tension qui saisit brusquement la ville quand le qat n'est pas livré à temps. Toutefois, si cela se prolonge, des sentiments anti-américains pourraient se faire jour.

Les agressions qui ont visé l'ONU mercredi sont plus inquiétantes. D'autant qu'on en est réduit à des hypothèses. A-t-on cherché à intimider les Nations unies qui couvrent tout de même l'opération de leur autorité ? Est-ce le coup de colère des islamistes, peu puissants mais opposés à cette invasion occidentale ? Ou encore un avertissement dirigé contre la communauté expatriée ? Quoi qu'il en soit, les responsables de l'ONUSOM ont fortement recommandé aux employés des ONG de ne pas sortir en ville jusqu'à nouvel ordre. Pour la deuxième journée consécutive, le personnel humanitaire reste consigné.

Dans le Sud, les responsables d'organisations humanitaires ont fini par évacuer la ville de Kisimayo, livrée au pillage et aux combats entre bandes armées, qui ont fait près de soixante morts et autant de blessés, selon une responsable de MSF. A Baidoa, les affrontements ont repris après une journée d'accalmie et on signale aussi des accrochages dans le Guedo, près de la frontière kenyane. *« Nous avons été otages les uns des autres pendant deux ans »*, déclare Hassan Moussa, qui vient de trouver un emploi d'interprète, un métier très demandé ces jours-ci à Mogadiscio. Il veut croire que l'intervention américaine remettra son pays sur les rails. Et reste un peu songeur quand on lui explique que, si les chefs ne se réconcilient pas avant le départ des forces américaines, la tragédie somalienne n'est que partie remise.

JEAN HÉLÈNE

□ **Coups de feu contre des légionnaires.** – Une fusillade a opposé, dans la nuit de mercredi à jeudi, à Mogadiscio, des parachutistes de la légion étrangère à des inconnus, a confirmé une source militaire autorisée à Paris. Selon la radio France-Info, des coups de feu ont éclaté lorsqu'un véhicule transportant des hommes armés a tenté de franchir un barrage. Un poste de contrôle de la légion a également été pris sous le feu d'hommes armés circulant à pied, au moment où les militaires venaient de saisir trois armes dans une voiture qu'ils fouillaient. Aucun soldat français n'a été touché.

Le général Robert Johnson

Un habitué des missions délicates

WASHINGTON

de notre correspondant

Le général Robert Johnson, patron de l'opération « Rendre l'espoir », a l'expérience de ces missions militaires mal définies, entre la guerre et la paix : il était à Beyrouth au début des années 80, commandant le bataillon américain d'une force d'interposition qui n'a jamais très bien compris ce qu'elle était venue faire au Liban.

Ses collègues du corps des « marines » le présentent comme un officier de grand sang-froid, à l'autorité naturelle, familier des opérations sur le terrain comme du travail d'état-major. Commandant du premier corps expéditionnaire des « marines » de Camp- Pendleton (Californie), il fut, durant la guerre du Golfe, le chef d'état-major du général Norman Schwarzkopf.

Agé de cinquante-cinq ans, il a acquis une partie de ses galons lors de deux longs séjours au Vietnam, avant de commander l'école d'officiers des « marines ». Emigré d'Ecosse – il est né à Edimbourg – alors qu'il avait dix-huit ans, Robert Johnson a d'abord fait des études de lettres. Ce n'est qu'après un diplôme de littérature à l'université de San- Diego qu'il a rejoint le corps des « marines ».

A. Fr.

A l'Assemblée nationale

Des députés choqués par les « débordements médiatiques »

Consensus dans l'indignation, mercredi 9 décembre à l'Assemblée nationale : au-delà de la question sur le bien-fondé de l'opération « Rendre l'espoir » en Somalie, ce sont les *« débordements médiatiques »* auxquels elle a donné lieu qui ont choqué la majorité des députés. Lors de la séance des questions au gouvernement, le président de la commission de la défense de l'Assemblée nationale, M. Jean-Michel Boucheron (PS, Ille-et-Vilaine), a indiqué qu'il ne saurait y avoir *« d'humanitaire sans humanité »*. *« Certains débordements politico-médiatiques ne sauraient être tolérés*, a poursuivi M. Boucheron. *Une telle opération exige humilité et tact. L'image de l'action ne doit pas ternir l'action elle-même. »*

Visiblement ravi de saisir cette nouvelle occasion de faire « entendre sa différence » par rapport à M. Bernard Kouchner, ministre de la santé et de l'action humanitaire, le ministre de la défense, M. Pierre Joxe, a répondu qu'en effet *« ce genre d'opération demande humilité, car, face à l'immense demande qui se tourne vers les pays les plus riches et les plus puissants, nous savons bien que nos capacité sont limitées »*. *« Ces interventions demandent aussi du tact devant des souffrances et des situations d'instabilité qui durent depuis des années »*, a-t-il ajouté, en indiquant que les troupes françaises *« ont reçu des instructions très strictes pour agir dans la meilleure tradition de l'armée lorsqu'elle se porte au secours des populations martyrisées »*.

Estimant que les capacités d'intervention des forces armées françaises étaient *« considérables »* mais pas *« inépuisables »*, M. Joxe a précisé que *« lorsque le dispositif pour la Somalie aura été mis en place, ce sont au total des effectifs équivalant à ceux de l'opération Daguet qui seront déployés hors de France, dans des opérations placées sous l'égide de l'ONU »*.

Au cours de la même séance, le premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, a souligné pour sa part que *« le devoir d'ingérence humanitaire a fondé un droit nouveau par rapport à la Charte des Nations unies »*. Il a tenu à *« féliciter »* MM. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères, et Kouchner, *« pour l'avoir fait passer dans les faits au niveau de la communauté internationale »*.

Dans les couloirs du Palais-Bourbon, le président du groupe socialiste, M. Jean Auroux, s'est déclaré *« très choqué de voir qu'on organisait un accompagnement militaire à un devoir de soutien humanitaire à l'heure d'un journal télévisé américain »*. Un sentiment partagé par M. André Lajoinie, président du groupe communiste, qui a dénoncé *« l'apparat indécent »* de l'intervention en Somalie. *« Cette opération va coûter plus d'argent pour cet apparat que ce que coûterait la nourriture des enfants somaliens pendant des années »* a t-il ajouté.

« Voyeurisme » et « néocolonialisme »

A droite, M. Jean-François Deniau (UDF) estimait lui aussi que *« le cinéma, c'est bien, l'information, c'est bien, mais les excès médiatiques, ça devient un peu insupportable (...). Il faut savoir les limites de ce qui est décent et de ce qui ne l'est pas »*. Soulignant la *« nécessité »* de ce débarquement, M. Deniau a toutefois averti : *« C'est organiser la suite qui est le plus difficile : laisser un pouvoir démocratique, stable, sérieux et mettre fin à toutes ces horreurs. »*

« Quand c'est facile, on y va, quand c'est difficile, comme en Bosnie, on n'y va pas et on laisse se perpétrer des crimes contre l'humanité. C'est scandaleux », s'est indigné M. Philippe de Villiers (UDF), en regrettant le *« voyeurisme »* et le *« néocolonialisme »* de l'opération « Rendre l'espoir ».

Le parallèle avec la Bosnie était aussi fait par M. Hervé de Charette (UDF), pour lequel l'intervention en Somalie *« met en évidence de façon cruelle l'absence totale de présence de l'Europe »* dans cette région.

Quant à l'ancien ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement (PS), il a souligné que *« trente mille hommes, c'est beaucoup pour quelques bandits de grand chemin »* et il a mis en garde contre la tentation de *« substituer le militaire ou l'humanitaire à la politique »*.

P. R.-D.

Les autres réactions

□ **M. Juppé (RPR) : *« Show médiatique »*.** – M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, s'est déclaré mercredi 9 décembre, *« tout à fait scandalisé »* par le *« gigantesque show médiatique international »* auquel a donné lieu l'opération « Rendre l'espoir » en Somalie. *« Qu'est-ce que c'est que ce cirque ? Moi je pensais qu'on était là-bas pour aider des enfants en train de mourir de faim »* s'est exclamé M. Juppé avant de regretter que *« certains responsables français commencent à tomber dans les mêmes travers »*.

□ **M. Sarre (PS) : La médiatisation *« n'entache pas l'action humanitaire »*.** – M. Georges Sarre, secrétaire d'Etat aux transports, a estimé mercredi 9 décembre que l'opération en Somalie était *« sans doute trop médiatisée, mais cela n'entache pas pour autant l'action humanitaire qui y est conduite »*. Invité de Radio Communautés judaïques, M. Sarre a ajouté qu'il ne fallait pas *« mettre en parallèle »* la Somalie et la Bosnie car les deux situations *« ne sont pas comparables »*.

□ **M. Mauroy (PS) : *« Un pas important »*.** – M. Pierre Mauroy, président de l'Internationale socialiste, a déclaré que l'intervention en Somalie *« faisait franchir un pas important à la communauté internationale »*. M. Mauroy s'est félicité de *« l'entrée en vigueur de ce droit nouveau qu'est le droit d'ingérence humanitaire, symbole d'une prise de conscience collective du devoir de solidarité et d'assistance »*.

□ **Le bureau exécutif du PS demande *« une solidarité plus active »* avec la Bosnie ».** – Le bureau exécutif du PS, réuni mercredi 9 décembre, a exprimé le souhait que *« la France lance une initiative euuropéenne pour marquer une solidarité plusactive avec la Bosnie »*, selon son porte-parole, M. Jean-Jack Queyranne. Exprimant des réserves à l'égard de *« l'accompagnement médiatique excessif »* de l'intervention en Somalie, M. Queyranne a toutefois souligné que *« l'essentiel était de sauver des vies humaines »*. M. Gérard Fuchs, secrétaire aux relations internationales du PS, a de son côté observé, à propos de l'opération « Rendre l'espoir » que *« si y aller présente beaucoup d'inconvénients, voire un certain nombre de risques, ne pas y aller était inacceptable »*. A propos de la Bosnie, M. Fuchs s'exprimant à titre personnel, a observé qu'on *« ne pouvait pas en rester là »*.

A TRAVERS LE MONDE

ANGOLA

L'UNITA accepte de siéger au gouvernement

L'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) a désigné, mercredi 9 décembre, ses représentants au sein du nouveau gouvernement d'union nationale de M. Marcolino Moco, ancien sécrétaire général du Mouvement populaire pour la libération de l'Angola (MPLA, au pouvoir). De même, ses élus iront siéger à la nouvelle Assemblée nationale, tandis que les trois généraux qui avaient abandonné leurs responsabilités au sein des forces armées, dont le général « Ben-Ben » que l'on croyait mort, sont *« disposés à reprendre leurs postes sans discrimination »*.

Il y a quelques jours, le premier ministre angolais avait appelé l'UNITA, dont les troupes contrôlent plus de la moitié du pays, à occuper les postes qui lui étaient réservés au sein de son gouvernement d'unité nationale (*le Monde* du 4 décembre). Le mouvement de M. Savimbi a finalement décidé, *« pour faciliter le retour à la paix »*, compromise après les sanglants affrontements de novembre dernier à Luanda, de répondre favorablement à l'invitation.

ISRAËL

M. Pérès admet qu'un retrait unilatéral de la bande de Gaza provoquerait « le chaos »

Le ministre israélien des affaires étrangères, M. Shimon Pérès, qui avait évoqué mardi 8 décembre l'éventualité d'un retrait israélien de la bande de Gaza (*le Monde* du 9 décembre), est revenu sur cette idée, faisant valoir qu'elle provoquerait *« le chaos et la libanisation »* de ce territoire.

S'exprimant devant la commission des affaires étrangères et de la défense de la Knesset, M. Pérès, qui par le passé s'était déjà prononcé à plusieurs reprises pour un tel retrait, a indiqué qu'Israël *« risque d'en payer le prix »*. *« Il vaut mieux faire des efforts sérieux pour parvenir à une solution avec les Palestiniens »*, a-t-il ajouté.

A Tunis, un membre du comité exécutif de l'OLP, M. Yasser Abed Rabbo, a estimé que l'idée évoquée par M. Pérès était *« un ballon d'essai »* et qu'elle *« ne règle pas le fond du problème »*. – *(AFP)*.

□ **Croix gammées et slogans antisémites sur ordinateur.** – Des néonazis allemands ont transmis des croix gammées et des slogans antisémites sur les ordinateurs de deux Israéliens amateurs de communications par informatique, a rapporté mercredi 9 décembre le quotidien *Yediot Aharonot*. Selon le journal, les messages provenaient de Bonn et comportaient notamment cette inscription : *« Vos grands-parents ont péri ici il y a cinquante ans, votre tour est arrivé. »* C'était signé *« Vos amis en Allemagne. »* – *(AFP.)*

YÉMEN

Sept morts lors d'affrontements entre forces de l'ordre et manifestants

Après plus de dix heures d'affrontements sanglants avec des manifestants, mercredi 9 décembre, dans la ville de Taëz, à 260 kilomètres au sud de Sanaa, les forces de l'ordre ont repris dans la soirée le contrôle de la situation, a indiqué l'agence officielle yéménite *SABA*.

Selon des habitants de Taëz, ces heurts, qui ont eu lieu à l'occasion d'une manifestation organisée par les chauffeurs de taxi pour réclamer des augmentations de tarifs, ont fait sept morts et quinze blessés. Ces événements se sont produits au moment où le Yémen connaît une série de grèves en raison de la détérioration du pouvoir d'achat.

Dans un entretien télévisé, le président Ali Abdallah Saleh a rejeté sur *« les administrations gouvernementales la responsabilité de la détérioration de la situation économique du Yémen »* et accusé *« certaines forces politiques »*, qu'il n'a pas nommées, d'être à l'origine des affrontements de Taëz. – *(AFP.)*

□ **COLOMBIE : deux dirigeants du cartel de Medellin assassinés.** – Les cadavres de deux membres importants du cartel de Medellin, Mario Alberto Castano Molina et Eulogio Munoz Mosquera, ont été retrouvés, mercredi 9 décembre, dans le coffre d'une voiture dans cette ville du nord de la Colombie. Par ailleurs, quatre bombes, qui visaient des hôtels et des centres commerciaux, ont explosé mercredi à Bogota, faisant quatre blessés. Quatre autres bombes ont pu être désamorcées. – *(Reuter.)*

□ **EGYPTE : un mort et trois blessés dans un attentat islamiste.** – Une personne a été tuée et trois autres ont été blessées par balles dans l'attaque d'une boulangerie, mercredi 9 décembre, par des islamistes, à Manfalût, près d'Assiout, en Haute-Egypte. Masqués et armés de fusils automatiques, les agresseurs semblent avoir voulu punir le boulanger, soupçonné d'avoir révélé à la police la cache d'un islamiste, tué le mois dernier. Ils ont tué le fils du boulanger et blessé trois clients, avant de prendre la fuite. – *(AFP.)*

EUROPE

SERBIE : après des controverses juridiques

M. Milan Panic est autorisé à se présenter à l'élection présidentielle

Le premier ministre yougoslave, M. Milan Panic, a été autorisé, mercredi 9 décembre, par la Cour suprême de Belgrade à se présenter à l'élection présidentielle qui doit se tenir le 20 décembre en Serbie. Sa candidature avait été rejetée, à deux reprises, la semaine dernière, par la commission électorale, arguant que M. Panic n'avait pas de domicile fixe en Serbie depuis plus d'un an.

Dès l'annonce de la décision de la Cour suprême, le chef du gouvernement yougoslave a demandé l'organisation d'un débat télévisé avec le président sortant, M. Slobodan Milosevic. *« Bien que les médias n'aient pas encore présenté ma candidature de manière objective et que j'aie été écarté du scrutin pendant la moitié de la campagne électorale*, a-t-il dit, *je pense pouvoir encore gagner. Je vais gagner parce que le peuple serbe veut un changement économique. Les Serbes veulent la paix, ils veulent la fin des sanctions et je suis le seul candidat à pouvoir proposer cela. »* Les principaux partis d'opposition serbes se sont ralliés à la candidature du premier ministre fédéral.

A New-York, le Conseil de sécurité de l'ONU a déclaré, mercredi soir, que si les attaques des milices serbes continuaient en Bosnie-Herzégovine – notamment contre Sarajevo – il envisagerait *« le plus tôt possible de nouvelles mesures contre ceux qui les commettent ou qui les soutiennent »*. Selon l'ambassadeur de France auprès de l'ONU, M. Jean-Bernard Mérimée, *« le Conseil de sécurité est en train de perdre patience »*.

« Casques bleus » en Macédoine

Le dirigeant des Serbes de Bosnie, M. Radovan Karadzic, a précisé à Genève que ses troupes n'avaient pas l'intention de s'emparer de la capitale bosniaque. *« Nous n'envisageons pas*, a-t-il dit, *de prendre totalement le contrôle de Sarajevo car cela entraînerait trop de destructions, trop de souffrances et trop de morts. »* Il a affirmé que les Serbes déclareraient la fin totale des combats *« avant Noël »*. La veille, il avait mis en garde contre une intervention militaire étrangère en Bosnie, qui provoquerait, à ses yeux, *« une troisième guerre mondiale »*.

Pour sa part, le secrétaire général des Nations unies, M. Boutros Boutros-Ghali a recommandé au Conseil le déploiement d'un bataillon d'infanterie de sept cents « casques bleus » dans l'ex-République yougoslave de Macédoine pour prévenir une extension du conflit dans les Balkans. Il redoute apparemment qu'un conflit ouvert entre Serbes et Albanais de souche du Kosovo n'entraîne la Macédoine (où vit une importante minorité albanaise) dans la guerre. Le rôle de ces « casques bleus » sera de surveiller les frontières de la Macédoine avec l'Albanie et la province serbe du Kosovo. – *(AFP, Reuter.)*

GRANDE-BRETAGNE : annoncée par M. Major devant les Communes

La séparation du prince et de la princesse de Galles illustre la crise qui mine l'institution monarchique

M. John Major a annoncé mercredi 9 décembre devant les Communes que le prince et la princesse de Galles allaient désormais mener des vies séparées. « leur statut constitutionnel n'en est pas affecté », a ajouté le premier ministre, qui a par ailleurs indiqué que le couple n'avait pas l'intention de divorcer. Cette séparation ne modifie pas l'ordre de succession au trône, et rien n'empêcherait, selon le premier ministre, la princesse Diana « d'être couronnée reine en temps voulu ».

LONDRES

de notre correspondant

La monarchie britannique est en crise. Sans impliquer, à ce stade, des conséquences d'ordre constitutionnel, la séparation du prince et de la princesse de Galles illustre au moins une crise d'identité, le malaise profond qui mine l'institution monarchique. Chacun savait celui-ci latent, accentué au fil des mois par une succession de « révélations » concernant la vie des membres de la famille royale, dues à l'acharnement de la presse populaire. Les malheurs matrimoniaux de Charles et Diana étant devenus de notoriété publique, l'annonce de leur séparation n'a pas surpris les Britanniques, lesquels sont tout aussi attachés à la monarchie que friands de détails sur la vie intime de ses représentants. Mais, dès lors qu'il s'agit de l'héritier du trône et de la future reine, cette officialisation solennelle de tant de rumeurs devient plus lourde de conséquences, et ouvre une période d'incertitude.

En annonçant la séparation du couple princier à la chambre des Communes, devant des parlementaires visiblement consternés, le premier ministre, M. John Major, a pris soin de souligner que l'ordre de succession au trône n'est pas remis en cause : le prince de Galles conserve ses prérogatives d'héritier direct de la reine Elizabeth II, suivi par ses fils, et rien n'empêche *a priori* son épouse d'être un jour couronnée reine. Le prince Charles et la princesse Diana continueront à assumer séparément leurs obligations, et partageront la responsabilité de l'éducation de leurs enfants.

C'est, officiellement, pour clarifier la situation avant le début des vacances scolaires des princes William et Harry, respectivement âgés de 10 et 8 ans, que cette décision a été annoncée à une date aussi peu propice : le conseil européen s'ouvre en effet vendredi à Edimbourg, et la princesse Anne se remarie samedi. Le premier ministre a été directement associé, ces dernières semaines, aux discussions qui se sont déroulées avec le palais de Buckingham, alors même que les négociations en vue du sommet européen devenaient plus intenses. En France et, d'une manière générale, à l'étranger, on a souvent tendance à ne voir dans la monarchie britannique que la survivance d'un système de gouvernement suranné, maintenu en activité par un goût prononcé de la tradition associé à des considérations d'ordre touristique. Une telle approche sous-estime le rôle de la monarchie dans les institutions de la Grande-Bretagne et l'influence profonde qu'elle exerce dans la mentalité des Britanniques.

Si une majorité d'entre eux appelaient de leurs vœux la décision récemment prise par la reine d'acquitter des impôts, très rares sont les hommes politiques qui réclament l'instauration d'une République. La reine est considérée non seulement comme le chef d'Etat du Royaume-Uni, mais aussi comme le symbole de l'unité nationale. Même si la souveraine ne gouverne plus et n'a que peu d'influence dans la gestion effective des affaires du royaume, elle conserve les attributs de ce pouvoir. Elle est, légalement, le chef du pouvoir *exécutif, chef du pouvoir judiciaire*, commandant en chef de toutes les forces armées de la Couronne et « gouverneur suprême » de l'Eglise établie d'Angleterre. Les coutumes et le cérémonial qui marquent les faits et gestes de la famille royale ont peu évolué depuis des siècles, ce qui confère à la Couronne britannique cette apparence si traditionnelle, sans équivalent parmi les monarchies européennes.

Une nouvelle épreuve

Alors que le moule royal est resté intact, les membres des nouvelles générations de la famille royale se sont souvent affranchi de la réserve et de la distance qui marquaient l'attitude de leurs aînés. Cette nouvelle épreuve traversée par la famille Windsor est en effet révélatrice d'une crise d'identité, sans doute celle de la tradition confrontée au modernisme, et de la difficulté d'adapter l'une à l'autre. Les quatre enfants de la reine Elizabeth ont tous eu des difficultés à maîtriser leurs vies personnelles et sentimentales : Anne, la princesse royale, divorcée du capitaine Mark Phillips et qui se remarie dans quelques jours au commandant Tim Lawrence ; Andrew, le duc d'York, séparé de son extravagante épouse Sarah ; aujourd'hui « Charles et Diana », qui rendent officielle leur mésentente, sans parler du prince Edouard, le fils cadet de la reine, à qui on ne connaît aucune velléité de vouloir un jour se marier.

Tous ces échecs résultent-ils d'une même cause, de cette incroyable gageure qui consiste à vouloir mener des vies « normales » sous le faisceau impitoyable des projecteurs et de l'acharnement d'une presse populaire qui vend plus de 11 millions de journaux chaque jour ? Le premier ministre a souhaité – sans doute en pure perte, – que l'intrusion permanente dans la vie privée du prince et de la princesse de Galles puisse désormais cesser. Entamé comme une « romance » *internationale* il y a onze ans, le mariage de « Charles et Diana », a en effet été soumis à des pressions médiatiques et psychologiques intenses.

Les « révélations » se sont succédées, notamment sous la forme de prétendus extraits de conversations téléphoniques entre la princesse et un soupirant, M. James Gilbey, alors que le prince Charles était victime d'indiscrétions semblables, s'agissant de ses relations avec une amie d'enfance, Mme Camilla Parker-Bowles. Bien que le palais ait pris soin de souligner qu'aucun « tiers » n'était mêlé à cette séparation, il n'est pas exclu que l'un ou l'autre des conjoints puisse souhaiter un jour se remarier. Les dénégations actuelles concernant un éventuel divorce rappellent en effet le précédent de la princesse Anne, officiellement séparée du capitaine Mark Phillips en 1989, et divorcée deux ans plus tard. S'agissant du prince Charles, une telle situation ouvrirait sans aucun doute une crise constitutionnelle majeure.

LAURENT ZECCHINI

« Ou l'on emploie la force ou l'on se retire »

déclare l'amiral Lanxade

Le chef d'état-major des armées françaises, l'amiral Jacques Lanxade, a durci le ton, mercredi 9 décembre, à propos d'un éventuel recours à la force dans l'ex-Yougoslavie. *« La situation se dégrade tellement qu'il va falloir choisir : ou l'on emploie la force ou l'on se retire »*, a-t-il affirmé. Sans être favorable à une intervention militaire généralisée, l'amiral Lanxade n'exclut plus, désormais, *« quelques actions de force »*. Il estime notamment qu'il faut empêcher *« l'utilisation des moyens aériens dans les combats en imposant une véritable interdiction des vols »*. Quitte, s'il le faut, à *« abattre les hélicoptères armés serbes »* qui transgressent l'interdiction de survol militaire de la Bosnie.

« Nous sommes aujourd'hui dans la situation des « casques bleus » pakistanais en Somalie, qui, isolés et sans liberté de mouvement à Mogadiscio, ont appelé au secours », affirme-t-il. *« L'humanitaire dans l'ex-Yougoslavie ne suffit pas, les conditions de vie vont se dégrader, et, si les combats ne s'arrêtent pas, le Kosovo et la Macédoine ne pourront être contenus (...) Si on veut avoir une chance d'éviter que les choses ne dégénèrent hors des frontières de l'ex-Yougoslavie, il faut appliquer très sérieusement toutes les sanctions de l'ONU et les renforcer. »* Selon l'amiral Lanxade, l'encerclement de la Bosnie et la surveillance effective de son espace aérien, sur la base de nouvelles résolutions de l'ONU, pourraient être réalisés *« en quinze jours »*.

Le porte-parole de l'Elysée, M. Jean Musitelli, a indiqué, mercredi soir, que les déclarations du chef d'état-major des armées *« n'engageaient que lui »* et *« n'avaient pas le statut de propositions françaises »*. Rappelant que l'initiative revenait au président de la République, il a toutefois reconnu que la France s'interroge sur *« la possibilité de faire face à la détérioration de la situation »*. *« Entre le refus d'agir et d'intervenir et l'engagement irréfléchi que nous refusons également, la voie est étroite, mais il reste certainement des possibilités à explorer »*, a-t-il ajouté, en précisant qu'il serait bon *« de réfléchir une fois de plus aux moyens de renforcer l'embargo, ainsi qu'à d'autres hypothèses, tel le contrôle de l'espace aérien »*.

□ **BULGARIE : rejet de la candidature de M. Boïadjiev.** – La candidature de M. Petar Boïadjiev, ancien dissident désigné par le Parti socialiste (ex-communiste) pour former un nouveau gouvernement, ne sera pas présentée au Parlement car le candidat a acquis la nationalité française le 3 mai 1989. La constitution bulgare exclut du gouvernement toute personne ayant une double nationalité, a annoncé mercredi 9 décembre, la présidence de la République. – *(AFP.)*

□ **ALBANIE : première apparition de néonazis.** – Des murs du centre de Tirana ont été couverts de croix gammées et de *« Heil Hitler ! »* par une bande de skinheads et néonazis créée il y a un mois à Tirana et dirigée par un étudiant en médecine, a annoncé, mercredi 9 décembre, le quotidien indépendant *Express*. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

Le Conseil européen d'Edimbourg

« L'Europe ne peut avancer qu'à douze »

déclare M. John Major

Répliquant aux propos de M. François Mitterrand rapportés, mercredi 9 décembre, par le *Financial Times*, le premier ministre britannique, M. John Major, a rejeté l'idée que le traité de Maastricht pourrait être appliqué à moins de douze si certains pays membres ne le ratifiaient pas. *« L'Europe avance à douze, ou elle ne peut pas avancer »*, a déclaré M. Major dans un entretien à l'AFP, en ajoutant que cette conviction était partagée *« par plusieurs gouvernements, notamment le gouvernement allemand et le chancelier Helmut Kohl »*.

« Je pense que Maastricht pourra être ratifié par les Douze et nous faisons tout notre possible pour cela », a encore déclaré M. John Major. Dans une lettre adressée mercredi aux autres chefs d'Etat ou de gouvernement de la CEE, il présente le compromis élaboré par la présidence britannique pour résoudre le problème danois comme *« l'opportunité d'aller de l'avant à douze »*. Ces propositions, souligne-t-il, *« ne nécessitent pas une réouverture du traité ni, nous en sommes convaincus, une nouvelle ratification par les Etats membres »*.

M. Major semble plus réservé sur l'issue de la discussion relative au budget de la Communauté. *« La présidence est déterminée à parvenir à un accord à Edimbourg. Mais ce ne sera pas facile »*, souligne-t-il, en annonçant à ses partenaires une nouvelle proposition de compromis. – *(AFP.)*

Les Douze examineront de nouveau la question de la Macédoine

Des centaines de milliers de personnes étaient attendues, jeudi 10 décembre, sur le Champ de Mars à Athènes pour montrer à l'Europe que *« la Macédoine est grecque »* et rien d'autre. Les Douze doivent de nouveau se pencher, au sommet d'Edimbourg vendredi et samedi, sur la question de la reconnaissance et de l'appellation de la République ex-yougoslave de Macédoine. La patience des partenaires européens d'Athènes s'est émoussée ces derniers mois, tant à propos de cette polémique qu'à propos du laxisme qu'ils imputent à la Grèce dans l'application de l'embargo contre la Serbie.

ATHÈNES

de notre correspondant

Athènes se préparait, jeudi, à une gigantesque manifestation nationaliste. Les écoles, y compris les établissements étrangers, ont été fermées, les entreprises et administrations aussi, les commerçants ont baissé leurs rideaux, les transports étaient gratuits. La Grèce, *« oasis de calme et de stabilité »* dans une région bouleversée, seule dans les Balkans à faire partie de la CEE, a choisi de manifester dans la rue pour se faire entendre de ses partenaires européens qui la comprennent de moins en moins.

« Athènes sera une ville morte, mais la voix de la Grèce sera entendue dans toute l'Europe », a prévenu le maire conservateur d'Athènes, M. Léonidas Kouris, président de l'Union des communes de Grèce, qui a organisé la manifestation. Tous les partis, à l'exception du Parti communiste, toutes les centrales syndicales ont apporté leur soutien au rassemblement. Les lycéens ont organisé une manifestation séparée. La toute-puissante Eglise orthodoxe est également au rendez-vous pour protester contre *« la falsification de l'histoire »*.

Le gouvernement avait donné le ton, en se déclarant décidé *« si nécessaire à opposer son veto »* à Edimbourg, au cas où ses partenaires tenteraient de réviser la position qu'ils avaient adoptée au sommet européen de Lisbonne en juin dernier. Les Douze, alors sous le coup du *« non »* danois à Maastricht et pour ne pas ouvrir un autre conflit interne à la Communauté, s'étaient engagés à ne reconnaître l'ex-République yougoslave qu'à la condition qu'elle n'utilise pas le terme de Macédoine dans son appellation internationale.

La présidence britannique s'est depuis attachée à trouver un compromis entre Athènes et Skopje. Le rapport présenté il y a quelques jours par l'ambassadeur britannique Robin O'Neil s'est éloigné des thèses grecques. Il reprend la dernière proposition des dirigeants macédoniens, qui demandent que leur pays soit reconnu sous l'appellation *« République de Macédoine-Skopje »*. Pour les Grecs, c'est encore inacceptable. Le ministre des affaires étrangères, M. Michalis Papaconstantinou, a adressé une mise en garde à ses collègues : si la solidarité communautaire est rompue sur la question de la Macédoine, *« la Grèce ne suivra pas la politique commune sur le dossier yougoslave »*.

Le chef du gouvernement, M. Constantin Mitsotakis, ne se fait pas d'illusion : *« La bataille d'Edimbourg sera très dure. »* Le *« maximum qu'on puisse obtenir »*, a-t-il dit, c'est la confirmation de la décision de Lisbonne. Inquiet devant l'agacement croissant de ses partenaires européens, M. Mitsotakis s'est rendu ces dernières semaines à Bonn, à Rome et Paris, où l'Elysée a réitéré son soutien. M. Mitsotakis n'a pas manqué de faire valoir devant des partenaires qui louent ses efforts de redressement économique qu'une issue défavorable à Edimbourg risquerait d'être fatale à son gouvernement.

DIDIER KUNZ

En quête d'armistice

Suite de la première page

Le projet que vient de mettre au point la présidence britannique en tenant compte des amendements présentés mardi par M. Uffe Ellemann-Jensen, ministre danois des affaires étrangères, devrait pouvoir être avalisé par tous. Telle était au moins l'impression qui prévalait à la veille de la rencontre. Les Danois se verront reconnaître les exemptions qu'ils réclament, autrement dit pourront renoncer à la monnaie unique, rester à l'écart de la politique de défense commune, ainsi que de la coopération en matière policière et judiciaire, ignorer les dispositions ayant trait à la citoyenneté européenne, tout cela sans qu'il soit pour autant nécessaire de renégocier le traité de Maastricht.

Ce statut exorbitant auquel – c'est juré – seuls les Danois pourront prétendre ne serait pas consenti pour l'éternité : les Douze, dans leur sagesse, jugeront en 1996, échéance fixée pour une révision du traité de Maastricht, ce qu'il y a lieu de faire. Seul rappel à l'ordre : M. Poul Schluter, premier ministre danois, pourrait être invité à donner un minimum d'indications quant à la date à laquelle il a l'intention d'organiser le prochain référendum. Dans le même esprit, il sera aimablement demandé à M. John Major de préciser ses intentions. Au-delà de la compréhension pour les difficultés politiques rencontrées par l'un et l'autre, on sent grandir chez leurs partenaires le sentiment que les palinodies autour de la ratification de Maastricht et la paralysie qu'elles provoquent dans la Communauté ont suffisamment duré.

L'inconnue allemande

L'affaire budgétaire, quant à elle, ne se résume pas à une bataille de chiffres opposant les Espagnols et les autres pays qui bénéficient des fonds d'aide (Grèce, Irlande, Portugal), aux Allemands, aux Britanniques, et aux Néerlandais. On peut toujours trouver un moyen terme sur les chiffres. Mais ce dossier a un caractère presque aussi symbolique que le dossier danois : trop rogner dans les propositions budgétaires présentées par la Commission reviendrait à trahir les promesses faites à Maastricht et à tuer dans l'œuf les ambitions que recèle le traité. Ce serait, *mutadis mutandis*, une autre manière, plus sournoise, de ne pas le ratifier.

Les pays les moins prospères, Espagne en tête, qui disposent de cartes solides pour faire valoir leurs droits (notamment la faculté de bloquer l'ouverture des négociations d'élargissement qu'on attend impatiemment à Londres comme à Bonn), seront attentifs à ce que les crédits affectés à leur développement – le fonds de cohésion et l'aide structurelle aux régions en retard – progressent de façon satisfaisante, même s'il leur faut renoncer au doublement sur sept ans initialement proposé par Bruxelles.

La France, soucieuse de ne pas faire surgir une pomme de discorde supplémentaire avec ses paysans, se battra pour que l'enveloppe consacrée au soutien des marchés agricoles soit réévaluée et, de la sorte, le financement de la politique agricole commune (PAC) réformée pleinement assuré. Un tel ajustement est devenu nécessaire pour tenir compte de l'accroissement soudain des dépenses provoquées par les fluctuations monétaires des derniers mois.

Faute de parrain aussi attentif, les chapitres budgétaires consacrés à la recherche, à la reconversion des régions industrielles en déclin, au développement rural, à la formation, pourraient faire les frais de la volonté d'économies manifestée par plusieurs Etats membres. M. Jacques Delors vient de mettre en garde contre une telle politique de la facilité qui, a-t-il souligné, compromettrait l'effort, à ses yeux indispensable, pour renforcer la compétitivité de nos entreprises. Les Français, qui se sont réveillés un peu tard, désormais le soutiennent.

Sachant qu'il ne sera pas plus facile de franchir l'obstacle sous la présidence danoise (à partir du 1er janvier 1993) que maintenant à Edimbourg, cette négociation budgétaire peut-elle échouer avec les risques de blocages multiples qu'une telle défaillance ne manquerait pas d'entraîner ? Les Anglais défendent une position très éloignée des propositions de la Commission, mais ils cherchent un succès pour sauver leur présidence et, de surcroît, les sacrifices qu'imposerait à la trésorerie une solution moins parcimonieuse que ce qu'ils recommandent resteraient supportables : la compensation, le fameux « chèque » de Mme Thatcher que les onze autres pays membres leur accordent depuis le conseil européen de Fontainebleau en 1984, permet quoi qu'il arrive de maintenir dans des limites raisonnables leur contribution au budget européen.

C'est dire que l'accord sur les finances de l'Europe, et par voie de conséquence le sort du conseil européen, sont largement subordonnés à la position, restrictive ou au contraire ouverte, qu'adoptera en fin de parcours le chancelier Helmut Kohl.

PHILIPPE LEMAITRE

EUROPE

M. Eltsine demande au peuple de trancher son conflit avec le Congrès

Suite de la première page

Pour rendre encore plus clair l'enjeu du défi ainsi lancé à ce Congrès *« avec lequel il n'est plus possible de travailler »*, M. Eltsine a annoncé peu après à ses partisans, qu'il avait appelés à quitter la salle à sa suite, son intention de procéder à la fin mars à des élections. Si le référendum donne la victoire au président, il s'agira d'élire un nouveau Parlement. Dans le cas contraire, il s'agira d'une élection présidentielle. Selon l'actuelle Constitution, le président n'a pas le droit d'organiser un référendum, mais cet obstacle peut être tourné aisément : il suffit de réunir pour cela un million de signatures, et M. Eltsine a déjà commencé à mobiliser l'opinion. Il devait tenir dès jeudi en milieu de journée un meeting populaire, à l'usine automobile Moskvitch de Moscou.

Le coup de colère du président russe intervient au lendemain d'un vote par lequel une majorité de députés (486 contre 467) avaient refusé d'approuver la nomination de M. Egor Gaïdar comme premier ministre en titre, en dépit des concessions inattendues que leur avait offertes la veille M. Eltsine en reconnaissant au Parlement un droit de regard sur la nomination de quatre ministres, ceux des affaires étrangères, de l'intérieur, de la défense et de la sécurité.

Humiliant pour M. Eltsine, ce vote négatif n'était pourtant pas surprenant, de la part de députés qui avaient déjà condamné par trois fois la politique économique de M. Gaïdar ; et, surtout, il ne tirait pas vraiment à conséquence, du moins dans l'immédiat : il était en effet entendu que M. Gaïdar pourrait continuer à diriger le gouvernement pendant trois mois, et qu'après on verrait. Et c'est d'ailleurs ce qui va se passer à présent, M. Eltsine ayant annoncé jeudi que le gouvernement continuerait à travailler et qu'aucun changement n'y serait apporté – ce qui est une manière de revenir sur les concessions proposées deux jours plus tôt.

Très délibérément, M. Eltsine a donc choisi de dramatiser la situation et de vider la vieille querelle qui l'oppose à un Congrès datant de l'époque Gorbatchev. Le grand improvisateur, auquel ses partisans eux-mêmes reprochaient ces derniers jours une passivité et, même, une faiblesse inhabituelles, s'est brutalement réveillé. Son adresse aux députés a été extrêmement dure, puisqu'il les a accusés de préparer *« un coup d'Etat rampant »*, pour réaliser *« ce qui n'avait pu être fait en août 1991 »* et à terme *« rétablir le système totalitaire »*.

Pour bien marquer que les ponts étaient rompus, il s'en est pris personnellement au président du Parlement, M. Khasboulatov, qu'il a accusé de se faire le porte-parole *« du populisme à bon marché et de la démagogie »*. Piqué au vif par cette *« insulte »* faite selon lui au Congrès aussi bien qu'à lui-même, M. Khasboulatov a immédiatement annoncé sa démission, que les députés ont illico refusée.

Le coup de théâtre provoqué par M. Eltsine a plongé la majorité des députés dans l'indignation, mais aussi dans la stupeur et le désarroi – les quelque 150 partisans déclarés du président avaient, eux, quitté la salle. Le président avait certes précisé qu'il n'appelait pas à *« dissoudre le Congrès »* (il n'en a d'ailleurs pas le droit), mais plusieurs élus sont intervenus pour avertir sur un ton dramatique que désormais il leur fallait être *« prêts à toute éventualité »*. Ils ont appelé leurs collègues à *« ne pas quitter la salle »* et ont exigé que la télévision transmette leurs débats en direct.

On a annoncé à la tribune que la protection du Kremlin (où siège le Congrès) et de la Maison Blanche (siège du Parlement russe) avait été renforcée, tandis que se répandaient des rumeurs sur diverses manifestations que prépareraient dans la ville et dans le pays les partisans du président. Un premier meeting devait se tenir en début d'après-midi sur la place du Manège, à deux pas du Kremlin.

Le procureur général de Russie, M. Valentin Stepankov, a donné corps à l'inquiétude en demandant aux élus de remettre à plus tard l'examen prévu de la lutte contre la criminalité pour lui permettre de *« prendre des dispositions »* propres à éviter des désordres. Il a aussi affirmé sa détermination à faire respecter l'*« ordre constitutionnel »*, ce qui a suscité de vibrants applaudissements de la part de députés apparemment convaincus qu'ils étaient confrontés à une sorte de coup d'Etat présidentiel.

Au bout d'une heure, la fièvre commençait pourtant un peu à retomber, et c'est alors qu'est intervenu le vice-président Routskoï, qui occupe une position ambiguë, puisqu'il est à la fois membre éminent de l'ex-exécutif et très hostile à la politique économique de M. Gaïdar. Il a déclaré aux députés qu'il réprouvait le référendum réclamé par le président Eltsine, et que *« les possibilités de compromis entre le président et le Congrès n'étaient pas épuisées »*. Faut-il le croire, et ramener déjà la déclaration de guerre aux dimensions d'une énième scène de ménage ?

JAN KRAUZE

□ **GÉORGIE : ultimatum à l'aviation russe.** – La Géorgie a lancé, mercredi 9 décembre, un ultimatum aux forces russes en Abkhazie, interdisant de survoler cette région à leurs appareils qui devront, sous peine d'être abattus, se poser sur un aéroport contrôlé par les Géorgiens à Soukhoumi. M. Chevardnadze a lancé le même jour un « appel au peuple », l'enjoignant de *« tout faire pour la victoire »* dans le conflit l'opposant aux séparatistes abkhazes, accusés d'être soutenus par les Russes. – *(AFP.)*

□ **SUISSE : M. Adolf Ogi, nouveau président de la Confédération.** – M. Adolf Ogi, actuel ministre des transports et de l'énergie, a été élu, mercredi 9 décembre, président de la Confédération helvétique pour 1993 par le conseil fédéral. Agé de cinquante ans, M. Ogi est un européen déclaré. Il succède à M. René Felber, qui avait exercé ces fonctions en 1992. – *(Reuter.)*

□ **TCHÉCOSLOVAQUIE : un journal publie une liste de personnalités juives.** – L'hebdomadaire d'extrême droite *Politika* a publié dans l'un de ses récents numéro une « Liste partielle de juifs et de métis dans la vie culturelle actuelle en Tchécoslovaquie ». Cette liste comporte 168 noms, dont certains, comme celui de l'ancien président Vaclav Havel, sont ceux de personnalités qui ne sont pas d'origine juive. Le premier rabbin de Prague, M. Karel Sidon, a lancé un appel pour que cesse l'antisémitisme et souhaité que ces actions *« soient écrasés dans l'œuf »*. – *(Reuter.)*

□ **Le consulat américain à Bratislava était sous écoute.** – Du matériel d'écoute trouvé dans le consulat américain à Bratislava (Slovaquie) était *« activement utilisé en novembre 1992 »*, c'est-à-dire au moment de sa découverte, lors des préparatifs de la transformation du consulat en ambassade dans la future République slovaque, a annoncé mercredi 9 décembre l'ambassade des Etats-Unis en Tchécoslovaquie. – *(AFP.)*

□ **TURQUIE : dix morts dans des embuscades du PKK.** – Dix personnes ont été tuées et 12 autres blessées depuis le lundi 7 décembre dans le Sud-Est anatolien lors d'attaques de maquisards kurdes contre des civils et des forces de l'ordre. Lundi, un groupe séparatiste du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) ont attaqué un minibus tuant 4 civils. Par ailleurs, 6 personnes dont 2 soldats ont été tuées près de Diyarbakir dans une attaque similaire contre un minibus, rapporte l'agence turque Anatolie. – *(AFP.)*

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

ASIE

INDE : après la destruction de la mosquée d'Ayodhya

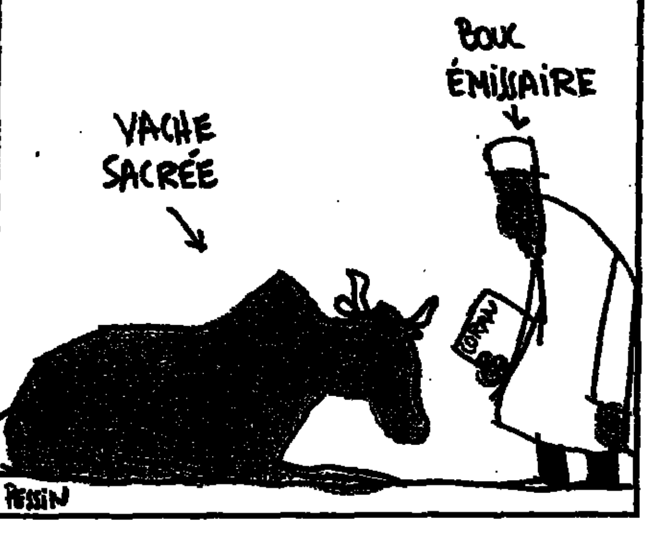
Les émeutes ont déjà fait plus de 700 morts

Les émeutes qui ont suivi la destruction, le 6 décembre, de la mosquée d'Ayodhya, ont déjà fait plus de 700 morts. L'Etat le plus touché est le Maharashtra, dont la capitale est Bombay : 130 victimes ont été recensées dans la capitale économique du pays, où les musulmans sont nombreux, et 70 autres ont péri ailleurs dans l'Etat. Très touchés également sont l'Uttar-Pradesh, le Gujarat et l'Assam. Cependant, le président de la Chambre a prié, mercredi 9 décembre, les députés d'aller calmer leurs électeurs. Les travaux parlementaires reprendront le 16. Des manifestations se sont poursuivies mercredi au Bangladesh. Trois enfants hindous ont été brûlés vifs par des émeutiers. En Grande-Bretagne, où vit une nombreuse communauté venue du sous-continent, une mosquée a été incendiée, après que cinq temples eurent été endommagés dans des circonstances suspectes.

Les musulmans, une minorité très exposée

La coexistence des 725 millions d'hindous avec leurs cent millions de compatriotes musulmans, qui forment la première minorité religieuse de l'Inde, est d'autant moins aisée que flottent encore, sur la région, les cruels souvenirs de la partition de 1947.

L'indépendance a donné naissance à deux Etats – et non pas à un seul, comme l'avaient longtemps imaginé, toutes appartenances religieuses confondues, les militants anti-britanniques. Outre l'Inde, précisément, est né le Pakistan, conçu *in fine* pour être le pays d'accueil des musulmans de tout le sous-continent. Ce climat initial de suspicion n'a certes pas été amélioré après que le Pakistan eut, à son tour, éclaté, en 1971 pour donner naissance au Bangladesh, à la suite d'une guerre qui a opposé les musulmans de l'aile occidentale du pays à ceux de l'Est, puissamment aidés par New-Delhi.



Alors que le Pakistan a été conçu comme un Etat islamique, l'Inde à l'écrasante majorité hindoue s'est donnée, en 1950, une constitution laïque. Conforme à l'idéal du cercle entourant le premier chef de gouvernement, le brahmane agnostique et socialisant Jawaharlal Nehru, ce choix répondait aussi à l'obligation de faire coexister, dans la meilleure harmonie possible, quelques-unes des plus grandes religions de la Terre, ainsi que des croyances plus locales.

Outre l'hindouisme (environ 82 % de la population) et l'islam (plus de 11 %, contre moins de 10 % en 1951, une donnée qui témoigne d'une démographie plus forte chez les musulmans, et fait de l'Inde le quatrième pays de la planète pour le nombre des fidèles de l'islam, après l'Indonésie, le Bangladesh et le Pakistan), le christianisme (un peu plus de 3 %, avec une majorité de catholiques, mais aussi des protestants, des orthodoxes, et des adeptes de doctrines très anciennes, tel le nestorianisme), le sikhisme (un peu moins de 3 %), le bouddhisme (moins de 1 %), le jaïnisme (moins de 0,5 %), etc.

Majoritaires au Cachemire

Majoritaires dans le *seul* Cachemire, revendiqué par le Pakistan, les musulmans de l'Inde constituent, pour maintes raisons, une communauté de seconde zone. Non qu'ils soient brimés : comme ils sont assez concentrés, dans le nord du pays, leurs voix pèsent au contraire d'un poids singulier. Le parti du Congrès, qui a dominé le pays quatre décennies durant en quarante-cinq ans d'indépendance, et singulièrement la famille Nehru-Gandhi, ont constamment recherché leur appui. Leur position politique est bien reflétée par un fait : la fonction de chef de l'Etat, position d'influence sinon de poids, leur est souvent revenue.

Ils ont retiré de leur situation des privilèges, ambigus, comme ces *« statuts particuliers »* qui leur permettent de suivre les préceptes de l'islam, en particulier dans leur vie matrimoniale et familiale. Ils ont aussi leurs quotas « réservés » dans la fonction publique et les universités – à l'instar des intouchables, des « tribaux », des membres de basses castes et des autres minorités religieuses. Conséquence de cette relative acceptation politique : ils sont peu tentés de regarder vers le Pakistan, à l'encontre d'accusations portées contre eux par les hindous.

Mais, privée d'une notable partie de ses élites par l'émigration de plusieurs millions des siens vers le Pakistan après 1947, la communauté musulmane piétine. Elle n'est jamais parvenue à s'unir : non seulement elle n'a pas, prudence oblige, créé un grand parti politique, mais elle n'est pas parvenue à concevoir une vision cohérente de son avenir. Lors des négociations qu'il a récemment suscitées pour tenter d'éviter l'affrontement à Ayodhya, le premier ministre, M. Rao, a eu du mal à trouver, face aux puissantes organisations hindouistes, des interlocuteurs de poids parmi les nombreux groupes musulmans.

Les fidèles de l'islam sont partagés entre ceux que le contexte pousse à jouer le jeu laïque, où la religion est affaire privée, et ceux qui gardent la nostalgie d'une forme d'appartenance à *l'oumma*, la « communauté des croyants ». Les universités musulmanes du pays, que se partagent progressistes et intégristes, reflètent cette dichotomie.

En notable partie, les divisions idéologiques entre musulmans reflètent la dissemblance de leurs conditions économiques et sociales. En raison d'un enrichissement dû par exemple au commerce, autre « spécialité » musulmane en Inde, une minorité a pu gravir les échelons de la société ; elle envoie ses enfants dans de bonnes universités, elle est bien intégrée dans la vie nationale, et elle pratique sa religion de façon ouverte. Mais nombre des musulmans indiens, en revanche, sont de très modeste condition, artisans ou boutiquiers isolés au sein de communautés paysannes hindoues ou dans de pauvres quartiers des villes. Ceux-ci trouvent volontiers dans l'orthodoxie religieuse, avec, en particulier, un strict contrôle des femmes, une consolation aux duretés et à l'immobilisme de leur vie.

Une situation inflammable

Vivant, par tradition et commodité, dans leurs coins de village ou leurs sections urbaines, plus rarement regroupés par districts entiers, les musulmans devraient en théorie éviter d'être entraînés dans des affrontements avec les hindous. Mais le plus banal accident de la circulation opposant des membres des deux religions peut enflammer un quartier, puis une cité : on l'a vu en 1969 à Ahmedabad, la capitale du Gujarat, qui a alors connu les premières graves émeutes communautaires après 1947.

Aux points de rencontre entre quartiers hindous et musulmans rôde en permanence le risque que dégénère une querelle entre voisins. Les jours de fêtes religieuses, quand les esprits sont survoltés, sont propices au dérapage. Tout peut alors passer pour provocation : un musulman qui bouscule une vache, un hindou qui pousse un cochon chez « les autres », un Coran manié sans respect, la statue devant un temple qu'érafle une voiture, etc. Une fois l'émeute lancée, on en profite, naturellement, pour régler les comptes, grands et petits, avec « ceux d'en face ». Le risque est alors celui du pillage des boutiques de la communauté rivale qui réussit trop bien.

Les extrémistes des deux bords connaissent à merveille le caractère inflammable d'une situation qui, dans l'ordinaire des jours, est heureusement paisible, et parfois même harmonieuse. Et ils ont eu tendance à en jouer de plus en plus ces derniers lustres. Les hindous assurent volontiers que ce regain de tension est consécutif aux progrès, dans le monde, de l'intégrisme musulman. L'affirmation serait plus crédible si l'extrémisme hindou n'avait pas, lui aussi, ses lettres patentes : c'est dès 1923 qu'a été fondé le Hindu Mahasabha, puis, en 1925, le Rashtriya Swayamsewak Sangh (RSS), lointains ancêtres de l'actuel BJP. Pour ceux-là, les gouvernants du pays ont toujours été trop attentifs aux musulmans.

Une méthode souvent utilisée, dès lors, par qui veut faire monter la tension, consiste à diffuser de la propagande par des haut-parleurs, des heures ou des jours durant, aux limites d'un quartier « ennemi ». C'est bien le diable si une explosion ne suit pas ! Car dans le contexte de la démocratie fédérale indienne, les Etats, responsables en première instance du maintien de l'ordre, sont en général moins bien armés que New-Delhi pour prendre des mesures préventives.

Une fois l'émeute lancée, les musulmans souffrent, en général, plus que les hindous : parce qu'ils sont minoritaires, et parce que la police, en majorité hindoue, est rarement neutre, à la différence de l'armée. Les pertes en vies humaines sont, dès lors, souvent, dans le rapport de un à dix. Les événements d'Ayodhya n'ont pas fait exception à cette règle.

JEAN-PIERRE CLERC

AFGHANISTAN : après de violents combats

Heures cruciales à Kaboul

La coalition qui étayait le gouvernement de Kaboul depuis la victoire des islamistes à la fin d'avril a quasiment volé en éclats mercredi 9 décembre. Les milices ouzbèkes du général Rashid Dostom – naguère procommunistes mais devenues le pilier du gouvernement à dominante Jamiat-e-Islami en place dans la capitale depuis la victoire des islamistes – se sont à leur tour heurtées, dans la nuit de mardi à mercredi, aux soldats, principalement tadjiks, du ministre de la défense Ahmed Shah Massoud, indiquent les agences de presse.

Cet épisode est survenu alors que de violents combats se poursuivaient, depuis cinq jours, dans la capitale afghane entre les chiites de l'alliance Wahdat, proche de Téhéran, et les gouvernementaux – deux forces jusque-là alliées. Une nouvelle trêve a cependant été signée mercredi dans la matinée. Elle a assuré un calme précaire à Kaboul pour le reste de la journée.

Les combats entre « gens du Nord » ont commencé après que des renforts ouzbeks, arrivés la nuit précédente de leur fief de Mazar-i-Sharif à bord de quatre avions, se sont trouvés, près du centre de Kaboul, au face-à-face avec les soldats de la Choura-e-Nazar, le noyau dur des forces du général Massoud. Les vifs combats qui se sont alors engagés ont fait au moins douze morts et de nombreux blessés.

Les Ouzbeks, qui contrôlent depuis sept mois l'aéroport de la capitale, s'étaient auparavant emparés du quartier de Mikrorayon, l'ex-QG des troupes d'invasion soviétiques, situé au débouché de la route reliant l'aérodrome à Kaboul. Tandis que des blindés de chacun des protagonistes prenaient position à des points stratégiques de la capitale, des avions du général Dostom bombardaient le ministère de la défense. Ils ont aussi visé le palais où travaille le président Burhanuddin Rabbani, lui aussi membre du Jamiat, dont le mandat s'achève le 15 décembre. M. Rabbani avait annoncé mardi que les affrontements en cours dans Kaboul retarderaient sans doute la nomination d'un successeur – une déclaration qui a, selon toute vraisemblance, poussé Rashid Dostom à l'action.

Selon une source afghane au Pakistan, des moudjahidins chiites du Wahdat – une formation devenue très influente, durant la guerre, dans la capitale – avaient occupé la télévision dans la nuit de mardi à mercredi, et s'étaient, mercredi matin, emparés d'une partie du ministère de la défense. Le Wahdat a aussi affirmé avoir capturé 300 personnes, dont plusieurs officiers de haut rang. La rumeur a aussitôt couru que les chiites avaient agi de façon coordonnée avec les miliciens ouzbeks, donnant corps à l'hypothèse d'un coup d'Etat contre le général Massoud. Pourtant, le gouvernement a assuré, mercredi après-midi, qu'il demeurait aux commandes, qu'il avait repris les positions conquises par le Wahdat, et que les combats qui avaient éclaté avec les Ouzbeks étaient le fruit d'un malentendu.

□ **CAMBODGE : dix victimes d'exécutions sommaires.** – Des soldats de l'ONU ont découvert, en deux points très éloignés du Cambodge, les cadavres de dix personnes, parmi lesquelles un militaire du gouvernement de Phnom-Penh. Les victimes ont été exécutées sommairement, a annoncé, mercredi 9 décembre, un porte-parole des Nations unies. Par ailleurs, une Canadienne, membre de la force de l'ONU au Cambodge (APRONUC), a été enlevée mardi et brutalisée par un groupe de Cambodgiens, à Battambang, avant de parvenir à s'enfuir. – *(AFP.)*

□ **JAPON : protestation contre la création d'une zone économique spéciale aux Kouriles.** – Le Japon a protesté, mercredi 9 décembre, contre un décret du président russe Boris Eltsine créant une zone économique spéciale (ZES) dans les Kouriles méridionales.

L'affaire du sang contaminé

La commission sénatoriale refuse de mettre M. Fabius en accusation devant la Haute Cour

La commission *ad hoc* du Sénat a décidé, mercredi 9 décembre, de ne pas retenir M. Laurent Fabius dans sa proposition de mise en accusation devant la Haute Cour de justice sur l'affaire du sang contaminé. Seuls Mme Georgina Dufoix et M. Edmond Hervé figurent donc dans le texte adopté par la majorité sénatoriale UDF-RPR, qui devait être examiné en séance publique jeudi 10 décembre.

« Le seul fait politique au Sénat, c'est la division de la droite. A part ça, il ne se passe jamais rien. » M. Yves Guéna a tiré à sa manière sardonique, mercredi 9 décembre, la leçon des tergiversations de la majorité UDF-RPR à propos de la mise en accusation des ministres socialistes devant la Haute Cour de justice. Les socialistes ont soupçonné un instant que la lenteur adoptée par cette majorité dissimulait une manœuvre : en retardant leurs travaux, les sénateurs comptaient ne pas donner aux députés le temps de se saisir de la proposition de résolution avant la fin de session parlementaire. La raison était plus simple : la droite hésitait sur le « cas » Fabius.

L'ancien premier ministre ne figurait pas dans la version initiale de la proposition de résolution de mise en accusation rédigée par M. Claude Huriet (UC, Meurthe-et-Moselle). Ajouté par ce même M. Huriet, à la grande joie du groupe RPR, au lendemain de l'intervention télévisée de M. François Mitterrand, le nom de M. Fabius a finalement disparu du rapport présenté, en début d'après-midi, à la commission *ad hoc* constituée pour la circonstance par le rapporteur, M. Charles Jolibois (RI, Maine-et-Loire).

M. Lauriol (RPR) : une erreur politique

La veille, une première indication avait été fournie par M. Pierre Vallon, sénateur centriste du Rhône, qui avait exprimé devant la commission les réticences de son groupe à voir figurer le nom de l'ancien premier ministre à côté de ceux de Mme Dufoix et de M. Hervé. Dans les couloirs du Sénat, M. Vallon avait été encore plus net en déclarant que les centristes voteraient contre la proposition de résolution si M. Fabius était impliqué dans cette affaire. M. Vallon avait aussitôt reçu le soutien des centristes de l'Assemblée nationale qui s'étaient félicités de cette prise de position très ferme.

En commission, mercredi, et devant des socialistes qui se sont contentés pour l'essentiel de compter les coups, la droite n'a pu cacher ses divisions. M. Marc Lauriol, au nom du RPR, s'est étonné du choix du rapporteur et de ses motivations. Peu sensibles aux arguments d'ordre technique avancés par M. Jolibois *(lire page 8)*, le porte-parole des sénateurs RPR a estimé qu'il s'agissait d' *« une erreur politique et morale »*. Rappelant le désir exprimé par le premier secrétaire du Parti socialiste de s'expliquer sur cette affaire, M. Lauriol a ajouté que ce serait *« rendre service »* à M. Fabius que de lui donner la possibilité d'être entendu par ses pairs. Il a annoncé aussitôt le dépôt d'un amendement en ce sens.

Les sénateurs se sont prononcés en début de soirée. La séance a commencé par un tour de table qui a donné une nouvelle fois à M. Lauriol l'occasion de s'opposer, en termes assez vifs, au rapporteur. Ce dernier n'a reçu de soutien, en l'absence notable des centristes et de M. Pierre Vallon en particulier, que d'un membre de son groupe, M. Philippe de Bourgoing. M. Estier a indiqué de son côté que les socialistes ne s'arrêtaient pas au seul « cas » Fabius et qu'ils s'opposaient en fait à l'ensemble de la procédure. M. Robert Vizet, pour les communistes, a renvoyé dos à dos la droite et le PS en indiquant qu'il ne tenait pas à s'associer à des *« manœuvres politiciennes »*.

Par 11 voix (UDF) contre 9 (RPR), dont celle du président de la commission, M. Jacques Sourdille, les communistes et les socialistes ne prenant pas part au vote, la commission a repoussé l'amendement de M. Lauriol tendant à ajouter dans le texte de la proposition de résolution le nom de M. Fabius. Prenant acte de sa défaite, le RPR a ensuite voté avec l'UDF le texte de la résolution, qui a été adopté par 19 voix contre les 7, celles des commissaires socialistes, et 2 abstentions, M. Robert Vizet et M. Georges Othily (RDE). M. Sourdille n'a pas pris part au vote.

GILLES PARIS

La proposition de résolution adoptée par la commission

« La mise en œuvre tardive du dépistage et le maintien en circulation des produits non chauffés ont entraîné des risques mortels »

La proposition de résolution sénatoriale adoptée par la commission demande le renvoi de Mme Georgina Dufoix et de M. Edmond Hervé devant la Haute Cour pour répondre des faits ainsi présentés :

« Par une lettre du 13 mai 1983, adressée par le directeur du laboratoire national de la santé au directeur général de la santé, les ministères chargés des affaires sociales et de la santé avaient été informés des risques de contamination par le virus du sida des lots de sang distribués par le Centre national de transfusion sanguine.

» Au mois de février 1985, des tests permettant d'assurer le dépistage du sida et, partant, d'empêcher l'utilisation du sang prélevé chez les sujets séropositifs ont été déposés pour enregistrement au laboratoire national de la santé par les sociétés Abbott et Diagnostics-Pasteur.

» A la suite d'un comité interministériel siégeant le 9 mai 1985, sous la présidence de M. François Gros, conseiller du premier ministre, la mise en œuvre du dépistage systématique a été retardée. Le 19 juin 1985, le premier ministre a annoncé à l'Assemblée nationale que ce dépistage devait être instauré rapidement. Cette mesure a été prise à compter du 1er août 1985.

» Mme Georgina Dufoix, au moment des faits ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, a indiqué, le 24 juillet 1992, lors de son audition en qualité de témoin devant la 16e chambre correctionnelle du tribunal de Paris, qu'elle avait été informée pour la première fois, par une note datée du 12 juillet 1985, de la contamination par le virus du sida des dérivés sanguins distribués aux hémophiles par le Centre national de transfusion sanguine (CNTS) et de la nécessité de leur inactivation par chauffage.

» M. Edmond Hervé, au moment des faits secrétaire d'Etat chargé de la santé, a déclaré, lors de la même audience du 24 juillet, qu'il avait été informé de manière précise quelques jours après la réunion, le 20 juin 1985, de la Commission consultative de la transfusion sanguine (CCTS), de la contamination de ces mêmes produits.

» Devant cette situation, dont leurs services avaient connaissance depuis plus de deux ans, ces membres du gouvernement chargés de la tutelle de la transfusion au moment des faits ont, par un arrêté du 23 juillet 1985, signé de leurs directeurs de cabinet respectifs, disposé que les produits anti-hémophiliques non chauffés ne seraient plus remboursés à compter du 1er octobre 1985 et fixé les tarifs de cession des produits chauffés à partir du 1er août 1985.

» La distribution et l'usage des produits non chauffés n'ont pas été interdits, leur retrait n'a pas été ordonné et les mesures nécessaires pour importer les quantités utiles de produits sanguins chauffés n'ont pas été prises.

» De même, les mesures qui s'imposaient pour dépister les dons de sang contaminé par le sida n'ont été prévues que par un second arrêté du 23 juillet 1985.

» La mise en œuvre tardive du dépistage systématique et le maintien en circulation des produits sanguins non chauffés ont entraîné des risques mortels pour les patients transfusés, les hémophiles, leurs partenaires et leurs enfants.

» Il importe dans ces conditions que la commission d'instruction prévue par l'ordonnance n° 59 – 1 du 2 janvier 1959, portant loi organique sur la Haute Cour de justice, procède à tous les actes qu'elle jugera utiles à la manifestation de la vérité et ordonne, s'il y a lieu, le renvoi de Mme Georgina Dufoix et de M. Edmond Hervé devant la Haute Cour de justice pour les faits ci-dessus énoncés afin qu'il soit jugé s'ils constituent ou non des infractions visées aux articles 63 [non assistance à personne en danger], 319 [homicide involontaire] et 320 [blessures, coups et blessures entraînant une incapacité] du code pénal et aux articles 1 et 2 de la loi du 1er août 1905 [fraude et falsification des produits et services]. »

Les travaux de la commission de l'Assemblée nationale sur la transmission du sida

Des experts constatent le retard du dépistage des donneurs de sang au cours de l'année 1985

La commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur la transmission du sida au cours des dix dernières années s'est réunie les mardi 8 et mercredi 9 décembre. Boycottée par les députés de l'opposition, elle a entendu le chef de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS), M. Michel Lucas, le docteur François Pinon et les professeurs Willy Rozenbaum et Jean-Pierre Soulier. Ces experts ont évoqué le retard pris par la France dans le dépistage des donneurs de sang.

Les pouvoirs administratif et politique ont-ils tardé en rendant obligatoire, à partir du 1er août 1985, le dépistage des donneurs de sang en France ? De manière parfois vive, cette question a été abordée par les quatre personnalités invitées à déposer devant seize députés des groupes socialiste et communiste de l'Assemblée nationale.

Avec le souci évident de ne pas projeter sur l'année 1985 les connaissances scientifiques acquises depuis, le professeur Soulier, directeur général du Centre national de transfusion sanguine (CNTS) jusqu'en octobre 1984, a livré son sentiment : *« Les centres de transfusion étaient prêts en juin 1985. On aurait donc pu, probablement, accélérer davantage la prise de décision. Du début du mois de juin au 1er août, cela représente la contamination d'environ deux cents transfusés. »*

Le professeur Soulier a pris soin de nuancer son propos en expliquant que les sociétés Diagnostics-Pasteur (France) et Abbott (Etats-Unis) avaient toutes deux déposé un dossier au Laboratoire national de la santé (LNS) de manière à faire enregistrer leurs tests en février 1985 et qu'une *« période de validation était absolument indispensable »*. *« Il fallait étudier les trousses de tests les unes par rapport aux autres – 5 900 échantillons ont été examinés – prendre en compte le coût de l'opération et le remboursement des tests »*, a fait remarquer le professeur avant de conclure : *« A l'époque, on était incapable de dire : chaque semaine qui passe ajoute cinquante contaminations supplémentaires à la liste. Il y avait un risque mais pas cette notion d'urgence que nous ressentons aujourd'hui. »*

Le docteur Pinon, directeur du centre de transfusion de l'hôpital Cochin à l'époque, a pour sa part témoigné de sa *« tristesse et d'une très grande colère »*. Après avoir raconté comment il avait, grâce à l'aide du docteur Jacques Leibowitch et de sa collaboratrice Dominique Mathez, établi avec des tests artisanaux l'importance de la contamination par le virus du sida des donneurs de sang à Paris entre le 10 octobre et le 12 décembre 1984, il a relevé avec amertume tout ce qu'il a *« pu découvrir comme retard et mauvaises décisions, intentionnelles ou non »*.

« Trop de préjugés »

Effaré par la proportion des porteurs du virus parmi la population des donneurs parisiens (5/1 000), le docteur Pinon a en effet alerté aussitôt la Direction générale de la santé, contacté le Centre national de la transfusion sanguine, adressé une lettre, le 10 janvier 1985, à trois cent soixante-cinq confrères. Seule l'Assistance publique avait vraiment réagi en lui demandant un rapport. *« Je l'ai adressé le 9 février*, raconte ce médecin. *Je concluais qu'on pouvait craindre sept contaminations par jour dans les hôpitaux de l'Assistance publique si l'on ne recourait pas au dépistage obligatoire des donneurs de sang. »*

Devant les députés, le docteur Pinon a observé que la révélation de ce *« risque majeur »* s'était heurtée à une forme d'incrédulité. Une incrédulité endurée pareillement par le docteur Willy Rozenbaum : *« Il a fallu convaincre la communauté scientifique et médicale des résultats de nos travaux dans une atmosphère, sinon de conflit, du moins de compétition acharnée. Encore aujourd'hui, l'épidémie est appréhendée avec trop de préjugés et non en termes de santé publique. »*

Le silence et les inerties de la sphère administrativo-politique dans le dossier du dépistage étaient tels, selon le docteur Pinon, qu'il redoutait que la décision ne soit différée encore longtemps. *« Quand j'ai entendu le premier ministre annoncer le dépistage obligatoire des donneurs le 19 juin, j'ai eu un soupir de soulagement »*, a-t-il témoigné.

Un enregistrement différé

Les raisons du « retard » seraient au nombre de deux : l'incapacité des autorités à débloquer des fonds suffisants pour la recherche et la volonté de donner l'avantage au test français. Sur le premier point, il semble bien que l'argent nécessaire a fait défaut aux chercheurs français. *« Faute de moyens, le docteur Jacques Leibowitch et Dominique Mathez n'ont pas pu préparer suffisamment de tests par immuno-fluorescence, une technique parfaitement validée, pour tous les hôpitaux de Paris »*, a indiqué le docteur Pinon. *« Pour toutes les décisions qui ne coûtaient rien, il n'y a pas eu de problèmes. Mais dès qu'il était question d'argent, nous avions le sentiment que cela devenait indécent »*, a noté le professeur Rozenbaum.

Concernant la rivalité commerciale opposant Diagnostics-Pasteur et la firme Abbott, il apparaît sans conteste – comme l'indique le compte rendu de la réunion interministérielle du 9 mai 1985 – que l'enregistrement du test américain a été différé pour favoriser le test français. *« Je dis que des centaines de patients ont été contaminés par le sida en raison de notre protectionnisme »*, a lancé le docteur Pinon, qui a ajouté : *« Je me pose des questions. N'ai-je pas été trahi par des directives administratives sans rapport avec ma mission de médecin ? »*

Cet enjeu économique a été exposé par l'inspecteur général Michel Lucas, auteur du rapport sur la transfusion sanguine en septembre 1991 : *« Le test de dépistage Abbott avait déjà été autorisé aux Etats-Unis en 1984. C'était l'envers du succès français puisque le professeur Luc Montagnier avait découvert le virus LAV en 1983. Plutôt que d'importer le test Abbott, on a préféré accélérer le processus industriel en France pour des raisons scientifiques et économiques. »*

L'inspecteur Lucas relève : *« L'erreur a consisté à ne pas avoir cru suffisamment tôt à la découverte de Montagnier. Dès la fin de l'année 1984, on pouvait engager le processus de décision et gagner quelques mois. »* Ce retard a été chiffré par le professeur Montagnier lui-même devant les députés la semaine dernière : *« La France a subi dans cette affaire sept mois de retard : cinq mois en 1983 et 1984 quand la communauté scientifique refusait de nous croire, et deux mois en 1985 lors de la mise en place des tests de dépistage. »*

Mais ce retard est encore plus important si l'on admet que les tests « artisanaux » fabriqués fin 1984 par le docteur Leibowitch étaient opérationnels et que le test Abbott avait fait ses preuves selon les autorités sanitaires américaines et allemandes.

LAURENT GREILSAMER

POLITIQUE

L'affaire du sang contaminé

Un an et demi de débats sur la responsabilité des médecins et celle des politiques

Le rapport de M. Jolibois

« Il n'apparaît pas que les retards constatés puissent être directement imputés à M. Fabius »

Dans son rapport, M. Charles Jolibois justifie ainsi sa proposition de ne pas demander la mise en accusation de M. Fabius. *« S'agissant du premier ministre de l'époque,* explique-t-il, *celui-ci ne paraît avoir été saisi que du seul dossier du dépistage des donneurs ; il semble en effet possible qu'un problème aussi technique que celui du chauffage des concentrés de facteur VIII humain n'ait pas été porté à sa connaissance.*

» Quant aux retards constatés dans la mise en œuvre du dépistage, procédure dans laquelle le premier ministre a été impliqué, soit indirectement au travers de son conseiller, le professeur François Gros, au cours de la réunion interministérielle du 9 mai 1985, soit plus directement en annonçant le 19 juin à l'Assemblée nationale la généralisation du dépistage des donneurs, il n'apparaît pas que les retards constatés puissent lui être directement imputés. »

» A cet égard, poursuit M. Jolibois, *son rôle a plutôt consisté à initier un processus quelque peu freiné par la diversité des acteurs concernés par la procédure administrative et notamment dans la phase du montage financier de l'opération.*

» Enfin, si l'on peut estimer que le premier ministre n'a pas suivi avec l'attention qui convenait la mise en œuvre de la mesure qu'il avait annoncée, et qui n'a pris effet qu'au 1er août 1985, il serait excessif en l'état de ce que la commission peut savoir de lui reprocher de n'avoir pas réagi à l'arrêté du 23 juillet 1985 fixant le prix de cession des produits sanguins, et qui s'est traduit par un non-retrait des produits contaminés. Le caractère apparemment technique de la mesure et son objet même conduisaient à ce que son élaboration et son appréciation relèvent directement des ministres compétents. »

« Les mêmes ministres compétents, précise M. Jolibois, *ont, à l'évidence, bénéficié en direct des informations des services dont ils étaient l'autorité de tutelle. Le premier ministre ne peut avoir connaissance de la totalité des activités administratives et scientifiques des ministres de son gouvernement. » « Ceci nous conduit à écarter, en l'état, le premier ministre de l'époque de la demande d'information »,* conclut le rapporteur de la commission *ad hoc.*

La traduction en Haute Cour de Mme Georgina Dufoix et de M. Edmond Hervé, recommandée au Sénat par la commission qu'il a créée pour examiner la proposition de résolution des groupes de la majorité sénatoriale (droite), est la conséquence d'un débat qui avait commencé il y a un an et demi sur les responsabilités dans la diffusion de produits sanguins contaminés par le virus du sida.

Victimes du sida contracté du fait des produits sanguins contaminés que distribuait notamment le Centre national de la transfusion sanguine (CNTS) jusqu'à l'automne de 1985, les hémophiles avaient engagé à la fin de 1987 et au début de 1988, à travers leurs associations ou bien individuellement, des démarches visant à obtenir la reconnaissance du préjudice qui leur avait été causé et une indemnisation. Il aura fallu qu'éclate « le scandale des hémophiles » (*le Monde* du 26 avril 1989) pour qu'un fonds de solidarité soit mis en place par M. Claude Evin, ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale dans le gouvernement de M. Michel Rocard, en avril 1989, et qu'en juillet de la même année un accord sur l'indemnisation des victimes soit conclu entre les responsables de la transfusion, l'Association française des hémophiles et les compagnies d'assurances.

Cependant, cet accord comportait une clause de renonciation à certaines actions judiciaires, jugée scandaleuse par beaucoup d'hémophiles.

S'il est réglé, en effet, autant qu'il peut l'être, sur le plan matériel, le problème de la contamination par les produits sanguins ne l'est pas sur le plan moral. Ce n'est pourtant qu'en avril 1991, à partir d'un article de *l'Evénement du jeudi*, que la question des fautes commises et des responsabilités encourues par les responsables de la transfusion et par ceux de la santé publique est relancée. L'hebdomadaire fait état du compte rendu d'une réunion des responsables du CNTS, le 29 mai 1985, au cours de laquelle le docteur Garretta, interrogé sur ce qu'il convient de faire des produits sanguins contaminés, déclarait : *« C'est aux autorités de tutelle de prendre leurs responsabilités sur ce grave problème et d'éventuellement nous interdire de céder ces produits, avec les conséquences financières que cela comporte. »*

Mme Dufoix : « responsable mais pas coupable »

Dans un premier temps, les accusations se concentrent sur les dirigeants du CNTS et, très précisément, sur le docteur Garretta. Dans un communiqué en date du 1er juin 1991, rendu public le 3, le directeur général du CNTS annonce qu'il donne sa démission, en dénonçant *« une campagne médiatique de désinformation, orchestrée, particulièrement agressive et partiale »*. Cette affaire, commente *le Monde* du 5 juin, *« voit les autorités transfusionnelles abandonner celui qu'elles soutenaient hier, mais, aussi les responsables politiques de l'époque continuer de refuser leurs responsabilités »*.

Celles-ci sont soulevées dans un second temps. Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale au moment des faits, ayant autorité sur le secrétaire d'Etat à la santé, M. Edmond Hervé, est interrogée le 4 juin 1991 sur TF1. *« En tant que responsable, à cette période, de la solidarité,* déclare-t-elle, *j'ai fait partie de cette longue chaîne d'hommes et de femmes qui ont sous-estimé ce risque* [celui de la contamination des hémophiles par des produits sanguins]. *Pour autant, je ne me sens pas coupable. »*

Le lendemain, sur Europe 1, M. Bruno Durieux, ministre délégué à la santé dans le gouvernement de Mme Edith Cresson, convient que *« des erreurs collectives graves d'appréciation »* ont été commises. M. Jean-Louis Bianco, ministre des affaires sociales et de l'intégration, et M. Durieux annoncent qu'ils demandent un rapport à l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS). A l'Assemblée nationale, M. Michel Crépeau, député (apparenté PS) de Charente-Maritime, déclare que *« la seule démission d'un responsable – c'est un peu la politique du bouc émissaire – ne peut être qu'une approximation de la justice »* et qu'*« une telle situation mérite que l'on pose quelques questions au ministre responsable de la santé »*. M. Bianco répète que *« l'erreur a été collective »* et souligne qu'il appartient à la justice, saisie des plaintes de plusieurs victimes, *« de trancher les responsabilités »* et *« de dire s'il y a eu faute ou non »*.

M. Fabius : « décision rapide »

Passe l'été. La publication du rapport de l'IGAS, rédigé par Michel Lucas, inspecteur général, le 10 septembre, établit une chronologie des faits et apporte un élément inédit : le procès-verbal d'une réunion interministérielle à l'hôtel Matignon, le 9 mai 1985, portant sur le dépistage du sida parmi les donneurs de sang. De cette réunion présidée par M. François Gros, conseiller auprès de M. Fabius, il ressort que l'homologation du test américain Abbott a été retardée pour attendre, selon toute vraisemblance, la mise au point du test français Pasteur.

Les événements et les publications vont, alors, se précipiter. *Le Monde* (daté 15-16 septembre 1991) fait état d'une note de Mme Marie-Thérèse Pierre, sous-directrice à la direction générale de la santé, adressée au docteur Claude Weisselberg, membre du cabinet d'Edmond Hervé, le 10 mai 1985, sur le dépistage et sur les produits destinés aux hémophiles. *« Au-delà des erreurs médicales et des lenteurs administratives, il apparaît clairement, désormais,* commente le Monde, *que les membres du gouvernement Fabius de l'époque, au premier rang desquels Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales, et M. Edmond Hervé, secrétaire d'Etat à la santé, n'ont pas su prendre à temps les décisions qui s'imposaient. »*

La mise en cause des responsables gouvernementaux va devenir plus précise et plus grave après la décision de Mme Sabine Foulon, juge d'instruction à Paris, d'inculper, le 21 octobre, le professeur Jacques Roux, ancien directeur général de la santé, le docteur Robert Netter, ancien directeur du Laboratoire national de la santé, et le docteur Garretta (le docteur Jean-Pierre Allain, directeur du département de recherche du CNTS, sera inculpé à son tour le 4 novembre). Membre du comité central du Parti communiste, député de l'Hérault de mars 1986 à juin 1988, le professeur Roux fait diffuser aussitôt par le PCF un communiqué dans lequel il déclare : *« S'agissant du dépistage systématique du sida chez les donneurs de sang et de l'inactivation du virus par chauffage des produits sanguins, je me suis heurté en permanence aux ministères qui avaient le pouvoir de décider et qui refusaient de donner les moyens financiers pour la mise en œuvre des décisions à prendre. »*

L'ancien directeur général de la santé affirme que *« le premier ministre, M. Laurent Fabius, le ministre des affaires sociales, Mme Georgina Dufoix, et le ministre des finances, M. Pierre Bérégovoy, ont retardé censément la signature des textes nécessaires »*. Il ajoute : *« Je considère que mon inculpation est destinée à couvrir la responsabilité des ministres (...). »*

Alors que M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, déclare sur Europe 1, le 21 octobre, qu'il faut rechercher *« les responsabilités à tous les niveaux, médical, administratif ou politique, sans s'arrêter »*, et que M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, affirme : *« Les vrais responsables* [sont] *les politiciens socialistes à cette époque »*, le professeur Léon Schwartzenberg, éphémère ministre délégué à la santé en 1988 et chef de file de la majorité présidentielle pour les élections régionales dans les Alpes-Maritimes, met en cause les *« grands chefs de la transfusion sanguine »*. Ceux-ci, déclare-t-il, *« disposaient d'appareils pour tester les donneurs et ne l'ont pas fait »* et ils *« ont quand même pris la décision, pour des raisons financières, d'écouler les lots séropositifs »*. Dans un entretien au *Monde* (daté 27-28 octobre), le docteur Garretta rappelle que ses décisions ont *« toutes »* été votées par le conseil d'administration, *« donc par le représentant des ministères de la santé, du budget, ainsi que par le contrôleur d'Etat »*.

M. Fabius décide de répondre aux mises en cause dont il est l'objet. Le 27 octobre, au journal du soir de TF1, il parle, d'abord, du dépistage, pour souligner qu'il avait annoncé lui-même, à l'Assemblée nationale, le 19 juin 1985, que les donneurs de sang seraient soumis systématiquement à un test sérologique. *« Huit jours, pas un de plus, s'écoulent entre le moment où M. Roux saisit le ministre et le moment où je prends ma décision. La décision politique a donc été rapide. »* Seuls les Pays-Bas, l'Autriche et l'Italie ont devancé la France, observe l'ancien premier ministre. Quant aux produits destinés aux hémophiles, il déclare : *« Les experts, à l'époque, recommandaient tous une certaine solution (...) et c'est cette solution-là qui a été appliquée. »*

A l'Assemblée nationale, les députés sont partagés entre la conviction qu'il leur appartient de se saisir du débat et la crainte d'aggraver le discrédit dont ils souffrent en donnant l'impression de vouloir utiliser la douleur et l'indignation des hémophiles et de leurs familles de façon politicienne. Ce dilemme sera perceptible, pendant toute cette période, dans les revirements de M. Millon, partisan d'une commission d'enquête en juin et qui affirme, le 29 octobre : *« Nous devons faire attention à l'exploitation politicienne, on ne nous le pardonnerait pas. »* Le président du groupe UDC, M. Jacques Barrot, estime, lui, aussi, que *« la classe politique ne doit pas se livrer à des règlements de comptes qui risquent de la déconsidérer »* et il s'en remet au *« pouvoir judiciaire »*, qui, dit-il, ne doit pas avoir *« peur de mettre en cause, non seulement des fonctionnaires, mais, aussi, des hommes politiques »*.

M. Mitterrand : « partage des responsabilités »

Le premier secrétaire du PS, M. Pierre Mauroy, refuse, sur France-Inter, le 31 octobre, de *« sortir du tragique pour entrer dans le sordide »*. Invitée de « Sept sur sept », sur TF1, le dimanche suivant, Mme Dufoix répète qu'elle se sent *« profondément responsable »*, mais pas *« coupable »*. Ce distinguo est refusé par M. François Bayrou, secrétaire général de l'UDF, pour qui des inculpations doivent être prononcées *« au plus haut niveau politique, s'il est vérifié qu'il y a des responsabilités politiques directes »*. Le même jour, au « Grand jury RTL-*le Monde* », Mgr Joseph Duval, président de la Conférence des évêques de France, observe que *« lorsqu'il y va de la vie des gens, il faut que ceux qui sont responsables sachent prendre des décisions »*. *« Je pense aux politiques »*, précise-t-il. Le dirigeant d'opposition et l'archevêque de Rouen reçoivent une approbation inattendue, celle de l'ancien ministre rocardien, M. Evin, qui, sur O'FM, le 7 novembre, déclare : *« Un homme politique, une femme politique, doit assumer pleinement ses responsabilités. »*

Au cours d'un entretien sur La Cinq, le 10 novembre, M. François Mitterrand déclare que *« le partage des responsabilités »* doit être fait et que *« seule la justice est en mesure de le faire »*. Le président de la République annonce une loi d'indemnisation, qui sera votée, non sans difficultés, fin décembre. Il défend les décisions prises en 1985 sur le dépistage et sur le chauffage des produits sanguins et s'explique sur la Légion d'honneur attribuée au docteur Garretta par M. Evin sur instruction écrite de l'Elysée. *« J'ai reçu, en 1989,* indique-t-il, *de la part des plus hautes personnalités médicales, et des plus respectables, une intervention extrêmement chaleureuse en faveur du docteur Garretta. »*

Lorsque M. Fabius arrive à la Maison de la chimie, le 9 janvier, pour la réunion du comité directeur du PS qui doit l'élire premier secrétaire en remplacement de M. Mauroy, les militants d'Act Up, tenus à distance par les forces de l'ordre, sont là pour manifester à coups de corne de brume qu'ils tiennent l'ancien premier ministre, à l'égal de Mme Dufoix et de M. Hervé, comme responsable et coupable. Alors que va s'engager la campagne pour les élections régionales et cantonales de mars, le député de la Seine-Maritime commence à mesurer que cette affaire ne le quittera pas de sitôt. L'extrême droite y revient sans cesse ; M. Le Pen est le premier à demander publiquement, le 6 février, à Rouen, la traduction en Haute Cour de M. Fabius, *« responsable de l'assassinat de plus de sept mille transfusés »*.

Le débat sur la responsabilité médicale, administrative ou politique ne cesse pas. L'ordonnance de renvoi rendue par Mme Foulon le 27 mars attire l'attention sur l'arrêté signé, le 23 juillet 1985, par les directeurs de cabinet de M. Hervé et de Mme Dufoix, MM. Gaston Rimareix et Charles-Henri Filippi, fixant au 1er octobre le non-remboursement des produits non chauffés, forme réglementaire que devait prendre la décision ministérielle de mettre fin à l'utilisation de ces produits. Or il apparaît que des produits non chauffés ont été administrés à des hémophiles au-delà même de cette date, déjà tardive. En outre, les collectes de sang ont continué dans les prisons, où la proportion de donneurs « à risques » est élevée, ce qui met cause les services du ministère de la santé et l'administration pénitentiaire.

Plainte pour « empoisonnement »

La cour administrative d'appel de Paris confirme, le 16 juin, une première instance au bénéfice de plaignants hémophiles contaminés, condamnant l'Etat pour *« faute lourde »* commise dans la période allant du 12 mars 1985 (date d'une note adressée au professeur Roux par le docteur Jean-Baptiste Brunet, fonctionnaire du ministère de la santé, sur les dangers de la transfusion) au 20 octobre 1985 (interdiction pure et simple de la délivrance de produits non chauffés).

Dans ces conditions, au moment où débute le procès des trois responsables de la transfusion et de l'ancien directeur général de la santé devant le tribunal correctionnel de Paris, il n'est guère étonnant qu'à l'Assemblée nationale la façon dont les ministres ont assuré la tutelle de leurs administrations soit mise en cause. M. Bernard Debré, député (RPR) d'Indre-et-Loire et professeur de médecine, observe que *« c'est au nom du gouvernement de l'époque, du premier ministre et des ministres en charge de la santé que les décisions ont été prises »*. M. Hervé de Charette (UDF, Maine-et-Loire) cite nommément Mme Dufoix et M. Hervé, pour demander : *« Peut-on admettre que ces responsables politiques soient responsables, mais pas coupables ? »* M. Pierre Bérégovoy répond en rendant *« hommage au premier ministre de l'époque, M. Laurent Fabius »*, ce qui laisse à penser que la conduite des deux ministres directement en charge de la santé lui paraît moins défendable. Le président de la République agit de même lors de son entretien télévisé du 14 juillet.

« Où sont les ministres ? », demande-t-on au palais de justice dès les premières audiences. Leur déposition, le 24 juillet, se fait dans un climat lourd et sous les réactions agressives d'une partie de l'auditoire, composée de victimes ou de familles de victimes. M. Fabius explique qu'il n'a jamais eu à connaître du dossier des hémophiles, tandis que Mme Dufoix et M. Hervé donnent l'impression de ne pas avoir été correctement informés et, peut-être, de ne pas avoir cherché à l'être.

Cela n'empêche pas M. Millon de demander, le 26 juillet, sur Radio-J que M. Fabius *« ne se défausse pas de sa responsabilité sur ses subordonnés »* et qu'il aille, si nécessaire, jusqu'à *« interrompre sa carrière politique »*. Le président du groupe UDF de l'Assemblée nationale juge choquant que les hommes politiques ne veuillent *« pas, en fait, assumer les fautes qu'ils ont, soit couvertes, soit faites eux-mêmes »*. Son homologue du groupe communiste, M. André Lajoinie, estime le lendemain, sur RTL, que *« les ministres sont intouchables »* et s'indigne *« qu'il n'y ait pas une juridiction où l'on puisse mettre les ministres devant leurs responsabilités »*.

Deux avocats de parties civiles, Me Jacques Vergès et Eric Dupont-Moretti, déposent, le 27 juillet, contre M. Fabius, M. Hervé et Mme Dufoix pour « empoisonnement » une plainte dont ils savent que le juge d'instruction ne pourra que la rejeter en se déclarant incompétent. Peu de temps après, ils écrivent ensuite à chaque député pour lui demander de saisir la Haute Cour, tout en suggérant aux trois anciens ministres, le 1er septembre, de proposer eux-mêmes leur comparution. Un hémophile contaminé, M. Edmond-Luc Henry, et M. Bruno de Langre, président de l'Association des hémophiles, adressent une demande de saisine de la Haute Cour aux sénateurs fin août.

Le 7 octobre, M. Bernard Pons, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, dépose une proposition de résolution tendant à la mise en accusation des trois anciens ministres, tandis que celle de M. Jean-François Mattei, député des Bouches-du-Rhône, au nom de l'UDF, ne visait que Mme Dufoix et M. Hervé. Le bureau de l'Assemblée juge, le 14 octobre, la proposition du RPR irrecevable. Alors que, le 23 octobre, le tribunal correctionnel condamne à des peines de prison ferme les docteurs Garretta et Allain (le professeur Roux est condamné à une peine avec sursis, le docteur Netter est relaxé), le retour en France de l'ancien directeur général du CNTS, qui se soumet donc aux décisions de la justice, reporte l'attention sur les politiques. Ainsi donc, un médecin est en prison, et les ministres, eux, ne devraient rendre compte devant aucun tribunal ?

Convaincu qu'il ne peut rétablir son crédit sans être jugé, M. Fabius demande, le 31 octobre, dans ces colonnes, la constitution d'un jury d'honneur, en attendant une réforme de la procédure de jugement des ministres ou anciens ministres. L'opposition refusant de réviser la Constitution pour permettre leur traduction devant les tribunaux ordinaires, M. Mitterrand en tire la conséquence le 9 novembre à la télévision : la Haute Cour doit être formée, MM. Fabius, Hervé et Mme Dufoix doivent y être déférés si une proposition de résolution dans ce sens est adoptée.

Déposée au Sénat par les groupes de la droite, qui y sont majoritaires, cette proposition divise l'opposition. Le RPR souhaite mettre en accusation M. Fabius autant que les deux anciens ministres, afin qu'à travers l'ancien chef du gouvernement la responsabilité politique des socialistes dans leur ensemble soit impliquée. L'UDF est partagée. M. Charles Millon, pourtant sévère vis-à-vis de M. Fabius en juillet, regrette, dans *le Nouvel Observateur* (daté 19-25 novembre), que son nom soit sur la liste. M. François Léotard exprime le même sentiment, le 7 décembre, sur TF1. Mme Michèle Barzach, ministre délégué à la santé dans le gouvernement de M. Jacques Chirac, confirme (*le Monde* du 5 décembre) qu'elle considère le cas de M. Fabius comme devant être *« dissocié »* de celui des deux anciens ministres. C'est, aussi, l'avis de M. Pierre Mazeaud, député (RPR) de la Haute-Savoie, juge à la Haute Cour.

Parce que la Haute Cour est une juridiction politique, le déclenchement et la suite de la procédure qui y mène résultent d'un rapport de forces. Les socialistes ne sont pas parvenus à renverser une situation défavorable, qui, autant que par les carences imputables aux ministres mis en cause, s'explique par la défiance accumulée contre eux depuis deux ans. Ils peuvent espérer que le fait que deux – ou trois ? – des leurs soient les seuls ministres de la Ve République à rendre compte de leur action devant les juges habilités à en connaître leur soit compté à décharge. Ils peuvent penser, aussi, que d'ici à ce que la Haute Cour siège, ce qu'un rapport de forces a fait, un autre pourra le défaire.

PATRICK JARREAU

Soupçonné d'avoir financé illégalement les campagnes de M. Giscard d'Estaing

M. Xavier de La Fournière a été écroué

Placé en garde à vue, mardi 8 décembre, M. Xavier de La Fournière, soixante-cinq ans, agent de change, ancien adjoint (UDF) à la Mairie de Paris, proche de M. Valéry Giscard d'Estaing, a été inculpé et écroué mercredi 9 décembre à la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy (Yvelines). M. de La Fournière a été inculpé d'abus de confiance, abus de biens sociaux, escroquerie et faux et usage de faux en écritures privées par le juge d'instruction, M. Jean-Louis Charpier, du parquet de Versailles.

En tant que membre de la direction de la société de Bourse Meunier-de La Fournière, qui a déposé son bilan en juillet 1991, il est accusé d'avoir détourné des capitaux en promettant à leurs propriétaires des intérêts substantiels. Selon les propres estimations de M. de la Fournière, le passif porterait sur près de 50 millions de francs.

Dans un communiqué publié le matin même, l'UDF a formellement démenti les récentes déclarations de M. de La Fournière, selon lesquelles une partie de ces capitaux aurait notamment servi au financement des campagnes présidentielles de M. Valéry Giscard d'Estaing. *« Xavier de La Fournière,* est-il précisé dans ce communiqué, *n'a jamais apporté aucune contribution au financement des campagnes présidentielles de 1974 et 1981. »*



POLITIQUE

La préparation des élections législatives

Les écologistes comptent rester présents au second tour dans une centaine de circonscriptions

La commission paritaire d'arbitrage national, prévue par l'accord signé le 17 novembre entre les Verts et Génération Ecologie, a arrêté, mercredi 9 décembre, au cours de sa première réunion, une liste d'un peu plus de cent circonscriptions dites *« sensibles »*, où les écologistes devraient être présents au second tour des élections législatives. Après trois heures de discussion, les deux délégations ont adopté, d'autre part, un texte commun dans lequel elles invitent les militants à conclure au plus vite des accords globaux dans les départements.

La nouvelle *« entente des écologistes »* s'est déjà concrétisée dans une vingtaine de départements, notamment en Bretagne et en Haute-Normandie. Selon le protocole du 17 novembre, la commission d'arbitrage se contente, dans ce cas, d'enregistrer les accords départementaux. En revanche, elle a pour mission d'aboutir à *« une répartition la plus équilibrée possible entre les deux mouvements, en tenant compte du nombre total de circonscriptions, du nombre total d'électeurs inscrits et d'un nombre total de circonscriptions sensibles »*. Lors de son ultime réunion, prévue pour le 6 janvier prochain, la commission d'arbitrage devrait donc opérer ce rééquilibrage dans les départements qui n'auraient pas encore conclu d'accord.

Au terme de ce processus, les dirigeants des deux partis espèrent limiter à une cinquantaine de circonscriptions le nombre des primaires. Cependant compte tenu de l'autonomie des groupes locaux, notamment chez les Verts, ils n'ont pas encore pu recenser les cas les plus difficiles. Parmi ceux-ci, le plus fréquemment cité est celui de l'Oise, où la candidature de M. Lionel Stoleru, ancien ministre de M. Raymond Barre et de M. Michel Rocard, et ancien député (maj. prés.) de la cinquième circonscription, est contestée par le groupe local des Verts.

Enfin, les écologistes ont repoussé une nouvelle fois les propositions du Parti socialiste, jugées *« insultantes »*, en considérant notamment que la liste des vingt-cinq *circonscriptions réservées par* le PS (*le Monde* du 1er décembre), et destinées en fait à ses compagnons de route, n'était qu'une *« opération de communication destinée à semer le trouble dans une partie de l'électorat écologiste »*.

J.-L. S.

□ **Le financement des Verts : classement sans suite de l'enquête préliminaire.** – L'enquête préliminaire *sur le financement des Verts, soupçonnés* d'avoir bénéficié de surfacturations de l'imprimerie Hélio-Corbeil (Essonne), a été classée sans suite par le ministère de la justice sur proposition du parquet d'Evry. Dans une lettre en date du 8 novembre 1991, le directeur des services fiscaux de l'Essonne avait informé le procureur de la République d'Evry que des conventions avaient été signées entre les deux parties, selon lesquelles l'imprimerie s'engageait à reverser 80 % des surfacturations faites. Les sommes reçues par ce biais s'élevaient, selon le fisc, à 11,5 millions de francs (*le Monde* du 19 décembre 1991). M. Antoine Waechter, porte-parole des Verts, avait expliqué que les Verts s'étaient contentés de facturer à l'imprimeur des prestations réalisées par eux-mêmes et remboursées par l'Etat.

A l'Assemblée nationale

M. Mexandeau s'engage à accorder la carte du combattant aux anciens des Brigades internationales

Les députés ont adopté en première lecture, mercredi 9 décembre, par 277 voix contre 2, le projet de loi redéfinissant les conditions d'attribution de la carte du combattant, présenté par M. Louis Mexandeau, secrétaire d'Etat aux anciens combattants et aux victimes de guerre.

Le projet élargit les critères exigés (présence en unité combattante durant quatre-vingt-dix jours ou dans une unité ayant connu neuf actions de feu ou de combat, participation personnelle à cinq actions de feu ou de combat) et reconnaît comme ayants droit les participants à des opérations menées par la France en vertu d'accords bilatéraux (Tchad...) ou dans le cadre de forces multinationales de l'ONU (Golfe, Cambodge, ex-Yougoslavie...)

M. Louis Mexandeau s'est engagé à mettre en chantier un décret accordant la carte du combattant aux « oubliés » de la seconde guerre mondiale, tels les combattants de l'Armée des Alpes, des Flandres-Dunkerque, des maquis des Glières ou du mont Mouchet. Reprenant la proposition de M. Jean Proveux (PS, Indre-et-Loire), M. Mexandeau a également accepté de consentir un tel geste aux volontaires français ayant combattu au sein des Brigades internationales en Espagne d'octobre 1936 à octobre 1938 (*le Monde* du 10 décembre). Seul M. Xavier Deniau (*RPR, Loiret*) s'est ouvertement opposé à cette dernière suggestion au motif qu'elle reviendrait à *« ouvrir la porte à tous les maquis d'Europe »*.

F. B.

Le nouveau code pénal entrera en vigueur le 1er septembre 1993

L'adoption du projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (DMOS) à l'Assemblée nationale, samedi 5 décembre, a failli avoir un effet inattendu : le report de l'adoption au Sénat du projet de loi sur l'entrée en vigueur du nouveau code pénal adopté en juillet dernier.

A l'Assemblée nationale, les députés socialistes et communistes *ont en effet supprimé, par le biais* du texte portant DMOS, les peines prévues dans le nouveau code contre l'auto-avortement. Or ce dispositif avait constitué la base de l'accord général sur ce projet de code pénal entre l'Assemblée, qui y était hostile, et le Sénat, en juin dernier. Mercredi 9 décembre, le président de la commission des lois du Sénat, M. Jacques Larché (RI, Seine-et-Marne) a demandé à M. Michel Vauzelle, ministre de la *justice, la position exacte du gouvernement.* Le ministre a déclaré qu'il s'engageait à venir au Sénat lors de la discussion du DMOS, le 17 décembre, pour rappeler la position du gouvernement en faveur du compromis. *« Le garde des sceaux est le seul responsable en cette affaire. On ne peut pas remettre en cause l'équilibre d'un texte au détour d'une séance à 3 heures du matin »*, a-t-il indiqué.

M. Larché a pris acte de cet engagement, et le Sénat a adopté définitivement, à la quasi-unanimité, le projet de loi sur l'entrée en vigueur du code pénal, fixée en commission mixte paritaire au 1er septembre 1993. Seul le groupe communiste a voté contre.

G. P.

□ **Le Sénat adopte le projet de loi contre le bruit.** – Le Sénat a adopté en première lecture, dans la nuit de mercredi 9 à jeudi 10 décembre, le projet de loi relatif à la lutte contre le bruit présenté par Mme Ségolène Royal, ministre de l'environnement. Le texte a été voté à la quasi-unanimité. Seul le groupe communiste s'est abstenu.

Le scrutin aura lieu les 13 et 27 mars en Polynésie française

Les députés ont adopté, dans la nuit du mercredi 9 au jeudi 10 décembre, le projet de loi portant diverses dispositions relatives aux départements d'outre-mer, aux territoires d'outre-mer et aux collectivités territoriales de Mayotte et de Saint-Pierre-et-Miquelon, présenté par M. Louis Le Pensec, ministre des DOM-TOM.

L'Assemblée a notemment adopté un amendement de M. Alexandre Léontieff, député non inscrit de Polynésie française, réorganisant le calendrier des élections législatives. Selon la nouvelle formule retenue, le scrutin aura lieu un samedi et non plus un dimanche, et le premier tour de scrutin se déroulera une semaine avant le premier tour en métropole.

Quinze jours séparant les deux tours, la simultanéité du premier tour en métropole et en Polynésie française aurait interdit aux députés nouvellement élus de venir participer à Paris à l'élection du président de l'Assemblée nationale (*le Monde* du 9 décembre). Les prochaines élections législatives auront donc lieu en Polynésie française les 13 et 27 mars 1993 au lieu des 21 et 28 mars en métropole.

A la Réunion

Poursuite des incidents au Port

SAINT-DENIS-DE-LA-RÉUNION

de notre correspondant

La situation demeure tendue au Port, où, depuis le début de la semaine, des incidents opposent chaque soir des groupes de manifestants cagoulés aux forces de l'ordre. Jets de pierres contre les gendarmes mobiles, incendies de véhicules, barricades dressées dans les rues : ces scènes sont devenues quotidiennes dans cette commune de trente mille habitants, dirigée depuis 1971 par le Parti communiste réunionnais.

Mercredi soir 9 décembre, après avoir tenu une barricade plusieurs heures pour protester contre l'arrestation de trois personnes, les jeunes manifestants ont tenté de mettre le feu à la toute nouvelle médiathèque érigée dans un quartier populaire de la cité maritime. En fin de nuit, un bateau de plaisance à quai a été incendié et a dû être évacué vers la haute mer par les autorités portuaires. Le maire du Port, M. Pierre Vergès, sillonne chaque soir les rues de sa ville accompagné de ses proches adjoints et d'un service d'ordre musclé pour tenter de prévenir des actes de pillage et d'ouvrir un dialogue avec les manifestants insaisissables.

A. D.

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Le meurtre de Céline Jourdan devant la cour d'assises de l'Isère

« La peine la plus sévère ou l'acquittement »

Richard Roman et Didier Gentil, tous deux accusés du meurtre et du viol de la petite Céline Jourdan, tuée le 28 juillet 1988, se sont une nouvelle fois opposés, mercredi 9 décembre, devant la cour d'assises de l'Isère. Gentil persiste à accuser Roman, sans présenter une thèse convaincante.

GRENOBLE

de notre envoyé spécial

« Ce n'est pas seulement une question, c'est une prière. Je vous en supplie, Roman, dites-nous quel contentieux il y a entre vous et Didier Gentil. » Les deux bras levés vers le ciel, le bâtonnier Raoul Legier a mis tant de force dans sa supplique qu'un tremblement secoue son visage et ses cheveux blancs. Conseil de la mère de la petite Céline, il sent depuis quelques jours que l'audience prend insensiblement une direction inverse à celle que sa cliente cultive depuis plus de quatre ans. Comme elle, il a entendu tout à l'heure l'avocat général dire : *« Le doute n'est pas permis dans ce genre d'affaire. (...) Le parquet général n'a pas d'autre choix : ou c'est la peine la plus sévère ou c'est l'acquittement pour l'un des deux accusés. »*

Comme toute la salle, depuis trois jours, il a entendu Didier Gentil s'enfermer dans un discours invraisemblable dans lequel il accuse Roman d'avoir tué l'enfant après lui avoir demandé de lui fournir *« une jeune fille qui se prénomme Céline »*. Il a aussi entendu Gentil dire à l'instant de Roman : *« C'est vrai que j'ai beaucoup menti et que j'ai cherché à l'enfoncer. »*

L'avocat se souvient aussi que Gentil vient de déclarer, dans une longue péroraison : *« J'avais fait quelque chose de très grave. Mais je ne savais pas trop quoi. Si j'ai participé aux recherches de l'enfant, c'était pour voir si j'étais dans le vrai ou dans le faux. »*

Alors, au-delà des convictions installées, au-delà de l'horreur du crime que quatre ans n'ont pas réussi à estomper, au-delà des effets de robe, le bâtonnier traduit son trouble. Il veut connaître le conflit secret qui oppose les deux hommes, et il assiste alors à cet étrange dialogue.

« Il a peur. C'est la terreur. Gentil est terrorisé. Pas par vous, mais par la prison. Il s'en fout pas mal de ma personne. Il n'a pas conscience des autres. Il pense à lui.

– Oui, j'ai peur, mais pas pour moi-même. J'ai pas peur de la peine de mort et je n'ai pas plus peur de passer toute ma vie en prison que de passer toute ma vie en liberté. Je me sens plutôt mieux aujourd'hui. Mais il y a une petite angoisse.

– Où elle est, cette angoisse ?

– Tu n'as pas pensé à la famille. Tu la trouveras un jour. Moi, si on m'avait tué mon enfant, le type, il peut faire quarante ans de prison, mais quand il sort, je lui colle deux balles dans la tête. »

Le bâtonnier insiste, et Roman effleure seulement *« les relations homosexuelles »* qu'il aurait refusées à Gentil, pour revenir à un propos plus rationnel mais moins convaincant : *« Il a peur du verdict et surtout du régime carcéral actuel. Et puis il a eu peur à la gendarmerie. Je crois avoir détourné pas mal de violence sur moi. C'était très utilitaire. »*

Déçu, le bâtonnier se rassoit. L'instant de grâce tant attendu n'a fait qu'une imperceptible apparition, même si les mots une fois dépouillés de leur cuirasse verbeuse révèlent autant de haine que d'amour. Ce n'est pas cela qui dissipera le trouble. Un trouble renforcé par les dépositions des témoins de La Motte-du-Caire qui, avec un ensemble trop parfait, déclarent avoir vu Roman à une heure où il aurait pu commettre le crime. Si, au moment des faits, leurs déclarations à la gendarmerie étaient décalées d'au moins une heure par rapport à celles d'aujourd'hui, il est cependant probable qu'ils sont sincères pour la plupart.

Bataille d'avocats

L'énorme émotion soulevée par un crime odieux commis dans un village de cinq cents habitants explique bien des choses. Dans les premiers instants de l'enquête, seul Gentil était en cause, et les témoignages concernant Roman n'avaient pas l'importance qu'ils ont pris ensuite. La fureur s'est alors tournée presque exclusivement contre celui qui niait, malgré des aveux passés en garde à vue, et chacun a pu estimer qu'un témoignage qui ne serait pas à charge ne pouvait être que le résultat d'une méprise. Cette attitude a irrité l'avocat général Legrand, qui a prévenu : *« Si les jurés se rendent compte qu'il y a un mouvement général pour faire glisser les horaires, il ne faudra pas se plaindre après s'il se passe quelque chose qui ne fera pas plaisir à La Motte-du-Caire. »*

Le phénomène passionnel a également atteint l'audience de la cour d'assises. Mᵉ Jean-Michel Pesenti, conseil du père de Céline, réserve ses efforts pour démontrer la culpabilité de Roman en donnant l'impression d'oublier Gentil. Celui qui devrait être son adversaire, Mᵉ Henri Juramy, avocat de Gentil, bloque la défense de Roman en multipliant les longues interventions lorsque Mᵉ Henri Leclerc est autorisé à poser ses questions aux témoins. *« Il y a un des accusés qui a l'air d'avoir plus le souci de faire condamner l'autre que de se préoccuper de son propre cas »*, remarque l'avocat général. Ce comportement provoque d'ailleurs un grave incident. Devant les protestations de Mᵉ Henri Leclerc, Mᵉ Juramy exige une suspension d'audience pour négocier le rôle de chacun dans le cabinet du président. Celui-ci refuse, provoquant la colère de l'avocat, qui menace de s'en aller. Le magistrat le commet d'office. Suspension, discours dans les couloirs avec une apparition du bâtonnier de Grenoble, Mᵉ Michel Prudhomme.

A la reprise de l'audience, Gentil annonce qu'il ne dira plus un mot et qu'il a demandé la même chose à ses avocats. Mais Gentil finit par s'exprimer à nouveau. L'audience, sereine jusqu'alors, aurait pu s'économiser cette comédie manifestement provoquée par la recherche d'une stratégie qui ne semble pas justifiée par la seule défense de Gentil. Cependant, à moins d'un autre rebondissement, toujours possible en cour d'assises, l'état d'esprit n'est plus le même depuis quelques jours. *« La famille ne comprend plus ce qui se passe, il est nécessaire que tout soit fait pour que l'injustice soit mise en lumière. Et je ne sais pas où est l'injustice »*, déclare Mᵉ Pesenti, alors que Mᵉ Juramy a lancé : *« Je suis comme l'avocat général : si la thèse de mon client n'est pas la bonne, je l'abandonnerai. »* Mᵉ Legrand se montre toutefois plus prudent. Car il reste les troublants aveux de Roman en garde à vue, mais il avertit : *« En renvoyant le dossier devant la Cour d'assises de l'Isère, la cour de cassation nous a fait confiance : tout le monde nous regarde. »*

MAURICE PEYROT

Accusé d'une surfacturation de 13 millions de francs

Un promoteur cannois est écroué pour escroquerie

Promoteur et agent immobilier cannois, M. Claude Muller, cinquante-neuf ans, PDG et administrateur de la SEERI Méditerranée, une filiale de la SARI, dirigée par M. Christian Pellerin – qui est son gendre, – a été inculpé, mardi 8 décembre, d'escroquerie, faux et usage de faux et placé sous mandat de dépôt par M. Jean-Pierre Murciano, juge d'instruction à Grasse. Il lui est reproché d'avoir surfacturé de 13 millions de francs la construction d'une villa, à Cannes, destinée à l'un de ses clients, M. Ghanen Issa Al Kawari, chef du gouvernement du Qatar.

NICE

de notre correspondant régional

Une villa, de grand standing, édifiée dans le quartier résidentiel de la Californie, avait fait l'objet d'un permis de construire délivré le 2 février 1988. Un voisin, ressortissant koweïtien, avait émis une contestation qui avait abouti à un procès-verbal d'infraction, dressé le 1ᵉʳ mars 1990, par les services de l'urbanisme de la mairie de Cannes pour non-respect des plans de la villa.

Après instruction du dossier par la direction départementale de l'équipement, des poursuites avaient été engagées par le parquet de Grasse contre M. Al Kawari, propriétaire de la villa et chef du gouvernement du Qatar. Le magistrat instructeur avait établi un important dépassement des droits à construire (1 600 mètres carrés au lieu de 550 mètres carrés). L'enquête devait cependant révéler que la demande de permis avait été déposée par l'agence Claude Muller Immobilier sur la base d'une procuration revêtue d'une fausse signature de M. Al Kawari.

L'agence précisait avoir livré la villa, clefs en main, pour une somme de 49 millions de francs, sur laquelle elle indiquait avoir prélevé une commission de 1,5 million de francs. Les fonds avaient été versés, en Suisse, par M. Al Kawari, sur le compte d'une société du Liechtenstein, ayant pour mandataire un avocat genevois, M. Baudoin Dunan. Toutefois, le coût réel de la villa, d'après des documents saisis chez l'architecte, n'aurait été que de 36 millions de francs, somme que M. Dunan a ensuite transférée en France par un virement effectué sur la banque parisienne Rivaud.

Un rôle limité à l'acquisition du terrain

Interpellé à Genève, M. Dunan a été inculpé, le 5 décembre, de complicité et recel d'escroquerie. En outre, le juge Murciano a inculpé et placé en détention M. Jacques Magrey, soixante-trois ans, gérant de l'agence Claude Muller Immobilier, pour les mêmes chefs que M. Muller. L'architecte, M. José Tozzia, a également fait l'objet d'une procédure pour infraction au code de l'urbanisme.

M. Muller, un ancien agriculteur d'Algérie, s'était reconverti avec succès dans l'immobilier de luxe sur la Côte d'Azur. Ayant cédé, en 1987, la plus grande partie des actions de son agence de Cannes – pour se consacrer à l'achat et au portage de biens fonciers, – il affirme que son rôle dans l'opération s'est limité à la seule acquisition du terrain sur lequel a été construite la villa. Selon l'un des avocats du promoteur, Mᵉ Jean-Pierre Gastaud, le magistrat instructeur n'a pas apporté la preuve des mouvements de fonds supposés frauduleux, et l'original de la fausse procuration a été égaré.

GUY PORTE

La catastrophe de la gare de l'Est au tribunal correctionnel de Paris

Quinze mois de prison avec sursis requis pour « erreur humaine »

Le substitut du procureur de la République, Mᵐᵉ Sylvie Schlanger, a requis, mercredi 9 décembre, une peine de quinze mois d'emprisonnement avec sursis contre Lionel Veniant, le conducteur du train impliqué dans la catastrophe de la gare de l'Est qui avait fait le 6 août 1988 un mort et soixante-six blessés, dont huit graves.

« Culpabilité flagrante », *« faute grave »*, *« manœuvres inadaptées à la situation »*... En deux heures d'un réquisitoire cinglant, Mᵐᵉ Sylvie Schlanger, substitut du procureur de la République, n'a pas ménagé Lionel Veniant, le conducteur du train 66 982 qui s'était écrasé sur les butoirs en béton de la gare de l'Est, le 6 août 1988. A la question essentielle de savoir si cette catastrophe était due à des défaillances techniques ou à une erreur humaine (*le Monde* du 9 décembre), le magistrat a répondu en retenant, sans hésitation aucune, la seconde hypothèse.

Dès le début de son intervention, Mᵐᵉ Schlanger a précisé qu'il n'était pas question pour elle de mettre en cause la SNCF et son matériel mais bien de se concentrer sur la *« responsabilité humaine »*. Le regard étrangement fixe, comme égaré entre la voie 24 de la gare de l'Est et la salle d'audience, Lionel Veniant a pris connaissance des *« erreurs »* que lui reproche le parquet : erreur de diagnostic quand il a cru à un enrayage des freins ; erreur de traitement de ce qu'il croyait être un enrayage des freins ; erreur de jugement lorsqu'il a tenté d'arrêter le train par des *« manœuvres inconsidérées »*.

« Vous avez paniqué et perdu vos moyens, vous avez renoncé à agir en technicien », a lancé le substitut au conducteur après avoir certifié, travaux d'experts à l'appui, qu'il lui aurait été possible de *« redresser la situation à mi-quai »*. Quant aux *« défaillances techniques »* évoquées par la défense, Mᵐᵉ Schlanger les a qualifiées d'*« élucubrations »*. Après une telle avalanche, la peine requise – quinze mois de prison avec sursis (la loi prévoit une peine maximale de cinq ans d'emprisonnement pour ce type de délit) – a surpris par sa mansuétude.

Peut-être faut-il voir dans cette contradiction la conséquence indirecte du doute qui n'a cessé de planer. Mardi, lors du deuxième jour d'audience, l'intervention des deux experts, MM. José Levy et René Schlemmer, n'avait pas, bien au contraire, clarifié les débats. Les deux hommes, dont les conclusions écrites paraissaient pourtant assez catégoriques pour être reprises à l'état brut par le parquet, étaient apparus maladroits et pour le moins hésitants. L'avocat de l'un des soixante-six blessés de cet accident s'était d'ailleurs insurgé contre leurs *« réponses de Normands »* aux questions, pourtant très précises, du tribunal. Le président lui-même avait relevé les lacunes de leur travail. Des lacunes également mises en évidence par le témoignage d'un ingénieur de la RATP venu expliquer que certains éléments du matériel en question pouvaient être sujets à pannes.

Mercredi, au moment de sa plaidoirie, l'avocat de M. Veniant, Mᵉ Yves Lachaud, s'est, à son tour, appliqué à mettre violemment en cause l'*« insuffisance technique »* des deux hommes. Après avoir rappelé l'extrême confusion qui régnait aux abords de la cabine lors des premières constatations (des boutons et des manettes avaient été manipulés), Mᵉ Lachaud a dénoncé d'*« incroyables hésitations et contradictions »* et parlé d'une *« expertise en famille »* puisque M. René Schlemmer a été employé de la SNCF pendant quarante ans.

Tout en reconnaissant qu'il lui était impossible de prouver les défaillances successives de la machine (selon le conducteur, les différents systèmes de sécurité n'auraient pas fonctionné), l'avocat de la défense a qualifié de *« solution de facilité »* la thèse de l'erreur humaine. En conséquence, il a demandé que son client soit relaxé ou que des investigations supplémentaires soient entreprises.

Le tribunal, déjà en charge de l'affaire de la gare de Lyon (jugement le 14 décembre), rendra son jugement le 8 février 1993.

PHILIPPE BROUSSARD

Malgré le pourvoi du parquet général

La plainte visant le préfet de police dans l'affaire Doucé sera instruite à Paris

La chambre criminelle de la Cour de cassation a rejeté, mercredi 9 décembre, le pourvoi que le procureur général de Paris avait formé contre l'arrêt par lequel la chambre d'accusation de Paris avait décidé, le 4 septembre 1991, d'instruire la plainte pour *« vol avec effraction, faux en écritures publiques et usage, attentat aux libertés et atteinte à la vie privée »* déposée par M. Guy Bondar, l'ami du pasteur Joseph Doucé, et l'association Autres cultures, dans laquelle le pasteur travaillait (*le Monde* du 7 septembre 1991).

Cette plainte faisait suite à la disparition du pasteur, le 19 juillet 1990, alors qu'il était surveillé par les renseignements généraux parisiens (RG), et à la découverte de son cadavre le 18 octobre 1990 en forêt de Rambouillet. Déposée le 17 décembre, elle visait en particulier le cambriolage de la librairie Autres cultures, le 12 juin 1990, ainsi que les écoutes téléphoniques illégales pratiquées par les RG, du 12 au 27 juillet 1990, sur les lignes téléphoniques du pasteur, puis versées au dossier du juge d'instruction Catherine Courcol. Le procureur général de Paris, dont le pourvoi vient d'être rejeté, avait jugé cette plainte insuffisamment motivée.

La chambre d'accusation de Paris poursuivra donc l'instruction de ce dossier. Même si la plainte avait été déposée « contre X... » en décembre 1990, le parquet de Paris avait considéré, le 16 janvier 1991, que M. Pierre Verbrugghe, préfet de police de Paris, était « susceptible d'être inculpé » pour des écoutes téléphoniques illégales. Pour cette raison, le procureur de Paris avait saisi la Cour de cassation afin que soit désignée la juridiction compétente pour instruire ce dossier.

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Acquittement pour euthanasie aux assises de la Vienne

La dernière lettre d'amour

POITIERS

de notre correspondant

Après une dernière lettre d'amour, Jacques, quatre-vingt-trois ans, avait tué Geneviève, quatre-vingt-deux ans, atteinte de sénilité profonde. Les jurés de la cour d'assises de Poitiers l'ont acquitté, mercredi 9 décembre.

Leurs enfants étaient venus, les uns après les autres, dire à la barre : *« Ils se sont beaucoup aimés. »* Illustrateur de talent, Jacques Grange avait connu le succès avant-guerre. Au moment de la débâcle, il rencontre, à Lyon, Geneviève, brodeuse. C'est le grand amour. *« On se comprenait. On s'entendait. On avait les mêmes vues sur la société, les arts »*, confiera Jacques.

En 1986, le couple se retire dans le nord de la Vienne, à Dangé-Saint-Romain. Tout allait bien jusqu'en 1990, où Geneviève manifeste les premiers symptômes d'une démence sénile. Elle perd la mémoire, confond les visages, fait des fugues... *« Maman se noyait »*, témoigne Gilberte, sa fille, chez laquelle elle avait passé la fin de l'année 1990 à Cannes. La maladie continue de faire des ravages. Au début de janvier, Geneviève refuse de manger. Pour Jacques, c'est le déclic : *« Je me suis dit : les médecins vont l'emmener. Or, quinze ans plus tôt, nous nous étions promis mutuellement qu'en cas de cancer, paralysie ou autre maladie grave celui qui serait encore un peu valide aiderait l'autre à ficher le camp. »*

Dans la nuit du 11 au 12 janvier 1991, Jacques donne plusieurs somnifères à Geneviève. Vers 1 heure, en la regardant bien, il lui tire une balle de carabine dans la bouche. *« Elle n'était pas défigurée, je l'ai embrassée et couverte. »* La triste fin de la petite brodeuse lyonnaise a fait pleurer, mercredi, les jurés de Poitiers.

Plutôt que de suivre l'avocat général, qui demandait cinq ans de prison pour la raison que le mariage est scellé pour le meilleur et pour le pire, ils ont préféré entendre l'appel à l'acquittement de l'avocat de Jacques, qui avait lu la dernière lettre d'amour adressée par celui-ci à Geneviève pour son quatre-vingt-deuxième anniversaire.

MICHEL LÉVÊQUE

ÉDUCATION

La lutte contre l'échec scolaire

M. Lang veut ouvrir une voie technologique au collège

Le ministre de l'éducation nationale et de la culture, M. Jack Lang et M. Jean Glavany, secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, ont présenté, jeudi 10 décembre, plusieurs mesures pour les collèges. Les classes de quatrième et troisième technologiques devraient être progressivement déplacées des lycées professionnels vers l'enseignement général. La carrière des professeurs d'enseignement général de collèges (PEGC) sera revalorisée.

Après avoir fait l'objet, dans la période 1982-1984, d'une réflexion poussée mais inachevée et qui n'était guère « passée » auprès des professeurs, l'avenir des collèges n'a pas fait partie des chantiers ouverts, depuis 1988, par M. Jospin. Pourtant, l'inspection générale dressait, au printemps dernier, un diagnostic peu rassurant, assorti d'une mise en garde : *« Les enseignants n'attendent pas tant une réforme (...) qu'une aide leur permettant d'atteindre les objectifs qu'on leur assigne »* (*le Monde* du 2 avril).

M. Jack Lang a retenu la leçon. Les quelques mesures qu'il a présentées, jeudi 10 décembre, sont en effet à mille lieues d'une réforme. *« La rénovation des collèges a permis des progrès sur le plan de la diversification des méthodes pédagogiques et de la concertation au sein des équipes »*, devait, en préambule, se féliciter le ministre de l'éducation nationale. Reste à aller *« au-delà de la rénovation »* et à prendre à bras-le-corps une *difficulté majeure, « l'éternel problème posé aux professeurs »* : la diversité des élèves.

Développer les études dirigées et le travail en groupe restreint, laisser davantage de liberté aux établissements et encourager leurs projets : telles sont les principales mesures mises en avant pour aider les enseignants. Plus question par exemple que les heures de soutien et d'approfondissement dont sont dotées les classes de sixième et cinquième (trois heures hebdomadaires) soient transformées en heures d'enseignement ordinaire. Ce contingent horaire doit surtout, devait insister le ministre, servir à renforcer la maîtrise de la langue. Les élèves de sixième-cinquième doivent également être prioritaires dans l'organisation des études dirigées : celles-ci seront réglées par convention entre l'Etat et les collectivités locales. M. Lang songe même à relancer la formule de l'internat, *« une idée d'avenir et un grand combat »* capable, selon lui, de remotiver et de stimuler des jeunes peu soutenus par leur milieu familial...

Mais l'idée-force défendue par le ministre est de rapatrier sous le toit des collèges les quatrièmes et troisièmes technologiques, actuellement implantées, en majorité, dans les lycées professionnels. Ces filières, censées permettre à un grand nombre d'élèves d'accéder au brevet, puis au bac professionnel, fonctionnent de plus en plus comme des filières de relégation pour les élèves en échec scolaire. Et elles sont boudées par les familles.

Réalités industrielles et tertiaires

Dans son rapport sur les collèges de novembre 1991, le Conseil national des programmes (CNP) avait proposé de les supprimer purement et simplement, etd'introduire un horaire renforcé de technologie pour tous et à tous les niveaux du collège. *« Irréalisable à court terme »*, selon M. Lang. Pour éviter que ne se reproduisent les dérives constatées dans les lycées professionnels, le ministre tente de poser quelques verrous : une seconde langue vivante serait proposée *« de façon facultative »* aux élèves de la nouvelle voie technologique, *« afin que l'orientation reste ouverte à l'issue de la troisième »*. Et pour être créées, ces classes devront obligatoirement conjuguer, dans des *« pôles polytechniques »*, réalités industrielles et tertiaires. Enfin, des professeurs de lycée professionnel *« volontaires, motivés et préparés »* pourraient être nommés en collège.

Restait à encourager les professeurs, et en particulier les grands oubliés des mesures de revalorisation de 1989 : les PEGC (professeurs d'enseignement général de collège), dont le corps est en extinction. Conformément à l'engagement pris par le gouvernement de leur offrir les mêmes perspectives de carrière qu'aux professeurs certifiés – avant la rentrée 1993, – M. Lang a proposé deux scénarios. Les 60 000 PEGC devraient avoir le choix, soit de se porter candidats à l'intégration au corps des certifiés (sur liste d'aptitude), soit de rester dans le corps des PEGC mais en étant revalorisés. Une première tranche annuelle d'application interviendra à la rentrée 1993. Toutefois, le ministre n'a pas précisé comment seraient intégrés les PEGC et à quel rythme ni comment s'opérerait la revalorisation de ceux qui resteraient dans leur corps d'origine. Autant de questions qui devraient faire l'objet d'une concertation avec les syndicats dans les prochaines semaines.

Sur la mise en œuvre de la voie technologique au collège, l'engagement ministériel est également très flou. Recteurs et inspecteurs d'académie sont censés préparer une carte et un plan pluriannuel. Mais, compte tenu, des contraintes matérielles et financières, et de la nécessité d'engager la concertation avec les conseils généraux qui ont la responsabilité des dépenses d'investissement des collèges, cette mise en œuvre sera forcément très lente, et paraît bien aléatoire.

CHRISTINE GARIN

ESPACE

Un vol militaire de sept jours

Fin de la mission spatiale de la navette Discovery

La navette spatiale américaine Discovery a atterri sur la base californienne d'Edwards, mercredi 9 décembre à 21 h 43 (heure française), à l'issue d'un vol militaire de sept jours (*le Monde* du 4 décembre). Le retour, suivi pour la première fois par une trentaine d'ingénieurs russes actuellement en mission de coopération avec la NASA, s'est passé sans encombre. Les cinq membres de l'équipage ont cependant dû patienter trois heures supplémentaires dans leur vaisseau spatial avant de retrouver la terre ferme, en raison d'une fuite de gaz toxique survenue dans l'un des propulseurs.

Objectif principal de cette mission exclusivement militaire : le déploiement du satellite DoD-1 (pour « Department of Defense »), qui fut réalisé avec succès, mercredi 2 décembre, quelques heures après le lancement de la navette. D'une dizaine de tonnes, le satellite a été placé à une altitude de 370 kilomètres, avec une inclinaison orbitale de 57 degrés. D'après les spécialistes, il s'agit vraisemblablement d'un « satellite-espion » électronique ou d'un engin de communication, chargé de suivre les mouvements de troupes en Europe de l'Est, en Asie et au Proche-Orient.

Parmi la douzaine d'expériences également au programme de ce vol, une seule n'a pu être réalisée. Dimanche dernier, les astronautes ont en effet dû renoncer, en raison d'une panne de piles dans le système d'éjection, à larguer dans l'espace six boulets métalliques. La NASA a précisé que cette expérience, destinée à améliorer les techniques de détection des milliers de débris spatiaux qui représentent un danger croissant pour les vols habités et les satellites, sera réitérée en mars prochain.

Pour l'agence spatiale américaine, cette cinquante-deuxième mission de la navette était la dernière occasion de lancer un gros satellite militaire. Par souci d'économie, ces derniers, en effet, seront désormais exclusivement envoyés dans l'espace par des fusées sans équipage. Le coût d'un vol de navette est d'environ 1 milliard de dollars. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

RELIGIONS

Dom Philippe Dupont, nouvel abbé de Solesmes

Dom Philippe Dupont a reçu, mardi 8 décembre à l'abbaye de Solesmes (Sarthe), sa bénédiction de nouvel abbé de Solesmes, président de la congrégation bénédictine de Solesmes. Il avait été élu, le 2 octobre, par sa communauté et les seize pères abbés des monastères de cette congrégation (Ligugé, Ganagobie, Fontgombault, Saint-Wandrille, etc.) qui compte huit cents moines et trois cents moniales. Il succède à Dom Jean Prou, démissionnaire après trente-trois ans de mandat.

[Né le 10 novembre 1946 à Paris, Philippe Dupont, après ses études à Versailles, est entré à Solesmes en 1964 . Ordonné prêtre en 1972, licencié en droit canon, il a exercé dès 1973 les fonctions de secrétaire de l'abbé de Solesmes, puis, à partir de 1985, de prieur de l'abbaye.]

FAITS DIVERS

□ **Un mort lors d'une évasion collective à Osny (Val-d'Oise).** – Un détenu a été tué et trois autres se sont évadés, mercredi 9 décembre, de la maison d'arrêt d'Osny, près de Pontoise (Val-d'Oise). Au total cinq hommes, emprisonnés pour trafic de stupéfiants ou attaques à main armée, ont tenté d'escalader le mur d'enceinte. Trois d'entre eux y sont parvenus avant de courir à travers champs et de prendre la fuite à bord d'un véhicule. Un autre détenu a fait une chute sans gravité en tentant de franchir le mur. Le cinquième homme, Béchir Bouneggar, trente-cinq ans, atteint d'une balle tirée par les gardiens, est décédé quelques heures plus tard à l'hôpital de Pontoise.

ENVIRONNEMENT

La mise en chantier d'une nouvelle étude d'impact

« Le tunnel du Somport se fera »

annonce M. Jean-Louis Bianco

Après le jugement du tribunal administratif de Pau annulant la déclaration d'utilité publique du tunnel du Somport (*le Monde* du 4 décembre), le premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, avait arbitré entre les membres de son gouvernement pour qu'il ne soit pas fait appel de la décision. A l'Assemblée nationale, mercredi 9 décembre, M. Michel Inchauspé, député RPR des Pyrénées-Atlantiques, a supplié le gouvernement de ne pas arrêter le chantier pour autant, car *« il y va de la survie économique de l'Aquitaine »*.

Réactions diverses des syndicats

Le ministre de l'équipement et des transports, M. Jean-Louis Bianco, a répondu que le traité signé entre la France et l'Espagne, le 25 avril 1991, serait respecté. *« Le tunnel se fera »*, a-t-il affirmé. Si le gouvernement n'a pas fait appel du jugement de Pau, c'est pour ne pas *« perdre du temps »* à attendre l'arbitrage du Conseil d'Etat. Il a donc mis en chantier *« une étude d'impact qu'il veut la plus exemplaire et la plus transparente possible »*, afin d'obtenir une nouvelle déclaration d'utilité publique incontestable devant les tribunaux.

En attendant la manifestation des partisans du tunnel, samedi 12 décembre à Pau, les syndicats marquent leur différence. La CGT applaudit à l'annulation du tunnel routier et réclame le rétablissement de la liaison ferroviaire entre Pau et Canfranc. La CFDT, au nom de l'emploi, se déclare en faveur de toutes les infrastructures, y compris du tunnel routier, dont elle demande la poursuite du chantier.

R. C.

SPORTS

FOOTBALL : la Ligue des champions

Alen Boksic, la confiance retrouvée

Après les qualifications de Paris-Saint-Germain et d'Auxerre en Coupe de l'UEFA, l'Olympique de Marseille a parachevé la victoire des clubs français sur les formations belges en battant facilement le FC Bruges, 3 à 0, mercredi 8 décembre, lors de la deuxième journée de la Ligue des champions. Grâce à un penalty de Franck Sauzée et à deux buts du Croate Alen Boksic, l'OM occupe désormais la première place du groupe 1, à égalité avec les Glasgow Rangers, vainqueurs du CSKA Moscou, 1 à 0.

MARSEILLE

de notre envoyé spécial

Ce match-là se résume en deux remplacements. A la mi-temps, l'entraîneur du FC Bruges a décidé d'abandonner à l'anonymat des vestiaires son seul argument offensif, le Nigérian Daniel Amokachi, pour lui substituer un stoppeur. Un défenseur pour un attaquant : l'échange se conçoit habituellement lorsqu'une équipe se doit de défendre un résultat. Mercredi soir, les Belges cherchaient avant tout à sauver leur honneur. Menés 3 à 0 dès la première demi-heure de jeu, ils n'avaient plus d'autre choix que de préserver ce score. Les Brugeois, dont on peut se demander comment ils ont réussi à devenir champions de Belgique pour oublier aussi vite leur football, ont donc édifié une digue pour se protéger du raz-de-marée qui menaçait de les emporter.

Le deuxième remplacement a eu lieu à cinq minutes de la fin du match, dans l'autre camp. Sous les applaudissements d'un public marseillais qui scandait son nom, le Croate Alen Boksic a quitté la pelouse en héros, acclamé pour l'ensemble de son œuvre. Cet attaquant-là n'avait pas failli. A l'origine du penalty transformé par Franck Sauzée dès le début du match, Boksic avait inscrit les deux autres buts de la rencontre. Nul mieux que ce footballeur longtemps en sursis ne symbolisait la confiance retrouvée de Marseille. Car le parcours du joueur semble avoir suivi les méandres de son équipe. Au moment où l'OM se retrouvait privé de sa raison de vivre, l'Europe, le Croate se voyait éloigné de sa raison d'être, le terrain. Alen Boksic a débarqué à Marseille pendant l'été 1991, entre la désillusion de Bari et la déconvenue de Prague.

Le déclic Goethals

Bernard Tapie, qui aime dénicher des talents susceptibles de se convertir en plus-values, voyait en cet attaquant d'Hadjuk Split la future vedette du club. Las, son transfert ressemblait à une fuite d'un pays qui n'existait plus, d'une région qu'il dit avoir été relativement épargnée par la guerre. Parti avant la limite d'âge imposée par la fédération yougoslave, Boksic se retrouvait bloqué à Marseille par la limite du quota d'étrangers. Prêté à Cannes, il se vit interdire de jouer à la suite d'une réclamation d'un autre club. Dans l'impossibilité de retourner en Croatie, qui n'avait pas encore eu le temps de monter son propre championnat, le jeune prodige se transformait alors, à vingt et un ans, en jeune préretraité du football. Prévoyant, il profitait de l'occasion pour se faire opérer des adducteurs, en attendant des jours meilleurs.

Boksic est sorti de cette léthargie forcée, en même temps que le club renaissait à l'Europe, au début de cette saison. Dans la douleur d'abord. Marseille semblait écrasé par l'ombre de ses gloires parties vers d'autres clubs. Boksic avoue, lui, avoir eu *« peur du ballon »* par manque d'habitude de la compétition. L'attaquant a balbutié son football en même temps que son équipe. Le joueur a beau confesser une admiration sans bornes pour Jean Fernandez – qui a convaincu Bernard Tapie de le garder au club, – il est obligé de reconnaître que, sous ses ordres, *« tout était plus confus »*. Comme pour le reste de l'équipe, la pleine révélation de son talent a été provoquée par le déclic Goethals. *« Avec lui*, dit-il, *chacun sait exactement ce qu'il doit faire. Et moi, je suis payé pour marquer des buts. »*

Mercredi soir, Boksic semblait avide de rattraper le temps perdu. Ce grand gaillard donne l'impression de savoir tout faire dans une surface de réparation, de mettre son physique en accord parfait avec son talent. Parfois, il en fait même trop, oubliant de servir ses partenaires avant sa propre gloire. C'est que le Croate est ambitieux et connaît son OM sur le bout des doigts. *« Ici*, dit-il, *il n'y en a que pour les buteurs. Tout le monde parle de Skoblar ou de Papin. »* Et à vingt-deux ans, Boksic paraît pressé d'ajouter son nom à cette liste d'idoles.

JÉRôME FENOGLIO

Résultats de la deuxième journée

GROUPE A

*Olympique de Marseille b. FC Bruges 3-0

A Bochum (Allemagne) :
Glasgow Rangers b. CSKA Moscou 1-0

Classement : 1. Marseille et Glasgow, 3 pts ; 3. Bruges, 2 ; 4. Moscou, 0.

GROUPE B

*IFK Goeteborg b. FC Porto 1-0
Milan AC b. *PSV Eindhoven 2-1

Classement : 1. Milan, 4 pts ; 2. Goeteborg, 2 ; 3. Eindhoven et Porto 1.

CULTURE

DANSE

La mort de Dominique Bagouet

Le saut de l'ange

Le chorégraphe Dominique Bagouet est mort le 9 décembre à Montpellier où il était hospitalisé depuis plusieurs semaines. Il avait quarante et un ans.

«Je ne suis pas quelqu'un de tranquille. Je suis sans cesse perturbé par les autres, par ce que font les autres. Je dois sans cesse maintenir mon identité à flot, et ce n'est jamais gagné.» Ces propos de Dominique Bagouet datent de 1989 : impossible de ne pas être ému par l'inquiétude d'un artiste qui, chaque année, depuis 1984, signait des pièces essentielles pour la danse, ouvertes, en effet, aux autres créateurs, aux autres disciplines artistiques.

Des œuvres, toutes profondément enlacées, toutes profondément différentes : *Déserts d'amour* (1984) et *le Crawl de Lucien* (1985) sur les musiques de Gilles Grand, le fidèle ; *Assaï* (1986), écrit sur une partition homonyme de Pascal Dusapin ; avec ce dernier encore, l'année suivante, l'aventure magnifique menée avec Christian Boltanski : *le Saut de l'ange*, la pièce maîtresse d'un ensemble très solide ; ou encore *les Petites Pièces de Berlin*, et l'étonnant *Meublé sommairement* (1989), dans lequel la comédienne Nelly Borgeaud – sublime – se mêlait à la danse pour interpréter *Aflalion Alexandre*, d'Emmanuel Bove.

Cette inquiétude de Dominique Bagouet, on peut la faire remonter aux jeunes années : *«Pendant toute ma petite enfance, j'ai dansé. Aux réunions de famille, à la moindre occasion, on me faisait danser. J'étais extrêmement fier, très fanfaron, [...] rien ne m'intimidait, on m'applaudissait.»* (1) Bagouet dansait pour être aimé. La petite histoire attribue ce goût immodéré pour la danse à un spectacle de flamenco, vu à Barcelone, quand l'enfant avait cinq ans...



D.R.

Dominique Bagouet avait une manière de danser qui n'appartenait qu'à lui.

Depuis Rastignac, on sait que, pour réussir, il faut quitter Angoulême – où Bagouet était né le 9 juillet 1951. Après différentes expériences, c'est à Cannes, chez Rosella Hightower, que l'adolescent va épanouir son talent. Danse classique et apprentissage musical. Il attrape le virus du baroque. Quand arrive mai 68, il devient difficile pour Bagouet de supporter les codes étouffants de la danse classique.

Commencent alors des années d'apprentissage et de voyages dans la pure tradition du roman picaresque : il est engagé dans la Compagnie contemporaine de Félix Blaska, découvre l'effervescence artistique de la création à Paris, puis décide de partir chez Béjart à Bruxelles. Malgré l'amitié qui le lie au maître de La Monnaie, il est frustré de véritables recherches. Retour à Paris : Carolyn Carlson lui révèle la technique d'Alwin Nikolaïs, Peter Goss les secrets de celle de Jose Limon. Départ pour New-York. La rupture avec le classique est alors consommée. En se coupant ainsi, non sans masochisme, de ses origines, Dominique Bagouet lançait un processus de création qu'il allait mettre près de dix ans à maîtriser.

1976 : il gagne le Concours de Bagnolet avec *Chanson de nuit*. Un succès qui lui vaut une invitation au Festival d'Avignon. Sa danse se cherche du côté du théâtre, hésite, change de style, sans jamais pourtant manquer de sincérité. Les amours de Bagouet vont à Bob Wilson, à Claude Régy. Cet écorché vif masque ses peurs sous l'humour et la séduction. *Ribbatz, Ribbatz*, sur des musiques auvergnates, enchaîne avec *Suite pour violes*, sur des airs de Couperin. Il sait pourtant qu'il ne s'en tirera pas ainsi. Il dit de cette époque : *«Pour moi, c'est comme si, dès le départ, les dés étaient pipés. Je n'ai pas su prendre mon temps.»* Deux pièces vont cependant stabiliser sa réputation : *Voyage organisé* (1977) et *Grand Corridor* (1980).

Très lisibles déplacements dans l'espace

En 1980, il s'installe à Montpellier à l'invitation de Georges Frèche, et fonde le Centre chorégraphique Languedoc-Roussillon. Et pour un temps, l'apaisement de l'inquiétude. Réponse artistique quasi immédiate : *Insaisies*, créée en 1982, est une pièce où Dominique Bagouet décide de se faire confiance. A nouveau, il laisse affleurer son penchant pour l'ordonnancement, la ligne, les déplacements très lisibles dans l'espace. Il neutralise son trop-plein de théâtralité et d'affectivité. Tout devient contenu dans une écriture serrée : le chorégraphe accepte son passé. Il met au point une sorte de classique archaïque, il transforme les codes, il invente une folle ornementation des bras. Cette manière de danser qui n'appartient qu'à lui, il la plante dans le décor graffitiste de Christine Le Moigne, sur une musique d'Henri d'Artois, sans que la fantaisie et l'humour ne soient totalement évincés.

Avec *Insaisies*, on croyait la voie définitivement ouverte pour le chorégraphe. Elle ne l'était pas pour lui. Il ressent encore le besoin d'exorcisme. Malaise, vie privée douloureuse, il se met en scène en solo dans *F. Stein*, sur la guitare déchaînée de Sven Lava : une interrogation sur son identité, où il règle son compte, une fois pour toutes, et non sans déchirement, à son excès de théâtralité et de mime. Il en ressort endolori, lessivé, mais prêt à débuter un ensemble de pièces superbes : la trilogie qui va de *Déserts d'amour* à *Assaï*. La critique qualifie son travail de *«baroque contemporain»*, une étiquette commode qui agacera vite le chorégraphe. Bagouet est, enfin, dans Bagouet. Et la danse française tient là un de ses meilleurs chorégraphes. Il y a dorénavant un style Bagouet fait de références à l'esprit et aux formes du Grand Siècle. Un style ludique, fondé sur l'échange, où Couperin rencontre Denis Levaillant, Pascal Dusapin Beethoven, et les marquises bleues des monte-en-l'air en cagoules. Bagouet est proche des moralistes du dix-septième siècle : comme eux, il ramasse l'essentiel en une phrase. Evite les développements et le bavardage. Privilégie les glissements furtifs. Bagouet aimait Eric Rohmer.

Le projet d'une école intégrée au centre chorégraphique, formulé en 1989, n'a pas vu le jour. Bagouet a alors mis en place, avec les collectivités locales et le ministère, une cellule d'insertion professionnelle. Toujours poussé par ce désir d'intégrer dans son propre fonctionnement la pensée et l'art des autres, il avait demandé à Trisha Brown de créer pour sa compagnie.

Ces dernières années, le Festival de danse de Montpellier sous la direction de Jean-Paul Montanari, ami de longue date du chorégraphe, était le premier commanditaire des œuvres de Dominique Bagouet. Dans *Strange Days* (1990), sur une chanson du même nom des Doors, sa nostalgie de la jeunesse était poignante. Qu'il invente des gestes étranges, souvent inspirés du sport, comme dans *So Schnell (le Monde* du 28 novembre), qu'il convoque un orchestre de rock espagnol pour *Necesito* (1991), toujours on sentait le cœur blessé de Dominique Bagouet. En 1986, il avouait déjà : *«Mon métier me mange la moelle. Je n'ai plus de vie privée depuis dix ans!»*

En novembre dernier, il avait donné *So Schnell*, son ultime spectacle à l'Opéra Garnier : pour la première fois, une compagnie de danse contemporaine française y était invitée. Dominique Bagouet n'avait pas pu assister à son propre triomphe.

DOMINIQUE FRÉTARD

(1) Voir *Bagouet*, de Chantal Aubry, 1989, éd. Bernard Coutaz.

CINÉMA

«Agaguk» à l'ONU

Les Nations unies donnent, avec un film franco-canadien, le coup d'envoi à l'Année des populations autochtones

NEW-YORK

correspondance

C'est le 10 décembre, à 18 heures, que l'Organisation des Nations unies déclarera officiellement 1993 Année internationale des populations autochtones. La veille, dans l'auditorium Dag Hammarskjold, le réalisateur français Jacques Dorfman (*le Palanquin des larmes*) donnait la primeur du film choisi à cette occasion : *Agaguk*, d'après le roman du canadien Yves Thiérault, situé en milieu inuit.

Donnant un aperçu des thèmes qu'il développerait devant l'Assemblée générale des Nations unies, l'acteur Lou Diamond Phillips (*la Bamba*), qui joue le rôle-titre, se présentait en tant que *«citoyen américain, philippin-américain, et fils adoptif de la nation Oglala de la réserve de Pine-Ridge. Mon nom indien est Star Keeper, Gardien des Etoiles...»* Comparant les sorts des populations autochtones et des minorités aussi bien à Los Angeles qu'en Bosnie-Herzégovine, il exhortait l'auditoire *«à reconnaître et accepter toutes les ethnies et* [à partir] *à la recherche de* [ses] *racines pour mieux préparer l'avenir...»*, ajoutant, *«la notion d'une société dominante est un anachronisme»*.

Fils d'un chef de tribu inuit, Agaguk (Phillips) brûle de s'affranchir de l'autorité paternelle. Après avoir tué un trafiquant blanc (Bernard-Pierre Donnadieu), il s'enfuit dans la toundra avec sa femme Igiyook (Jennifer Tilly), que convoitait aussi son père (Toshiro Mifune). Celui-ci lui jette un sort, sacrifiant sa vie au Grand Loup blanc. Tandis qu'un officier de la Gendarmerie royale (Donald Sutherland) enquête sur le meurtre, Agaguk, dont l'épouse est enceinte, s'enfonce dans la steppe. Il sort vainqueur de la chasse à la baleine, mais la hantise du Grand Loup blanc le ronge, il lui faut revenir pour conjurer le sort...

Conte mythologique tourné dans le Grand Nord canadien, *Agaguk* est ponctué de séquences fortes, de morceaux de bravoure (la chasse à la baleine). La violence est constante, aussi bien dans les scènes domestiques (construction d'un igloo) ou érotiques, que dans les moments d'action (affrontement avec le Grand Loup blanc).

Reste à savoir comment les Amérindiens percevront la présentation de certains rituels ou la représentation de leur dépendance vis-à-vis de l'alcool, comment ils recevront cette phrase (parmi d'autres) que lance au chef de la tribu un policier méprisant : *«Sans nos fusils, sans vos couteaux fabriqués avec notre acier, vous n'êtes même plus capables de chasser.»*

HENRI BÉHAR

Décès de l'acteur américain Vincent Gardenia

Vincent Gardenia est mort mercredi 9 décembre, apparemment d'une crise cardiaque, dans sa chambre d'hôtel de Philadelphie, ville où il se produisait dans la pièce *Breaking Legs*. Il avait soixante-neuf ans.

[Né à Naples en 1922, fils d'un acteur italien qui avait émigré aux Etats-Unis, Vincent Gardenia avait remporté un Tony du meilleur second rôle masculin en 1972 pour son interprétation dans *Prisoner of Second Avenue* de Neil Simon, et avait été nommé deux fois à l'Oscar du meilleur second rôle, en 1974 pour *Bang the Drum Slowly (le Dernier Match)*, de John Hancock, et en 1988 pour *Moonstruck (Eclair de lune)*, de Norman Jewison, dans lequel il incarnait le père de Cher. A la scène, il avait également joué Glengarry Glen Ross de David Mamet et Volpone. Au cinéma, on l'avait vu dans *Lucky Luciano, la Petite Boutique des horreurs* et *L'amour est une grande aventure*.]

MUSIQUES

Pas de deux pour souffleurs

A l'occasion d'un concert André Jaume-Jimmy Giuffre, portrait d'un esprit libre du jazz

La carrière d'André Jaume est étrange. Après avoir écumé tous les groupes de l'Hexagone comme clarinettiste et saxophoniste sans jamais quitter définitivement son port d'attache, Marseille où il est né en 1940, André Jaume a attendu 1987 pour inviter au Festival de Paris un clarinettiste, flûtiste, saxophoniste de tous registres, arrangeur et compositeur aussi singulier que lui : Jimmy Giuffre, né à Dallas, Texas, en 1921. Aussi singulier, mais plus prestigieux, plus connu, encore qu'au moment où Jaume le convoque, le monde – l'Amérique surtout – soit pratiquement en train de l'oublier.

Giuffre a plusieurs vies. *«Il y a du Mallarmé chez ce magicien des bibelots sonores»*, dit de lui Jean-Robert Masson . L'activité de ce souffleur délicat est aussi éloignée de l'idée sommaire que l'on se fait du jazz que centralement, nucléairement installée en elle. Elle se place curieusement sous le signe des nombres. C'est une composition de Giuffre, *Four Brothers*, fondatrice d'une tendance essentielle de la musique des années 50 avec laquelle Giuffre ne se confond jamais, qui le rend célèbre.

Four Brothers, joué et chanté par tout le monde, à partir de la version de référence qu'en donnent les quatre saxophonistes de Woody Herman – Stan Getz, Zoot Sims, Herbie Steward et Serge Chaloff, – reste une sorte d'accident génial dans la carrière de Giuffre. Une partie de l'histoire du jazz se condense dans un mélange d'invention, de sophistication, de légèreté et de virtuosité sans conséquence.

Branché sur tous les courants du siècle

Or Giuffre fonce dans les développements propres à la West Coast pour s'en séparer doucement et annonce le *free* bien avant l'heure. Son trio avec cordes (Jim Hall à la guitare et Ralph Pena à la basse) surprend autant que ses incursions dans la tradition texane des fanfares et de la musique country (*Western Suite*). Mais sa plongée dans une formule imprévue par l'arbre généalogique du jazz – un trio encore avec Paul Bley et Steve Swallow, reconstitué il y a peu par les disques O.W.L. – a pourtant tout d'un acte fondateur. Giuffre a comme sans le savoir l'art de l'inédit, des airs qui s'imposent et des combinaisons sidérantes. Jusque-là, on pourrait penser à la carrière type d'un musicien célèbre.

Au contraire. Tout chez lui se fait et se dit dans la discrétion, dans l'anti-carrière, au bord du silence, avec un son feutré comme si l'air même devait se colorer de musique. Il réinvente pour le jazz moderne un son de clarinette que l'on ne connaissait pas au moment où l'instrument tombait en désuétude. Il restitue autant d'idées qu'il en capte, comme délicatement branchées sur tous les courants du siècle sans en faire profit. Il ne néglige rien, ni le blues, ni le folk, ni l'avant-gardisme, et reste curieusement étranger à cette notion très récente : le «concept» en musique, à la fois forme, idée et projet. Il est subtilement seul et donne à tous l'envie de le rencontrer. Les influences orientales, il les intègre à son heure avec Paul Bley, en duo. L'électronique, il s'y aventure jusqu'au bout en compagnie de Pete Levin aux synthétiseurs.

Son dernier disque en trio, *Fly Away Little Bird*, avec Paul Bley et Steve Swallow, est un acte de pure liberté. Entre cris et chuchotements. Comme de vieux rêveurs se raconteraient toutes les musiques du siècle. Il y a dans la décision d'André Jaume d'aller chercher cet homme perdu dans sa retraite américaine quelque chose d'opiniâtre et d'humble qui touche. A côté de combien de musiciens serons-nous passés parce que personne n'aura eu le courage et le talent de les convoquer à cette fête de l'amitié ? Giuffre aime en retour jouer avec Jaume et le prouve. C'est une belle histoire, assez rare.

FRANCIS MARMANDE

▶ Duo Jimmy Giuffre-André Jaume, le 10 décembre à 20 h 30, au studio 105, Maison de Radio France.

▶ Discographie : Jimmy Giuffre et André Jaume, Eiffel, un CD CELP. Jimmy Giuffre, Paul Bley, Steve Swallow, *Fly Away Little Bird*. Un CD OWL 068.

Le Monde et ses Publications

DÉCEMBRE 1992

EN LIBRAIRIE

Le Monde EDITIONS

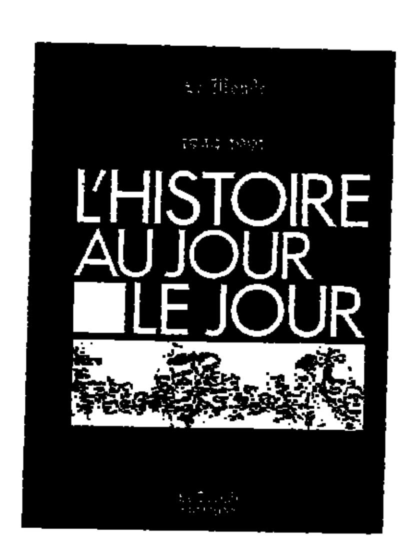
L'Histoire au jour le jour 1944-1991

Préface de Jacques Lesourne

1 060 pages - 395 F

Une fresque cinquantenaire qui court depuis la fin de la seconde guerre mondiale jusqu'au traité de Maastricht, composée avec les articles les plus significatifs publiés depuis 1944 dans le journal *le Monde*.

Réalisé par une équipe d'historiens, de journalistes et de documentalistes du *Monde*, cet ouvrage est à la fois un outil de travail (avec des chronologies, des cartes et un index des noms de lieux, de personnes et des thèmes) et une incitation au plaisir de se plonger dans l'histoire d'un demi-siècle riche en événements.





Les plus belles histoires de timbres

Pierre Jullien, Dominique Buffier
Préface de Christian Marin
Illustrations de Raymond Moretti

188 pages - 295 F

Un très beau livre-cadeau pour tous sur un sujet original : les timbres, leurs histoires et l'Histoire. Un ouvrage exceptionnel qui donne à voir pour la première fois les splendides enluminures des temps modernes, qui pendant plus d'un siècle ont accompagné les messages échangés à travers le monde entier.



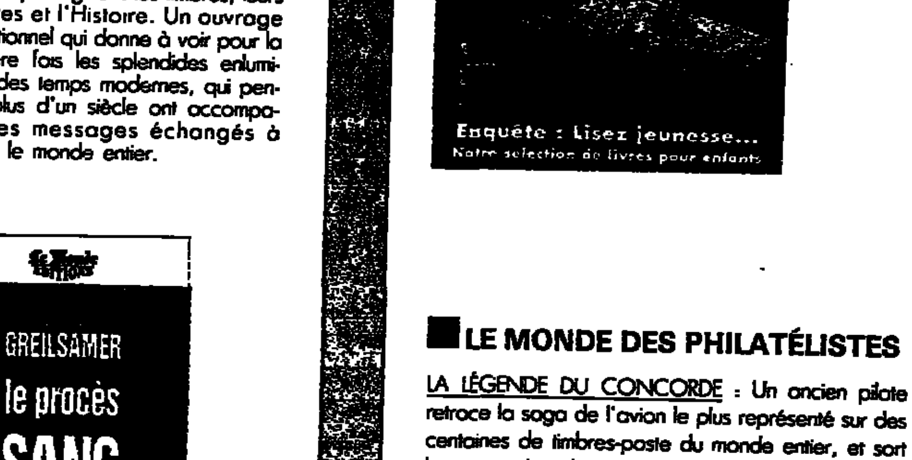
Laurent Greilsamer Présente

Le procès du sang contaminé

Documents

324 pages - 89 F

Pour la première fois, ce livre propose les documents-clés du procès du sang contaminé. Le réquisitoire, les comptes-rendus d'audience du *Monde* et le jugement publié *in-extenso* constituent la mémoire écrite d'un scandale tout à la fois médical, politique et moral.





PLANTU
Ici Maaaastricht !

Les Européens parlent aux Européens !

176 pages - 95 F

Le Plantu de l'année 1992 qui épingle l'actualité avec sa verve inusable. Un cahier spécial est consacré à l'ex-Yougoslavie.

EN KIOSQUE

Publications Mensuelles

LE MONDE DES DÉBATS

LES POLITIQUES SONT-ILS IRRESPONSABLES ? : Dans la pratique, de multiples obstacles s'opposent à ce que les responsables prennent des décisions claires et définitives. Les analyses de Pierre AVRIL, historien. Marc ABÉLÈS, sociologue. René LENOIR, ancien ministre. Huguette BOUCHARDEAU, ancien ministre. Ezra SULEIMAN, professeur de science politique à Princeton. Jean-Pierre RIOUX, historien. POUR OU CONTRE LA BOURSE : Le marché financier est-il indispensable au bon fonctionnement de l'économie ou favorise-t-il surtout l'enrichissement des spéculateurs ? Les points de vue des économistes Alain LIPIETZ et Pascal SALIN.

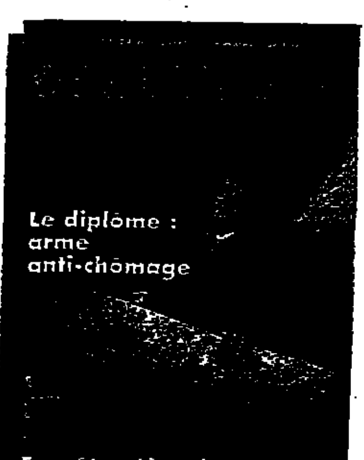
LE MONDE DOSSIERS ET DOCUMENTS

Deux dossiers :

SÉCURITÉ SOCIALE : L'IMPOSSIBLE RÉFORME.

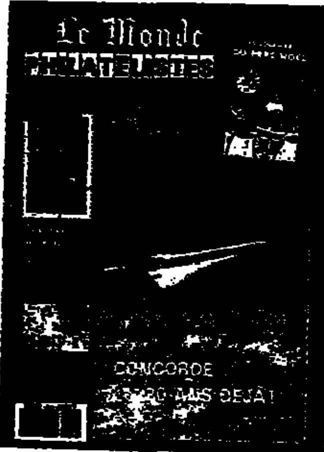
LA CRISE DES PRISONS : surpopulation et insuffisance de moyens.

LES CLÈS DE L'INFO : Deux pages qui récapitulent et expliquent l'actualité du mois.



LE MONDE DE L'ÉDUCATION

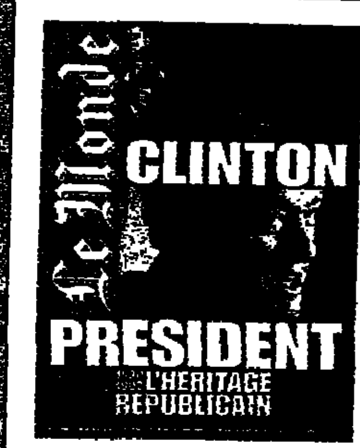
ENQUÊTE EXCLUSIVE : Le diplôme arme anti-chômage : par discipline, par filière, par niveau d'études, les emplois qui attendent les jeunes diplômés.
REPORTAGE : L'enseignement supérieur privé se restructure. SPÉCIAL FÊTES : Une sélection de livres, BD, cassettes pour les enfants et les juniors.



LE MONDE DES PHILATÉLISTES

LA LÉGENDE DU CONCORDE : Un ancien pilote retrace la saga de l'avion le plus représenté sur des centaines de timbres-poste du monde entier, et sort les pièces les plus rares de sa collection.

Hors-Série



CLINTON PRÉSIDENT 1980-1992 : l'héritage républicain

Cette brochure retrace la campagne électorale qui a opposé Bill Clinton, George Bush et Ross Perot, avant de dresser le tableau de l'Amérique d'aujourd'hui après douze ans de gestion républicaine.

Au plan international, une politique étrangère qui a visé à redonner son prestige à l'Amérique. Sur le terrain économique, une politique ultra-libérale qui laisse un lourd héritage. Une société qui doute d'elle-même. Une vie culturelle qui bute sur ses contradictions.

Avec des graphiques, des tableaux, des cartes, des photos et les dessins des illustrateurs du *Monde*.

148 pages – 48 F



EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE

LE MONDE diplomatique — Le Monde des DEBATS — Le Monde de l'éducation — Le Monde PHILATÉLISTES — Le Monde DOSSIERS & DOCUMENTS

CULTURE

ARTS

Entre vaudou et électricité

Un complément de la rétrospective sur l'Amérique latine au Centre Georges-Pompidou

Seize artistes d'Amérique latine ont investi les salons de l'hôtel Rothschild, et y déploient une belle vitalité. D'emblée, pour qui a visité l'exposition de leurs aînés au Centre Pompidou, la différence est sensible. Tient-elle au choix des organisateurs, ou à un facteur historique? Ces artistes offrent une particularité : leurs devanciers tournaient leurs regards vers la vieille Europe, ceux-là vivent plutôt à l'heure nord-américaine. Cependant, tous ont su intégrer peu ou prou ces apports à leur propre patrimoine culturel. Et cela ne paraissait pas aller de soi.

Ainsi, il y a de la magie dans l'inspiration du Cubain Jose Bedia, qui joue de l'incantation et de l'envoûtement à tendance vaudou. On en trouvera également, à un autre niveau, dans les photographies partiellement développées du Colombien Miguel Angel Rojas.

Or le catalogue s'oppose formellement à cette interprétation, et les organisateurs y refusent énergiquement toute assimilation à une *«posture (ou imposture) ethnocentriste qui inviterait à la «découverte» de magiciens, de prestidigitateurs folkloriques...»*. Ils mettent en garde contre une lecture régionale des travaux présentés, et revendiquent une esthétique mondiale. Elle existe, bien entendu, et une artiste brésilienne peut exposer aujourd'hui à la Biennale de Venise, ou à la Documenta de Cassel, une installation titrée en anglais et payable en dollars sur un compte bancaire des Bahamas. Pourtant, le visiteur de l'exposition ne peut se défendre du sentiment que ces œuvres, dans leur majorité, ont des attaches nationales.

Une affirmation des différences

Bien sûr, les sculptures de la Brésilienne Frida Baranek sont convaincantes, à une échelle «universelle». Mais elles n'échappent pas à une certaine démesure baroque, «typique» des productions *post-colombiennes. La foi proclamée* par les auteurs du catalogue en une communauté humaine internationale, transcendée par l'art, est certes généreuse, mais si peu crédible que Sheila Leirner, dans sa préface, doit admettre que *«la posture analytique, rationaliste et les attitudes méthodiques et systématiques ne sont sans doute pas le point fort du tempérament latino-américain...»*. Elle le définit comme sujet à la passion et à la subjectivité, et, *d'une manière générale, plus enclin* à la polémique politique qu'à la tradition philologique ou psychanalytique.

Or c'est bien cette impression qui *se dégage de l'exposition*. L'Amérique latine est un continent où se passe aujourd'hui ce qu'on aimerait voir se dérouler à l'échelle mondiale, une affirmation enrichissante des différences. Ainsi, les envois postaux du Chilien Dittborn (extraits d'articles de presse publiés le même jour à Santiago et à New-York) sont exemplaires. On ne résumera pas ici une œuvre forte et *complexe, mais sa richesse naît du* mélange géographique, historique et autobiographique. De même, une analyse du travail de Juan Sanchez ne peut passer sous silence sa situation d'émigré afro-portoricain vivant à Brooklyn.

La salle regroupant trois Argentins, Florencio Molina Campos, Luis Benedit et Victor Grippo, est à elle seule une ode à la pampa. Les dessins du premier représentent d'hilarants gauchos à la manière de Dubout, sympathiques et inquiétants (mais on ne s'explique pas ce que fait un artiste mort en 1959 dans une exposition consacrée à des tendances contemporaines). Le *second exécute une variation sur le* thème des *bolas*, ces boules reliées par une corde que les gauchos jettent dans les pattes de leurs bêtes. Le troisième chante la pomme de *terre, l'aliment indigène qui est un* apport capital de la découverte de l'Amérique. Il met en évidence leur modernité en les soumettant à un courant électrique. Un peu comme *si l'Amérique latine, c'était Penone* plus l'électricité.

D'autres artistes aux œuvres moins connotées n'en sont pas moins intéressants – les accumulations de billets de banque usagés, de Jac Leirner, ou les matelas cartographiés à la peinture acrylique, de Guillermo Kuitca. Toute l'exposition, vivante et passionnante, témoigne du fait que l'art d'aujourd'hui peut atteindre un niveau international sans pour autant se couper de ses racines, et qu'il n'en est alors que meilleur.

HARRY BELLET

▶ Hôtel des arts, 11, rue Berryer, 75008, Paris. Tél. : 42-56-71-71. Jusqu'au 11 janvier.

ARCHITECTURE

Deux honnêtes hommes

Le travail de Renaudie et celui de Schweitzer révèlent deux architectes de grand talent aux parcours opposés

Jean Renaudie, Roland Schweitzer : l'un et l'autre sont nés en 1925, le premier en Haute-Vienne, le second en Alsace, l'un et l'autre ont côtoyé l'illustre Perret dans les années d'après-guerre, mais le premier est hélas disparu en 1981, quand le second reste heureusement bien vivant, construisant et traçant. S'il n'y a rien de concerté dans l'ouverture simultanée de deux expositions, dont l'une est d'ailleurs de durée trop brève, sur le travail de ces deux architectes, la coïncidence mérite d'être relevée parce qu'elles mettent en scène deux carrières à la fois parallèles, discordantes sur la forme, mais concordantes sur un point au moins : nous avons affaire à deux honnêtes hommes, et de surcroît de grand talent.

Pour Jean Renaudie, qui est adroitement exposé à l'IFA, la vérité nous oblige à dire qu'à titre personnel nous ne sommes pas fâché de n'habiter ni à Givors ni à Ivry. Ce sont là ses deux réalisations majeures, que l'on se remettra vite à l'esprit si nous disons qu'elles ressemblent à des manières de collines proliférantes et hérissées de pointes.

Ce ne sont pas les photos si justes et souvent remarquables de Gabriele Basilico, Magdi Senadji et Bernard Plossu qui nous convaincront du contraire, l'un en sachant capter la violence des espaces, l'autre en caressant de voilages les volumes étriqués qu'engendre cette architecture du triangle, le troisième en réconciliant les échelles sous l'effet de cadrages humanistes. Mais tout cela n'interdit pas de louer l'œuvre, à l'instar d'ailleurs de nombre de ses habitants.

Quand d'autres s'obstinaient [illegible] effet à jalonner la France de cartons à chaussures qu'on dynamite allègrement aujourd'hui, Renaudie [illegible] avait été l'un des fondateurs de l'atelier de Montrouge avec trois autres fiers talents de l'architecture française, Thurnauer, Riboulet et Veret, s'engagea dans une entreprise assez paradoxale.

Villégiature pour l'utopie

Il s'agissait en somme de gommer les contradictions entre l'esprit de géométrie d'une part, esprit qu'affectionnaient particulièrement, sur un mode simpliste ou quelquefois mystique, les constructeurs des années 60 et 70, et d'autre part le besoin de complexité de l'esprit humain. Sur quoi Renaudie jeta le glaive dans la balance en estimant que les grands ensembles de béton n'interdisaient pas que chacun ait, qui son jardin, qui sa terrasse. De là l'articulation complexe de ses ensembles, et à l'intérieur de chaque ensemble, de ses logements, tous ouverts à la lumière et désormais dégoulinants de verdure jusqu'à faire oublier la grise maturation du béton.

Roland Schweitzer, pour sa part, ne devait pas choisir la confrontation avec les modèles existants, ni suggérer de solution radicale, ni chercher de villégiature où loger l'utopie. Lui aussi, pourtant, aura eu à concilier deux extrêmes apparents : la pratique de l'architecture dite «moderne», et une passion pour la tradition qui a particulièrement [illegible] à s'investir dans le bois. Un combat longtemps considéré comme d'arrière-garde, en France, où l'on s'avise à peine, en accueillant l'Américain Frank Gehry, que l'essentiel de l'architecture de Los Angeles relève d'un bois plus ou moins savamment camouflé, en raison des tremblements de terre.

Dans notre pays où, malgré la gloire d'Eiffel, le béton domine, et a même longtemps écrasé toute tentative de fuite vers d'autres matériaux, il aura fallu attendre ces dernières années pour que la «fillière bois» échappe enfin à l'ostracisme. Elle s'est exprimée dans des œuvres qui restent à tort considérées comme marginales, comme la ZAC Pierre-Semard construite par Iwona Buczkowska au Blanc-Mesnil, ensemble de 300 logements PLA à forte teneur humaine.

Un maître d'œuvre à l'inspiration aussi riche que Patrick Berger (l'un des auteurs du parc Citroën) s'y est aussi attelé pour l'école d'architecture de Rennes, ou encore Yann Brunel, d'une génération plus jeune, qui achève des ateliers d'artistes surprenants et sympathiques comme un meuble à tiroirs et à secrets, dans le treizième arrondissement, sobre et insolent au cœur d'un îlot en médiocre béton. Le dernier numéro de *Technique et architecture* fait d'ailleurs un inventaire précieux des trouvailles de la construction en bois (1).

On ne s'étonnera donc pas d'y trouver l'une des dernières réalisations de Schweitzer, la direction régionale de l'agriculture et de la forêt, à Châlons-sur-Marne. Un bâtiment suave, charnel, éternel, comme le suggèrent souvent les constructions de bois. Mais de surcroît un édifice sans concession, où la modernité et la tradition, la technique et l'intégration, sont servies à la même table que la modestie et l'abnégation, deux qualités d'architecte véritablement rares, non seulement au niveau des intentions formulées mais aussi lorsqu'elles ont à s'exprimer dans des réalisations concrètes.

Car elles signifient alors un grand respect de l'usager, une sorte *d'amour pour le futur habitant*. Schweitzer a la vertu de ne pas s'affirmer d'emblée pour un génie connu ou méconnu. Cela lui épargne ordinairement les feux de la rampe sans l'écarter de la commande ni des palmarès des concours. Et assure ses maîtres d'ouvrage d'une qualité exceptionnellement constante au cours des années, comme le montre cette exposition cachée pour quelques jours au fond du Grand Palais.

FRÉDÉRIC EDELMANN

(1) *Technique et architecture*, n° 404, octobre-novembre-92. Spécial « Architecture de bois ».

▶ « La logique de la complexité » dans l'œuvre de Jean Renaudie, IFA, 6, rue de Tournon. Du mercredi au dimanche, 12heures-19heures. Jusqu'au 14 février 1993.

▶ Roland Schweitzer, architecture, Salon des artistes français, Grand Palais, tous les jours, de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 16 décembre.

□ **Le palmarès du film d'architecture de Bordeaux.** – Le jury du cinquième Festival du film d'architecture (FIFARC) a décerné son Grand Prix à *Cidade de Cassiano*, un court-métrage d'Edgar Pera consacré à l'œuvre de l'architecte portugais Cassiano Branco produite dans les années 30 et 40. Le FIFARC, organisé à Bordeaux depuis 1981, présentait quarante et un films, en provenance d'autant de pays, parmi lesquels beaucoup d'Etats de l'est de l'Europe : Slovénie, Ukraine, Croatie, etc. Entre deux festivals, Archimage, la banque de données du FIFARC, recense les films d'architecture du monde entier. Cet inventaire est accessible par Minitel (36 16 FIFARC). – *(Corresp.)*







EXPOSITIONS

Nous publions le *jeudi* (daté vendredi) la liste des expositions qui ont lieu à Paris et en région parisienne à partir de mercredi. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

Centre Georges-Pompidou

Place Georges-Pompidou (44-78-12-33). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.

L'ART D'AMÉRIQUE LATINE, 1911-1968. Grande galerie. Jusqu'au 11 janvier 1993.

L'ART EN JEU. Atelier des enfants. Jusqu'au 28 mars 1993.

GLEN BAXTER. Galeries contemporaines. Jusqu'au 24 janvier 1993.

GÉRARD COLLIN-THIÉBAUT. Galeries contemporaines. Jusqu'au 21 décembre.

PETER FISCHLI ET DAVID WEISS. Galeries contemporaines. Jusqu'au 24 janvier 1993.

GARY HILL. Galenes contemporaines. Entrée : 16 F. Jusqu'au 24 janvier 1993.

IMAGINAIRES D'ILLUSTRATEURS EUROPÉENS. Salle d'actualités. Jusqu'au 18 janvier 1993.

RÉEL-VIRTUEL. Petite salle-1er sous-sol. Jusqu'au 24 janvier 1993.

CHARLOTTE SALOMON : VIE OU THÉATRE ? Salle d'art graphique, 4e étage. Jusqu'au 3 janvier 1993.

L'UNIVERS DE BORGES. Amériques latines. Galerie Mezzanine Nord. Jusqu'au 1er février 1993.

Musée d'Orsay

Place Henry-de-Montherlant, quai Anatole-France (40-49-48-14). Mer., ven., sam., mar. de 10 h à 18 h. jeu. de 10 h à 21 h 45, dim. de 9 h à 18 h. Fermé le lundi.

HILL ET ADAMSON, LE PREMIER REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE, 1843-1845. Exposition-dossier. Entrée : 31 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 17 janvier 1993.

LES PALAIS D'ARGENT, L'ARCHITECTURE BANCAIRE EN FRANCE DE 1850-1930. Exposition-dossier. Entrée : 31 F. Jusqu'au 10 janvier 1993.

PIERRE LAPIN AU MUSÉE D'ORSAY. Exposition-dossier. Entrée : 31 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 10 janvier 1993.

SISLEY. - rez-de-chaussée. Entrée : 32 F, 45 F (billet jumelé musée-exposition). Jusqu'au 31 janvier 1993.

UNE FAMILLE D'ARTISTES EN 1900 : LES SAINT-MARCEAUX. Exposition-dossier. Entrée : 31 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 17 janvier 1993.

Palais du Louvre

Entrée par la pyramide (40-20-51-51). T.l.j. sf mar. de 10 h à 22 h.

LE BRUIT DES NUAGES : PARTI PRIS DE... PETER GREENAWAY. Hall Napoléon. Entrée : 35 F (billet couplé avec Byzance). Jusqu'au 1er février 1993.

BYZANCE, L'ART BYZANTIN DANS LES COLLECTIONS NATIONALES. Hall Napoléon. Entrée : 35 F (billet couplé avec le Bruit des nuages). Jusqu'au 1 février 1993.

DESSINS DE LIOTARD (1702-1789). Pavillon de Flore. Entrée : 31 F (billet d'entrée du musée). Jusqu'au 14 décembre.

LES NOCES DE CANA, DE VÉRONÈSE. Une œuvre et sa restauration. Salle des Etats. Entrée : accès libre avec le billet d'entrée du musée (31 F). Jusqu'au 29 mars 1993.

PANNINI (1691-1765). Pavillon de Flore. Entrée : 31 F (ticket d'entrée au musée). Jusqu'au 15 février 1993.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris

12, av. de New-York (40-70-11-10). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h 30.

HANS-PETER FEDMANN. Mois de la photo. Entrée : 35 F. Jusqu'au 17 janvier 1993.

FIGURES DU MODERNE. L'expressionnisme en allemagne de 1905 à 1914. Entrée : 30 F. Jusqu'au 14 mars 1993.

PARCOURS EUROPÉEN III : L'ALLEMAGNE. Qui, quoi, où ? Un regard sur l'Allemagne en 1992. Jusqu'au 17 janvier 1993.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.

LES ETRUSQUES ET L'EUROPE. Galenes nationales (44-13-17-17). T.l.j. sf mer. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 40 F (possibilité de billet jumelé avec Picasso : 60 F). Jusqu'au 14 décembre.

MAC 2000 - 1992. Scupture. (42-56-45-15). T.l.j. de 11 h à 19 h, nocturnes jusqu'à 22 h 30 ven. 11 décembre. Entrée : 35 F. Jusqu'au 14 décembre.

PICASSO ET LES CHOSES. Galeries nationales (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 36 F (possibilité de billet jumelé avec les Etrusques : 60 F). Jusqu'au 28 décembre.

RÉTROSPECTIVE ALFRED MANESSIER. Galeries nationales (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 32 F. Jusqu'au 4 janvier 1993.

Galerie nationale du Jeu de paume

Place de la Concorde (42-60-69-69). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, sam., dim. de 10 h à 19 h, mar. jusqu'à 21 h 30. Projection de films et vidéos de Raysse t.l.j. à 14 h.

MARTIAL RAYSSE, RÉTROSPECTIVE. Galene nationale du Jeu de paume. Entrée : 35 F. Jusqu'au 31 janvier 1993.

MUSÉES

LES BIJOUX DE TORUN. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F (gratuit avec le billet d'entrée du musée). Jusqu'au 3 janvier 1993.

CHINE CONNUE ET INCONNUE. Dix années d'acquisitions. Musée Cernuschi, 7, av. Vélasquez (45-63-50-75). T.l.j. sf lun., les 25 décembre et 1er janvier de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 28 février 1993.

CORPS CRUCIFIÉS. Musée Picasso, hôtel Salé - 5, rue de Thorigny (42-71-25-21). T.l.j. sf mar. de 9 h 30 à 12 h (group. scol. et adult. sur réserv.) et de 12 h à 18 h (indiv. et group. adult.), dim. de 9 h 30 à 18 h. Entrée : 32 F, 20 F dim. Jusqu'au 1 mars 1993.

LA COURSE AU MODERNE. France et Allemagne dans l'Europe des années vingt. Musée d'histoire contemporaine, hôtel des Invalides, cour d'Honneur (45-55-30-11). T.l.j. sf lun. de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h 30. Entrée : 20 F. Jusqu'au 31 décembre.

LA DANSE. UNE FAÇON D'ÊTRE. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Jusqu'au 18 janvier 1993.

EUGÈNE DELACROIX. Le voyage au Maroc. Musée Delacroix, 6, rue de Furstenberg (43-54-04-87). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 12 F. Jusqu'au 4 janvier 1993.

DESIGN : VIGNELLI. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 28 février 1993.

DES LIVRES ET DES ROIS. La bibliothèque royale de Blois. Bibliothèque nationale, galerie Mansart, 58, rue de Richelieu (47-03-81-10). T.l.j. de 10 h à 20 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 17 janvier 1993.

DIGITAL PHOTOGRAPHY. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Jusqu'au 4 janvier 1993.

L'ECHAPPÉE EUROPÉENNE. Pavillon des arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h 30 à 18 h 30. Entrée : 30 F. Jusqu'au 10 janvier 1993.

L'EPREUVE NUMÉRIQUE. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Jusqu'au 18 janvier 1993.

FRAGONARD ET LE DESSIN FRANÇAIS AU XVIIIe SIÈCLE. Musée du Petit Palais, avenue Winston-Churchill (42-65-12-73). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 30 F. Jusqu'au 14 février 1993.

HÉRAKLÈS ARCHER. Musée Bourdelle, 18, rue Antoine-Bourdelle (45-48-67-27). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 20 F. Jusqu'au 17 janvier 1993.

IIIe TRIENNALE DU BIJOU CONTEMPORAIN. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 20 décembre.

IMAGES D'UN AUTRE MONDE. La photographie scientifique. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 18 janvier 1993.

L'INDE. Photographies de Louis Rousselet, 1865-1868. Musée national des arts asiatiques - Guimet, 6, pl. d'Iéna (47-23-61-65). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 32 F (comprenant la visite du musée). Jusqu'au 14 décembre.

INDE : MYTHES ET SPECTACLES. Musée Kwok On, 41, rue des Francs-Bourgeois (42-72-99-42). T.l.j. sauf sam., dim. de 10 h à 17 h 30. Entrée : 10 F. Du 15 décembre au 30 mai 1993.

MAX JACOB, LA PASSION EN PEINTURE. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (46-06-61-11). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 20 décembre.

SANDRA JAYAT. Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (45-48-67-27). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 30. Jusqu'au 13 décembre.

KALINA. Des Amérindiens de Guyane à Paris en 1892. Musée des arts et traditions populaires, 6, av. du Mahatma-Gandhi (44-17-60-00). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'au 4 janvier 1993.

MANTEAU DE NUAGES - KESA JAPONAIS. Musée national des arts asiatiques - Guimet, 6, pl. d'Iéna (47-23-61-65). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 32 F. Jusqu'au 15 février 1993.

NADAR : L'ŒIL LYRIQUE. Mois de la photo. Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully - 62, rue Saint-Antoine (44-61-20-00). T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 10 janvier 1993.

NOUVELLES RENCONTRES. Bibliothèque nationale, galerie de photographie - galerie Colbert, 2, rue Vivienne et 6, rue des Petits-C (47-03-81-10). T.l.j. sf dim. de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 19 décembre.

LES NYMPHÉAS AVANT ET APRÈS. Musée national de l'Orangerie des Tuileries, place de la Concorde (42-97-48-16). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 26 F. Jusqu'au 25 janvier 1993.

PEINTURES RACONTÉES, IMAGES EN PAROLES. Musée d'art naïf Max Fourny - halle Saint-Pierre, 2, rue Ronsard (42-58-74-12). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 30 octobre 1993.

LA PHOTOGRAPHIE SCIENTIFIQUE. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 18 janvier 1993.

PORTRAITS D'UNE CAPITALE. De Daguerre à William Klein, les collections photographiques du musée. Musée Carnavalet, 29, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. et fêtes de 10 h à 17 h 45, jeu. jusqu'à 20 h 30. Entrée : 30 F. Jusqu'au 10 janvier 1993.

RAO-POLYNÉSIES. Musée national des arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (44-74-84-80). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30, sam., dim. de 10 h à 18 h. Entrée : 23 F. Jusqu'au 29 mars 1993.

MAN RAY. Les Années Bazaar, photographies de mode 1934-1942. Musée des arts de la mode, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 31 janvier 1993.

REGARDS TRÈS PARTICULIERS SUR LA CARTE POSTALE. Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard (43-20-15-30). T.l.j. sf dim. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 30 janvier 1993.

LA RÉPUBLIQUE FÊTE SON BICENTENAIRE A LA MONNAIE. Hôtel de la Monnaie, 11, quai Conti (40-46-56-66). T.l.j. sf lun. de 13 h 30 à 18 h, mer. jusqu'à 21 h. Jusqu'au 3 janvier 1993.

RODIN SCULPTEUR. Œuvres méconnues. Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). T.l.j. sf lun. et les 25 décembre et 1er janvier de 10 h à 17 h, du 1er au 30 avril t.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 45. Entrée : 21 F. Jusqu'au 11 avril 1993.

LE ROI SALOMON ET LES MAITRES DU REGARD. Art et médecine en Ethiopie. Musée national des arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (44-74-84-80). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30, sam., dim. de 10 h à 17 h 50. Entrée : 23 F. Jusqu'au 25 janvier 1993.

ROSSINI A PARIS. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. et fêtes de 10 h à 17 h 40, jeu. jusqu'à 20 h 30. Entrée : 30 F. Jusqu'au 31 décembre.

EGON SCHIELE (1890-1918). Cent œuvres sur papier. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 11 h à 20 h. Entrée : 25 F. Du 15 décembre au 27 février 1993.

SCULPTURE GABONAISE CONTEMPORAINE. Musée national des arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (44-74-84-80). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30 sam., dim. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 4 janvier 1993.

SYNAGOGUES D'ALSACE. Musée d'art juif, 42, rue des Saules (42-57-84-15). T.l.j. sf ven. et sam. de 15 h à 18 h. Jusqu'au 30 décembre.

LE TEMPS DU SILENCE. La photographie espagnole des années 1950-1960. Mission du patrimoine photographique, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Jusqu'au 31 janvier 1993.

TRÉSORS DE L'ÉCRIT. Bibliothèque nationale, galerie Mazarine, 58, rue de Richelieu (47-03-81-10). T.l.j. de 10 h à 20 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 15 janvier 1993.

VIVE LA RÉPUBLIQUE ! 1792 - 1992, liberté - égalité - fraternité. Archives nationales, hôtel de Rohan, 87, rue Vieille-du-Temple (40-27-60-09). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Visites guidées sur demande au 40.27.62.18. Entrée : 20 F. Jusqu'au 10 janvier 1993.

VIVRE LA VILLE. De la hutte à la mégapole. Parc de la Villette, pavillon Tusquets, 211, avenue Jean-Jaurès (42-78-70-00). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h, mer., sam., dim. de 10 h à 18 h. Entrée : 15 F. Du 11 décembre au 31 janvier 1993.

LES VOITURES D'ATGET. Mois de la photo. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. et fêtes de 10 h à 17 h 40. Entrée : 30 F. Jusqu'au 10 janvier 1993.

CENTRES CULTURELS

ACCORD A CORPS. Collection du professeur Desbonnet, mois de la photo. Maison de la Villette, 30, av. Corentin-Cariou (42-40-27-28). T.l.j. sf lun., les 25 décembre et 1er janvier de 13 h à 18 h. Entrée : Accès libre comprenant l'exposition les Grandes Lignes jusqu'au 15 janvier 1993.

L'AMÉRIQUE DANS TOUS SES ÉTATS. Maison de l'Amérique latine, 217, bd Saint-Germain (49-54-75-00). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 22 h. Jusqu'au 27 janvier 1993.

AMÉRIQUES LATINES : ART CONTEMPORAIN. Hôtel des arts. Fondation nationale des arts, 11, rue Berryer (42-56-71-71). T.l.j. sf mar. de 11 h à 18 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 11 janvier 1993.

L'AMOUR ET L'ORIENT. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 10 janvier 1993.

L'ARCHITECTE ET LA MAISON : DU RÊVE A LA RÉALITÉ. Maison de l'architecture, 7, rue Chaillot (47-23-81-85). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h à 18 h, sam. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 15 janvier 1993.

ARRABAL ESPACE. Paris Art Center, 36, rue Falguière (43-22-39-47). T.l.j. sf dim., lun. et jours fériés de 14 h à 19 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 26 décembre.

L'ART ACTIF - ART WORKS. Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, 11, quai Malaquais (42-60-34-57). T.l.j. sf mar. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 20 décembre.

ASPECTS DE LA PHOTOGRAPHIE PORTUGAISE. Fernando Lemos. Centre culturel portugais - Fondation Calouste Gulbenkian, 51, avenue d'Iéna (47-20-86-84). T.l.j. sf sam. et dim. de 9 h à 18 h. Jusqu'au 17 décembre.

BEYROUTH, FRAGMENTS. Photographies de Houda Kassatly. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 17 janvier 1993.

BOTERO AUX CHAMPS-ELYSÉES. 31 sculptures monumentales. De la Concorde au rond-point des Champs-Elysées. Jusqu'au 30 janvier 1993.

CHEFS-D'ŒUVRE DE LA PEINTURE FRANÇAISE DES MUSÉES NÉERLANDAIS. (XVIIIe et XVIIe siècles). Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h. Entrée : 20 F (comprenant l'exposition Muses de la Meuse). Jusqu'au 20 décembre.

MIHAIL CHEMIAKIN, GUSTAVO VEJARANO. Le monde de l'art, 18, rue de Paradis (42-46-43-44). T.l.j. sf dim. de 13 h à 19 h 30, lun. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 30 janvier 1993.

CHRISTIAN BOLTANSKI PRÉSENTE JAKOB GAUTEL. Galerie du Forum Saint-Eustache, 1, rue Montmartre (42-33-39-77). T.l.j. sf dim. et lun. de 15 h à 19 h. Jusqu'au 9 janvier 1993.

COLLECTION DE L'AGENCE SIGNUM DE PRAGUE. Cimetières juifs de Bohême, Moravie et Silésie. Alliance israélite universelle, 45, rue La Bruyère (40-29-94-65). T.l.j. sf ven. et sam. de 11 h à 19 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 13 décembre.

COLLECTION DU MUSÉE CANADIEN DE LA PHOTOGRAPHIE CONTEMPORAINE. Service culturel, ambassade du Canada, 5, rue de Constantine (45-51-35-73). T.l.j. sf lun. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 16 janvier 1993.

LES COLLECTIONS PRIVÉES DU LOUVRE DES ANTIQUAIRES. Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (42-97-27-00). T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 14 février 1993.

LE CORBUSIER. Quatre projets d'architecture, genèse. Fondation Le Corbusier, 10, rue du Docteur-Blanche (42-88-41-53). T.l.j. sf sam., dim. de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h. Jusqu'au 15 décembre.

CARL DE KEYZER. Mois de la photo. FNAC Forum des Halles, niveau - 3, porte Lescot (40-41-40-00). T.l.j. sf lun. matin et dim. de 10 h à 19 h 30. Jusqu'au 4 janvier 1993.

PAUL-ARMAND GETTE. Furkapass & glacier du Rhône. Centre culturel suisse, 32-38, rue des Francs-Bourgeois (42-71-44-50). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 17 janvier 1993.

HANNAH, SCULPTURES, R. FLORENTZ, PHOTOGRAPHIES. FIAP, 30, rue Cabanis (45-89-89-15). T.l.j. de 9 h à 21 h. Jusqu'au 19 décembre.

EVELYNE HENRARD, ANDREW CAMPBELL. Espace art et patrimoine, 22, rue des Blancs-Manteaux (48-04-87-77). T.l.j. sf dim. de 11 h à 19 h. Du 15 décembre au 2 janvier 1993.

HOMMAGE A EMILE MANGENOT. Mairie du VIe, salle des fêtes, 78, rue Bonaparte - place Saint-Sulpice (43-29-12-78). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 11 h 30 à 18 h. Jusqu'au 9 janvier 1993.

HOMMAGE A JOHN KOBAL. Espace photographique de Paris, Nouveau Forum des Halles, place Carrée - 4 à 8, grande galerie (40-26-87-12). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h, sam., dim. jusqu'à 19 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 31 janvier 1993.

HOMMAGE A LUIGI GHIRRI. Mois de la photo. Institut culturel italien à Paris, hôtel de Galliffet, 50, rue de Varenne (42-22-12-78). T.l.j. sf sam. et dim. de 9 h 30 à 13 h et de 14 h 30 à 18 h. Jusqu'au 12 décembre.

IMAGES MÉTISSES. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 5 janvier 1993.

YVES KLEIN, UNE ZONE DE SENSIBILITÉ. Renn Espace d'art contemporain, 7, rue de Lille (42-60-22-99). T.l.j. sf dim., lun., mar. et jours fériés de 12 h à 17 h, sam. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 28 mars 1993.

CARL-GUSTAF LILIUS OU LA PENSÉE METSYTIQUE ET REINER FROMMER. Photos des sculptures de Carl-Gustav Lilius. Institut finlandais, 60, rue des Ecoles (40-51-89-09). T.l.j. sf lun. de 14 h à 19 h, jeu. jusqu'à 21 h. Jusqu'au 16 décembre.

LA LOGIQUE DE LA COMPLEXITÉ DANS L'ŒUVRE DE JEAN RENAUDIE (1963-1981). Institut français d'architecture, 6 bis, rue de Tournon (46-33-90-36). T.l.j. sf lun., mar. de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 14 février 1993.

PIERRE MOIGNARD. Palais des Congrès de Paris, 2, place de la Porte-Maillot (40-68-27-04). T.l.j. de 12 h 30 à 19 h. Du 15 décembre au 20 mars 1993.

LE MUSÉE HISTORIQUE DE GOTLAND. Centre culturel suédois, hôtel de Marle, 11, rue Payenne (44-78-80-20). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Du 10 décembre au 7 mars 1993.

MUSES DE LA MEUSE, LA COLLECTION DE LA VILLE DE ROTTERDAM. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h. Entrée : 20 F (comprenant l'exposition Chefs-d'œuvre de la peinture. Jusqu'au 20 décembre.

HELMUT NEWTON. Archives de nuit. Crédit foncier de France, salle des tirages, 11, rue des Capucines (42-44-84-08). T.l.j. sf dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 15 décembre.

OLAF NICOLAI. Goethe Institut, galerie Condé, 31, rue de Condé (43-26-09-21). T.l.j. sf sam. et dim. de 12 h à 20 h. Jusqu'au 15 décembre.

JANINE NIÈPCE : FRANCE 1947-1992. Mois de la photo. Espace Electra, 6, rue Récamier (45-44-10-03). T.l.j. sf lun. et fêtes de 11 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 15 décembre.

KATSUHITO NISHIKAWA. Carré des Arts, parc floral de Paris, esplanade du château de Vincennes (43-65-73-92). T.l.j. sf lun. et mar de 9 h 45 à 13 h et de 14 h à 16 h 45. Entrée : 5 F (entrée du parc). Jusqu'au 13 décembre.

NOUVEAUX ITINÉRAIRES. Les Alpes vues par les photographes. Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois (42-71-44-50). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 17 janvier 1993.

BEVERLY PABST. Société française de photographie, 9, rue Montalembert (42-22-37-17). T.l.j. sf sam. et dim. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 31 décembre.

LES PERSONNAGES DE LA CRÈCHE DE NOEL DE CRACOVIE. Institut polonais, 31, rue Jean-Goujon (42-25-10-57). T.l.j. sf sam. et dim. de 9 h à 17 h. Du 12 décembre au 8 janvier 1993.

LA PHOTOGRAPHIE HUMANISTE, FRANCE 1930-1960 HISTOIRE D'UN MOUVEMENT. Bibliothèque historique de Paris, 22, rue Malher (42-74-44-44). T.l.j. sf dim. et fêtes de 10 h à 18 h. Jusqu'au 9 janvier 1993.

MISO POPOVIC. Centre culturel yougoslave, 123, rue Saint-Martin (42-72-50-50). T.l.j. sf dim. de 11 h à 18 h et un sam. sur deux de 14 h à 18 h. Jusqu'au 14 décembre.

SAURA ET LES LIVRES DE SA VIE. Dessins originaux. Instituto Cervantes, 7, rue Quentin-Bauchart (47-20-83-45). T.l.j. sf dim. et lun. de 12 h à 19 h 30. Jusqu'au 9 janvier 1993.

(TROIS CARRÉS), ECHEC ET MAT. Hôpital Ephémère, 2-4, rue Carpeaux (46-27-82-82). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 20 décembre.

VERS UNE ATTITUDE PHOTOGRAPHIQUE. Collection d'œuvres photographiques. Caisse des dépôts et consignations, 56, rue Jacob (40-49-94-63). T.l.j. sf dim. et lun. de 10 h à 18 h 15. Jusqu'au 31 décembre.

VISAGES, PHOTOGRAPHIES DE GOTTFRIED HELNWEIN. Mois de la photographie. Goethe Institut de Paris, 17, av. d'Iéna (44-43-92-30). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 20 h. Jusqu'au 16 décembre.

VISION D'OCÉANIE. Musée Dapper, 50, av. Victor-Hugo (45-00-01-50). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 15 mars 1993.

PHILIPPE ET MARCEL WOLFERS. De l'art nouveau à l'art déco. Centre Wallonie-Bruxelles à Paris, 127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h à 18 h. Entrée : 20 F. Du 11 décembre au 28 février 1993.

YÉMEN. Architecture millénaire. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 10 janvier 1993.

GALERIES

ACTUEL, ART CONSTRUIT AMÉRIQUE LATINE A PARIS. Galerie Art mouvement, 34, rue Keller (49-29-94-19). Jusqu'au 31 décembre.

PEP AGUT, GLADSTONE THOMPSON, RICHARD VENLET, CRAIG WOOD. Galerie des Archives, 1, impasse Beaubourg (42-78-05-77). Jusqu'au 5 janvier 1993.

LES ANGES VUS PAR CINQUANTE ARTISTES. Galerie Caroline Corre, 14, rue Guénégaud (43-54-57-67). Jusqu'au 23 janvier 1993.

AURÈLE. Galerie Lara Vincy, 47, rue de Seine (43-26-72-51). Jusqu'au 3 janvier 1993.

LES BIJOUX DE L'ART. Galerie Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 31 décembre.

BITRAN. Dessins. Galerie Louis Carré, 10, av. de Messine (45-62-57-07). Du 10 décembre au 23 janvier 1993.

BORDERLINE. Le Sous-sol, 12, rue du Petit-Musc (42-72-46-72). Jusqu'au 16 janvier 1993.

BOTERO. Galerie Didier Imbert Fine Arts, 19, av. Matignon (45-62-10-40). Jusqu'au 30 janvier 1993.

LOUISE BOURGEOIS. Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme (42-77-19-37). Jusqu'au 30 janvier 1993.

JAMES BROWN. Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 15 décembre.

ANDRÉA BUSTO. Galerie Praz-Delavallade, 10, rue Saint-Sabin (43-38-52-60). Du 15 décembre au 13 février 1993.

PATRICIO CABRERA, JUAN USLE. Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives (42-78-08-36). Jusqu'au 5 janvier 1993.

JUAN-CARLOS CACERES. Galerie Point Rouge, 45, rue de Penthièvre (42-56-10-90). Jusqu'au 16 décembre.

CANETTI. Galerie 15, 15, rue Guénégaud (43-26-13-14). Jusqu'au 30 décembre.

SERGIO CECCOTTI. Galerie Alain Blondel, 50, rue du Temple (42-71-85-86). Jusqu'au 31 décembre.

CHAMBAS. Mes carnets. Galerie Krief, 50, rue Mazarine (43-29-32-37). Jusqu'au 5 janvier 1993.

PY. CLOUIN. Galerie Diane Manière, 11, rue Pastourelle (42-77-04-26). Jusqu'au 19 décembre.

CORDESSE. Galerie Clivages, 5, rue Sainte-Anastase (42-72-40-02). Jusqu'au 23 décembre.

JEAN-LOUP CORNILLEAU. Galerie Véronique Smagghe, 24, rue Charlot (42-72-83-40). Jusqu'au 19 décembre.

RICHARD DAVIES. Galerie Michèle Broutta, 31, rue des Bergers (45-77-93-79). Jusqu'au 31 décembre.

ALEXANDRE DELAY. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (43-26-91-10). Jusqu'au 19 janvier 1993.

ARAM DERVENT. Galerie Baudoin Lebon, 38, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-72-09-10). Jusqu'au 9 janvier 1993.

JEAN D'IMBLEVAL. Galerie Lahumière, 88, bd de Courcelles (47-63-03-95). Jusqu'au 31 décembre.

DRUESNES. Galerie Franka Berndt Bastille, 4, rue Saint-Sabin (43-55-31-93). Jusqu'au 9 janvier 1993.

PATRICK DUBRAC. Galerie Barbier-Beltz, 7 et 8, rue Pecquay (40-27-84-14). Jusqu'au 19 décembre.

ERMATA, ERRANCES DU SACRÉ. Galerie Monteney, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Jusqu'au 26 décembre.

MAX ERNST. Les sculptures de Saint-Martin-d'Ardèche. Galerie Eric Touchaleaume, 54, rue Mazarine (43-26-89-96). Jusqu'au 12 décembre.

JL FISHER, MARKUS RAETZ, DANIEL TREMBLAY. Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives (42-78-08-36). Jusqu'au 2 janvier 1993.

JEAN LE GAC. By Jove. Galerie Templon, 4, avenue Marceau (47-20-15-02). Jusqu'au 31 décembre.

JOSÉ GAMARRA. Galerie Albert Loeb, 12, rue des Beaux-Arts (46-33-06-87). Jusqu'au 19 décembre.

J GANTZ. Espace Donguy-Apegac, 57, rue de la Roquette (47-00-10-94). Jusqu'au 24 décembre.

GASIOROWSKI. Galerie Maeght, hôtel Le Rebours - 12, rue Saint-Merri (42-78-43-44). Jusqu'au 16 janvier 1993.

CHRISTIAN GATTINONI. Galerie Claude Samuel, 18, pl. des Vosges (42-77-16-77). Jusqu'au 16 janvier 1993.

GEMIGNANI. Galerie Ariel, 140, bd Haussmann (45-62-13-09). Jusqu'au 8 janvier 1993.

MARIO GIACOMELLI. Galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe (42-77-38-24). Jusqu'au 9 janvier 1993.

MORIS GONTARD. Galerie Erval, 16, rue de Seine (43-54-73-49). Jusqu'au 19 décembre.

JEAN-PIERRE GRENIER. Galerie Queyras, 29, rue Guénégaud (46-33-79-74). Jusqu'au 23 décembre.

RENA JULIETA HANONO. Galerie Claudine Lustman, 111, rue Quincampoix (42-77-78-00). Jusqu'au 9 janvier 1993.

SIMON HANTAL. Galerie Katia Granoff, 13, quai Conti (43-54-41-92). Jusqu'au 12 décembre.

JEAN-MARC HAROUTIOUNIAN. Galerie Gérard Delsol & Laurent Innocenzi, 18, rue Charlot (48-87-41-83). Jusqu'au 6 janvier 1993.

CLAUDIA HART. Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 16 janvier 1993.

HOMMAGE A LUIGI GHIRRI. Mois de la photo. Galerie Contrejour, 96, rue Daguerre (43-21-41-88). Jusqu'au 24 décembre.

JEAN-PAUL HUFTIER. Galerie Zürcher, 56, rue Chapon (42-72-82-20). Jusqu'au 24 décembre.

FABRICE HYBERT. Galerie Froment et Putman, 33, rue Charlot (42-76-03-50). Jusqu'au 2 janvier 1993.

ILS SCULPTENT, ILS DESSINENT. Galerie Gilles-Peyroulet, 18, rue Keller (48-07-04-41). Jusqu'au 19 décembre.

ANN VERONICA JANSSENS. Galerie Jennifer Flay, 7, rue Debelleyme (48-87-40-02). Jusqu'au 23 janvier 1993.

YANN KEMPEN. Galerie Polaris, 25, rue Michel-le-Comte (42-72-21-27). Jusqu'au 23 décembre.

MICHAEL KENNY. Galerie Patricia Dorfmann & Laurent Roux, 39, rue de Charonne (47-00-36-69). Du 12 décembre au 23 janvier 1993.

UDO KOCH. Galerie Gilles-Peyroulet, 18, rue Keller (48-07-04-41). Jusqu'au 19 décembre.

GÉRARD KOCH. Galerie Clara Scremini, 16, rue des Filles-du-Calvaire (44-59-89-09). Jusqu'au 23 janvier 1993.

FRANS KRAJCBERG. Galerie Charles Sablon, 21, av. du Maine (45-48-10-48). Jusqu'au 16 janvier 1993.

PIERRE LANNELUC. Galerie Samy Kinge, 54, rue de Verneuil (42-61-19-07). Jusqu'au 6 janvier 1993.

RENÉ LAUBIES, OLIVIER DE CAYRON. Galerie Michel Broomhead, 46, rue de Seine (43-25-34-70). Jusqu'au 15 décembre.

MIKAEL LEVIN. Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg (42-78-05-62). Jusqu'au 9 janvier 1993.

BARBARA ET MICHAEL LIESGEN. Galerie Claudine Papillon, 59, rue de Turenne (40-29-98-80). Jusqu'au 30 janvier 1993.

PETER LINDBERGH. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 9, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 15 décembre.

ZOFIA LIPECKA. Galerie Nicole Ferry, 57, quai des Grands-Augustins (46-33-52-45). Jusqu'au 19 décembre.

LIVRES, OBJETS ET PAPIERS D'ARTISTES II. Galerie Isabelle Bongard, 4, rue de Rivoli (42-78-13-44). Du 10 décembre au 23 janvier 1993.

LUCIEN LORELLE, LE SURRÉALISTE ENTHOUSIASTE. Galerie Bouqueret-Lebon, 69, rue de Turenne (40-27-92-21). Jusqu'au 25 janvier 1993.

MAURICE LOUVRIER. L'Ecole de Rouen. Galerie Alain Letailleur, 50, rue de Seine (46-33-25-17). Jusqu'au 30 janvier 1993.

WILLIAM MACKENDREE. Galerie Vidal - Saint-Phalle, 10, rue du Trésor (42-76-06-05). Jusqu'au 24 décembre.

GÉRARD MALANGA. Galerie J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette (47-00-10-94). Jusqu'au 24 décembre.

MALEVITCH & FILONOV. Galerie Gérald Piltzer, 78, avenue des Champs-Elysées (43-59-90-07). Jusqu'au 12 décembre.

MORIO MATSUI. Le murmure de la toile. Galerie Bellefroid, 8, rue Debelleyme (40-27-96-22). Jusqu'au 31 décembre.

JEAN MESSAGIER. Galerie Ariane Bomsel, 40, rue de Verneuil (42-61-00-66). Jusqu'au 23 janvier 1993.

JEAN-CLAUDE MEYNARD. Galerie Lavignes-Bastille, 27, rue de Charonne (47-00-88-18). Jusqu'au 16 janvier 1993.

RICARDO MOSNER. Galerie loft, 3 bis, rue des Beaux-Arts (46-33-18-90). Jusqu'au 31 décembre.

NACCACHE. Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (43-26-85-51). Jusqu'au 15 décembre.

AURÉLIE NEMOURS. Le nombre et le hasard. Galerie Denise René, 22, rue Charlot (48-87-73-94). Jusqu'au 15 janvier 1993.

KATSUHITO NISHIKAWA. Galerie Philippe Casini, 13, rue Chapon (48-04-00-34). Jusqu'au 19 décembre.

HERMANN NITSCH. Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleyme (42-72-99-00). Jusqu'au 9 janvier 1993.

L'IL ET PONGE. Galerie de l'Echaudé, 11, rue de l'Echaudé (43-25-20-21). Du 10 décembre au 6 mars 1993.

OUATTARA. Galerie Philippe Boulakia, 20, rue Bonaparte (43-26-86-38). Jusqu'au 23 décembre.

PANAMARENKO. Galerie Catherine et Stéphane de Beyrie, 10, rue Charlot (42-74-47-27). Jusqu'au 18 décembre.

GIULIO PAOLINI. uvres récentes. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Jusqu'au 24 décembre.

PHILIPPE PERRIN. That's all... my friends. Galerie Montaigne, 36, avenue Montaigne (47-23-32-35). Jusqu'au 15 décembre.

LES PILIERS DE LA SAGESSE. Galerie Arlette Gimaray, 12, rue Mazarine (46-34-71-80). Jusqu'au 16 janvier 1993.

VINCENTE PIMENTEL. Galerie Hadrien Thomas, 3, rue du Plâtre (42-76-03-10). Jusqu'au 16 janvier 1993.

SERGE PLAGNOL. Galerie Area, 10, rue de Picardie (42-72-68-66). Jusqu'au 12 décembre.

ALEXANDRA POLEO. Galerie Mostini Bastille, 23, rue Basfroi (44-93-93-60). Jusqu'au 30 janvier 1993.

HENRI PRESSET. Galerie Pascal Gabert, 80, rue Quincampoix (48-04-94-84). Jusqu'au 15 janvier 1993.

XAVIER PUIGMARTI. Galerie Jousse-Seguin, 32-34, rue de Charonne (47-00-32-35). Jusqu'au 17 janvier 1993.

SAMIOS. Galerie Samy Kinge, 54, rue de Verneuil (42-61-19-07). Jusqu'au 24 décembre.

ADRIAN SCHIESS, HIROSHI SUGIMOTO. Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes (48-87-60-81). Jusqu'au 10 janvier 1993.

ANTONIO SEGUI. Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger (42-96-37-96). Jusqu'au 30 décembre.

MICHEL SÉMÉNIAKO. Galerie Fanny Guillon-Laffaille, 4, avenue de Messine (45-63-52-00). Jusqu'au 19 décembre.

ERIC SNELL. Galerie Bernard Jordan, 52-54, rue du Temple (42-72-39-84). Jusqu'au 12 décembre.

MICHAEL SNOW. Galerie Claire Burrus, 16, rue de Lappe (43-55-36-90). Jusqu'au 16 janvier 1993.

ANTON SOLOMOUKHA. Galerie Philippe Gravier, 7, rue Froissart (42-71-65-01). Jusqu'au 20 janvier 1993.

PIERRE SOULAGES. Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 8 janvier 1993.

TONY SOULIÉ. Jazz. Galerie Françoise Palluel, 91, rue Quincampoix (42-71-84-15). Jusqu'au 19 décembre.

SOUVENIRS DE VOYAGES D'OSKAR KOKOSCHKA. Dessins aux crayons de couleur. Galerie Lambert Rouland, 62, rue La Boétie (45-63-51-52). Jusqu'au 19 décembre.

PAUL STRANO. Le jardin d'Orgeval. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 12 janvier 1993.

LES ÉLECTIONS PRUD'HOMALES

Forte poussée de l'abstentionnisme

Déclin de la CGT et légère progression de la CFDT

Stabilité et désaffection de l'électorat paraissent être les maître-mots des élections prud'homales du mercredi 9 décembre. Les salariés des entreprises de droit privé et les chômeurs indemnisés ont, comme on pouvait s'y attendre, boudé ce scrutin ; 40,36 %, soit un peu plus de 5,5 millions des 13,9 millions d'inscrits se sont déplacés pour voter.

Le taux d'abstention a battu des records en région parisienne (67,8 % en Ile-de-France et 72,15 % à Paris) et a été particulièrement élevé en Corse, dans le Languedoc-Roussillon et en Provence-Alpes-Côte d'Azur. A l'opposé, les régions les plus civiques ont été la Picardie, le Nord et la Franche-Comté. Le Limousin est la seule région où plus de la moitié des inscrits se sont mobilisés pour voter. Cependant, ce désintérêt n'a pas entraîné de véritable redistribution des cartes ni de bouleversement des rapports de forces syndicaux.

Pour la CGT, le miracle n'a pas eu lieu. Avec 33,34 % des voix, elle perd 3 points et accuse son recul le plus prononcé (– 3,85 points) dans l'industrie, sa terre d'élection. En revanche, elle limite les dégâts chez les cadres, où elle abandonne à peine plus d'un demi-point. Un résultat qui devrait encourager la fédération des ingénieurs et techniciens qui se veut l'aile moderniste de la centrale. Sa perte de vitesse est confirmée dans la quasi-totalité des départements, notamment ceux de la région Nord, une de ses traditionnelles places fortes. Ici comme ailleurs, les cégétistes n'ont pas bénéficié de leur opposition au traité de Maastricht.

Malgré tout, la CGT reste – et de loin – le principal syndicat français, bien qu'elle ne rassemble que 1,8 million de voix sur 13,9 millions de salariés inscrits. Compte tenu des événements politiques qui ont eu lieu depuis cinq ans, on peut presque s'étonner que son reflux ne soit pas plus prononcé. Ce recul global est plus important qu'en 1987 (la CGT n'avait alors perdu qu'un demi-point) mais il est moins grave que la déroute (– 5,6 points) de 1982. En treize ans, les cégétistes auront néanmoins vu leur « part de marché » passer de 42 % à 33 %.

Seconde centrale syndicale, la CFDT (23,81 %) est l'organisation qui a le mieux tiré son épingle du jeu, bien que sa progression se limite à 0,75 point. Au plan régional, elle réalise de belles percées en Haute-Loire ou dans les Vosges mais plafonne dans les Pays de la Loire.

Léger effritement des grandes centrales

La CFDT progresse dans chaque collège, mais sa performance la plus significative est à rechercher dans celui de l'encadrement où elle obtient 23,5 % des voix, en hausse de 2,2 points. Néanmoins, la centrale de Mme Nicole Notat obtient, en valeur absolue, moins de voix qu'en 1987 à cause de la baisse de la participation et, en pourcentage, ne parvient pas, depuis 1979, à dépasser le seuil des 23 %. L'ascension de la CFDT s'effectue à petits pas.

En revanche, Force ouvrière qui avait gagné près de trois points lors du scrutin prud'homal de 1987, fait du sur-place (20,46 % contre 20,49 % pécédemment). Ses scores régionaux révèlent de faibles variations, hormis les Hautes-Alpes où le syndicat améliore ses positions de quatre points. FO perd du terrain chez les cadres, dans l'agriculture, mais se redresse dans l'industrie et les activités diverses.

La CFTC perce dans l'Ouest, notamment dans le Maine-et-Loire et dans la Manche. La centrale chrétienne se maintient ou progresse quelque peu dans toutes les sections, à l'exception de l'agriculture, où elle régresse. Avec 8,58 % des suffrages exprimés (+ 0,2 point), la CFTC efface sa défaillance de 1987 mais n'obtient pas tout à fait le score qu'elle espérait.

Pour la CFE-CGC, les prud'homales se suivent et se ressemblent. Avec 6,95 % des voix, le syndicat de M. Paul Marchelli abandonne un demi-point après en avoir perdu deux lors de la précédente consultation. Certes, la CFE-CGC peut faire valoir qu'elle n'a pas présenté des candidats dans tous les conseils, ce qui nuit évidemment à son résultat final. Il n'en demeure pas moins qu'elle perd 2,2 points chez les seuls cadres (27,20 %) alors que la CGT souffre beaucoup moins. Un discours peu lisible et, sans doute, un manque de renouvellement de ses équipes syndicales expliquent les performances décevantes de la CFE-CGC malgré un regain dans l'agriculture et l'industrie.

Au total, les cinq confédérations représentatives totalisent ensemble 93 % des voix (dont 77,5 % pour les trois « grandes ») contre 95 % en 1987. Ce léger effritement s'est donc effectué au profit des petites listes qui, cependant, sont bien loin de recueillir le succès qu'elles se taillent dans les élections professionnelles (comités d'entreprise et délégués du personnel) où elles devancent désormais la CGT.

La progression la plus notable concerne la Confédération des syndicats libres (CSL), qui double son score en obtenant 4,4 % après avoir augmenté de près de moitié le nombre de ses candidats. Organisation proche des partis de droite, elle améliore très fortement son audience dans la région parisienne. Ce succès ne garantit pas que la CSL sera à l'avenir capable d'aller au-delà de ses implantations traditionnelles (l'industrie automobile et certaines entreprises comme Eurodisney) ou de se débarrasser d'une image de marque de « syndicat patronal ».

Enfin, la tentative du « Groupe des Dix », rassemblant le Syndicat national des journalistes (SNJ) et des syndicats catégoriels du secteur nationalisé ou de la fonction publique (SNCF, aiguilleurs du ciel, agents des impôts), n'a pas été concluante : 0,48 % des suffrages pour 26 500 voix.

JEAN-MICHEL NORMAND

Taux d'abstention (ouvriers et employés)
plus de 65%
de 55% à 65%
moins de 55%

NORD-PAS-DE-CALAIS, PICARDIE, HAUTE-NORMANDIE, PAYS-DE-LOIRE, CENTRE, FRANCHE-COMTÉ, LIMOUSIN, AUVERGNE, LANGUEDOC-ROUSSILLON

Nouvelle dégradation

par Michel Noblecourt

ÉLECTION sociale après élection sociale, le constat apparaît comme une évidence : les syndicats ne sont pas des machines électorales. Malgré son extrême faiblesse, le taux de syndicalisation en France (autour de 10 % de la population active salariée), le plus bas de tous les pays de l'OCDE, est plus de quatre fois supérieur au taux d'adhésion aux partis politiques. Mais le temps d'une campagne électorale, rapide, discrète, menée dans l'indifférence générale, et singulièrement à l'abri des grands médias audiovisuels, les syndicats ne réussisent pas vraiment à capter suffisamment l'attention des salariés – et des chômeurs ! – seuls concernés par les élections prud'homales, pour les faire sortir de leur apathie. Rien d'étonnant donc si la cuvée prud'homale 1992 amplifie les tendances qui s'étaient dégagées lors de la cuvée 1987.

A première vue, pourtant, tout aurait pu être réuni pour que l'intérêt pour les élections prud'homales augmente. Ne s'agissait-il pas d'élire des juges, pour les salariés comme pour les employeurs, chargés, à travers 271 conseils de prud'hommes, de régler des conflits individuels du travail ? Alors que les licenciements augmentent, que les cadres sont de plus en plus touchés, les raisons d'améliorer la protection des salariés ou du moins le souci que ceux-ci peuvent avoir de la défense de leurs droits ne pouvaient que s'aiguiser. Au lieu de cela, l'abstention s'est encore accrue tant chez les salariés que chez les employeurs, signe que l'image des syndicats – et dans une large mesure leur crédibilité – s'est encore dégradée, cette déconsidération se révélant plus forte que la nécessité de renforcer la défense de ses droits.

Il est vrai que l'organisation d'élections prud'homales – maintenues à la date normale alors que les élections à la Sécurité sociale avaient déjà été repoussées – relevait de la gageure dans un climat qui à beaucoup d'égards est exécrable. Les « affaires » affaiblissent toutes les institutions, même si elles ne touchent pas directement les syndicats, la classe politique est de plus en plus rejetée, la crise économique et la montée du chomâge alimentent un climat politique et social malsain, où les inquiétudes s'extériorisent peu, où le mécontentement ne s'exprime pas de manière classique (comme en témoigne la chute irrésistible des conflits du travail), où le tissu social se décompose sans que de nouveaux relais, ou de nouveaux recours, apparaissent.

Dans ce contexte, on peut presque être effectivement « soulagé », comme Mme Martine Aubry et la plupart des organisations syndicales, que les résultats de ces élections ne soient pas pires encore. La déliquescence est telle qu'on finit par être réconforté lorsqu'un score est médiocre au lieu d'être catastrophique... Tristes temps pour le syndicalisme et les institutions !

Maigres consolations

Même en dénonçant, comme à chaque consultation sociale, les irrégularités et les anomalies, qui, comme à chaque fois, n'ont pas manqué, même en s'en prenant à l'indifférence des médias, les syndicats ne peuvent trouver que de bien minces et bien relatives consolations dans le verdict des urnes du 9 décembre. Alors que, de 1987 à 1992, le nombre d'inscrits a crû de 1 657 481 – cet accroissement touchant les chômeurs et les salariés des petites entreprises, auprès desquels les syndicats sont justement absents, – on a compté, en valeur absolue, 6 250 suffrages exprimés de moins dans l'ensemble du collège salarié. L'abstention n'est tombée en dessous de la barre fatidique des 60 % que dans la section encadrement (en hausse de 2,21 points), mais, avec un taux global de 59,63 %, elle n'en est guère loin, et elle a progressé de 5,54 points par rapport au taux déjà inquiétant qu'elle avait atteint en 1987, augmentant de 5,23 points dans l'industrie et de 5,26 dans le commerce. Or la tendance à l'abstention augmente aussi dans les élections aux comités d'entreprise, même si la participation y avoisinait encore 64 % en 1991. Inutile de tourner donc autour du pot : le désintérêt pour la « chose syndicale » s'accroît.

Une apparence de stabilité

Les confédérations peuvent aussi se consoler en notant qu'elles tiennent le choc, puisque seule la CGT accuse une nouvelle perte sérieuse – de l'ordre de 3 points, mais de 3,85 dans la section industrie ! – alors que le paysage offre une apparence de stabilité pour les autres. La CSL, beaucoup plus présente qu'en 1987, fait une relative percée qui n'est pas sans rappeler la progression des non-syndiqués dans les élections professionnelles, mais, globalement, les cinq « grandes » confédérations nationales représentatives – CGT, CFDT, FO, CFTC et CGC – totalisent 93,14 % des suffrages exprimés dans le collège salariés. Elles pourront s'en rassurer et en tirer la conclusion qu'il ne faut pas mettre en cause, alors que se profile un changement de majorité politique en mars 1993, leur fameux « monopole » syndical. Pourtant, elles régressent, toutes confondues, de 2,47 points. Là encore le syndicalisme ne peut être consolé par le fait qu'un résultat médiocre lui ait évité le pire.

En dehors de la CGT, qui poursuit donc un déclin inexorable – faute de véritable renouveau, – les autres organisations maintiennent globalement leurs positions, alors même que toutes les confédérations ouvrières ont changé de leader – et donc d'image – depuis les précédentes élections. La CFDT n'a pas été pénalisée par l'image déplorable qu'a donnée à l'opinion le départ contraint de son secrétaire général, M. Jean Kaspar et, avec + 0,75 point répercute son léger gain d'adhésions. FO demeure à la troisième place mais, malgré le ton plus offensif de son dirigeant, M. Marc Blondel, elle reste stable et ne bénéficie pas de la nouvelle baisse de la CGT. La CFTC, malgré sa volonté de mieux faire apparaître sa différence, campe sur ses positions. Et la CFE-CGC, en dépit de l'activisme quelque peu débridé de son leader, M. Paul Marchelli, limite la casse en ne perdant que 0,5 point.

Toutes les organisations syndicales ont donc des leçons à tirer de cette stagnation apparente. Elles ne réussissent pas à convaincre. Si les élections prud'homales sont perçues comme uniquement rassurantes et ne constituent pas un nouvel électrochoc, le syndicalisme continuera à perdre des positions déjà bien fragilisées et ne pourra enrayer son déclin. Le temps est vraiment venu pour lui de mettre en œuvre son renouveau. A défaut de rapide sursaut, il ne pourra arrêter son lent dépérissement.

La soirée électorale

« Si on recule de 3 points ça ira »

Pour ses premières élections prud'homales en tant que secrétaire général de la CGT, M. Louis Viannet a montré un grand savoir-faire et un remarquable sens de l'anticipation. Dans la série « les grands classiques cégétistes », le successeur de M. Henri Krasucki a diffusé dès 18 heures un communiqué faisant état « d'un accroissement sensible des difficultés dans l'organisation du scrutin ». « Une masse de salariés et de chômeurs se sont trouvés placés dans l'impossibilité d'exercer leur droit de vote, il s'agit d'abstentions forcées », a-t-il assuré.

Signe avant-coureur d'un recul plus fort que prévu décelé par la confédération, la seule à disposer d'estimations fournies à partir de bureaux-tests ? Non, répétition générale ! A 22 h 45, M. Viannet arrive dans la salle de presse du siège de la confédération, à Montreuil, pour prononcer une courte déclaration. « La CGT, bien qu'en baisse par rapport à 1987, reste toujours et largement le premier syndicat du pays », souligne le secrétaire général, qui reprend la thèse de « l'abstention forcée » et « rejette toutes les tentatives d'utiliser cette réalité dans un but de discrédit de l'institution prud'homale ». Une façon de préciser que l'éclipse dont on parle tant en ce mercredi soir concerne la lune et que la CGT n'est ni un satellite ni un astre mort dans l'univers syndical.

Photo de famille

A côté de M. Viannet, un écran continue d'égrener avec une régularité d'horloge les reculs subis région par région par son organisation. Le buffet dressé pour l'occasion n'a guère de succès, mais l'ambiance, à la CGT, n'a rien de désespéré. « Si on recule de trois points, ça ira », note un dirigeant national. Il est près de 23 heures. C'est le moment de rallier la rue de Grenelle pour la rituelle soirée organisée par le ministère du travail.

Celle-ci débute par une sympathique photographie de famille rassemblant des dirigeants des cinq confédérations, M. Jean Domange, président de la commission sociale du CNPF, et leur hôte, Mme Martine Aubry. Si ce n'est pas la fièvre des grands soirs, chacun lance toutefois des coups d'œil furtifs aux derniers pointages officiels. M. Paul Marchelli, le bouillant président de la CFE-CGC, laisse percer un semblant de déception. Comme en 1987, son organisation marque le pas. Quant à son communiqué adressé la veille à l'intention des photographes, précisant, à toutes fins utiles, l'heure et le lieu de son vote, il n'a visiblement guère eu le succès escompté. Pas de chance pour le « président Marchelli », CNN était mobilisé par le débarquement militaro-humanitaire en Somalie...

M. Alain Deleu, secrétaire général de la CFTC, paraît le plus affecté par la faiblesse de la participation. « La plupart des gens ne savent pas ce qu'est un syndicat et mettent tout le monde dans le même panier », constate-t-il avec un brin d'amertume. Les propos de Mme Aubry, soulignant que la progression de l'abstention est sensiblement moins importante qu'en 1987, ne consolent pas le monde syndical. Mais les patrons ne sont pas mieux lotis. Si le score des listes Entreprises Plus (CNPF, CGPME, FNSEA, UNAPL, UPA) est une nouvelle fois digne du résultat d'une élection de l'Albanie excommuniste, la participation des employeurs au scrutin atteint encore des profondeurs abyssales. « Moi, au moins, j'ai voté... Mais dans le collège employeurs », sourit le secrétaire général d'une fédération syndicale. Encore un de ces dysfonctionnements dénoncés par la CGT ? Pas du tout. Les dirigeants syndicaux votent avec les patrons, puisqu'ils signent des contrats de travail...

J.-M. N.

Les réactions

Mme Martine Aubry « satisfaite de la participation »

S'exprimant au milieu de la nuit, Mme Martine Aubry, ministre du travail, s'est déclarée *« satisfaite de la participation »* aux élections prud'homales, observant que le taux de participation *« est certes plus faible qu'en 1987, mais qu'on a un nombre d'inscrits plus élevé ». « Il y a eu autant de salariés et presque autant d'employeurs qui se sont déplacés pour voter (...) qu'en 1987 »*, a-t-elle fait observer pour y voir *« un véritable attachement à la juridiction prud'homale »*.

Remarquant que *« nous sommes dans une période où l'on vote beaucoup en France »* et où *« chacun dit que les Français ont une profonde désaffection syndicale »*, le ministre du travail s'est déclarée satisfaite de constater *« que les cinq organisations représentatives syndicales sur le plan national continuent à faire la quasi-totalité des votes ». « C'est bien que dans les moments difficiles les Français se tournent vers ces organisations »*, a-t-elle ajouté. *« Finalement, cela me réjouit. »*

A propos des difficultés d'inscription, Mme Aubry a précisé que la principale provient de certaines entreprises qui *« n'ont pas respecté les spécifications techniques pour nous faire parvenir les listes électorales »*. En revanche, elle a noté avec plaisir l'augmentation du nombre d'inscrits, l'inscription des chômeurs, qui n'avaient pas été touchés la dernière fois, et a souligné que la croissance des contrats à durée déterminée et des missions de travail temporaire pouvait expliquer une partie des abstentions *« parce qu'ils pouvaient travailler ailleurs, loin de chez eux »*.

M. Louis Viannet : « la CGT reste la première »

« La CGT reste la première organisation syndicale de ce pays alors que certains spéculaient sur son effondrement », a déclaré M. Louis Viannet. Le secrétaire général de la CGT, qui avait fait état *« d'un accroissement sensible des difficultés dans l'organisation du scrutin »*, a affirmé que le taux d'abstention *« ne saurait être interprété comme un désintérêt à l'égard des prud'hommes ni comme l'expression d'un discrédit à l'égard des organisations syndicales »*. Notant que *« beaucoup de salariés n'ont toutefois pas pu voter »*, il a cependant qualifié de *« très préoccupant »* l'abstentionnisme qui *« interpelle l'ensemble des organisations syndicales »*.

Mme Nicole Notat : « la CFDT court plus vite »

Se félicitant du fait que son organisation *« maintienne sa deuxième place »*, Mme Nicole Notat, nouvelle secrétaire générale de la CFDT, a ajouté : *« FO progresse, mais la CFDT court encore plus vite. »* Elle a jugé l'abstentionnisme *« relatif »* et s'est refusée à verser dans le *« catastrophisme »*. Dans une déclaration, la commission exécutive estime toutefois *« préoccupante »* la tendance à la baisse de participation, même si celle-ci *« ne constitue pas une surprise ». « L'éclatement du monde salarial, l'augmentation du nombre des salariés sans présence syndicale de proximité ne peuvent pas ne pas peser sur une telle élection »*, poursuit la CFDT qui, en rappelant le taux de participation de 65 % aux élections de comités d'entreprises, assure que *« l'intérêt des salariés pour l'action syndicale ne se mesure pas uniquement à l'aune d'un scrutin qui ne se tient que tous les cinq ans »*.

M. Marc Blondel (FO) n'est « pas triste »

Même si *« les résultats peuvent apparaître un peu désespérants »*, M. Marc Blondel, secrétaire général de Force ouvrière, a affirmé qu'il n'était *« pas triste »* d'obtenir un score équivalent à celui de 1987. *« Des progrès tout à fait sérieux sur la province »* ont été accomplis, a-t-il fait observer en notant que, *« sur Paris, nous avons effectivement un peu lâché les rênes ». « J'ai un travail interne à faire, d'organisation »*, a-t-il conclu, ajoutant : *« Nous allons nous reprendre en mains. »*

Précédemment, il avait insisté sur *« la baisse significative de la CGT »*. Il avait dénoncé *« des petites opérations de manipulation »*, évoqué de *« nombreuses difficultés administratives constatées en cours de journée »* et déploré que *« le corps électoral* [n'ait] *pas été encouragé à s'exprimer »*, du fait du *« manque de publicité donné à cette consultation par les médias nationaux ». « Je suis demandeur d'une réforme du mode électoral »*, a-t-il répété.

« L'importance des nouvelles inscriptions dans les petites entreprises » et le *« développement des contrats précaires »*, a-t-il encore indiqué, ont également influé, tandis que la faiblesse du taux de participation *« ne signifie nullement que le nombre de suffrages exprimés sera inférieur »*, expliquait-il en fin de soirée.

M. Alain Deleu (CFTC) : « une stabilité des résultats »

Secrétaire général de la CFTC, M. Alain Deleu a estimé que *« les prud'homales sont une étape que nous franchissons convenablement »* et a évoqué *« une stabilité des résultats »*. Regrettant que les syndicats soient *« trop souvent tous mis dans le même panier »*, il a constaté que *« l'abstention s'associe trop souvent à la récession »*.

M. Marchelli se réjouit du score de la CFE-CGC

M. Paul Marchelli, président de la CFE-CGC, s'est réjoui du score de son organisation sur l'ensemble des sections de salariés, *« équivalent ou légèrement plus bas qu'en 1987 »*. Pour la seule section encadrement, il s'est déclaré *« très satisfait des résultats de la CFE-CGC »*. Quant à l'abstentionnisme, il a considéré qu'il *« est beaucoup moins fort qu'on pouvait le craindre »*.

LES SIÈGES *(métropole)*

	INDUSTRIE		COMMERCE		AGRICULTURE		DIVERS		ENCADREMENT		TOTAL	
	1992	1987	1992	1987	1992	1987	1992	1987	1992	1987	1992	1987
Total des sièges salariés à pourvoir	1 892	2 214	1 927	1 830	676	690	1 263	1 270	1 411	1 282	7 169	7 286
C.G.T.	947	1 193	724	769	170	197	422	440	167	139	2 430	2 738
C.F.D.T.	420	479	477	446	261	267	393	385	379	295	1 930	1 872
F.O.	399	444	511	475	180	173	326	342	195	241	1 611	1 675
C.F.E.-C.G.C.	25	15	23	12	6	0	8	3	500	492	562	522
C.F.T.C.	56	53	101	82	22	24	79	84	105	88	363	331
C.S.L.	35	26	63	21	0	0	14	3	12	1	124	51
U.F.T.	3	0	17	22	0	0	16	11	1	1	37	34
F.G.S.O.A.	0	0	0	0	23	29	0	0	0	0	23	29
G 10	1	3	5	0	1	0	1	0	16	1	24	4
DIVERS	6	1	6	3	13	0	4	2	36	24	65	30
Total des sièges employeurs à pourvoir	1 892	2 214	1 927	1 830	676	690 (1)	1 263	1 270	1 411	1 282 (1)	7 169	7 286 (1)
Entreprises plus	1 692	2 066	1 744	1 699	649	643	1 177	1 190	1 382	1 255	6 644	6 853
S.N.P.M.I.	118	84	107	59	4	2	26	19	11	5	266	169
Cid-Unati	8	7	18	17	0	0	1	1	1	0	28	25
DIVERS	74	57	58	55	23	41	59	36	17	19	231	208

(1) Tous les sièges à pourvoir de cette section n'ont pas pu être pourvus à l'issue de ce scrutin.

ALSACE

OUVRIERS ET EMPLOYÉS

Inscrits	408 145	
Abstentions	227 653	(55,77 %)
Exprimés	171 365	(41,98 %)

	1992	1987
CFDT	29,84 %	29,51 %
FO	21,39 %	21 %
CGT	21,33 %	24,60 %
CFTC	17,47 %	17,45 %
CFE-CGC	5,17 %	5,09 %
CSL	4,50 %	2,07 %
FGSOA	0,28 %	0,23 %

ENCADREMENT

Inscrits	23 911	
Abstentions	15 178	(63,47 %)
Exprimés	8 504	(35,56 %)

	1992	1987
CFDT	25,38 %	21,87 %
CFE-CGC	24,26 %	31,07 %
CFTC	18,14 %	17,18 %
FO	14,16 %	18,16 %
G 10	9,78 %	–
CSL	4,36 %	2,38 %
CGT	3,90 %	8,99 %
DIVERS	–	0,32 %

Comme en 1987, la CFDT confirme sa place de premier syndicat d'Alsace, une donnée spécifique et constante dans la région aux élections professionnelles. La CGT, qui la talonnait encore il y a cinq ans, est en chute nette : elle passe en quatrième position, très loin de ses scores nationaux, derrière Force ouvrière, plutôt en hausse, et la CFTC qui réalise traditionnellement un bon score en Alsace.

La participation a nettement baissé dans la région et surtout dans le Bas-Rhin. Plusieurs syndicats ont critiqué la mauvaise organisation du scrutin. Dans le Haut-Rhin, l'engagement des grandes entreprises a permis un meilleur déroulement des opérations de vote et une plus forte participation qui a culminé chez le premier employeur privé du département, Peugeot, avec 87 %.

AQUITAINE

OUVRIERS ET EMPLOYÉS

Inscrits	539 023	
Abstentions	318 262	(59,04 %)
Exprimés	215 239	(39,93 %)

	1992	1987
CGT	38,89 %	42,91 %
CFDT	21,52 %	20,66 %
FO	21,51 %	24,30 %
CFTC	6,81 %	6,15 %
CSL	5,75 %	1,78 %
CFE-CGC	3,89 %	4,01 %
G10	0,19 %	0,15 %

ENCADREMENT

Inscrits	53 700	
Abstentions	30 714	(57,19 %)
Exprimés	22 481	(41,86 %)

	1992	1987
CFE-CGC	28,37 %	32,62 %
CFDT	22,26 %	21,83 %
CGT	17,30 %	16,25 %
FO	15,49 %	19,81 %
CFTC	8,05 %	9,47 %
CSL	4,86 %	16,25 %
G10	3,64 %	9,47 %

En Aquitaine, la participation est nettement plus faible qu'en 1987 dans l'ensemble de la région, mais tout particulièrement dans les Landes (– 9 % en moyenne chez les salariés). Malgré une baisse générale due au nombre des suffrages recueillis, la CGT conserve en pourcentage la première place dans les cinq départements. Cependant, elle est distancée en nombre de sièges (28 contre 32) par la CFDT dans les Pyrénées-Atlantiques. Cela confirme la tendance observée lors des précédents scrutins, tant à Pau qu'à Bayonne. La CFDT détient désormais la deuxième position dans les Landes et le Lot-et-Garonne. Elle devance en effet FO à Marmande, Agen et Dax. La CSL présentait pour la première fois des candidats dans tous les départements aquitains, sauf la Dordogne. A Bordeaux, elle disposera désormais de quatre sièges contre un seul conquis en 1987. Chez les cadres, en Gironde, la liste dite « du groupe des 10 » n'a pas réussi sa percée.

AUVERGNE

OUVRIERS ET EMPLOYÉS

Inscrits	254 405	
Abstentions	137 696	(54,12 %)
Exprimés	111 955	(44 %)

	1992	1987
CGT	39,27 %	41,50 %
CFDT	26,04 %	25,55 %
FO	21,15 %	20,53 %
CFTC	6,88 %	6,76 %
CFE-CGC	4,81 %	4,04 %
CSL	1,42 %	0,91 %
FGSOA	0,40 %	0,68 %

ENCADREMENT

Inscrits	23 012	
Abstentions	12 776	(55,52 %)
Exprimés	9 978	(43,36 %)

	1992	1987
CFE-CGC	31,22 %	31,25 %
CFDT	23,18 %	21,78 %
FO	14,96 %	17,41 %
CFTC	14,15 %	15,28 %
CGT	13,45 %	13,10 %
Divers	1,68 %	– %
FGSOA	0,72 %	1,15 %
CSL	0,63 %	– %

En Auvergne, chez les ouvriers et employés, bien que la CGT conserve sa prééminence, elle enregistre une érosion de plus de 2 points sur son score de 1987. Il est vrai que la participation a été moindre (44 % contre 49,8 % lors du scrutin précédent), bien que restant honorable comparée à la moyenne nationale. La CFDT gagne pour sa part un point, et FO enregistre également une légère progression. LA CFTC et a CFE-CGC se maintiennent.

Dans le collège encadrement, le scrutin est caractérisé par la perte de vitesse de FO, qui cède trois points, alors que la CFDT bénéficie de gains très importants. Le premier syndicat des cadres de la région, la CFE-CGC, se maintient, tout comme la CGT (qui enregistre même une légère hausse).

BOURGOGNE

OUVRIERS ET EMPLOYÉS

Inscrits	346 955	
Abstentions	202 428	(58,34 %)
Exprimés	137 691	(39,68 %)

	1992	1987
CGT	36,72 %	41,91 %
CFDT	24,04 %	23,35 %
FO	21,64 %	21,11 %
CFTC	7,41 %	6,94 %
CSL	4,99 %	1,54 %
CFE-CGC	3,92 %	4,48 %
Divers	1 %	–
FGSOA	– %	0,30 %
UFT	– %	0,33 %

ENCADREMENT

Inscrits	29 642	
Abstentions	16 875	(56,93 %)
Exprimés	12 443	(41,97 %)

	1992	1987
CFE-CGC	29,19 %	34,35 %
CFDT	24,90 %	22,08 %
FO	14,69 %	18,76 %
CGT	13,15 %	13,35 %
CFTC	11,47 %	10,68 %
CSL	6,59 %	0,74 %

En Bourgogne, la CGT a accusé un net recul, surtout dans le département de la Nièvre, le plus rural, où tous collèges confondus, la CGT est passée de 42,8 % en 1987 à 30,8 % cette année. En Côte-d'Or, où siègent deux conseils de prud'hommes à Dijon et à Beaune, salariés et employeurs se sont peu mobilisés par rapport au scrutin précédent. La participation a été faible : 36,07 % pour les salariés et 20,07 % pour les employeurs. La représentation des syndicats de salariés reste la même : la CGT en tête avec 30,80 % des voix, suivie de la CFDT (27,30 %) et de FO (20,94 %). Des trois leaders, seule la CFDT progresse. A noter que la CSL fait son entrée au conseil des prud'hommes de Dijon. En Saône-et-Loire, les scores des différents syndicats se maintiennent, mais la CFDT perd tout de même deux sièges.

BRETAGNE

OUVRIERS ET EMPLOYÉS

Inscrits	516 312	
Abstentions	290 682	(56,30 %)
Exprimés	217 554	(42,10 %)

	1992	1987
CFDT	37,17 %	35,71 %
CGT	28,12 %	30,50 %
FO	17,45 %	18,84 %
CFTC	8,56 %	9,10 %
CSL	4,23 %	3,21 %
CFE-CGC	2,50 %	2,56 %
Divers	1,97 %	–
UFT	–	0,04 %

ENCADREMENT

Inscrits	56 983	
Abstentions	34 054	(59,70 %)
Exprimés	22 516	(39,50 %)

	1992	1987
CFDT	35,49 %	30,05 %
CFE-CGC	20,48 %	23,66 %
CFTC	17,03 %	20,30 %
FO	11,50 %	15 %
CGT	9,78 %	9,79 %
CSL	4,82 %	1,18 %
Divers	0,91 %	–

Pour la première fois, la CFDT, avec 37 % des suffrages exprimés sur l'ensemble de la région, arrive en tête dans les quatre départements bretons : 42,10 % dans le Finistère, 39,25 % dans le Morbihan, 34,63 % dans les Côtes-d'Armor – jusqu'alors fief historique de la CGT – et 32,80 % en Ille-et-Vilaine. C'est dans les Côtes d'Armor que le taux de participation (45,29 %) a été le plus élevé. Dans le Finistère seulement 41,50 % des inscrits ont voté et la participation a été de 43,96 % dans le Morbihan et de 43,40 % en Ille-et-Vilaine.

La CGT obtient son meilleur résultat dans les Côtes d'Armor (31,56 %) où elle est distancée de trois points par la CFDT et où elle perd deux points par rapport au scrutin de 1987. FO recueille 18,22 % dans le Morbihan et seulement 15,40 % dans le Finistère. La CFTC ne franchit la barre des 10 % que dans les Côtes-d'Armor (10,50 %) et dans le Morbihan (10,29 %). La CGC obtient son meilleur résultat en Ille-et-Vilaine avec 4,80 %. Présente cette année dans les quatre départements, la CSL augmente son audience de 1,3 point en Ille-et-Vilaine (10,30 %), où son implantation est étroitement liée à celle des usines Citroën.

CENTRE

OUVRIERS ET EMPLOYÉS

Inscrits	532 580	
Abstentions	284 664	(53,4 %)
Exprimés	234 828	(44,1 %)

	1992	1987
CGT	36,50 %	39,14 %
FO	27,05 %	26,39 %
CFDT	20,93 %	20,15 %
CFTC	7,96 %	7,23 %
CFE-CGC	4,92 %	5,38 %
CSL	1,41 %	– %
FGSOA	0,64 %	1,14 %
UFT	0,47 %	0,54 %
DIVERS	0,12 %	–

LES VOIX *(métropole)*

	INDUSTRIE				COMMERCE				AGRICULTURE			
	1992		1987		1992		1987		1992		1987	
	VOIX	%	VOIX	%	VOIX	%	VOIX	%	VOIX	%	VOIX	%
SALARIÉS												
Inscrits	4 810 971		4 620 245		4 334 659		3 449 289		423 386		398 553	
Abstentions	2 321 587	48,25	1 987 826	43,02	2 907 039	67,06	2 131 726	61,80	243 628	57,54	214 629	53,85
Exprimés	2 387 467	49,62	2 520 089	54,54	1 374 802	31,71	1 267 178	36,73	171 958	40,61	175 704	44,08
CGT	986 381	41,31	1 138 093	45,16	447 073	32,51	457 255	36,08	41 834	24,32	45 697	26,00
CFDT	539 259	22,58	557 304	22,11	316 881	23,04	285 254	22,51	56 788	33,02	55 780	31,74
FO	473 762	19,84	487 858	19,35	318 192	23,14	292 600	23,09	39 214	22,80	41 009	23,33
CFTC	167 785	7,02	164 445	6,52	122 769	8,92	109 636	8,65	14 812	8,61	15 325	8,72
CFE-CGC	108 941	4,56	101 031	4,00	57 857	4,20	55 504	4,38	7 822	4,54	8 335	4,74
CSL	98 741	4,13	65 580	2,60	80 469	5,85	34 948	2,75	1 728	1	3	0
UFT	3 478	0,14	0	0	19 430	1,41	30 028	2,36	0	0	5	0
FGSOA	1	–	345	0,01	–	–	854	0,06	6 987	4,06	9 486	5,39
G. 10 (1)	1 186	0,04	–	–	9 437	0,68	–	–	758	0,44	–	–
CAT (2)	–	–	2 894	0,11	–	–	432	0,03	–	–	0	0
Divers	7 933	0,33	2 539	0,10	2 694	0,19	667	0,05	2 015	1,17	64	0,03
EMPLOYEURS												
Inscrits	157 329		209 716		254 359		332 783		42 153		60 825	
Abstentions	117 148	74,46	138 743	66,15	201 819	79,34	233 668	70,21	25 655	60,86	32 176	52,89
Exprimés	37 958	24,12	67 543	32,20	49 448	19,44	94 271	28,32	15 833	37,56	27 531	45,26
Entrepr. Plus (3)	33 704	88,79	62 217	92,11	44 455	89,90	86 466	91,72	15 210	96,06	25 931	94,18
SNPMI (4)	2 435	6,41	2 942	4,35	2 426	4,90	3 222	3,41	101	0,63	226	0,82
CIDUNATI	260	0,68	399	0,59	665	1,34	1 428	1,51	31	0,19	0	0
CPL	–	–	0	0	–	–	0	0	–	–	0	0
Divers	1 559	4,10	1 985	2,93	1 902	3,84	3 155	3,34	491	3,10	1 374	4,99

	DIVERS				TOTAL OUVRIERS ET EMPLOYÉS				ENCADREMENT				TOTAL GÉNÉRAL			
	1992		1987		1992		1987		1992		1987		1992		1987	
	VOIX	%	VOIX	%	VOIX	%	VOIX	%	VOIX	%	VOIX	%	VOIX	%	VOIX	%
SALARIÉS																
Inscrits	2 735 229		2 050 137		12 304 245		10 518 224		1 609 163		1 737 703		13 913 408		12 255 927	
Abstentions	1 846 968	67,52	1 272 939	62,09	7 319 222	59,48	5 607 120	53,30	977 759	60,76	1 017 454	58,55	8 296 981	59,63	6 624 574	54,05
Exprimés	855 033	31,26	749 034	36,53	4 789 260	38,92	4 712 005	44,79	620 219	38,54	703 724	40,49	5 409 479	38,87	5 415 729	44,18
CGT	241 886	28,28	224 557	29,97	1 717 174	35,85	1 865 602	39,59	86 627	13,96	102 757	14,60	1 803 801	33,34	1 968 359	36,34
CFDT	229 192	26,80	200 530	26,77	1 142 120	23,84	1 098 868	23,32	146 046	23,54	149 973	21,31	1 288 166	23,81	1 248 841	23,05
FO	191 604	22,40	173 931	23,22	1 022 772	21,35	995 398	21,12	84 075	13,55	114 778	16,31	1 106 847	20,46	1 110 176	20,49
CFTC	97 131	11,35	84 231	11,24	402 497	8,40	373 637	7,92	62 053	10	76 053	10,80	464 550	8,58	449 690	8,30
CFE-CGC	32 728	3,82	30 628	4,08	207 348	4,32	195 498	4,14	168 753	27,20	207 409	29,47	376 101	6,95	402 907	7,43
CSL	35 149	4,11	11 193	1,49	216 087	4,51	111 724	2,37	22 216	3,58	12 766	1,81	238 303	4,40	124 490	2,29
UFT	24 317	2,84	22 546	3,01	47 225	0,98	52 579	1,11	2 409	0,38	3 854	0,54	49 634	0,91	56 433	1,04
FGSOA	–	–	1	0	6 988	0,14	10 686	0,22	443	0,07	722	0,10	7 431	0,13	11 408	0,21
G. 10 (1)	690	0,08	–	–	12 071	0,25	–	–	14 377	2,31	–	–	26 448	0,48	–	–
CAT (2)	–	–	305	0,04	–	–	3 631	0,07	–	–	231	0,03	–	–	3 862	0,07
Divers	2 336	0,27	1 112	0,14	14 978	0,31	4 382	0,09	33 220	5,35	35 181	4,99	48 198	0,89	39 563	0,73
EMPLOYEURS																
Inscrits	173 163		215 529		627 004		818 853		85 783		37 100		712 787		855 953	
Abstentions	120 584	69,63	135 518	62,87	465 206	74,19	540 105	65,95	64 470	75,15	24 292	65,47	529 676	74,31	564 397	65,93
Exprimés	49 395	28,52	74 555	34,59	152 634	24,34	263 900	32,22	20 040	23,36	11 886	32,03	172 674	24,22	275 786	32,21
Entrepr. Plus (3)	44 509	90,10	67 713	90,82	137 878	90,33	242 327	91,82	19 509	97,35	11 738	98,75	157 387	91,14	254 065	92,12
SNPMI (4)	1 526	3,08	1 741	2,33	6 488	4,25	8 131	3,08	255	1,27	88	0,74	6 743	3,90	8 219	2,98
CIDUNATI	175	0,35	313	0,41	1 131	0,74	2 140	0,81	72	0,35	0	0	1 203	0,69	2 140	0,77
CPL	–	–	2 508	3,36	–	–	2 508	0,95	–	–	0	0	–	–	2 508	0,90
Divers	3 185	6,44	2 280	3,05	7 137	4,67	8 794	3,33	204	1,01	60	0,50	7 341	4,25	8 854	3,21

(1) G. 10 : le Groupe des Dix est un regroupement d'organisations syndicales non confédérées et autonomes issues des secteurs des transports, de l'agroalimentaire, de la finance, de la presse, de la fonction publique et de l'enseignement privé.

(2) En 1982, la CAT (Confédération autonome du travail) était comptabilisée dans les divers.

(3) Entreprises Plus regroupe le CNPF, la CGPME, la FNSEA, l'UNAPL et l'UPA. En 1982, l'ACT (Action pour la défense des droits des employeurs) réunissait les mêmes organisations à l'exception de l'UNAPL et de l'UPA. Pour les résultats de 1982, nous avons regroupé les voix de l'ACT et de l'UNAPL.

(4) SNPMI : Syndicat national de la petite et moyenne industrie.

PRUD'HOMALES

Les résultats du collège salariés

ENCADREMENT

Inscrits	51 580	
Abstentions	28 431	(55,1 %)
Exprimés	22 505	(43,6 %)

	1992	1987
CFE-CGC	27,21 %	31,25 %
CFDT	23,84 %	20,76 %
CGT	16,79 %	16,76 %
FO	16,85 %	19,62 %
CFTC	10,21 %	10,34 %
G 10	4,36 %	– %
FGSOA	– %	1,25 %
CSL	0,74 %	– %

Dans la région Centre, qui a un taux de chômage légèrement inférieur (9,5 %) à la moyenne nationale (10,3 %), ces élections n'auront pas bouleversé profondément la donne syndicale. Globalement, on y a plus voté qu'au plan national. La CGT reste la première organisation des salariés, même si elle perd par exemple 3 sièges au profit de FO à Vierzon, un bassin d'emploi qui connaît le plus fort taux de chômage de la région (12,7%) et où la participation à ce scrutin a été plus faible qu'en 1987. La CGT perd également 2 sièges à Orléans. Dans le conseil de Bourges, ville dont le maire est communiste, la CGT réalise 50,62 % des suffrages exprimés, et la répartition des sièges sera pratiquement identique à celle des élections de 1987. Le duel CFDT-Force Ouvrière, tous deux loin encore derrière la CGT, tourne à l'avantage du syndicat de M. Blondel dans la plupart des grosses agglomérations (sauf à Vierzon), à Bourges, à Blois, nettement, et, dans une moindre mesure, dans la capitale régionale, à Orléans.

CHAMPAGNE-ARDENNE

OUVRIERS ET EMPLOYÉS

Inscrits	305 103	
Abstentions	175 134	(57,40 %)
Exprimés	124 955	(40,90 %)

	1992	1987
CGT	38,45 %	43,80 %
CFDT	22,01 %	20,07 %
FO	22,54 %	22 %
CSL	6,78 %	3,44 %
CFTC	5,30 %	6,26 %
CFE-CGC	2,91 %	3,48 %
G 10	1,11 %	– %
FGSOA	– %	0,31 %
CAT	– %	0,59 %

ENCADREMENT

Inscrits	25 739	
Abstentions	14 922	(57,90 %)
Exprimés	10 558	(41 %)

	1992	1987
CFE-CGC	30,20 %	35,42 %
CFDT	22,82 %	19,37 %
FO	13,76 %	19,20 %
CGT	12 %	13,04 %
CFTC	8,48 %	10,75 %
CSL	6,61 %	1,65 %
G 10	6,14 %	– %
DIVERS	– %	0,54 %

La CGT reste la première force syndicale de la région Champagne-Ardennes. Mais la centrale ouvrière, avec 38 % des suffrages exprimés dans les collèges non cadres contre 43,80 % en 1987, lors du précédent scrutin, est en net recul. Cette érosion du vote CGT touche tous les départements. Elle perd un peu plus de trois points dans la Marne ainsi qu'en Haute-Marne, cinq points dans l'Aube et sept dans les Ardennes. Dans ce dernier département, la CSL réalise un de ses scores les plus élevés (plus de 10 % des suffrages exprimés), lié à son implantation chez Citroën à Charleville-Mézières. FO subit également une légère érosion qui semble profiter à la CFDT. Avec 22 % des suffrages dans les collèges ouvriers et employés, la centrale cédétiste pourrait lui ravir le titre de deuxième syndicat de la région.

CORSE

OUVRIERS ET EMPLOYÉS

Inscrits	29 474	
Abstentions	20 750	(70,40 %)
Exprimés	8 573	(29 %)

	1992	1987
CGT	37,66 %	44,52 %
DIVERS	29,28 %	17,99 %
FO	13,86 %	20,45 %
CFDT	8,14 %	8,73 %
CFE-CGC	6,92 %	5,83 %
CFTC	4,14 %	2,45 %

ENCADREMENT

Inscrits	2 340	
Abstentions	1 384	(59 %)
Exprimés	943	(40,30 %)

	1992	1987
CGT	35,52 %	35,53 %
CFE-CGC	18,88 %	22,08 %
FO	17,39 %	19,88 %
DIVERS	14 %	12,01 %
CFDT	11,35 %	8,96 %
CFTC	2,86 %	1,52 %

La CGT reste en Corse le syndicat majoritaire avec plus de 40 % des voix et la moitié des sièges. Mais elle est, comme ses concurrents, victime de l'indifférence apparente des électeurs inscrits dont trois seulement sur dix se sont rendus aux urnes, soit un de moins qu'en 1987.

L'autre fait notable est la poussée du Syndicat des travailleurs corses (STC), l'organisation d'obédience nationaliste qui réunit 30 % des voix en Corse du Sud et ravit la deuxième place à Force ouvrière. Au total, le STC obtient un quart des sièges à pourvoir soit douze. Ce résultat corrobore celui des élections territoriales de mars 1992 où les deux listes nationalistes avaient recueilli 25 % des suffrages. Enfin, la CFE-CGC régresse. A l'inverse de 1987, le scrutin du 9 décembre n'avait pas été politisé.

FRANCHE-COMTÉ

OUVRIERS ET EMPLOYÉS

Inscrits	245 748	
Abstentions	126 044	(51,29 %)
Exprimés	114 648	(46,65 %)

	1992	1987
CGT	33,66 %	36,18 %
CFDT	26,78 %	27,54 %
FO	21,00 %	19,74 %
CFTC	8,85 %	8,14 %
CFE-CGC	5,39 %	5,41 %
CSL	4,02 %	2,52 %
FGSOA	0,29 %	0,23 %
DIVERS	–	0,20 %

ENCADREMENT

Inscrits	19 656	
Abstentions	10 381	(52,81 %)
Exprimés	8 967	(45,62 %)

	1992	1987
CFE-CGC	36,96 %	37,02 %
CFDT	24,89 %	20,14 %
FO	15,20 %	17,56 %
CFTC	10,68 %	11,78 %
CGT	9,42 %	9,76 %
FGSOA	2,84 %	– %
CSL	– %	0,11 %
DIVERS	– %	3,58 %

Hormis à Montbéliard, où le personnel de Peugeot a participé plus massivement aux élections prud'homales (71,9 % des inscrits dans la section industrie), le taux de participation, toutes sections confondues, reste compris entre 50 % (Belfort) et 60 % (Besançon). Mais certains électeurs n'ont pu voter en raison du mauvais fonctionnement du système informatique chargé de traiter les listes électorales sur le plan national.

Le scrutin n'a guère été favorable à la CGT (– 2,7 points hors cadres), qui perd de l'influence au profit, notamment, de FO (+ 1,3 point chez les non-cadres). Ce syndicat récolte les fruits de son implantation progressive dans les entreprises du secteur privé. La CFDT perd des points dans l'industrie à Vesoul, mais enregistre une nette poussée dans l'encadrement en Haute-Saône, à Belfort, ainsi qu'à Besançon, où elle devance la CFE-CGC. A noter la percée de la CSL, qui, naguère essentiellement présente chez Peugeot à Sochaux, obtient 9,07 % des voix dans la section « commerce » à Besançon et entre au conseil des prud'hommes de la ville, où le nombre de sièges a été ramené de 36 en 1987 à 32 en 1992.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

OUVRIERS ET EMPLOYÉS

Inscrits	343 532	
Abstentions	229 706	(66,87 %)
Exprimés	118 798	(34,58 %)

	1992	1987
CGT	41,07 %	45,18 %
FO	22,19 %	21,08 %
CFDT	20,82 %	20,24 %
CFTC	7,55 %	7,08 %
CSL	3,97 %	1,85 %
CFE-CGC	3,33 %	3,92 %
UFT	0,78 %	–
G 10	0,28 %	–
FGSOA	–	0,21 %
DIVERS	–	0,40 %

ENCADREMENT

Inscrits	31 138	
Abstentions	18 260	(58,64 %)
Exprimés	12 668	(40,68 %)

	1992	1987
CFE-CGC	26,76 %	31,02 %
CFDT	23,80 %	21,02 %
CGT	17,05 %	17,20 %
FO	16,86 %	19,11 %
CFTC	7,89 %	10,32 %
CSL	4,05 %	–
G 10	2,42 %	–
DIVERS	1,16 %	1,31 %

La baisse de la participation s'est accélérée dans la région Languedoc-Roussillon, en particulier chez les employés et les ouvriers, où l'abstention a progressé de 10 points.

Cette baisse a nui surtout aux deux organisations syndicales qui étaient en tête en 1987 : la CGT chez les employés et les ouvriers, la CFE-CGC chez les cadres. Le recul de la CGT, marqué depuis 1982, s'accélère : il dépasse 4 points chez les employés et les ouvriers, où cette centrale reste encore, cependant, et de loin, la première organisation syndicale. Chez les cadres, en revanche, elle maintient sa part de voix, passant même à la troisième place. FO, qui progresse chez les ouvriers et les employés, recule sensiblement chez les cadres (– 2,3 points). La CGC perd 4,2 points chez les cadres, au profit, notamment, de la CFDT, qu'elle ne distance plus maintenant que de trois points. Enfin la CSL, certes très minoritaire, double sa part des suffrages.

Ces changements, cependant, varient selon les départements : ainsi, c'est dans l'Hérault que le recul de la CGT est le plus marqué (du coup, elle perd 10 sièges, notamment au profit de la CFDT et de FO), alors qu'elle maintient à peu près son influence dans le Gard.

LIMOUSIN

OUVRIERS ET EMPLOYÉS

Inscrits	134 391	
Abstentions	64 919	(48,30 %)
Exprimés	65 529	(48,76 %)

	1992	1987
CGT	48,13 %	51,31 %
FO	23,62 %	22,78 %
CFDT	16,66 %	15,80 %
CFTC	6,39 %	5,77 %
CFE-CGC	4,50 %	3,67 %
G 10	0,36 %	–
DIVERS	0,23 %	–
CSL	0,11 %	–
FGSOA	–	0,64 %

ENCADREMENT

Inscrits	12 475	
Abstentions	5 915	(47,41 %)
Exprimés	6 371	(51,07 %)

	1992	1987
CFE-CGC	23,21 %	29,74 %
CGT	19,98 %	21,23 %
CFDT	19,53 %	19,58 %
FO	17,56 %	21,13 %
G 10	9,48 %	–
CFTC	6,18 %	8,29 %
CSL	4,05 %	–

Malgré la départementalisation du scrutin en Haute-Vienne (la suppression de la juridiction de Saint-Yrieix-la-Perche a ramené le nombre des sièges à 36 pour chacun des deux collèges contre 47 en 1987), le Limousin a davantage voté qu'ailleurs : la participation salariale dépasse partout, sauf dans la Creuse, les 50 %, celle des employeurs restant, traditionnellement, beaucoup plus faible. La réduction du nombre de sièges en Haute-Vienne a surtout nui à la CGT (– 8 sièges) et à FO (– 4, malgré une légère progression). Seule la CFDT, avec une progression d'un peu plus de 1 point, gagne un siège.

La CGT perd la majorité absolue des sièges et des voix, qu'elle détenait encore en 1987 (au moins chez les non-cadres). Mais, malgré un tassement continu de ses résultats depuis 1982, elle reste de loin la première force syndicale (48,13 % chez les non-cadres). Dans le collège industrie notamment, elle confirme une solide prépondérance (56,04 % en Haute-Vienne). FO se maintient en seconde position, bien qu'elle recule chez les cadres.

Lire la suite page 20

ILE-DE-FRANCE

OUVRIERS ET EMPLOYÉS

Inscrits	2 820 073	
Abstentions	1 898 097	(67,31 %)
Exprimés	897 285	(31,82 %)

	1992	1987
CGT	37,17 %	40,98 %
CFDT	19,53 %	19,63 %
FO	18,56 %	18,95 %
CSL	8,37 %	5,81 %
CFTC	6,36 %	6,03 %
CFE-CGC	5,11 %	4,05 %
UFT	4,10 %	4,46 %
G 10	0,63 %	–
DIVERS	0,10 %	–
FGSOA	0,07 %	0,05 %

ENCADREMENT

Inscrits	642 151	
Abstentions	419 152	(65,27 %)
Exprimés	220 761	(34,38 %)

	1992	1987
CFE-CGC	25,39 %	26,31 %
CFDT	21,72 %	20,17 %
CGT	14,02 %	15,32 %
DIVERS	12,76 %	12,34 %
FO	11,46 %	13,50 %
CFTC	7,25 %	7,22 %
CSL	4,14 %	3,65 %
G 10	2,37 %	–
UFT	0,89 %	1,44 %

Alors que le scrutin de 1987 avait été marqué par la stabilité en Ile-de-France, les élections ont cette fois été caractérisées par des changements plus nets. La CGT est la grande perdante de la consultation. Chez les ouvriers et les employés, alors que la confédération s'était maintenue au-dessus de la barre des 40 % au précédent scrutin, son influence fléchit nettement pour s'établir à 37,17 %, ce qui lui permet néanmoins de conserver la place de leader. Des voix qui ont surtout été récupérées par la CSL.

Côté encadrement, la CFE-CGC reste la principale force syndicale bien que son influence se tasse. Derrière, la CFDT progresse, ainsi que la CSL, alors que FO et la CGT perdent du poids. Des changements qui profitent aux « Divers » qui deviennent le quatrième syndicat le plus influent. Enfin, l'abstention a une nouvelle fois progressé, atteignant 67,31 % chez les ouvriers et employés, avec, il est vrai, un nombre d'inscrits dans cette catégorie qui a augmenté de 380 000 par rapport à 1987.

PARIS

OUVRIERS ET EMPLOYÉS

Inscrits	911 089	
Abstentions	657 414	(72,15 %)
Exprimés	247 891	(27,20 %)

	1992	1987
CGT	31,26 %	35,72 %
CFDT	22,43 %	21,24 %
FO	18,12 %	19,72 %
CSL	8,16 %	5,39 %
CFTC	7,62 %	7,71 %
UFT	6,52 %	5,80 %
CFE-CGC	5,77 %	4,32 %
FGSOA	0,09 %	0,07 %

ENCADREMENT

Inscrits	228 191	
Abstentions	152 075	(66,64 %)
Exprimés	75 455	(33,06 %)

	1992	1987
CFDT	22,85 %	20,13 %
CFE-CGC	21,39 %	14,59 %
CGT	13,57 %	23,73 %
DIVERS	13,90 %	15,14 %
FO	11,51 %	13,08 %
CFTC	8,51 %	8,04 %
G 10	3,13 %	–
UFT	2,24 %	2,71 %
CSL	2,85 %	2,54 %

L'abstention, toujours forte à Paris, progresse de plus de 6 points pour dépasser 72 % chez les ouvriers et employés. Dans ce collège, la CGT recule de 4 points, mais reste largement en tête devant une CFDT qui progresse de plus de 1 point. FO, troisième, perd plus de 1 point, devant la CSL qui, en gagnant presque 3 points, dépasse l'UFT et même la CFTC. Dans le collège cadres, la CGC perd plus de 2 points. Surtout, elle cède à la CFDT, en progression continue depuis 1982, la place d'organisation la plus représentative des cadres. La CGT comme FO et les divers perdent plus de 1 point chez les cadres, la nouvelle liste G10 recueillant pratiquement l'équivalent de ces pertes. La CFTC et la CSL progressent légèrement.

ESSONNE

OUVRIERS ET EMPLOYÉS

Inscrits	211 459	
Abstentions	135 468	(64,06 %)
Exprimés	73 763	(34,88 %)

	1992	1987
CGT	36,69 %	39,82 %
FO	20,31 %	20,35 %
CFDT	20,20 %	20,95 %
CSL	8,22 %	4,82 %
CFTC	6,13 %	5,23 %
UFT	4,17 %	4,65 %
CFE-CGC	4,08 %	4,16 %
FGSOA	0,16 %	–

ENCADREMENT

Inscrits	44 708	
Abstentions	28 275	(63,24 %)
Exprimés	16 261	(36,37 %)

	1992	1987
CFE-CGC	26,69 %	26,84 %
CFDT	23,88 %	21,32 %
FO	12,14 %	13,83 %
CGT	12 %	14,01 %
DIVERS	11,61 %	12,94 %
CFTC	7,49 %	6,10 %
CSL	6,02 %	2,71 %
UFT	0,13 %	2,20 %

HAUTS-DE-SEINE

OUVRIERS ET EMPLOYÉS

Inscrits	101 292	
Abstentions	129 660	(66,10 %)
Exprimés	148 212	(33,02 %)

	1992	1987
CGT	37,78 %	41,13 %
CFDT	20,21 %	21,61 %
FO	16,54 %	17,31 %
CSL	8,71 %	6,15 %
CFTC	6,65 %	5,54 %
CFE-CGC	6,74 %	4,88 %
UFT	2,37 %	3,34 %
G 10	0,95 %	–

ENCADREMENT

Inscrits	171 388	
Abstentions	115 770	(67,54 %)
Exprimés	55 117	(32,15 %)

	1992	1987
CFE-CGC	28,84 %	29,39 %
CFDT	21,75 %	20,82 %
Divers	15,34 %	14,29 %
CGT	12,21 %	13,09 %
FO	10,07 %	12,27 %
CFTC	6,63 %	6,88 %
CSL	3,69 %	3,23 %
G 10	1,43 %	–

SEINE-ET-MARNE

OUVRIERS ET EMPLOYÉS

Inscrits	184 781	
Abstentions	120 663	(65,30 %)
Exprimés	61 820	(33,45 %)

	1992	1987
CGT	33,44 %	40,41 %
FO	25,38 %	24,64 %
CFDT	18,74 %	16,57 %
CSL	8,45 %	5,33 %
CFTC	6,06 %	5,41 %
UFT	4,32 %	4,23 %
CFE-CGC	2,70 %	3,38 %
G10	0,86 %	–

ENCADREMENT

Inscrits	12 158	
Abstentions	7 060	(58,06 %)
Exprimés	5 010	(41,20 %)

	1992	1987
CFE-CGC	30,13 %	28,74 %
CFDT	21,03 %	19,68 %
FO	17,14 %	19,83 %
CGT	13,85 %	15,65 %
CFTC	6,84 %	7,79 %
CSL	6,06 %	4,75 %
UFT	4,91 %	3,53 %

SEINE-SAINT-DENIS

OUVRIERS ET EMPLOYÉS

Inscrits	321 848	
Abstentions	203 205	(63,13 %)
Exprimés	115 697	(35,94 %)

	1992	1987
CGT	44,98 %	49,25 %
FO	17,53 %	17,36 %
CFDT	15,66 %	15,98 %
CSL	7,98 %	5,96 %
CFE-CGC	4,76 %	3,16 %
CFTC	4,60 %	4,64 %
UFT	3,24 %	3,60 %
G 10	1,18 %	–
FGSOA	0,03 %	0,01 %

ENCADREMENT

Inscrits	51 292	
Abstentions	30 812	(60,07 %)
Exprimés	20 276	(39,53 %)

	1992	1987
CFE-CGC	21,34 %	22,25 %
CGT	19,41 %	21,22 %
CFDT	18,47 %	18,37 %
DIVERS	14,62 %	15,08 %
FO	11,89 %	13,84 %
G 10	6 %	–
CFTC	4,38 %	5,13 %
CSL	3,86 %	4,07 %

VAL-DE-MARNE

OUVRIERS ET EMPLOYÉS

Inscrits	291 789	
Abstentions	196 237	(67,25 %)
Exprimés	92 868	(31,82 %)

	1992	1987
CGT	44,96 %	50,19 %
FO	17,94 %	17 %
CFDT	16,28 %	16,44 %
CSL	6,29 %	4,71 %
CFTC	5,01 %	4,80 %
CFE-CGC	4,53 %	2,82 %
UFT	3,19 %	3,90 %
G 10	1,63 %	–
FGSOA	0,11 %	0,10 %

ENCADREMENT

Inscrits	47 148	
Abstentions	29 306	(62,15 %)
Exprimés	17 594	(37,31 %)

	1992	1987
CFE-CGC	21,60 %	22,71 %
CGT	20,67 %	21,70 %
CFDT	19,04 %	18,09 %
DIVERS	14,03 %	15,87 %
FO	11,99 %	12,93 %
CFTC	5,38 %	5,45 %
CSL	3,72 %	3,22 %
G 10	3,54 %	–

VAL-D'OISE

OUVRIERS ET EMPLOYÉS

Inscrits	177 753	
Abstentions	113 774	(64 %)
Exprimés	61 971	(34,86 %)

	1992	1987
CGT	39,15 %	42,47 %
FO	18,69 %	18,85 %
CFDT	18,77 %	18,96 %
CSL	8,45 %	6 %
CFTC	6,36 %	5,31 %
CFE-CGC	4,25 %	4,19 %
UFT	2,99 %	4,18 %
G 10	1,30 %	–

ENCADREMENT

Inscrits	27 121	
Abstentions	17 140	(63,19 %)
Exprimés	9 875	(36,41 %)

	1992	1987
CFE-CGC	35,02 %	32,14 %
CFDT	19,11 %	17,65 %
CGT	14,76 %	18,05 %
FO	12,29 %	16 %
CSL	8,50 %	8,69 %
CFTC	8,64 %	7,45 %
G 10	1,64 %	–

YVELINES

OUVRIERS ET EMPLOYÉS

Inscrits	272 559	
Abstentions	174 676	(64,08 %)
Exprimés	95 063	(34,87 %)

	1992	1987
CGT	35,97 %	38,53 %
CFDT	19,20 %	20,17 %
FO	18,78 %	18,16 %
CSL	10,86 %	8,37 %
CFTC	06,43 %	6,19 %
CFE-CGC	04,76 %	4,28 %
UFT	02,86 %	4,13 %
DIVERS	00,96 %	4,13 %
FGSOA	00,14 %	0,13 %

ENCADREMENT

Inscrits	60 145	
Abstentions	38 714	(64,36 %)
Exprimés	21 173	(35,20 %)

	1992	1987
CFE-CGC	31,06 %	32,41 %
CFDT	22,57 %	22,82 %
FO	11,69 %	14,31 %
CGT	10,89 %	12,45 %
Divers	8,98 %	12,45 %
CFTC	07,91 %	8,84 %
CSL	06,50 %	7,52 %
G 10	00,37 %	1,62 %

LES ÉLECTIONS PRUD'HOMALES

Suite de la page 19

LORRAINE

OUVRIERS ET EMPLOYÉS

Inscrits	480 142	
Abstentions	269 438	(56,12 %)
Exprimés	200 328	(41,72 %)

	1992	1987
CGT	31,03 %	35,10 %
CFDT	28,87 %	26,78 %
FO	19,67 %	19,39 %
CFTC	11,35 %	11,06 %
CFE-CGC	4,29 %	4,70 %
CSL	3,56 %	2,53 %
G 10	0,77 %	–
DIVERS	0,31 %	0,02 %
FGSOA	0,15 %	0,38 %

ENCADREMENT

Inscrits	42 738	
Abstentions	24 459	(57,23 %)
Exprimés	18 045	(42,22 %)

	1992	1987
CFE-CGC	27,59 %	32,94 %
CFDT	23,49 %	21,59 %
FO	13,46 %	15,75 %
CGT	11,95 %	11,91 %
G 10	6,28 %	–
CFTC	4,21 %	15,10 %
CSL	3,01 %	2,68 %

En Lorraine, la CGT tombe sous la barre des 30 % tous collèges confondus. La CFDT s'en rapproche. Ses gains s'échelonnent de 1,7 point en Meurthe-et-Moselle à 3,5 points dans les Vosges. Parallèlement, la CGT cède de 3 à 5 points selon les départements, et ne reste en tête qu'en Meurthe-et-Moselle (32,6 %), dans la Meuse (31,2 %) et dans les Vosges (30,4 %). En Moselle, la CFDT, devancée de près de trois points en 1987, retrouve la première place qu'elle détenait en 1982, grâce à de très bons scores dans le bassin sidérurgique mosellan (32,7 %, contre 33,7 % à la CGT). Dans le bassin houiller, la CFDT passe à 31,3 %, contre 24,8 % à la CGT.

C'est un succès pour la centrale de Mme Notat, qui s'est engagée dans la sidérurgie sur le dossier des reconversions . De même dans la métallurgie, en Moselle, elle mène des actions en profondeur dans les PME qui se traduisent par un taux de progression de ses adhérents de près de 20 % depuis quatre ans. Sauf la CGC, en retrait, les autres organisations syndicales obtiennent des résultats assez proches de ceux enregistrés en 1987. Ce constat n'exclut pas des écarts dans les différents départements. Ainsi FO qui gagne 1,8 point dans la Meuse, en perd 2,4 dans les Vosges et 0,7 en Meurthe-et-Moselle.

MIDI-PYRÉNÉES

OUVRIERS ET EMPLOYÉS

Inscrits	454 818	
Abstentions	258 109	(56,7 %)
Exprimés	188 755	(41,5 %)

	1992	1987
CGT	38,90 %	42,31 %
FO	23,69 %	22,90 %
CFDT	21,99 %	22,67 %
CFTC	6,58 %	6,21 %
CSL	5,65 %	2,09 %
CFE-CGC	2,61 %	3,59 %
G 10	0,44 %	–
FGSOA	0,14 %	0,19 %

ENCADREMENT

Inscrits	53 804	
Abstentions	29 960	(55,68 %)
Exprimés	23 400	(43,5 %)

	1992	1987
CFE-CGC	25,41 %	28,24 %
CFDT	24,77 %	23,05 %
FO	16,85 %	19,27 %
CGT	16,31 %	16,51 %
CFTC	9,06 %	10,45 %
CSL	4,26 %	2,45 %
G 10	3,34 %	–

La CGT a vu ses positions s'éroder passant de 42,31 % en 1987 à 38,90 % tandis que les autres syndicats sont demeurés plus ou moins stables. Les 239 253 électeurs inscrits dans le département de la Haute-Garonne avaient à élire 180 conseillers prud'homaux qui siégeront dans deux tribunaux, à Toulouse et à Saint-Gaudens. Mais les salariés, ici comme ailleurs, n'ont pas montré un grand intérêt pour ce scrutin. Si en 1987 la participation était de 45 % elle n'est plus aujourd'hui que de 39,52 %. En 1982, 54,67 % des salariés s'étaient rendus aux urnes. Tout en reconnaissant le phénomène de désaffection, les syndicats, notamment la CGT, l'expliquent par le manque d'organisation et les « difficultés » pour aller voter. Reste que les résultats n'inversent pas ceux de 1987. La CGT reste largement en tête avec 34,59 % mais elle enregistre une chute de 5 points, ce qui la prive de la majorité absolue dans le secteur industrie.

NORD-PAS-DE-CALAIS

OUVRIERS ET EMPLOYÉS

Inscrits	802 278	
Abstentions	410 328	(51,14 %)
Exprimés	376 611	(46,94 %)

	1992	1987
CGT	34,74 %	40,20 %
FO	21,93 %	20,98 %
CFDT	21,90 %	21,20 %
CFTC	12,18 %	10,50 %
CFE-CGC	5,23 %	4,48 %
CSL	2,42 %	1,06 %
DIVERS	1,07 %	0,56 %
G 10	0,40 %	–
FGSOA	0,14 %	–
CAT	– %	0,78 %

ENCADREMENT

Inscrits	85 589	
Abstentions	48 368	(56,51 %)
Exprimés	36 557	(42,71 %)

	1992	1987
CFE-CGC	32,06 %	35,76 %
CFDT	20 %	17,39 %
CFTC	16,39 %	17,10 %
FO	14,06 %	16,44 %
CGT	12,02 %	12,10 %
CSL	2,45 %	0,58 %
G 10	2,25 %	–
FGSOA	– %	0,05 %
CAT	– %	0,53 %
DIVERS	0,79 %	–

La CGT demeure la première organisation syndicale dans la région. Mais elle enregistre de très sérieux revers dans le département du Pas-de-Calais, où elle est devancée d'un siège par la CFDT. Après avoir amplement refusé la ratification du traité de Maastricht, ce département joue décidément les particularistes. La CGT, qui y détenait 62 sièges, en perd 19 pour passer au second rang, derrière la CFDT qui en gagne 5, arrivant en tête avec 44 élus contre 43 pour la CGT. FO tire son épingle du jeu avec 40 sièges (+3), et surtout la CFTC qui voit son score stagner sinon s'éroder dans le Nord mais exploser dans le Pas-de-Calais, où elle progresse de 10 sièges, en obtenant au total 26. La CGT enregistre ses régressions les plus fortes sur le littoral, à Calais et Boulogne. Dans le Nord, l'évolution est nettement différente. La CGT recule dans certains de ses bastions, comme le Valenciennois, mais elle a plutôt tendance à bien résister voire à progresser même si c'est de façon limitée : c'est le cas à Dunkerque mais aussi à Lille.

BASSE-NORMANDIE

OUVRIERS ET EMPLOYÉS

Inscrits	286 560	
Abstentions	162 712	(56,78 %)
Exprimés	117 781	(41,10 %)

	1992	1987
CGT	27,75 %	29,98 %
CFDT	26,48 %	28,54 %
FO	25,27 %	24,83 %
CFTC	10,69 %	9,13 %
CSL	5,84 %	2,66 %
CFE-CGC	3,72 %	4,38 %
UFT	0,07 %	–
FGSOA	0,18 %	0,44 %

ENCADREMENT

Inscrits	23 306	
Abstentions	13 753	(59,01 %)
Exprimés	9 329	(40,02 %)

	1992	1987
CFE-CGC	28,33 %	31,51 %
CFDT	24,86 %	22,15 %
FO	17,74 %	19,37 %
CFTC	12,24 %	13,48 %
CGT	10,89 %	10,65 %
CSL	5,94 %	2,81 %

En Basse-Normandie, dans le collège ouvriers et employés, la CGT, avec 27 % des suffrages exprimés, garde la première place qu'elle avait conquise en 1987. Elle devance toujours la CFDT de quelques centaines de voix. Les deux grandes centrales ouvrières perdent cependant chacune plus de 1 % des voix. En revanche, Force ouvrière poursuit toujours sa progression en obtenant 25 % des suffrages et en prenant même la seconde place dans la Manche avec 34 voix d'avance sur la CFDT. Dans le Calvados, où la CFDT, bien qu'en baisse, garde toujours son leader ship, FO progresse surtout dans l'industrie. Néanmoins, le syndicat de M. Marc Blondel régresse dans l'Orne, dans les mêmes proportions que la CGT. Dans ce département, la CFDT réalise le même score qu'il y a cinq ans. La CFTC franchit la barre des 10 % avec une bonne progression dans la Manche et surtout dans l'Orne, mais une chute inattendue dans le Calvados.

HAUTE-NORMANDIE

OUVRIERS ET EMPLOYÉS

Inscrits	405 838	
Abstentions	220 768	(54,39 %)
Exprimés	177 596	(43,76 %)

	1992	1987
CGT	41,96 %	46,78 %
FO	22,41 %	22,60 %
CFDT	20,16 %	20,15 %
CFTC	5,49 %	4,91 %
CSL	5,29 %	1,19 %
CFE-CGC	4,32 %	3,95 %
FGSOA	0,16 %	0,20 %
DIVERS	0,13 %	0,18 %
UFT	0,10 %	–

ENCADREMENT

Inscrits	39 419	
Abstentions	21 982	(55,76 %)
Exprimés	17 045	(43,20 %)

	1992	1987
CFE-CGC	32,88 %	33,97 %
CFDT	23,77 %	22,12 %
CGT	17,59 %	17,09 %
FO	16,37 %	17,84 %
CFTC	8,93 %	8,96 %
CSL	0,95 %	

En Haute-Normandie, le plus grand nombre d'inscrits et de votants compense le taux de participation en recul. En Seine-Maritime, la CGT, avec 42,30 % des voix, reste la principale force syndicale malgré une perte de 4 points. Elle reprend la première place dans l'Eure (plus 6 points) aux dépens notamment de FO (moins 2 points), dans un département où la progression du chômage est forte depuis plusieurs mois. En Seine-Maritime, la CSL apparaît avec 5,40 % ; elle est stable dans l'Eure. Les autres syndicats présents au scrutin de 1987 obtiennent un résultat pratiquement identique. En Seine-Maritime, la CFDT et FO sont toujours au coude à coude avec respectivement 20,33 % et 19,24 % des voix, au lieu de 20,81 % et 19,01 %, alors que la CFE-CGC (6,85 %) et la CFTC (5,66 %) sont stables mais progressent en voix. En suffrages exprimés, ce sont la CGT et la CFDT les principales victimes du scrutin puisque les deux centrales perdent des voix malgré l'accroissement du nombre de votants. La perte d'influence de la CGT se vérifie en Seine-Maritime, y compris dans ses bastions du Havre (moins 2 %) et surtout d'Elbeuf (moins 8 %), alors que la CFDT recule seulement à Rouen.

PAYS DE LOIRE

OUVRIERS ET EMPLOYÉS

Inscrits	670 928	
Abstentions	359 365	(53,56 %)
Exprimés	296 111	(44,13 %)

	1992	1987
CFDT	34,99 %	35,69 %
CGT	27,70 %	29,01 %
FO	20,02 %	20,89 %
CFTC	10,02 %	10,16 %
CFE-CGC	4,74 %	4,07 %
CSL	2,36 %	–
FGSOA	0,17 %	0,15 %

ENCADREMENT

Inscrits	65 695	
Abstentions	38 716	(58,93 %)
Exprimés	26 363	(40,13 %)

	1992	1987
CFDT	31,81 %	28,68 %
CFE-CGC	23,28 %	26,79 %
CFTC	15,22 %	17,97 %
FO	12,61 %	16,82 %
CGT	9,05 %	9,70 %
CSL	5,37 %	–
FGSOA	1,14 %	–
G 10	1,52 %	–

Pas de bouleversement dans les Pays de la Loire. La CFDT, première organisation syndicale de la région, avec 35 % des voix en 1987 devant la CGT (27,11 %) et FO (20,5 %), maintient sa position dominante. Elle accuse cependant un léger tassement (– 0,25 %). Les résultats sont inégaux dans deux départements. La CFDT perd un peu d'audience : en Sarthe moins 1,9 point et, ce qui est plus surprenant, dans le Maine-et-Loire moins 1,61 point. En revanche, elle améliore sa position en Loire-Atlantique (+0,5 point), ainsi qu'en Vendée et surtout en Mayenne où elle gagne 2 points, prenant ainsi la première place dans ce petit département.

La CFDT représente plus d'un salarié sur trois dans la région. La CGT (un salarié sur quatre aujourd'hui) a perdu 1,74 point. FO connaît un déficit du même ordre (– 1,92).

PICARDIE

OUVRIERS ET EMPLOYÉS

Inscrits	373 201	
Abstentions	189 733	(50,84 %)
Exprimés	175 504	(47,02 %)

	1992	1987
CGT	40,24 %	45,34 %
FO	23,94 %	23,54 %
CFDT	20,98 %	19,06 %
CFTC	7,61 %	7,07 %
CFE-CGC	3,74 %	3,51 %
CSL	2,71 %	0,45 %
UFT	0,77 %	1 %

ENCADREMENT

Inscrits	33 452	
Abstentions	17 422	(52,08 %)
Exprimés	15 662	(46,81 %)

	1992	1987
CFE-CGC	36,41 %	35,05 %
CFDT	19,93 %	17,76 %
FO	15,59 %	20,49 %
CGT	12,58 %	13,76 %
CFTC	11,54 %	11,14 %
CSL	2,48 %	– %
UFT	1,02 %	1,76 %
FGSOA	0,45 %	– %

Dans les trois départements de Picardie, la CGT est en recul : de plus de cinq points dans l'Oise (36,20 % contre 41,69 %), de plus de trois points dans la Somme (38 % contre 41,6 %), et de plus de trois points dans l'Aisne (40,46 % contre 44,08 %). FO limite les dégâts dans l'Oise à 20,72 % contre 21,54 %, fait preuve d'une relative stabilité dans l'Aisne à 23,39 % contre 23,46 % et gagne du terrain dans la Somme à 26,59 % contre 25,37 %.

La CFDT et la CFTC bénéficient dans l'ensemble de l'érosion de la CGT, qui reste pourtant bien au-dessus de la moyenne nationale. La CFDT progresse dans la Somme de 18,15 % en 1987 à 20,80 %, dans l'Aisne de 18,76 % à 20,58 % et dans l'Oise de 19,66 % à 21,19 %. La CFTC qui recule dans l'Aisne à 7,07 % contre 7,44 % progresse dans l'Oise à 8,16 % contre 7,46 % et dans la Somme à 8,46 % contre 7,49 %.

POITOU-CHARENTES

OUVRIERS ET EMPLOYÉS

Inscrits	296 818	
Abstentions	167 421	(56,40 %)
Exprimés	122 709	(41,34 %)

	1992	1987
CGT	37,18 %	39,48 %
FO	25,34 %	24,55 %
CFDT	23,67 %	23,09 %
CFTC	7,81 %	7,72 %
CFE-CGC	3,82 %	3,83 %
CSL	1,99 %	0,79 %
FGSOA	0,19 %	0,41 %
UFT	– %	0,10 %

ENCADREMENT

Inscrits	23 800	
Abstentions	13 141	(55,21 %)
Exprimés	10 393	(43,66 %)

	1992	1987
CFE-CGC	28,94 %	27,77 %
CFDT	24,24 %	21,68 %
FO	18,60 %	21,68 %
CGT	14,89 %	14,18 %
CFTC	11,89 %	13,31 %
CSL	1,44 %	1,37 %

Les élections prud'homales résistent aux lames de fond des scrutins politiques. En Poitou-Charentes, on retrouve le classement antérieur avec en tête la CGT suivie de la CFDT et de FO. Pour la participation, on est loin du bel élan de 1982 où la Vienne, par exemple, avait voté à 63,69 %. Cette fois ce sont les Deux-Sèvres qui ont le mieux participé avec près de 49 %, les autres départements se situant autour de 43 %.

Les Deux-Sèvres se distinguent également en plaçant la CFDT en tête avec 31,95 % devant la CGT (27,66 %), FO (24,13 %), la CFTC (10,76 %) et la CGC (4,58 %). Partout ailleurs, c'est la CGT qui tient la tête malgré quelques fléchissements locaux, notamment dans l'industrie, tandis que la CFDT gagne quelques points dans les Deux-Sèvres et à La Rochelle et que FO progresse également dans la Vienne.

PROVENCE-ALPES COTE-D'AZUR

OUVRIERS ET EMPLOYÉS

Inscrits	767 804	
Abstentions	511 807	(66,66 %)
Exprimés	248 229	(33,33 %)

	1992	1987
CGT	39,96 %	44,85 %
FO	24,70 %	23,42 %
CFDT	16,73 %	16,52 %
CFTC	7,75 %	7,42 %
CSL	4,18 %	1,91 %
CFE-CGC	4,95 %	4,44 %
UFT	1,31 %	0,95 %
DIVERS	0,24 %	0,04 %
FGSOA	0,17 %	0,40 %

ENCADREMENT

Inscrits	86 557	
Abstentions	52 584	(60,75 %)
Exprimés	33 255	(38,42 %)

	1992	1987
CFE-CGC	30,17 %	31,90 %
CFDT	20,17 %	17,81 %
FO	17,01 %	19,59 %
CGT	17,43 %	19,09 %
CFTC	8,81 %	10,17 %
CSL	4,06 %	0,84 %
G 10	1,69 %	–
FGSOA	–	0,56 %
Divers	0,64 %	–

En dépit de l'augmentation très sensible du nombre des inscrits (+ 123 252, soit 16,76 %), la participation électorale chute de 6,24 points en s'établissant, sur l'ensemble de la région, à seulement 33,78 %. Dans le groupe des ouvriers et employés, la CGT arrive en tête dans tous les départements, comme en 1987, mais elle régresse partout, en particulier dans le Var (– 6,45 points), les Alpes-Maritimes (– 5,34) et les Bouches-du-Rhône (– 4,88). La CFDT, pour laquelle la région PACA reste une « terre de mission », maintient globalement ses positions, ses gains dans les Hautes-Alpes et le Vaucluse équilibrant son effritement dans les quatre autres départements. FO poursuit sa progression dans cinq départements sur six, le plus nettement dans le Vaucluse (+ 3,15 points) et enregistre un recul dans les Alpes-de-Haute-Provence. Les résultats de la CFTC sont remarquablement stables alors que la CSL gagne du terrain dans les Alpes-Maritimes, les Bouches-du-Rhône et le Var, où ses scores avoisinent ou dépassent les 5 %.

RHONE-ALPES

OUVRIERS ET EMPLOYÉS

Inscrits	1 251 622	
Abstentions	784 444	(62,67 %)
Exprimés	451 068	(36,04 %)

	1992	1987
CGT	38,56 %	41,94 %
CFDT	26,71 %	25,53 %
FO	19,13 %	18,48 %
CFTC	8,73 %	7,95 %
CFE-CGC	3,20 %	3,96 %
CSL	2,97 %	1,36 %
UFT	0,57 %	0,67 %
FGSOA	0,10 %	0,02 %
G 10	0,04 %	0,02 %
DIVERS	–	0,05 %

ENCADREMENT

Inscrits	154 293	
Abstentions	92 915	(60,22 %)
Exprimés	60 231	(39,04 %)

	1992	1987
CFDT	27,01 %	23,82 %
CFE-CGC	26,81 %	28,90 %
CGT	15,42 %	15,17 %
FO	11,79 %	14,88 %
CFTC	9,73 %	10,28 %
DIVERS	6,47 %	6,09 %
CSL	1,62 %	0,82 %
G 10	1,16 %	–

Alors que les conseils de prud'hommes sont nés dans la région Rhône-Alpes – en 1806, – les syndicats de salariés y ont, une nouvelle fois, enregistré la déception de voir la participation aux élections s'inscrire en baisse par rapport au scrutin de 1987. La CGT subit une nouvelle érosion de son influence, peut-être en raison de la baisse de l'emploi industriel. En revanche, la CFDT progresse, en dépit de la crise qui a secoué son appareil régional après la récente éviction du secrétaire général de la confédération, M. Jean Kaspar. FO accroît également son implantation, grâce à une meilleure base militante dans le secteur privé. Son progrès est cependant moins net que lors du précédent scrutin. Quant à la CFE-CGC, elle subit un nouveau recul, compensé néanmoins par une présence – et c'est nouveau – dans l'ensemble des collèges. Le scrutin est enfin marqué par la forte poussée de la CSL qui a mené une campagne active.

LES GRANDES CONSULTATIONS SOCIALES DEPUIS 1979

	SÉCURITÉ SOCIALE	COMITÉS D'ENTREPRISE	PRUD'HOMMES			
	1983	1991	1979	1982	1987	1992
Taux de participation*	52,6 %	63,8 %	63,3 %	58,6 %	45,9 %	40,36 %
CGT	28,25 %	20,4 %	42,4 %	36,81 %	36,34 %	33,34 %
CFDT	18,36 %	20,5 %	23,1 %	23,5 %	23,05 %	23,81 %
FO	25,16 %	11,7 %	17,4 %	17,78 %	20,49 %	20,46 %
CFTC	12,31 %	4,5 %	6,9 %	8,46 %	8,3 %	8,58 %
CFE-CGC	15,89 %	6,5 %	5,2 %	9,64 %	7,43 %	6,95 %
Divers	–	5,6 %	4,6 %	3,8 %	0,73 %	6,86 %
Non syndiqués	–	30,9 %	–	–	–	–

* Par rapport aux inscrits.

ÉCONOMIE

BILLET

Lyon sans « Lyon-Libé »

A Lyon, les médias vivent de rudes moments. La presse du groupe Hersant, d'abord, depuis l'automne, avec les difficultés du *Progrès*, la mort annoncée de *Lyon-Matin* par le biais d'une fusion avec ce grand frère centenaire, l'encartage probable dans l'édition nationale du *Figaro* du titre *Lyon-Figaro*. Il y avait eu aussi la suppression de la station locale de Radio-France. Mercredi 9 décembre, ce fut au tour de la direction parisienne de *Libération* d'annoncer l'arrêt prochain de *Lyon-Libération*, qui publiera son dernier numéro le 19 décembre.

C'est un nouvel indice de la relation difficile qu'entretient la capitale des Gaules avec ses médias. Lyon est une cité que l'on ne séduit pas avec des discours de conquérant. *Lyon-Libération* fut lancé avec de grands moyens, en septembre 1986, dans la foulée de la création, huit mois plus tôt, par *le Monde*, après le rachat du progrès par le groupe Hersant, d'une édition quotidienne « Rhône-Alpes » pratiquement seule, désormais, à assurer dans cette région une présence de la presse nationale. Les ambitions de *Libération* étaient grandes : le journal se fixait une diffusion de 16 000 exemplaires la première année et 25 000 ensuite. Il avait démarré avec une équipe de quarante-neuf salariés. Il devait être, selon la direction parisienne du journal, le premier maillon d'un réseau de « quotidiens de ville », qui auraient dû naître ensuite à Toulouse et à Marseille.

Lyon et sa région ne se sont pas laissé conquérir. *Lyon-Libération*, qui avait dû réduire progressivement ses effectifs, était encore réalisé par une équipe de vingt-cinq personnes, dont une quinzaine de journalistes. Sa diffusion était de 6 000 exemplaires sur Lyon et les communes de la communauté urbaine. La crise du marché publicitaire, en Rhône-Alpes comme ailleurs, a accéléré le processus. *« Le système imaginé en 1986 n'est plus supportable financièrement »*, indique Michel Lépinay, directeur-rédacteur en chef de *Lyon-Libération*, dans un éditorial paru le 10 décembre, en notant toutefois que les recettes publicitaires avaient progressé de 22 % en 1992 tandis que le marché régressait de 20 %.

Lyon-Libération n'a pas vécu une histoire facile, faite de tensions internes et de difficultés financières. Il a traversé une crise ouverte entre sa direction rédactionnelle et administrative, vécu deux restructurations et « usé » quatre rédacteurs en chef en six ans. Mais il s'arrête pour des raisons dont beaucoup lui sont extérieures. *Libération*, confronté comme la plupart des quotidiens à une grave baisse des ressources publicitaires et à une stagnation des ventes, ne pouvait plus supporter son édition lyonnaise (2 millions de francs de déficit cette année). Et l'augmentation de capital de 3,5 millions de francs, ultime tentative de survie de *Lyon-Libération*, n'a pu être réalisée, du fait de la tiédeur des investisseurs locaux, et qui avaient déjà investi 6 millions de francs en 1991.

A partir du 21 décembre, seule sera diffusée l'édition nationale, comme dans les autres villes de France. La majeure partie de la rédaction sera licenciée, à l'exception de deux journalistes qui rejoindront Paris et du petit groupe qui formera le bureau lyonnais, comme avant 1986. Une aventure originale, peut-être trop ambitieuse, mais dont la fin ne peut que laisser un goût amer aux lecteurs et aux salariés qui y avaient cru, mais aussi aux concurrents qui ne pouvaient que se trouver stimulés par l'existence et le dynamisme de *Lyon-Libé*.

YVES-MARIE LABÉ

Au comité des textiles du GATT

L'accord multifibres est reconduit pour un an

Le comité des textiles du GATT a décidé, le 9 décembre, à Genève, de prolonger pour un an, à partir du 1er janvier, l'accord multifibres (AMF) qui régit le commerce international dans ce secteur.

Cette décision est destinée à laisser le temps aux différents pays de trouver un accord dans le cadre de l'Uruguay Round. Les membres du comité ont décidé de proroger cet accord, *« en retenant que les accords bilatéraux pour l'année 1993 devront fournir une ouverture plus large des marchés »*, précise la déclaration officielle du comité. Depuis sa naissance en 1974, c'est la cinquième fois que cet accord, qui régit près de la moitié du commerce des textiles et de l'habillement – soit environ 200 milliards de dollars, par le biais de dizaines d'accords bilatéraux – est reconduit. L'AMF compte quarante-sept pays membres regroupant les principaux pays importateurs et exportateurs.

La reconduction de cet accord pour une année supplémentaire était devenue inéluctable en raison des retards pris dans les négociations de l'Uruguay Round, qui intégrera progressivement, sur dix ans, les textiles et l'habillement dans le cadre du GATT. Ce secteur bénéficie en effet d'un régime dérogatoire aux règles internationales destiné à protéger les industries des pays développés de la concurrence des pays sous-développés et en voie de développement.

En échange de la suppression des quotas à l'entrée des Etats-Unis et des pays d'Europe, ces derniers continuent de réclamer l'application des clauses de réciprocité et d'accès aux autres marchés. Les grands pays producteurs de textiles du tiers-monde souhaitent une intégration plus rapide des textiles dans les mécanismes généraux du GATT. Mais ils avancent en ordre dispersé ; certains, comme les pays Caraïbes, ne seraient pas opposés à une période d'intégration dépassant dix ans, n'étant pas préparés à affronter une concurrence plus vive des grands exportateurs du tiers-monde, tels que la Chine, la Corée, le Pakistan, l'Inde ou Hong-kong.

Votée par le Bundestag

La réforme de l'assurance-maladie santé allemande marque un tournant

FRANCFORT

de notre correspondant

Comment faire face à la croissance continue des dépenses de santé ? A cette question que connaissent tous les pays industriels, l'Allemagne répond de façon originale.

Par le consensus d'abord. La réforme adoptée par le Bundestag mercredi 9 décembre à une large majorité est le fruit d'un très long débat qui a permis de trouver un compromis entre la coalition conservatrice au pouvoir et l'opposition sociale-démocrate (*le Monde* du 7 octobre). Le SPD a accepté le principe d'un ticket modérateur mais a réussi à en diminuer l'importance.

Sur l'affirmation des principes ensuite. Plutôt que d'en passer par une hausse des cotisations, expédient en général utilisé, les auteurs du texte ont décidé de limiter strictement les dépenses. La réforme permettra une économie annuelle de 11 milliards de marks (38 milliards de francs) payés pour 8,2 milliards par les professionnels : médecins, dentistes, pharmaciens ou hôpitaux, qui ont d'ailleurs protesté.

La liberté de choix pour les patients et de gestion pour les caisses reste la règle. L'Allemagne conserve une médecine libérale. Mais la réforme introduit des cotisations liées aux revenus. Comme l'a expliqué le député de la CDU, M. Paul Hoffacker : un système qui rembourse tout à tous, du sirop pour la toux aux transplantations cardiaques, est économiquement non viable.

Les conseillers économiques du gouvernement (les cinq « sages ») ont critiqué les calculs du gouvernement, jugés trop optimistes. Les députés ont tous souligné que la réforme n'assure pas à tout jamais l'équilibre financier de la santé allemande. Mais le contrôle strict des dépenses devrait permettre d'éviter la plongée dans le déficit chronique.

ÉRIC LE BOUCHER

A l'initiative des Etats-Unis

Les négociations sur l'acier reprennent à Genève

Les Etats-Unis ont repris mercredi 9 décembre à Genève avec les autres principaux pays producteurs d'acier des négociations multilatérales en vue de réduire le rôle des gouvernements dans le commerce international de l'acier. Un premier round de négociations entamé entre une trentaine de pays en 1990 s'était terminé sur un échec le 31 mars 1991. Les Américains, plutôt favorables aux accords bilatéraux sur le dossier acier, opèrent un revirement. Leur situation était, il est vrai, inconfortable. S'affichant comme les seuls défenseurs du libre-échange et du multilatéralisme, Washington était pris en flagrant délit de contradiction sur les produits sidérurgiques. La décision prise par les autorités fédérales le 30 novembre d'imposer des droits anti-subventions sur certains produits sidérurgiques en provenance de douze pays, dont plusieurs de la CEE, avait réveillé le spectre d'une guerre commerciale (*le Monde* du 2 décembre). Le changement tactique américain pourrait indiquer la volonté de calmer le jeu.

M. Alain Madelin estime que l'Allemagne devrait se mettre en congé du SME

« L'Allemagne est sortie durablement des critères de convergence de Maastricht. Un système de parité franc-mark est devenu intenable. Il ne pourra donc être tenu », déclare M. Alain Madelin, vice-président de l'UDF, dans une interview que publie jeudi 10 décembre *le Figaro*.

« Si l'on ne décide pas à froid de suspendre le système de parité fixe franc-mark – l'Allemagne se mettant par exemple en congé du SME, – les marchés le feront sauter à chaud, provoquant une grave crise européenne, poursuit M. Alain Madelin. *« Or la mise en retraite du système de parité fixe franc-mark, tant que l'Allemagne se trouve hors des critères de Maastricht, permettrait en France une baisse très forte des taux d'intérêt sans risque inflationniste. »*

INDICATEURS

ALLEMAGNE

• **Prix : hausse de 0,5 % en novembre.** – Les prix de détail ont augmenté de 0,5 % en novembre en Allemagne par rapport à octobre. En un an (novembre 1992 comparé à novembre 1991), la hausse est de 3,7 %.

La CEI, une communauté d'Etats dépendants

Un an après l'éclatement de l'URSS, les quinze républiques de l'ancien empire connaissent de graves difficultés économiques

« N'aurait-on pas mieux fait d'appeler la CEI (Communauté des Etats indépendants) CED, la « communauté des Etats dépendants » ? Cette exclamation de M. Evgueni Iassine, économiste russe renommé, résume bien la situation qui règne dans l'ancienne URSS, un an après sa disparition. Le 8 décembre 1991, la Russie, l'Ukraine et la Biélorussie décidaient de former une nouvelle union, celle des « Etats indépendants », rejointes peu après par la plupart des quinze autres républiques de l'URSS. L'Union soviétique disparaissait officiellement. Au cours des mois suivants, la frénésie d'indépendance, qui s'était développée tout au long de la perestroïka, s'accélérait. La Russie, ayant hérité de la plupart des institutions soviétiques, décidait dès le mois de janvier de mettre en œuvre sa propre « thérapie de choc » pour instaurer l'économie de marché ; les autres Républiques tentaient d'affirmer leur indépendance, à coups de projets de nouvelles monnaies, de liens avec des pays occidentaux, et de discrimination à l'égard des productions de leurs anciennes sœurs.

Aujourd'hui, le bilan est pour le moins préoccupant. Les dirigeants des Républiques ne sont pas parvenus à créer une véritable communauté, dotée d'institutions adéquates, en dépit d'une dizaine de réunions au sommet, dont la dernière remonte au mois d'octobre, à Bichkek. Les relations économiques entre les anciennes Républiques soviétiques ont viré à l'anarchie. La situation se caractérise non par la création de quinze espaces économiques distincts, mais par une désintégration de l'ancien espace, sans qu'il y ait construction de nouvelles structures.

La fameuse zone rouble, que plusieurs Républiques se proposaient de créer en conservant l'ancienne monnaie soviétique, n'a toujours pas de frontières ni d'organisation précise, dans la mesure où les quinze banques centrales sont autant d'instituts d'émission monétaire. La CEI visait notamment à organiser les relations monétaires entre les « nouveaux » Etats. Or, en dehors des pays baltes, qui ont clairement affiché leur volonté d'établir leur propre espace monétaire, et ont engagé des réformes en ce sens (1), les autres Républiques n'ont pas progressé sur ce terrain. Si certaines d'entres elles ont déjà lancé de nouvelles monnaies, ou s'apprêtent à le faire, c'est avant tout pour des raisons politiques, ou pour faire face à la pénurie de roubles en billets. En Ukraine, les roubles ont été récemment retirés de la circulation au profit des coupons, mais cette décision, justifiée avant tout par des raisons nationales, s'est faite dans le désordre. Le lancement de la nouvelle monnaie, la grivna, a été remise à plus tard.

La banque centrale de Russie continue à alimenter en crédits les autres régions, notamment pour financer les achats de biens russes. Elle seule est capable, pour des raisons techniques, d'émettre les billets de banques (les roubles) utilisés pour les transactions courantes.

Une masse monétaire incontrôlée

Les autres banques centrales ne font pour leur part que créer artificiellement de la monnaie en émettant des crédits aux entreprises de leurs régions. Ainsi, cette confusion interdit tout assainissement financier en Russie, puisque le total de la masse monétaire (billet et crédits) ne peut être contrôlé, et alors même que la réforme économique lancée en janvier par le gouvernement de M. Egor Gaïdar menace d'être interrompue, faute de soutien politique et de résultats tangibles. *« La Russie doit obtenir une stabilisation de son espace monétaire. Mais elle ne peut le faire, en raison des Républiques qui ne veulent pas se plier aux règles du marché commun, pour des raisons bien compréhensibles »*, résume M. Iassine.

L'économiste de Moscou – un proche de M. Arkadi Volski, ce qui signifie qu'il ne fait pas partie des plus libéraux – relate un entretien intéressant auquel il a assisté récemment. Un représentant de la banque centrale de Russie, qui tentait de convaincre un collègue ukrainien de mener une politique monétaire plus rigoureuse, s'est entendu répondre : *« Nous sommes un Etat indépendant et notre politique de crédit doit assurer le travail de nos entreprises. »* Or, toute la philosophie de la transition vers l'économie de marché vise justement à desserrer les liens entre l'Etat et les entreprises, afin de permettre aux meilleures d'entre elles de se restructurer pour devenir performantes.

Sur le terrain commercial, la situation n'est pas plus claire. Au lieu de la création d'un nouvel espace, c'est bien à la poursuite de la désintégration que l'on assiste. La plupart des gouvernements et des conseillers occidentaux poussent dans le sens d'un renforcement des alliances, de la création d'une zone monétaire stable et d'une union douanière. Mais le climat de suspicion réciproque qui règne entre Républiques n'est guère favorable à la signature d'un accord du type du traité de Rome. Le principal problème, souligne le dernier bulletin de la Commission économique pour l'Europe de l'ONU (CEE-ONU) (2), est que les relations ne sont ni caractérisées par une franche rupture, comme dans l'ex-Yougoslavie, qui a donné lieu à la création de nouvelles zones économiques, ni par une volonté de règlement à l'amiable, comme en Tchécoslovaquie.

Le résultat en est, selon les régions, la multiplication de postes frontières, de contrôles quantitatifs des échanges, de licences « d'exportation », chaque République tentant de conserver ses ressources, mais ne pouvant plus disposer de celles qui seraient nécessaires au bon fonctionnement de l'industrie. Une nouvelle appellation, inédite dans le commerce international, a même émergé dans le langage des anciens Soviétiques, note la CEE-ONU : celle de *« proche-étranger »*. Elle caractérise les échanges entre les Républiques, qui ne font plus partie du commerce intérieur, mais pas vraiment des échanges internationaux. Or, les transactions inter-républiques constituaient, avant l'effondrement de l'URSS, 17 % du revenu national (produit matériel net) de la Russie, et jusqu'à 50 %-60 % de celui de la Biélorussie, de la Moldavie, ou des pays baltes.

Les statistiques sont bien sûr parcellaires et très peu fiables, mais selon les experts de l'ONU, la Russie n'aurait, par exemple, fourni à l'Ukraine, au premier trimestre, seulement 7,4 millions de tonnes de pétrole, contre une moyenne annuelle, ces dernières années, de 52 millions. Au cours de la même période, seulement 20 % des livraisons habituelles de charbon auraient été effectuées, l'Ukraine n'apportant plus en échange à la Russie que 14 % du volume traditionnel d'acier.

La chute des échanges

Dans une étude récente, Claudia Senik-Leygonie, chercheur au centre de recherches DELTA, a calculé les conséquences en termes de PNB d'une chute de 50 % des échanges entre les Républiques, en supposant qu'il leur soit impossible de leur substituer de la production intérieure, ou d'augmenter le déficit commercial en devises. La chute du PNB atteindrait entre 30 % et 40 % selon les Républiques (de 28 % en Russie à 48 % en Estonie).

Les experts occidentaux ont donc aujourd'hui plusieurs sujets d'inquiétude même si, au moins sur la question de la dette extérieure, les dirigeants des Républiques paraissent s'être entendus (3). Le premier, bien sûr, l'effondrement durable des échanges, dans une économie qui fut pendant des années très fortement intégrée. Car malgré toutes les perturbations récentes, la diminution du volume du commerce n'a pas encore atteint l'ampleur observée en Europe centrale en 1990-1991, après la disparition du COMECON, l'organisation commerciale des pays socialistes. Deuxième sujet de préoccupation, l'ajustement rapide de la Russie – seule en mesure d'améliorer les termes de ses échanges avec, à une échelle beaucoup plus petite, le Turkménistan – aux prix mondiaux. Car si Moscou décidait d'entrer rapidement dans le jeu des marchés internationaux, et donc relevait brutalement les prix de l'énergie, les industries des autres républiques, importatrices d'énergie à bas prix, s'effondreraient. *« Cela détruirait la production et les échanges à l'intérieur de l'ex-URSS, par des répercussions en chaîne »*, explique Mme Sénik-Leygonie. D'autant que, selon ses recherches menée avec l'economiste Gordon Hughes (4), il existe dans l'économie de l'ex-URSS environ 15 % de « valeur ajoutée négative », c'est-à-dire d'industries produisant des biens d'une valeur inférieure à celle des matières utilisées pour leur fabrication ! L'idéal pour certains serait que la restructuration de l'industrie se fasse dans un environnement relativement protégé, donc dans une zone de libre-échange accompagnée d'un tarif extérieur commun (aux frontières de l'ex-URSS) relativement élevé. Pour d'autres, en revanche, plus vite se fera « l'opération vérité » des entreprises de l'ex-URSS, et plus vite les économies nouvelles pourront émerger de la crise.

Deux scénarios paraissent désormais envisageables. Soit les Républiques replacent leur coopération économique au sommet de leur agenda, et un nouvel espace économique, comprenant huit ou neuf Républiques, pourrait être recréé. Il comprendrait, au moins, la Russie, la Biélorussie, le Kazakhstan, le Kirghistan, l'Ouzbékistan, et peut-être le Turkménistan et l'Arménie. C'est aujourd'hui certainement le souhait des Occidentaux même si, tout au long de l'année 1992, ils ont fait preuve d'une extrême prudence dans leurs conseils, soucieux de ne pas s'opposer officiellement aux désirs d'indépendance. Soit, si les tensions politiques s'exacerbent ou si la crise en Russie s'aggrave encore, l'explosion de l'ex-URSS s'accélérera. *« Il se pourrait bien que, même si elles n'en expriment pas le désir, les Républiques soient forcées d'introduire leur propre devise »*, anticipe un observateur.

En tout état de cause, l'issue de la réunion du Parlement russe et la poursuite de la réforme économique entamée à Moscou seront déterminantes pour l'ensemble de la CEI. *« En fait, le principal danger ne concerne pas directement la CEI, mais se trouve à l'intérieur de la Russie. Car si le programme économique russe échoue, cela affectera gravement les relations entre les Républiques »*, estime un expert occidental. Dans une communauté en pleine récession, dont l'un des membres pèse très nettement plus lourd que les autres et possède « l'arme » énergétique, les « Etats indépendants » ont une souveraineté économique malheureusement très limitée.

FRANÇOISE LAZARE

(1) L'Estonie a lancé sa propre monnaie, la couronne, en juin, tandis que la Lettonie et la Lituanie sont en train d'achever leur séparation de la zone rouble.

(2) *Bulletin économique pour l'Europe*, numéro 44, Genève, novembre 1992.

(3) Après avoir reconnu leur solidarité conjointe sur le remboursement de la dette extérieure, les Républiques ont accepté que la Russie rembourse cette dette, évaluée à 70 milliards de dollars, Moscou conservant en échange tous les avoirs de l'ex-URSS.

(4) *The Break-Up of the Soviet Union*, Economic Policy, octobre 1992.

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Contre une offre franco-allemande

Les Etats-Unis enlèvent un marché d'hélicoptères en Turquie

La Turquie et les Etats-Unis ont signé officiellement, mardi 8 décembre à Ankara, un contrat de 1 100 millions de dollars (5 500 millions de francs) pour la fourniture de 95 hélicoptères multi-missions de la firme américaine Sikorsky à l'armée turque. Ce contrat comprend l'achat de 45 hélicoptères de type Black Hawk (pour 485 millions de dollars) et, d'autre part, la construction, sous licence, par l'industrie locale, de 50 autres (pour les 615 millions de dollars restants). Ce contrat a été obtenu par les Etats-Unis, au détriment d'une offre du consortium franco-allemand Eurocopter qui a présenté l'hélicoptère français Cougar (une version du Super-Puma) et l'hélicoptère allemand BK-117. A l'origine (*le Monde* du 23 septembre), le contrat en discussion entre Ankara et Washington portait sur la fourniture de 75 «machines», ce qui laissait à Eurocopter la possibilité de livrer des hélicoptères de complément. La conclusion d'un marché plus important avec Sikorsky ne laisse plus d'espoir à Eurocopter. La gendarmerie et la police turques disposent déjà de Black Hawk. Il semble que cela ait facilité la commande de l'armée pour une raison qui tient à l'harmonisation de la logistique.

General Dynamics vend sa division avions tactiques à Lockheed

General Dynamics, deuxième fournissseur du Pentagone, a annoncé mercredi 9 décembre la prochaine vente à Lockheed de sa division avions tactiques pour 1,5 milliard de dollars (soit 8 milliards de francs). L'accord donne à Lockheed l'essentiel des programmes pour les avions F-111 et F-16 ainsi que pour le F-22, le futur avion de combat. Cette vente représente *«une occasion unique de créer un pôle pour les avions de combat, fort, efficace et bien adapté à l'après-guerre froide»*, ont commenté les deux parties dans un communiqué commun. Au début de l'année, General Dynamics avait cédé sa division «missiles» à Hugues Aircraft pour 450 millions de dollars et sa filiale Cessna (le premier constructeur de petits avions d'affaires) à Textron pour un montant de 600 millions de dollars. L'industrie militaire américaine, sous le coup des restrictions budgétaires, fait l'objet de mouvements de concentration importants. Dernièrement, le groupe Martin Marietta a repris les activités aérospatiales de General Electric pour un montant de 3,05 milliards de dollars (16 milliards de francs).

COMMUNICATION

La situation de l'audiovisuel et de la presse

Les regrets du sénateur Jean Cluzel

Dans son traditionnel rapport sur le budget de l'audiovisuel, rendu public jeudi 10 décembre, le sénateur Jean Cluzel (UC, Allier) trace un sombre bilan de la législature qui s'achève. Il attribue les maux qui frappent la télévision aussi bien à la droite (*«l'erreur indiscutable qu'a constituée la privatisation de TF 1»*) qu'à la gauche (la *«défiance»* que traduit la réglementation vis-à-vis des chaînes commerciales les contraint à *«frauder ou mourir»*), et analyse l'incapacité des pouvoirs publics à *«doter le système d'une instance reconnue comme totalement indépendante»*. Il suggère donc de doter le CSA d'*«un pouvoir contractuel de modulation»* des règles, quitte d'ailleurs à le décharger de la nomination des dirigeants des chaînes publiques.

M. Cluzel déplore les incohérences des changements successifs (seize textes législatifs depuis 1982!), qui aboutissent à du gâchis – comme le prouvent les situations délicates du câble et des satellites. Il regrette que le gouvernement ait choisi *«la préemption plutôt que le dialogue»* pour imposer ARTE, qui coûtera 1 milliard de francs pour *«un petit nombre de spectateurs»*. Il dénonce aussi, comme à son habitude, les exonérations de redevance. *«Cette générosité dite sociale mais en réalité démagogique de l'Etat»* touche en effet 21 % des ménages en 1992, contre 15,9 % en 1986 (et 7 % en Allemagne, ou 2 % en Grande-Bretagne).

«Le miroir du mauvais fonctionnement»

Ce *«hold-up»* de 2,3 milliards de francs supporté par l'audiovisuel public amène le gouvernement à des *«artifices»* pour son budget 1993 : financement aléatoire par les cessions de titres du secteur public, et prévisions de recettes publicitaires trop optimistes (+ 17 % pour France 2 et + 26 % pour France 3).

Refusant l'hypothèse d'une privatisation de France 3, M. Cluzel note que le retour à l'équilibre des chaînes en 1992 tient d'abord aux ressources publiques. Mais l'audiovisuel est, *«en France, le plus parfait miroir du mauvais fonctionnement des institutions républicaines»*, soupire M. Cluzel.

Regrettant enfin la stagnation des aides à la presse, M. Cluzel évoque une éventuelle remise à plat du système de distribution, sans cacher ses *«inquiétudes devant le risque de voir voler en éclats un certain nombre de mécanismes (péréquation), de principes (solidarité) et de modes d'organisation (coopération) qui ont contribué à réguler un secteur fragile»*.

M. C. I.

A propos d'un projet de directive communautaire

M. Jack Lang part en guerre pour protéger le droit d'auteur

M. Jack Lang, ministre de l'éducation, de la culture et de la communication, a écrit à plusieurs de ses homologues de la Communauté européenne pour tenter de les rallier à ses positions quant à la directive sur le droit d'auteur et les droits voisins applicables à la radiodiffusion par câble et satellite qui doit être examinée le 17 décembre prochain par le conseil des ministres chargés du «marché intérieur».

M. Jack Lang estime que la directive pose des problèmes insurmontables aux ayants droit sur deux points au moins. Le premier concerne l'obligation qui sera faite aux diffuseurs d'acheter les droits d'exploitation d'un film, non pour tous les pays de la zone de réception du signal satellitaire, mais pour le seul pays où ce signal est émis. Malgré une période d'adaptation de [illegible] ans, M. Lang estime [illegible] que ce point est susceptible de poser d'importants problèmes aux producteurs, notamment quant à l'actuelle hiérarchie d'exploitation des films (salles de cinéma d'abord, vidéo ensuite, puis chaînes thématiques et enfin chaînes généralistes). M. Lang propose donc de sortir les contrats passés du champ d'application de la directive.

Second point d'inquiétude, la réintroduction dans la direction d'un droit pour les Etats membres de réglementer les sociétés de gestion collective qui regroupent toutes les catégories d'ayants droit (auteurs, acteurs, réalisateurs...). M. Lang craint que cette disposition ne soit interprétée comme une possibilité d'attenter à la liberté de négociation dans la mesure où les Etats pourraient *«imposer des arbitrages obligatoires»*.

Y. M.

Mort de William Shawn ancien rédacteur en chef du «New Yorker»

L'ancien rédacteur en chef du *New Yorker*, William Shawn, est mort le 8 décembre. Il avait quatre-vingt-cinq ans.

Entré à la rédaction de l'hebdomadaire new yorkais en 1933, William Shawn en était devenu rédacteur en chef en 1952 à la mort de Harold Ross, qui avait fondé le journal en 1925. William Shawn avait pris sa retraite en 1987. Homme d'une discrétion extrême, il avait à la fois maintenu les traditions imposées par Ross – respect absolu des faits, vérification systématique des informations, qualité d'écriture dans le reportage comme dans la fiction – et orienté le magazine vers une approche plus intellectuelle de l'actualité et de la création littéraire.

Sous la direction de William Shawn, le *New Yorker* a publié John Updike, John Cheever, Truman Capote ou James Baldwin. Les journalistes de l'hebdomadaire – parmi lesquels la critique de cinéma Pauline Kael et Whitney Balliett, auteur de remarquables portraits de musiciens de jazz – exerçaient une espèce de magistère dans leurs domaines respectifs. William Shawn avait engagé son journal dans le combat politique, ce que Harold Ross s'était toujours refusé à faire. En 1946, Shawn consacrait un numéro entier de l'hebdomadaire au reportage de John Hersey sur Hiroshima après la bombe. Dans les années 60, le *New Yorker* prenait position contre la guerre du Vietnam et se plaçait dans les rangs libéraux sans se départir de son aspect austère.

En 1985, la famille Fleischman, propriétaire du titre depuis sa fondation, le vendait au groupe Newhouse (*Vogue, Vanity Fair, Glamour*), sans consulter Shawn. En 1987, il était alors remplacé par Robert Gottlieb, ancien directeur des éditions Alfred Knopf. Ce dernier a depuis été remplacé par la journaliste britannique Tina Brown, ancienne directrice de *Vanity Fair* (*le Monde* du 11 août). Depuis sa retraite, William Shawn avait gardé le silence sur les transformations imposées au *New Yorker*.

T. S.

SOCIAL

Pour combattre le chômage

Le RPR propose des mesures de relance

Après avoir dressé avec l'Observatoire des promesses socialistes un sombre bilan sur les politiques de la ville et de lutte contre le chômage de longue durée engagées par M. Pierre Bérégovoy, M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, a présenté, mercredi 9 décembre, une première esquisse du programme économique de son parti. Pour combattre le chômage, le RPR compte lutter sur cinq fronts : relancer la croissance (*«objectif 3 % en 1993»*), soutenir les PME, réformer l'éducation, revoir l'organisation du travail et favoriser la création de nouveaux emplois.

Parmi les mesures concrètes envisagées, M. Juppé juge nécessaire une relance du pouvoir d'achat des Français par une augmentation rapide du salaire direct et *«un allègement des impôts des classes moyennes»*. Dès 1993, le transfert au budget de 0,5 point de cotisation d'allocations familiales devrait permettre une hausse des salaires directs de 10 à 15 milliards de francs. Le RPR envisage un soutien à l'immobilier avec *«la réautorisation de l'imputation des déficits fonciers sur le revenu imposable»*. La création de nouveaux emplois devrait pouvoir être financée par *«la réaffectation d'une partie des fonds consacrés actuellement à l'indemnisation du chômage»*.

□ **Air France : certains pilotes et mécaniciens s'associent à la grève du 15 décembre.** – Le syndicat des pilotes de l'aviation civile (SPAC) et le syndicat autonome des mécaniciens navigants (SNOMAC) ont décidé de s'associer à la grève du 15 décembre à Air France, décidée par l'ensemble des organisations du personnel au sol ainsi que par celles qui représentent les hôtesses et les stewards. En revanche, la section Air France du Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL), majoritaire dans la profession, a décidé mercredi 9 décembre de ne pas participer à ce mouvement.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde PUBLICITE SA
Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Jacques Guiu, Philippe Dupuis, Isabelle Tsaïdi.
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia 75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez *LM*

ÉCONOMIE

SOCIAL

En marge des transferts d'établissements en province

Les acrobaties juridiques du reclassement des agents de l'Etat

Alors que les personnels de plusieurs organismes continuent de s'opposer à leur transfert en province – les agents de l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) sont ainsi appelés à faire grève jeudi 10 décembre – d'autres établissements ont commencé de se préoccuper du reclassement de leurs salariés qui choisiront de ne pas suivre leur service. En théorie, cette question ne paraît certes pas insurmontable. Mais, en pratique, elle soulève des difficultés juridiques, administratives, démographiques ou professionnelles.

« Les agents qui ne peuvent ou ne veulent pas suivre leur service en province se verront proposer un reclassement en région parisienne. » A charge pour les directions d'organismes et leurs ministères de tutelle de tenir cet engagement officiel, inscrit dans le plan d'accompagnement social de la politique de transfert d'établissements publics en province. Compte tenu de l'étalement – jusqu'en 1996 – de la mise en œuvre de cette politique, nul ne peut encore chiffrer précisément le nombre de reclassements qui se révéleront nécessaires. Néanmoins, si l'on estime que seuls 25 % des 15 000 agents concernés choisiront finalement de suivre leur organisme – hypothèse la plus couramment avancée par le ministère de la fonction publique, – cela signifie que l'Etat devra, d'ici à 1996, proposer une nouvelle affectation à quelque 11 000 personnes sur un volant disponible de plus de 510 000 emplois publics en Ile-de-France.

Cette estimation doit toutefois être pondérée par le flux des mobilités naturelles qui, chaque année, concerne, toutes administrations confondues, de 15 000 à 20 000 agents en région parisienne. Ainsi M. Michel Quélennec, chef du Service des statistiques industrielles (SESSI), mise-t-il sur le départ naturel d'une dizaine d'agents par an d'ici à la fin de 1995, date fixée pour le déménagement du SESSI à Caen. Compte tenu de ces départs et de la *« petite dizaine »* de candidats au transfert actuellement recensés, il ne lui reste donc plus, a-t-il calculé, qu'une cinquantaine de reclassements à résoudre sur un effectif total d'une centaine de personnes.

Le dossier des reclassements se complique, en revanche, lorsque la taille des administrations d'accueil ne leur permet pas d'absorber un volant de personnel important. Le ministère de l'agriculture qui, à l'issue de ces transferts, n'emploiera plus que 3 500 fonctionnaires en Ile-de-France, ne pourra assurément pas accueillir seul le millier – selon les prévisions les plus pessimistes – d'agents à reclasser en provenance des nombreux organismes délocalisés sous sa tutelle. Un pari d'autant plus difficile que le ministère de l'agriculture est, à l'instar de presque toutes les administrations (1), engagé dans une politique de réduction d'emplois. Autres administrations concernées par ce mauvais rapport démographique, le ministère de l'industrie et le secrétariat aux anciens combattants.

Deux réservoirs importants

En conséquence, la mission d'assistance à la politique de transferts, animée par M. André Ramoff, envisage de mettre sur pied un plan de résorption interministériel des personnels. Ce plan devrait, par exemple, permettre aux agents du Centre national pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles (CNASEA), sous tutelle du ministère de l'agriculture, de se reclasser à l'ANPE voire à l'AFPA, deux réservoirs numériquement importants du ministère du travail, où le taux de renouvellement est important. Un montage rendu possible dans la mesure où le CNASEA entretient déjà des relations avec ce ministère.

Mais les problèmes les plus importants en matière de reclassements surgissent lorsque le transfert concerne un organisme sous statut spécifique. Qu'il s'agisse de contractuels de droit public sous statut particulier (comme au CNASEA ou à l'Institut national pour la propriété industrielle), ou de salariés de droit privé, comme à la SEITA ou aux Voies navigables de France (VNF), le maintien de ces personnels en région parisienne contraint les pouvoirs publics à faire des acrobaties juridiques, sous peine de ne pas tenir leur promesse. Car, dans le cas de la SEITA, par exemple, la décision des personnels de ne pas suivre leur établissement à Angoulême équivaut juridiquement à une rupture du contrat de travail entraînant un licenciement à la charge de l'employeur.

Soucieuse de proposer une autre issue à ses salariés, la direction de VNF a dû inventer une passerelle inédite avec le ministère de l'équipement. Les personnels volontaires de VNF pourront ainsi être mis à la disposition de cette administration, tout en conservant les garanties spécifiques liées à leur statut. Salaire et déroulement de carrière de ces personnels continueront ainsi d'être assurés par la direction de VNF, celle-ci se voyant ensuite remboursée par le ministère de l'équipement.

Des métiers appelés à disparaître

Cette pratique *« exorbitante du droit commun »* débouchera-t-elle sur une *« impasse professionnelle »* pour les salariés concernés, ainsi que le redoutent les dirigeants du Collectif contre les délocalisations ? Compte tenu du petit nombre d'agents susceptibles d'être concernés – 68 personnes sur 86 ont choisi de rester sur Paris, – M. Jean-Louis Balandraud, secrétaire général de VNF, estime, pour sa part, qu'*« il n'y a pas de risque d'oubli de ces personnels »*.

A l'inverse, M. Jean-Claude Boulud, adjoint au directeur général de l'administration du ministère de l'agriculture, considère que les agents du CNASEA, auxquels une solution identique va être proposée, *« auront à la longue intérêt à se faire intégrer »* dans les cadres statutaires du ministère. *« Si les mises à disposition durent trop longtemps, elles peuvent à terme poser des problèmes »*, concède M. Boulud. Globalement, le reclassement des personnels d'exécution ne soulève pas de difficultés particulières. Celui des cadres se révèle, en revanche, plus difficile dans la mesure où il perturbe davantage le jeu traditionnel des commissions administratives paritaires (CAP) des ministères d'accueil, chargées d'examiner les promotions des personnels. Ainsi M. Jean-Pierre Dudézert, directeur du Centre national d'enseignement à distance (CNED), à Vanves (Hauts-de-Seine), reconnaît-il avoir dû faire preuve de souplesse dans le reclassement des enseignants, celui-ci s'étant *« heurté à d'autres priorités au sein des CAP »*.

Autre difficulté mise au jour dans ce dossier, les personnels dont le métier est appelé à disparaître auront plus de mal à continuer de l'exercer ailleurs. C'est par exemple le cas des pupitreurs du Centre informatique de Paris du ministère de l'agriculture. Un appel d'offres vient d'être lancé en vue de permettre à ces agents d'acquérir la formation nécessaire à leur reclassement.

VALÉRIE DEVILLECHABROLLE

(1) Font exception à cette politique les ministères de l'éducation nationale, de la justice et de l'intérieur.

Le conflit des dockers toujours dans l'impasse

L'inquiétude s'accroît sur le port de Marseille

Quatre semaines après le rejet par les dockers du projet de protocole d'accord entre les entreprises de manutention et la CGT sur l'application de la loi modifiant le régime de travail dans les ports maritimes (*le Monde* du 11 novembre), la situation est toujours bloquée sur le port de Marseille. Une nouvelle grève a eu lieu vendredi 4 décembre. Des accords ayant été signés dans tous les autres ports français, les professionnels s'inquiètent de plus en plus des conséquences de l'isolement de la place marseillaise.

MARSEILLE

de notre correspondant régional

De dates butoirs non respectées en ultimatums du gouvernement superbement ignorés, on est arrivé, aujourd'hui, sur le port de Marseille, à une impasse totale. Les employeurs de manutention ont informé la CGT qu'ils n'avaient plus de mandat de la communauté portuaire pour poursuivre des négociations *« qui conduiraient à détourner l'esprit et la philosophie de la nouvelle loi »*. *« Non seulement nous ne pouvons pas aller plus loin*, précise M. Georges Chapus, président du syndicat patronal, *mais le projet de protocole d'accord, lui-même, est devenu caduc. »*

« Le syndrome de la réserve indienne »

La CGT campe sur ses positions en réclamant la réouverture des discussions paritaires sur quatre points : la modulation du travail, la polyvalence, les salaires et une meilleure garantie de l'emploi pour les dockers intermittents à travers la fixation de postes sur les navires. *« Le travail sur le port ne peut se concevoir qu'en équipe*, insiste M. Gilbert Natalini, porte-parole de la CGT. *Nier cette réalité c'est faire de l'économie-fiction. »*

Comment sortir du conflit ? Six cents ouvriers dockers (sur deux mille) ont fait savoir aux employeurs, par lettres, qu'ils acceptaient la mensualisation. *« La loi nous permet de les embaucher*, explique M. Chapus. *Mais si la liberté de travail n'est pas assurée sur le port, cette possibilité est illusoire. Nous n'envisageons pas davantage, du moins pour le moment, de recruter une main-d'œuvre extérieure aux dockers, comme les textes nous autorisent également à le faire. Sauf à provoquer, inévitablement, de graves troubles sociaux. »*

Le patronat place ses derniers espoirs dans la publication, avant le 12 décembre, d'un arrêté interministériel concernant la composition et le fonctionnement des nouveaux bureaux centraux de la main-d'œuvre (BCMO). Ceux-ci doivent, notamment, donner leur avis sur les radiations de dockers.

Le directeur du port autonome de Marseille, M. Michel Péchère, affirme qu'il assumera ses responsabilités, *« car*, dit-il, *je n'imagine pas que la loi ne soit pas appliquée »*. Réplique de M. Natalini : *« Peut-on penser, une seconde, que les deux mille dockers marseillais accepteront une seule radiation s'il n'y a pas d'accord ? Ce serait mettre le feu au port. »*

Les professionnels assistent, impuissants, à cette partie de bras de fer qui s'éternise et a des conséquences de plus en plus préjudiciables pour le port. Depuis le 12 octobre 1991, on recense quelque 80 journées de grève. A ce nombre s'ajoute, depuis le 15 mai 1992, 37 dimanches non travaillés. Le trafic du port accuse une baisse d'activité, en 1992 par rapport à 1991, de 20 à 25 % pour les conteneurs et de 10 à 15 % pour les autres marchandises diverses.

Selon le président du Syndicat des transitaires, M. Jean-Marie Giovanetti, le chiffre d'affaires de cette branche d'activité – la plus touchée par ces perturbations – a diminué, en moyenne, de 35 % en un an. Onze entreprises ont déjà cessé leur activité ou ont été absorbées par des groupes plus importants. Bilan : une cinquantaine d'emplois supprimés. M. Pierre Pelletier, président de l'Association des agents consignataires de navires, constate que *« les flux de marchandises se sont ralentis car les armateurs étrangers ont perdu patience »*.

Et M. Robert Vitil, président du comité marseillais des armateurs français, dénonce, avec vigueur, *« le syndrome de la réserve indienne qui affecte la CGT. Notre isolement provoque, depuis l'été, un phénomène de fuite avec une diminution de 50 % de notre chiffre d'affaires sur les escales marseillaises de certaines lignes dont l'équilibre s'écroule »*. La CGT voit dans la montée de cette inquiétude la justification de sa thèse selon laquelle *« seule la négociation permettra d'aboutir à une solution réaliste. Les jusqu'au-boutistes*, soutient M. Natalini, *sont ceux qui refusent de négocier »*.

Le patronat (associé à la chambre de commerce) a tenté de se concilier l'opinion publique en publiant des pleines pages de publicité dans les journaux marseillais détaillant les avantages sociaux consentis aux dockers... Quant au secrétariat d'Etat à la mer, il n'a pas jugé utile, malgré nos demandes réitérées, de nous préciser sa position.

GUY PORTE

VIE DES ENTREPRISES

De nouvelles restructurations pourraient être annoncées

IBM s'apprêterait à prendre des mesures d'urgence

Journée de chien pour les « IBMers ». Mercredi 9 décembre, deux analystes financiers, MM. David Jones, de Salomon Brothers, et David Mandresh, de Merrill Lynch, ont jeté une petite bombe dans les milieux d'affaires new-yorkais. IBM a, selon leurs informations, convoqué un conseil d'administration extraordinaire pour la semaine prochaine, à l'occasion duquel des mesures supplémentaires de restructuration seraient annoncées. Un nouveau tour de vis qui durcirait le « plan Akers », c'est-à-dire l'ensemble de dispositions présenté, à la fin de 1991, par le président du groupe, M. John Akers, et destiné à muscler le géant informatique en perte de vitesse. Les deux analystes s'attendent que « Big Blue » passe une nouvelle provision supplémentaire de 3 milliards de dollars (16,2 milliards de francs) pour couvrir des frais de restructuration... à venir. Cela signifie, estime M. Jones, qu'IBM va procéder à des suppressions d'emplois importantes, venant s'ajouter aux 40 000 déjà annoncées cette année et pour lesquelles une charge exceptionnelle de 3 milliards de dollars avait déjà été comptabilisée. IBM, qui emploie aujourd'hui 300 000 personnes dans le monde, avait déjà supprimé 20 000 emplois en 1991.

Actionnaires mécontents

Pour M. Mandresh, M. Akers en profiterait également pour accélérer la décentralisation, en donnant plus rapidement que prévu une large autonomie à ses treize divisions, voire en introduisant sur le marché certaines d'entre elles. Bref, IBM, cet ex-modèle de management centralisé, concentré au siège tout-puissant d'Armonk, se transformerait en une sorte de holding informatique, par « éclatement volontaire ».

La nouvelle n'a pas été confirmée par le groupe informatique, chez qui on se refuse à tout commentaire. « Big Blue », qui a réalisé en 1991 les premières pertes de son histoire, a misé sur les logiciels et les services pour rééquilibrer son magistère beaucoup moins rentable et, de toute façon, très disputé dans les différents types de matériels informatiques. Ce rééquilibrage n'a pas encore produit les effets escomptés.

Certains gros actionnaires, mécontents du parcours actuel de la valeur IBM en Bourse (elle a atteint récemment son plus bas niveau en dix ans), commencent à manifester leur impatience. Le *Wall Street Journal* s'est d'ailleurs fait l'écho de leur mécontentement dans son édition du 2 décembre. D'aucuns, inspirés par l'exemple récent de General Motors, en sont à réclamer des têtes. Soupçonner M. Akers de se mettre à l'abri en jouant le gestionnaire musclé et sans états d'âme serait, sans doute, exagéré. Reste que, dans cette affaire, le numéro un d'IBM n'est certainement pas insensible à son propre sort.

CAROLINE MONNOT

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

PARTICIPATION

□ **Lufthansa prend 13 % de Luxair.** – Lufthansa a pris une participation de 13 % dans le capital de la compagnie luxembourgeoise Luxair, avec une option pour acquérir 10 % supplémentaires d'ici à la fin de 1995, a annoncé, mercredi 9 décembre, à Luxembourg le président du directoire de la compagnie allemande, M. Jurgen Weber. Le montant n'a pas été révélé. Luxair a transporté 540 000 passagers en 1991, réalisant un bénéfice net de 123 millions de francs luxembourgeois (20 millions de francs français). Lufthansa détient, depuis cinq ans, 25 % du capital de la compagnie luxembourgeoise de fret aérien Cargolux, au sein de laquelle Luxair détient également une participation de 25 %. Cargolux est la première compagnie tout fret en Europe.

RÉSULTATS

□ **Pernod-Ricard : « *difficultés* » à réaliser une hausse de 6 % du résultat net.** – Le groupe Pernod-Ricard a confirmé qu'il aurait des « *difficultés* » à réaliser son objectif d'une hausse de 6 % de son résultat net en 1992, conformément à son annonce du mois dernier, a indiqué, mercredi 9 décembre, un porte-parole de la société. Un conseil d'administration prévu ce jour-là a été reporté au mois de janvier « *faute d'éléments nouveaux* » permettant une vision plus précise des résultats de 1992, a-t-il ajouté. « *Pour réaliser une hausse de 6 % du résultat, étant données les difficultés de la situation actuelle, il faudrait une reprise de fin d'année qui ne semble pas à l'ordre du jour.* » En Bourse, le titre Pernod-Ricard a perdu 3,2 % à 354,30 francs.

□ **Ford Allemagne afficherait des pertes en 1992.** – Les usines allemandes de Ford, Ford-Werke AG à Cologne, afficheront une perte pour l'exercice 1992 après avoir réalisé des bénéfices ces six dernières années, selon certaines sources au sein de l'entreprise citées par l'agence allemande DPA. Le chiffre d'affaires devrait se maintenir à 22 milliards de marks (75 milliards de francs) en 1992, avec une production réduite de quelque 55 000 unités par rapport aux 980 000 véhicules produits de l'année précédente. L'entreprise a recours au chômage partiel dans ses usines de Cologne et de Genk (Belgique) pour une semaine à partir du 14 décembre. Selon des informations du conseil d'entreprise, Ford prévoirait de supprimer 2 000 à 3 000 emplois en Europe l'an prochain, surtout dans le domaine administratif, mais sans procéder à des licenciements.

ÉVALUATION

□ **Pétrole : nouvelles découvertes au Yémen.** – La firme Canadian Oxy Off-Shore International Ltd a annoncé, mardi 8 décembre, que de nouvelles découvertes pétrolières permettaient de réévaluer de 560 millions à 1,04 milliard de barils les réserves du gisement yéménite de Sona-Huga-Kamal, à l'est de Sanaa. La firme canadienne précise que les exportations à partir de ce gisement commenceront en septembre 1993, au rythme de 120 000 barils par jour. Le Yémen, dont les réserves prouvées sont estimées à 4 milliards de barils, projette d'atteindre une production de 1 million de barils par jour en l'an 2000, contre 160 000 barils par jour actuellement.

CONTRATS

□ **Dumez obtient la concession d'un réseau électrique argentin.** – Les firmes française Dumez et italienne Impregilo, associées à des partenaires argentins dans le consortium Yacylec S. A., ont remporté une adjudication pour la construction d'un réseau à haute tension à partir de la centrale hydroélectrique de Yacireta (à la frontière de l'Argentine et du Paraguay), apprend-on de source officielle. Ce réseau reliera Yacireta à la ville de Resistencia, capitale de la province du Chaco, à 800 kilomètres au nord de Buenos-Aires.

Le consortium sera chargé de la construction, de l'exploitation et de la maintenance du réseau. Il percevra en échange un paiement de 2 380 121 dollars de l'entreprise binationale argentino-paraguayenne qui construit le complexe hydroélectrique de Yacireta avec une participation de Dumez. La durée de la concession est de quinze ans et les travaux du réseau électrique devront être terminés avant septembre 1994, date de l'entrée en production des premières turbines de Yacireta.

□ **Le constructeur automobile sud-coréen KIA évince Renault du marché iranien.** – Le constructeur automobile sud-coréen KIA Motor Company a signé avec la société iranienne SAIPA un accord pour le montage de 30 000 véhicules par an. Aux termes de cet accord, dont la valeur n'a pas été révélée, SAIPA devrait monter dès l'année prochaine quelque 10 000 exemplaires de son modèle Pride, livrés en kit par KIA. L'objectif de SAIPA serait de monter 2 000 Pride par an à partir de 1994. Cette association, qui semble confirmer la rupture entre Renault et SAIPA, entreprise d'Etat, dont le groupe français était le partenaire traditionnel depuis seize ans, pourrait compromettre de façon durable la présence de Renault en Iran. Le constructeur français livre, depuis 1977, des R 5 en kit à la SAIPA, qui se charge, ensuite, de les assembler. Les deux sociétés avaient envisagé et pratiquement finalisé, il y a un an, un accord pour le montage de la R 21.

RACHAT

□ **Le constructeur de voitures de sport Jensen sauvé par un repreneur.** – Le constructeur britannique de voitures de sport Jensen, qui avait demandé sa mise en liquidation cet automne faute de ventes suffisantes, a été sauvé par un consortium anonyme, a annoncé, lundi 7 décembre, le liquidateur, M. Roy Welsby. L'apparition d'un repreneur va permettre à Jensen de continuer à produire son modèle Interceptor S4 EFI, lancé au printemps et vendu 100 000 livres (844 000 francs). Les emplois des vingt salariés du groupe devraient aussi être préservés. Les repreneurs ont l'intention de produire des articles de bricolage et des ustensiles ménagers à partir de l'an prochain pour utiliser pleinement les capacités de l'usine de Jensen près de Birmingham (nord de l'Angleterre). Jensen a produit douze voitures l'an dernier.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 10 décembre =

Morose

Après la hausse surprise enregistrée la veille en fin de journée, la Bourse de Paris est retombée dans la morosité, jeudi 10 décembre, à l'avant-veille du sommet européen d'Edimbourg. En repli symbolique de 0,01 % au début des transactions, les valeurs françaises affichaient une heure plus tard une baisse de 0,38 %. A la mi-séance, l'indice CAC 40 avait refait un peu du chemin perdu, n'abandonnant plus que 0,05 % sous son précédent niveau, à 1 790,30 points.

Les opérateurs sont « à court d'idées » à la veille du sommet européen qui selon eux s'annonce « difficile ». Par ailleurs, les investisseurs n'espèrent pas grand-chose de la réunion ce jeudi de la Bundesbank, cette dernière définissant l'objectif de croissance de la masse monétaire en 1993. Toutefois, certains opérateurs attendaient encore une baisse des taux, mais comme le relevait l'un d'entre eux « de toute façon, les cours ont déjà intégré l'hypothèse d'une baisse et ils ne pourront que reculer si la baisse n'a pas lieu ».

Du coté des valeurs, le marché souffre des ventes qui touchent les titres de la consommation. Après Pernod-Ricard la veille, LVMH est attaqué à son tour, le titre reculant de 4,3 % dans un marché actif de plus de 30 000 titres.

Metrologie abandonne 9,8 %, Bafip 7,4 %. Les valeurs de la distribution sont également faibles comme Printemps et Galeries Lafayette – 2,7 %. Hausse de 5,8 % de Sextant et de 2,3 % de Peugeot.

NEW-YORK, 9 décembre =

Stable

Wall Street a gagné quelques fractions, mercredi 9 décembre, à l'issue d'une séance active et dominée par des consolidations de positions après les gains enregistrés depuis vendredi dernier. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 323,81, en hausse de 1,63 point, soit un gain marginal de 0,05 %. Le volume des transactions a été élevé, avec quelque 230 millions de titres échangés.

Les investisseurs semblent tentés de prendre des bénéfices après la progression de près de 50 points enregistrée depuis la fin de la semaine dernière, selon des analystes. Wall Street n'a pas profité de la hausse de 2 7/8 à 103 7/8 dollars du titre General Dynamics, ni de celle de 3 1/2 à 55 3/4 dollars de l'action Lockheed, après l'annonce mercredi matin par ces deux fournisseurs du Pentagone de la conclusion de la vente pour 1,5 milliard de dollars de la division avions tactiques de General Dynamics à Lockheed.

Le marché a été déprimé par le recul de 2 3/4 à 62 5/8 dollars du titre IBM en raison d'informations selon lesquelles le géant informatique pourrait procéder à une nouvelle restructuration qui lui coûterait éventuellement 2 à 3 milliards de dollars, selon des experts.

VALEURS	Cours du 8 déc.	Cours du 9 déc.
Alcoa	70 3/4	72 7/8
ATT	48 1/4	48 7/8
Boeing	34 5/8	34 5/8
Chase Manhattan Bank	27 3/8	28 7/8
Du Pont de Nemours	49 1/2	49 1/4
Eastman Kodak	41	40 7/8
Exxon	60 3/8	60 5/8
Ford	43 1/8	42 7/8
General Electric	83 1/2	84
General Motors	34 3/4	33 3/4
Goodyear	71 1/4	70 5/8
IBM	65 3/8	62 5/8
ITT	70 3/4	70 5/8
Mobil Oil	61 1/8	60 7/8
Pfizer	78 3/4	79 1/2
Schlumberger	58 1/4	57 3/4
Texaco	60 3/4	59 5/8
UAL Corp. ex-Allegis	121 1/2	118 1/2
Union Carbide	16 5/8	16 5/8
United Tech.	46	47 1/4
Westinghouse	13 1/8	12 7/8
Xerox Corp.	78 1/2	78 1/4

LONDRES, 9 décembre ↓

Prises de bénéfice

Les valeurs ont reculé mercredi 9 décembre au Stock Exchange, effectées par des prises de bénéfice après les récents gains dus aux espoirs de reprise économique, ainsi que par la baisse marquée de la livre après plusieurs jours de forte hausse. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en baisse de 19,1 points à 2 750,7 points, soit un repli de 0,7 %. Le volume des échanges s'est élevé à 657,4 millions de titres contre 579,5 millions la veille.

La plupart des secteurs ont reculé. Parmi les plus fortes baisses, Guinness, dont le président désigné, M. Tony Greener, a prévu des conditions plus difficiles en 1993 que cette année, a perdu 23 pence et est tombé à 502. Le groupe d'électronique Amstrad a perdu 1 penny à 24 pence, après le rejet par ses actionnaires de la proposition de rachat du groupe par son fondateur et président, M. Alan Sugar.

TOKYO, 10 décembre ↑

Progression

La Bourse de Tokyo a clôturé en hausse, jeudi 10 décembre, mais très en deçà de ses meilleurs niveaux atteints au cours de la journée. Au terme des transactions, l'indice Nikkei a gagné 95,08 points, soit 0,55 %, et atteint 17 501,30 points. Les échanges ont porté sur quelque 370 millions d'actions contre 240 millions mercredi.

Les échanges ont été animés et la cote a été entraînée par de nombreux achats par des caisses de retraites et des firmes de courtage dans un climat généralement positif.

VALEURS	Cours du 9 déc.	Cours du 10 déc.
Ajinomoto	1P 270	1 290
Bridgestone	1 150	1 130
Canon	1 340	1 350
Fuji Bank	1 780	1 800
Honda Motors	1 370	1 370
Matsushita Electric	1 170	1 190
Mitsubishi Heavy	548	553
Sony Corp.	4 140	4 120
Toyota Motors	1 450	1 440

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4438	4470
B.A.C.	23 70	....
Boiron (Ly)	488	488
Boisset (Lyon)	236	....
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	800	800
Calberson	252	249
Cardif	768	765
C.E.G.E.P.	170	173 50
C.F.P.I.	249	245
C.N.I.M.	945	935
Codetour	280	280
Conforama	...	....
Creeks	103 60	99
Dauphin	187	178
Delmas	970	965
Demachy Worms Cie	395	....
Devanlay	955	950
Deville	95	...
Dolisos	159 50	159 50
Éditions Belfond	200	...
Europ. Propulsion	170	170 10
Finacor	113	...
G.F.F. (group.fon.f.)	48	....
G.L.M.	430	430
Gravograph	132	132
Guintoli	720	...
I.C.C.	175	175
Idianova	38 20	41
Immob. Hôtelière	1015	1000

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Inormat. Computer	140	133 50
I.P.B.M.	35	35
Locamic	128 10	.
Matra Comm.	295 70	...
Molex	140	..
N.S.C. Schlumberger	748	758
Publ.Filipacchi	390	385
Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	317	317
Select Invest (Ly)	90	90
Serbo	135	135
Sopra	315 20	315
TF1	364 10	359
Thermador H. (Ly)	325	...
Unilog	234	232
Viel et Cie	112	....
Y. St-Laurent Groupe	484	481 30

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 9 décembre 1992
Nombre de contrats estimés : 104 292

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 92	Mars 93	Juin 93
Dernier	110,36	111,56	111,78
Précédent	110,04	111,10	111,48

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Janv. 93	Mars 93	OPTIONS DE VENTE Janv. 93	Mars 93
110	–	1,89	0,08	0,65

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 11 045

COURS	Déc. 92	Janv. 93	Fév. 93
Dernier	1 814	1 820,5	1 815
Précédent	1 782	1 795	1 831

CHANGES

Dollar : 5,40 F ↑

Le dollar était en très légère hausse jeudi 10 décembre dans l'attente de la réunion de la Bundesbank. A Paris, la monnaie américaine cotait 5,40 francs en début d'après-midi contre 5,3655 francs mercredi au cours indicatif de la Banque de France.

FRANCFORT	9 déc.	10 déc.
Dollar (en DM)	1,5736	1,5780
TOKYO	9 déc.	10 déc.
Dollar (en yens)	123,85	124,18

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (10 déc.)	9 7/8-10 %
New-York (9 déc.)	3 3/4 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31-12-91)

	8 déc.	9 déc.
Valeurs françaises	101,10	101,90
Valeurs étrangères	87,40	87,30
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	470,88	467,43
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 765,88	1 791,16

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	8 déc.	9 déc.
Industrielles	3 322,18	3 323,81

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	8 déc.	9 déc.
100 valeurs	2 769,80	2 758,70
30 valeurs	2 091,20	2 074,80
Mines d'or	69,40	67,60
Fonds d'Etat	93,57	93,74

FRANCFORT

	8 déc.	9 déc.
Dax	1 508,24	1 508,59

TOKYO

	9 déc.	10 déc.
Nikkei Dow Jones	17 406,22	17 501,30
Indice général	1 312,92	1 328,83

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	Offert
$ E-U	5,3880	5,3910	5,4840	5,4910
Yen (100)	4,3399	4,3459	4,4163	4,4260
Ecu	6,6825	6,6875	6,6813	6,6935
Deutschemark	3,4110	3,4120	3,4253	3,4293
Franc suisse	3,8090	3,8140	3,8496	3,8583
Lire italienne (1000)	3,8350	3,8450	3,8064	3,8284
Livre sterling	8,3514	8,3669	8,4268	8,4502
Peseta (100)	4,7723	4,7793	4,7133	4,7276

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	Offert	TROIS MOIS Demandé	Offert	SIX MOIS Demandé	Offert
$ E-U	3 9/16	3 11/16	3 1/2	3 5/8	3 1/2	3 5/8
Yen (100)	3 11/16	3 13/16	3 9/16	3 11/16	3 1/2	3 5/8
Ecu	10 7/8	11 1/8	10 5/8	10 3/4	9 15/16	10 1/16
Deutschemark	9	9 3/16	8 13/16	9	8 7/16	8 5/8
Franc suisse	6 5/16	6 7/16	6 3/16	6 5/16	6	6 1/8
Lire italienne (1000)	13 1/2	14	13 1/2	14	13 1/2	14
Livre sterling	7 1/8	7 1/4	7 1/16	7 3/16	6 7/8	7
Peseta (100)	16 1/8	16 5/8	15 3/8	15 7/8	14 3/4	15 1/4
FRANC FRANÇAIS	10 5/8	11 1/8	10 7/16	10 15/16	9 15/16	10 3/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 10 DÉCEMBRE

Cours relevés à 14 h 02

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
5340	C.N.E 3%	5020	5050	5030	+ 0 20
822	B.N.P. T.P.	830	827	827	- 0 36
819	Cr.Lyon. T.P.	820	817	817	- 0 37
1605	Renault T.P.	1615	1610	1620	+ 0 31
1650	Rhone Poul. T.P.	1600	....	....	....
1025	Saint Gobain T.P.	1015	1015	1015	....
785	Thomson T.P.	754	767	745	- 1 19
550	ACCOR	602	604	613	+ 1 83
720	Air Liquide	772	775	779	+ 0 91
620	Alcatel-Alsthom	664	664	684	...
1450	Als.Superm.	1451	1456	1456	+ 0 34
270	A L S P I	255 20	257 20	256	+ 0 31
415	AGF Sté Générale	449	460	458	+ 2 00
85	Avenir H. Média	95	95	95	....
895	Axa (ex Cie Midi)	986	990	981	- 0 51
140	Bafip	149	140	138 10	- 7 32
66	Bail-Equipem.	55	57 50	55 50	+ 0 91
625	Bail Investiss.	638	638	635	- 0 47
320	Bancaire	361 90	361	364	+ 0 58
610	Bazar H.-V.	638	625	625	- 2 04
1220	Berger (M)	1220	1220	1220	....
400	Bertrand Faure	398	395	395	- 0 75
910	Bic	899	903	901	+ 0 22
1070	B.I.P.	1060	1070	1070	+ 0 94
144	BIS	116 60	117	117	+ 0 34
385	B N P (CI)	394	394	396 50	+ 0 63
490	Bollore Tech.	478	475	470 10	- 1 65
3120	Bongrain	2975	2940	2980	+ 0 17
460	Bon-Marché	440	437	430 20	- 2 23
510	Bouygues	543	548	553	+ 1 84
88	BP France	83 50	84 50	85	+ 1 80
965	B S N	966	969	965	- 0 10
1010	Canal Plus	1078	1080	1085	+ 0 65
164	Cap Gem.S	164	168	164 90	+ 0 55
175	Carnaudmetalbox	184	184 10	185	+ 0 54
2390	Carrefour	2215	2215	2268	+ 2 39
135	Casino	146 50	149 90	149 90	+ 2 32
93	Casino ADP	97 20	97 90	97 90	+ 0 72
480	Castorama D.L.	469	469 80	472	+ 0 64
200	C.C.F.	209 90	209 90	210	+ 0 05
31	CCMC Ly.	29 20	29 30	29 30	+ 0 34
360	C.D.M.E.	385	380 20	388	+ 0 78
135	C.E.G.I.D.	130	128	128	- 1 54
41	Cerestar (Ny)	47	47	47 90	+ 1 91
280	C.E.P. Comm.	304	305	302 60	- 0 46
82	Cerus	74	73 10	72 30	- 2 30
875	Cetelem	900	902	901	+ 0 11
189	CF Int.	300	301 50	303	+ 1 00
230	CGI Info	276	271	275	- 0 36
950	C G I P	958	963	972	+ 1 67
610	CGP	613	....	....	....
1240	Chargeurs S A	1174	1188	1190	+ 1 36
255	Christian Dior	238	233	232 10	- 2 48
500	C I C A (M)	442	450	441	- 0 23
290	Ciments franc.	287	287	287	....
455	Clarins	471	469 50	467	- 0 85
345	Club Méditer.	345	348	344	- 0 29
730	Colas	800	802	800	....
215	Cpt. Entrep.	215	222	215	....
1170	Compt Mod.	1194	1198	1200	+ 0 50
225	CPR (Paris Réa.)	237	235 10	236	- 0 42

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
915	Créd. Foncier	935	936	940	+ 0 53
320	Crédit Loc France	327 10	328 50	331	+ 1 19
375	Cr Lyon.(CI)	432 80	429 90	431 10	- 0 39
989 01	Credit Nat.	1065	1077	1077	+ 1 13
465	CSEE	535	540	530	- 0 93
3010	Damart	3100	3100	3150	+ 1 61
395	Dassault Aviation	385	385	380	- 1 30
188	Dassault Electr.	174	170 60	170 60	- 1 96
1450	De Dietrich	1360	1380	1380	+ 1 47
465	Degremont	471	470	471 80	+ 0 17
40	Dév.R.N.C.(Li)	33 20	32 50	34	+ 2 41
62	Dév.R.Sud-Est	59	59 40	59 10	+ 0 17
280	D M C	265	262	264 80	- 0 08
390	Docks France	394 80	391	387 50	- 1 85
81	Dynaction	86 50	86	86 50	....
1990	Eaux (Gle)	2052	2059	2044	- 0 39
760	E.B.F.	768	767	767	- 0 13
340	Ecco	361	362	361	....
325	Elf Aquitaine	350	347	348 50	- 0 43
1070	ElfSanofi(ExSanofi)	1066	1075	1078	+ 1 13
236	Erap-Elf (Certif)	231	226 50	228 50	- 1 08
580	Eridania-Beghin	580	585	580	....
370	Essilor	387	390	388	+ 0 26
180	Essil.Int.(DP)	181	181	181	....
760	Esso	760	770	764	+ 0 53
1160	Eurafrance	1249	1245	1250	+ 0 08
440	Euro RSCG	410	425	425	+ 3 66
65	Eurodisneyland	61 30	61 50	61 60	+ 0 49
840	Europe 1	820	811	811	- 1 10
28	Eurotunnel	30	29 10	29 75	- 0 83
1450	Exor	1450	1450	1450	...
103	Finextel	116	113 20	113 40	- 2 24
260	Fives Lille	250 10	258 90	250 10	....
770	Fougerolle	716	701	685	- 4 33
3280	Fromager. Bel	3310	3315	3350	+ 1 21
1900	Gal.Lafayette	1900	1850	1850	- 2 63
280	G.A.N.	290	289	290 20	+ 0 07
365	Gascogne (B)	368	361	358	- 2 72
1180	Gaz et Eaux	1172	1172	1190	+ 1 54
600	Geophysique	652	652	651	- 0 15
620	Groupe André SA	630	629	620	- 1 59
406	Groupe Cité	413	412 10	413	....
300	GTM-Entrep.	340	337 10	340	....
1590	Guyenne-Gas.	1428	1425	1425	- 0 21
95 40	Hachette	82 60	83 50	84	+ 1 82
420	Havas	420	420	423	+ 0 71
230	Idia	220 10	222 10	225	+ 2 23
290	Imétal	331	325 50	336	+ 1 51
118	Immob. Phénix	127 80	127 40	125	- 2 19
130	Ingénico	130	125	125	- 3 85
7140	Inst. Mérieux	6960	6900	6950	- 0 14
415	Interbail	408	408	402 20	- 1 42
370	Intertechnique	371	370	375	+ 1 08
720	J. Lefebvre	790	790	780	- 1 27
480	Klepierre	480	485	480	....
525	Labinal	580	580	565	- 2 59
300	Lafarge	322	323 50	325 80	+ 1 18

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
250	Labon	280	280	280	...
3970	Legrand	4020	4070	4060	+ 1 00
2150	Legrand (DP)	2150	2175	2170	+ 0 93
121	Legris Industries	138 60	137 90	135 50	- 2 24
700	Locindus	725	729	725	....
3580	L.V.M.H.	3690	3549	3530	- 4 34
485	Lyon.Eaux/Dumez	460	468 50	460 50	+ 0 11
37	Majorette Ly.	37	....	....	
270	Mar. Wendel	276	272 50	276 40	+ 0 14
194 70	Matra	192 60	194	193	+ 0 21
72	Metaleurop	75	76	77 10	+ 2 80
23 32	Métrologie In.	19 30	18 60	17 40	- 9 84
180	Michelin	183	182 50	182 80	- 0 11
82	MMB	83	83	83 20	+ 0 24
83	Moulinex	87 90	88	87 50	- 0 46
770	Navig. Mixte	770	770	770	....
119	Nord-Est	127	126	125 90	- 0 87
198	Nordon (Ny)	218	204	203	- 6 88
47	Olipar	43 70	44 85	44	+ 0 69
925	Oréal	983	981	997	+ 1 42
325	Paribas	353	353	352	- 0 28
194	Pechiney Int.	208 30	207 50	208	- 0 14
230	Pechiney (CIP)	280	281	281 30	+ 0 46
380	Pernod Ricard	354 30	360	362 50	+ 2 31
515	Peugeot	533	538	549	+ 3 00
310	Pinault	313 90	310 20	310 20	- 1 18
795	Plastic-Omn.	797	798	790	- 0 88
195	Poliet Ex.Lamb.Fr.	188	190	188 60	+ 0 32
800	Primagaz	815	810	815	....
700	Printemps	705	686	686	- 2 70
545	Promodes	533	533	525	- 1 50
290	Radiotechn.	264 90	264 90	264	- 0 34
5800	Redoute (La)	6480	6490	6430	- 0 77
141	Rémy Cointreau	159	158	155	- 2 52
490	R. Poulenc CIP	514	512	510	- 0 78
41	Rochette(La)	36 80	37	35 05	- 4 76
400	Roussel Uclaf	382	383	391 80	+ 2 57
2800	R. Impé.Ly *	2800	2775	2780	- 0 71
147	Sade (Ny)	139	139	143 50	+ 3 24
2180	Sagem	2420	2410	2400	- 0 83
490	Saint Gobain	528	527	524	- 0 76
1070	Saint Louis	1140	1140	1140	....
1410	Salomon Ly.	1536	1545	1545	+ 0 59
275	Salvepar (Ny)	288 80	290 10	290 10	+ 0 45
1490	S A T	1470	1475	1475	+ 0 34
260	Saul. Châtil.	270	269	270	....
815	Saupiquet (Ny)	805	819	805	....
520	Schneider	580	580	588	+ 1 38
10 50	SCOA	10 25	10 25	10 30	+ 0 49
315	Scor s.a.	355	330	330	- 7 04
345	S.E.B.	355 90	355 10	353	- 0 81
415	Sefimeg	426	423 10	422 90	- 0 73
124	Selectibanque	129	129	128	- 0 78
135	Sextant A.	127 50	126 80	134 90	+ 5 80
555	S F I M	515	515	516	+ 0 19
151	S.G.E.	174 70	174	173	- 0 97
415	Simco	450 70	450	448	- 0 60

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
710	Sk. Rossignol	730	730	720	- 1 37
305	Sligos	365	365	361	- 1 10
535	Société Génér.	572	570	573	+ 0 17
33	Sodecco(B)	36	....	..	..
77	Sodero(Ns).	75	75	74	- 1 33
1030	Sodexho	1078	1072	1078	...
75	Sogenal(Ny)	78	77	76 10	- 2 44
435	Sogerap	385 50	...	....	....
1110	Sommer-Allib.	1016	1030	1030	+ 1 38
370	SOPHIA	390	382 50	385	- 1 28
900	Sovac	924	918	919	- 0 54
265	SPEP	274 50	274 50	270	- 1 64
290	Spie-Batignol.	291	290	292	+ 0 34
580	Strafor Facom	582	578	573	- 1 55
240	Suez	241 80	245	244 30	+ 1 12
1160	Synthelabo	1141	1150	1156	+ 1 31
120	Thomson CSF	130 50	128 30	132	+ 1 15
230	Total	239 50	238 50	238 40	- 0 46
141	- (certif)	149	146 50	148	- 0 67
199	Truffaut Fin	182	181	180	- 1 10
415	U.A.P.	434	435	441 50	+ 1 73
178	U F B Locab.	171 10	171	170	- 0 64
129	U.G.C. DA (Robur)	179 50	179	177	- 1 39
430	U I C	418	415	417	- 0 24
470	U I F	450	455	464	+ 3 11
735	U I S	772	780	780	+ 1 04
385	Unibail	391 50	392	391	- 0 13
870	Valéo	868	875	876	+ 1 20
125	Vallourec	141	139 30	141	..
225	Via Banque	233	236	230	- 1 29
220	Worms et Cie	221 50	222	224	+ 1 13
1190	Zodiac	1300	1293	1310	+ 0 77
880	Elf Gabon	820	824	815	- 0 61
86	Amax	90 15	92 90	91 90	+ 1 94
150	Amer. Barrick	151 20	155	156 80	+ 3 70
122	Amer. Express	130	131 60	131 60	+ 1 23
280	A.T.T.	259	263 30	263 50	+ 1 74
89	Anglo Amer C.	102 30	103	104 40	+ 2 05
163	Amgold	165 60	164 50	162	- 2 17
192	Banco Santander	211	206 10	208 50	- 1 18
685	B.A.S.F.	692	694	690	- 0 29
870	Bayer	858	862	860	+ 0 23
38	Blenheim Plc	39	39	38	- 2 56
24	Buffelsfont.	23 85	23 80	24	+ 0 63
142	Chase Manh.	146	146 50	145	- 0 68
1840	Daimler Benz	1741	1710	1750	+ 0 52
58	De Beers	69 70	69 90	68 20	- 2 15
2260	Deutsche Bank	2201	2227	2180	- 0 95
1180	Dresdner Bank	1180	1185	1180	....
32	Driefontein	36 10	36 40	35 65	- 1 25
255	Du Pont-Nem.	266 10	269 60	270	+ 1 47
220	Eastman Kodak	222	223 30	223 10	+ 0 50
8	East Rand	6 05	6 20	6 30	+ 4 13
25	Echo Bay	24 30	24 30	23 90	- 1 65
168	Electrolux	175	180	175	....
132	Ericsson	142	141 50	141	- 0 70
335	Exxon Corp.	322 10	326 80	326 20	+ 1 27

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
225	Ford Motor	230 70	231	231	+ 0 13
24	Freegold	28 30	28 25	28 50	+ 0 71
10	Gencor	11 40	11 30	11 30	- 0 88
435	Gén. Elect.	450 10	455 30	456	+ 1 31
168	Gén. Motors	183 90	181 60	183 80	- 0 05
300	Gén. Belgique	299	298 90	299	
34	Gd. Métropol.	38	36 10	35 80	- 5 79
45	Guinness	43 70	41 75	41 45	- 5 15
18 50	Hanson PLC	19 35	19 20	19 20	- 0 78
7 50	Harmony Gold	7 55	7 55	7 50	- 0 66
330	Hewlett Packard	354	361 60	361 20	+ 2 03
31	Hitachi	31 40	32	32 10	+ 2 23
810	Hoechst	789	789	788	- 0 13
57	Homestak.	54	55 90	55 05	+ 1 94
84	I.C.I.	85 30	84 20	84 20	- 1 29
345	I.B.M.	342 50	337 30	336 80	- 1 66
385	I.T.T.	380 50	382 40	382 70	+ 0 58
161	Ito Yokado	161 60	160 70	160 70	- 0 56
45	Matsushita	50 20	51 30	51 10	+ 1 79
260	Mc Donald's	263 10	265	265 10	+ 0 76
250	Merck	251 10	257 50	259 90	+ 3 50
545	Minnesota M.	557	565	565	+ 1 44
36	Mitsubishi	36 60	....	...	..
340	Mobil corp.	320 40	327 40	327 40	+ 2 18
335	Morgan J.P.	339	335 80	335 80	- 0 94
3790	Nestlé	4085	4108	4150	+ 1 59
113	Norsk Hydro	120 20	121 70	127 50	+ 6 07
56	OFSIL	62 40	61 20	62	- 0 64
1350	Pétrofina	1321	1330	1324	+ 0 23
435	Philip Morris	438 10	439 10	438 90	+ 0 18
59	Philips	60 50	60 80	60 10	- 0 66
60	Placer Dome	58 20	59 30	59 60	+ 2 41
295	Procter Gamble	286 50	287	287	+ 0 17
160	Quilmès	173	173	175	+ 1 16
13 50	Randfontein	14 40	13 75	14	- 2 78
270	Rhone Poul. Rorer	265 80	266 30	265	- 0 30
440	Royal Dutch	454	455 10	454 80	+ 0 18
49	R T Z	54 30	54 05	54 05	- 0 46
11 50	Saat. & Saatchi	12 70	12 50	12 45	- 1 97
18 60	St Helena	19 60	19 60	20	+ 2 04
340	Schlumberger	311	312 50	312 10	+ 0 35
45	Shell transp.	46 05	45 75	45 75	- 0 65
1980	Siemens	1995	1996	1965	- 1 50
168	Sony	177 50	178	178	+ 0 28
74	Sumitomo Bank	76 50	78 80	79	+ 3 27
150	T.D.K.	148	149 10	149 10	+ 0 74
52	Telefonica	52 15	52 45	52 45	+ 0 58
27	Toshiba	26 70	27 10	27 20	+ 1 87
550	Unilever	565	568	568	+ 0 53
230	Uni.Techn.	248	254 40	254 50	+ 2 62
143	Vaal Reefs	151	153	151	...
980	Volkswagen	870	856	861	- 1 03
255	Volvo	266	...	....	...
50	West. Deep.	53 60	54 75	53 20	- 0 75
415	Xerox Corp.	421 60	422 80	423 50	+ 0 45
110	Yamanouchi	111	110 70	110	- 0 90
3 26	Zambia Cop.	3 68	3 74	3 75	+ 1 90

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 9,8% 78	....	4 05
10,80% 79/94	101 85	2 87
Emp.Etat 13,4% 83	104 03	12 99
Emp.Etat 12,2% 84	100	12 16
10,26% mars 86	105 50	7 67
OAT 10% 5/2000	110 61	5 39
OAT 9,9% 12/1997	107 11	9 81
OAT 9,8% 1/1996	104 25	8 43
PTT 11,2% 85	106 50	0 41
CFF 10,30% 86	106 60	8 23
CFF 10,25% nov 90	....	7 58
CNA 10 % 1979	101 01	7 25
CNB Bques 5000F	98 50	3 78
CNB Paribas 5000F	97 65	3 78
CNB Suez 5000F	....	3 78
CNI 1/82 5000F	98 25	3 78
CNT 9 % 86	....	5 48
CRH 10,90% déc.85	110 30	9 27
CHARB FCE 3% 100	154 50	...
CNCA	1045	....
Cerus	2207	...
Alcatel 6 % janv. 89	661	....
Ly. Eaux cv 6,5%	784	...
Thoms. cv 9,2% 88	750	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Applications Hydr.	1630	1629
Arbel	408	387 60
Bains C.Monaco	815	816
B.Hypoth.Europ.	300	286
B.N.P. Intercont.	305	302
Bénédictine	2261	...
Bidermann Internat.	420	420
Blanzy Ouest	684	684
B T P	25 25	27
Cambodge	970	980
Carbone Lorraine	280	285
Case Poclain	2	...
C.B.C.	243 50	241 10
C.E.G.F (Frigor.)	680	685
Centenaire Blanzy	315	315
Ceragec	21	22
Champex Ny	18 05	....
CIC (CIP)	143	144
C.I.M.	851	...

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.T.R.A.M. (B)	2510	....
Comiphos	595	605
Cie Industrielle	3520	..
Cpt Lyon Alemand	298	297
Concorde	509	500
Constr.Méc.Prov	13	....
Crédit Gén.Ind.	105	....
Cr Universel (Cie)	340	340
Darblay	613	....
Delmas Vieljeux	1965	2150
Didot Bottin	594	594
Eaux Bassin Vichy	3000	3070
Ecia	264 90	280
Ent.Mag. Paris	3800	....
Eridania-Béghin CI	453	469 50
Fidei	375 10	383 90
Finalens	300	...
F.I.P.P.	70	....
F.N.A.C.	1712	1800
Foncière (Cie)	460	....
Fonciria	310	320
France I.A.R.D.	375	370
France SA (La)	1383	1370
From. Paul-Renard	2050	....
Gaumont	310	310
Genefim	297	287
Gévelot	450	458
G.F.C.	342 20	342
Groupe Victoire	765	750
G.T.I (Transport)	260	260
Immobail	316	315
Immobanque	621	622
Im.Marseillaise	4450	....
Invest.(Sté Cie.)	3070	....
Lambert Frères	....	....
Lille Bonnières	880	900
Locafinanciere	500	473 60
Louis Voisin	483	506
Louvre	2400	2400
Lucia	190	189 90
Machines Bull	21 35	21 25
Mag.Uniprix	162	...
Magnant	640	....
Métal Déployé	350	350
Mors	42 60	42 30
Navigation (Nle)	152	144 40
Optorg	247	241
Oreal (CI)	545	545
Origny-Desvroise	460	460
Palais Nouveauté	1201	..
Paluel Marmont	465	465
Parfinance	168	174
Paris France	202	...
Paris Orléans	178 50	178 50
Parthena Invest.	262	....
Pathé Cinéma	...	....
Piper Heidsieck	882	....
Porcher	250 50	252

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Promodès (CI)	391	....
Publicis	531	534
Rochefortaise	115 10	114 50
Rosario	126	125 50
Rougier	172	171 90
S.A.C.E.R.	789	791
S.A.F.A.A.	201	....
S.A.F.I.C Alcan	180	....
Saga	348	....
Saint Dominique (F.)	124	120
Salins du Midi	505	511
Savoisienne M.	145	....
S.C.A.C.	690	....
Senelle	518	516
S.Etud.Part. (M)	162	...
Silic	550	550
Sevim	60	56 10
S.I.P.H.	80	....
S.M.C.I.	68	....
Sofal	476	....
Soffo	182	....
Sofical	1019	990
Solitam (ex Saum)	65	....
Sofragi	2150	...
Soudure Autogène	590	585
Sovabail	272	....
Stemi	571	561
Taittinger	1860	1820
Testut-Aequitas	218	....
Tour Eiffel	215	215
Ufiner	1031	1031
Vicat	440	440
Vinipix	1500	1500
Virax	109 10	....
Maroc Sté Brassene	200	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	493	...
Akzo Nv Sico	401	....
Alcan Aluminium	84	....
American Brands	215	....
Arbed	241 10	....
Asturienne Mines	82 60	....
Banco Popular Espa.	495 10	490
B.Reglements Int.	19000	19000
Can.Pacifique	61	60 30
Chrysler Corp.	172	175
C I R	3 49	3 15
Commerzbank	800	800
Dow Chemical	301 80	302
Fiat	14 50	14 45
GBL (Brux Lamb.)	440	420
Gevaert	830	..
Glaxo Holdings Ltd	67 60	67 50
Goodyear Tire	360	380
Grace and Co (WR)	198 40	195
Honeywell Inc. Inc.	339	...
Johannesburg	58 45	....
Koninklijke Pakhoed	70 25	....
Kubota	22 80	22 75
Midland Bank	39	32
Noranda Mines	76 10	79 90
Olivetti priv.	4	..
Pfizer Inc.	420 50	430
Ricoh	22 40	..
Robeco	287 90	290
Rodamco NV	137 20	133 20
Rolinco	288	287 40
Saipem	3 60	....
Sema Group	25	...
SKF Aktiebolaget	60 20	...
Tenneco Inc.	187	178
Toray Ind.	24 90	...
West Rand Cons	4	..

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	310	..
Calciphos	63	63
C G H Cogenhor	7 25	...
Coparex	586	585
Drouot Assurances	..	...
Electro-Banque	....	....
Europ. Accum.	77 50	..
Europ Soutres Ind.	11	...
Gachot S.A.	38 50	34 20
Guy Degrenne	355	...
Lecteurs du Monde	205	....
Nicolas	1060	...
Particip. Percier	250	...
Quadrant	40	..
Rorento N.V.	241 90	242 10
St-Gobain-Emballage	1612	...
Schlumberger Ind.	500	501
S.E.P.R.	1381	..
S.M.T Goupil	0 65	....
S.P.R act. B	230	....
Waterman	1100	...

SICAV (sélection) 9/12

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	196 65	191 39
Améri-gan	7892 46	7588 90
Amplitude	619 13	601 10
Associc.	1155 90	1155 90
Atout Futur	410 33	400 32
Aurecic	1061 82	1030 89
Avenir Alizes	1733 18	1699 20
Axa Capital	178 51	173 31
Axa Court Terme	8362 28	8362 28
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	910 34	883 83
Axa.Ep.Fr.Ex Ageparg.	774 76	752 19
Axa Europe	124 68	121 05
Axa Investiments	108	104 85
Axa NPI	114 27	110 94
Axa Ob.Fr.Extrana	147 41	143 12
Axa.Ob.In.Ex Mu.U.Se.	135 21	131 27
Axa Prem.Ex.Agepre.	121 05	117 52
Axa Sél.Ex.Dr.Sele.	146 76	142 49
Axa Valeurs PER	118 67	115 21
Cadence 1	1067 07	1046 15
Cadence 2	1055 81	1035 11
Cadence 3	1046 24	1025 73
Capimonétaire	6603 86	6597 26
Capiobliq.	6769 16	6636 43
Captacic	1391 78	1371 21
Coexis	1382 21	1348 50
Compravalor	3690 70	3685 17
Convertimmo	330 45	323 97
Credinter	435 98	423 29
Crédit Mutuel Capital	1344 15	1317 79
Cred Mut.Ep.Cour.T	702 01	702 01
Cred.Mut.Ep Index	93 20	90 71
Cred Mut.Ep.J	73065 28	73055 28
Cred Mut.Ep.long T	192 69	187 53
Créd.Mut.Ep.Monde	1128 76	1098 55
Cred.Mut.Ep.Quatre	1112 56	1082 78
Daxe	1332 04	1289 55
Drouot France	827 39	803 29
Drouot Sécurité	227 72	221 08
Ecocic	1061 22	1030 31
Ecupar	126 11	122 44
Ecur. Capitalisation	2696 60	2670 10
Ecur. Expansion	504240 32	503485 08
Ecur. Géovaleurs	2334 39	2266 40
Ecur. Investissement	148 79	144 46
Ecur Monepremière	70606	70606
Ecur Monétaire	41381 50	41381 50
Ecur. Trésorerie	2651 19	2651 19
Ecur Trimestriel	2034 10	2013 96
Elancel	107 41	104 28
Energie	262 17	250 28
Eparcic	3789 15	3789 15
Eparcourt-Sicav	4531 12	4519 82
Epargne Associat.	26597 75	26294 91
Epargne Capital	11348 34	11235 98
Epargne Croissance	1696 61	1651 20
Epargne Obligat.	206 08	199 59
Epargne Première	15038 23	14926 28
Epargne-Unie	1281 49	1250 23
Epargne Valeur	435 68	424 02
Eufi Cash cap.	8371 38	8371 38 •
Eufinvest cap.	596 77	578 42 •
Euco Solidarité	1080 08	1069 39
Eurocic Leaders	993 57	964 63
Eurodyn	1121 04	1093 70
Euro Gan	5970 21	5740 59
Europe Nouvelle	508 96	495 88
Fonsicav	15176 22	15176 22
France-gan	9395 95	9035 63
France Garantie	274 99	274 44
France Obligations	496 89	491 77
Francic	437 02	424 29 •
Francic Pierre	98 04	95 18

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic-Régions	1056 12	1025 36
Fructi-Associations	36 97	36 97
Fructi-Cap.	44 52	43 86
Fructidor	239 25	235 71
Fructifrance action C	880 95	859 46
Fructifrance action D	861 04	840 04
GAN Rendement	5254 68	5186 88
Gestilion	15603 95	15526 32
Gest.Associations	170 65	165 89
Horizon	1233 19	1197 27
HLM Monétaire	14656 65	14656 65
Indicia	993 01	973 39 •
Indust.Fse.Court.T	1548 19	1548 19
Interepar	108055 72	104908 47
Interoblig.	14627 44	14340 63
Intersélection Fce	509 11	499 13
Japacic	142 43	138 28
Jeunépargne	296 61	292 23
Latitude	2364 65	2361 11
Leumi C.T.	13170 30	13170 30
Leumi L.T.	6828 79	6629 89
Lion Association	11834 74	11834 74
Lion Institution	31240 69	31162 78
Lionplus	1037 83	1017 48
Lion Trésor	2229 21	2207 14
Lion 20 000	27525 64	27525 64
Livret Bourse Inv.	550 35	534 32
Livret Portefeuil.	699 72	679 34
Méditerranée	164 38	159 59
Mensuel CIC	10200 57	10099 57
Moneden	71676 71	71676 71
Mone.J	38098 16	38098 16 •
Monévalor	86271 46	86271 46
Mutualité dépôts	14196 82	14168 48
Natio Court Terme	298869 00	298869
Natio-Epargne	18642 86	18458 28
Natio-Ep. Ret.	122 59	119 31
Natio Eparg.Trésor	8208 51	8192 13
Natio-Fran.index	985 10	939 27
Natio-Imm.	1090 48	1061 29
Natio-Inter.	1493 66	1453 67
Natio-Monétaire	26536 52	26536 52
Natio-Opportunités	967 88	941 98
Natio-Patrimoine	1350 92	1314 76
Natio-Perspectives	1006 23	979 30
Natio-Placements	67398 45	67398 46
Natio-Revenu	1042 07	1031 75
Natio Sécurité	11648 50	11648 50
Natio-Valeurs	841 84	819 31
Nippon-Gan	4735 64	4553 50
Nord Sud Dévelop.	1641 83	1638 55
Obli-Associations	160 75	159 16
Oblicic-Mondial	2699 34	2659 45
Oblicic-Régions	1071 97	1056 13
Oblifutur	2995 09	2922 04
Oblig. tres caté.	183 39	180 68
Oblilion	1423 80	1409 70
Oblisécurité Sicav	13587 55	13587 55
Oraction	1006 03	981 49
Orvalor	7179 09	7038 32
Paribas Capitalisation	1578 31	1554 99
Paribas Opportunités	122 67	117 67
Paribas Patrimoine	569 68	546 46
Patrimoine Retraite	234 58	229 98
Parvalor	613 50	601 47
Placement A.	1436 64	1408 47 •
Placement J.	7596 67	7581 51 •
Placement M.	70534 43	70393 64 •
Placement Nord	914 41	896 48 •
Plénitude	134 64	130 91
Poste Croissance	22901 02	22878 14
Poste Gestion	69232 73	69232 73
Première Oblig.	11137 49	11128 36

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Prévoy. Ecureuil	116 40	115 25
Priv'Associations	30918 97	30918 97
Proficas	976 72	952 90
Quartz	132 82	129 58
Réalvalor	686 05	672 60
Rentacic	161 98	159 59
Revenus Trimestr.	5340 93	5288 05
Revenu-Vert	1163 92	1135 53
St Honoré Vie & Santé	979 93	935 49
St Honoré Bons du Tr.	11788 59	11729 94
St Honoré Global	222 45	212 36
St Honoré Invest.	757 25	722 91
St Honoré Pacifique	576 75	550 60
St Honoré PME	476 47	454 86
St Honoré Real	15746 45	15683 72
Sécuricic	1826 68	1826 68
Sécuri-Gan	13500 07	13235 36
Sécuritaux	1461 01	1461 01
Sicasdan	718 41	707 79
Sicav Associations	1936 28	1936 28
SFI-CNP Assur.	657 99	638 83
S.G. Fr opport. C et D	1085 92	1064 63
Sicav 5.000	427 98	416 53
S.I. Est	1327 44	1288 78
Slivafrance	662 92	645 18
Slivam	389 91	379 47
Slivarente	217 86	213 59
Slivinter	427 05	415 62
S.N.I.	1061 43	1030 51
Sogenfrance C et D	1102 90	1081 27
Sogépargne	307 92	301 68
Sogevar	949 99	931 36
Sogimar	1262 60	1237 84
Soleil Investissements	588 17	565 55
Solstice	2250 18	2244 57
State Street Act. Eur.	8863 46	8660 35 •
State Street Act. Frce	9892 78	9604 64
St. Str. Act.Japon	10260 11	9913 15
State Street Emer. Mkts	11579 28	11022 58 •
St.Street OAT Plus	10850 07	10637 32
Stratégie Actions	828 33	796 47
Stratégie Rendement	1481 84	1435
Technocic	998 33	969 25
Techno-Gan	5714 52	5494 73
Thesora	693 39	686 52
Trésor Plus	1362 25	1348 76
Trésor Trimestriel	1043 35	1033 02
Trésoricic	136777 64	136777 64
Trilion	5272 06	5204 40
UAP Investissement	422 14	406 88
UAP Actions France	584 66	544 25
UAP Act. Select.	603 16	581 35
UAP Audificandi	531 58	512 37
UAP Altefi	209 62	202 04
UAP Alto Sicav	165 82	159 83
UAP Moyen Terme	147 71	142 37
UAP Premiere Cat.	11404 87	10892 65
Uni-Associations	128 52	128 52 •
Uni-Foncier	1191 21	1162 16
Unifrance	559 65	546
Uni Régions	1195 62	1166 46
Univar	246 91	246 91 •
Univers Actions	1226 64	1198 72
Univers Obligations	1816 34	1772 04
Valorg	2149 48	2147 33
Valreal	56031 84	56003 84

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 10/12	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 365	....	5 1	5 6
Ecu	6 686	....	....	....
Allemagne (100 dm)	341 100	....	330	350
Belgique (100 F)	16 571	....	16	17
Pays-Bas (100 fl)	303 840	....	292	312
Italie (1000 lires)	3 859	....	3 6	4 1
Danemark (100 krd)	88 060	....	83	91
Gde-Bretagne (1 L)	8 398	....	8	8 8
Grèce (100 drachmes)	2 585	....	2 1	2 8
Suisse (100 f)	379 810	....	368	388
Suède (100 krs)	79 150	....	73	85
Norvège (100 k)	83 360	....	74	83
Autriche (100 sch)	48 478	....	47	50
Espagne (100 pes)	4 778	....	4 5	5
Portugal (100 esc)	3 825	....	3 3	4 1
Canada (1 $ can)	4 210	....	4	4 4
Japon (100 yens)	4 323	....	4 2	4 4

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 10/12
Or fin (kilo en barre)	57400	57900
Or fin (en lingot)	57800	58300
Napoléon (20f)	334	335
Pièce Fr (10 f)	403	385
Pièce Suisse (20 f)	333	336
Pièce Latine (20 f)	330	332
Souverain	426	431
Pièce 20 dollars	2240	2300
Pièce 10 dollars	1100	1300
Pièce 5 dollars	600	600
Pièce 50 pesos	2135	2145
Pièce 10 florins	341	348

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

AGENDA

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni mercredi 9 décembre au palais de l'Elysée sous la présidence de M. François Mitterrand. A l'issue de ses travaux, un communiqué a été publié, dont voici les principaux extraits :

• Sous-traitance

Le ministre délégué au commerce et à l'artisanat a présenté un projet de loi portant réforme de la loi du 31 décembre 1975 relative à la sous-traitance.

La loi du 31 décembre 1975 a organisé la protection des sous-traitants, en particulier lorsqu'ils sont victimes de la défaillance de leurs donneurs d'ordres. Mais cette loi n'est pas suffisamment respectée.

Pour le secteur de la construction des maisons individuelles, une loi du 19 décembre 1990 a déjà remédié à la situation. Le projet de loi vise à rendre plus effective, dans tous les autres secteurs, l'application de la loi du 31 décembre 1975.

1. – Un maître d'ouvrage ne peut être tenu à la moindre obligation envers un sous-traitant s'il n'a pas été informé du choix de ce sous-traitant et s'il ne l'a pas accepté. Mais dans la pratique les donneurs d'ordres négligent trop souvent d'informer les maîtres d'ouvrage qui eux-mêmes s'abstiennent fréquemment de se prononcer.

Dans les marchés privés, le donneur d'ordres sera pécuniairement astreint à présenter au maître d'ouvrage les sous-traitants qu'il envisage de retenir.

L'acceptation du maître d'ouvrage sera désormais tacitement acquise si celui-ci ne s'oppose pas explicitement à la désignation du sous-traitant. Le donneur d'ordres devra obligatoirement informer le sous-traitant de la décision prise par le maître d'ouvrage à son égard.

2. – Le donneur d'ordres devra établir un contrat écrit de sous-traitance, comportant certaines mentions obligatoires. Dans le secteur du bâtiment et des travaux publics, ce contrat devra être conforme à certaines clauses-types. La méconnaissance de ces obligations entraînera la nullité du contrat et constituera un délit.

3. – L'obligation mise à la charge des donneurs d'ordres de donner une garantie de paiement à leurs sous-traitants est trop souvent ignorée.

La méconnaissance de cette obligation constituera un délit. Les organismes d'assurance agréés pourront cautionner les entreprises ayant recours à la sous-traitance.

Le donneur d'ordres devra délivrer une caution au sous-traitant d'un marché public qui ne bénéficie pas du paiement direct par le maître d'ouvrage.

• La coopération européenne en matière d'armement

Le ministre de la défense a présenté une communication sur la coopération européenne en matière d'armement.

1. – La construction européenne dans le domaine de l'armement doit progresser dans trois directions : la recherche, la réalisation en commun d'équipements, le décloisonnement des marchés des Etats membres.

Le programme EUCLID, lancé en 1989 à l'initiative de la France, a permis de mettre au point une quarantaine de projets de recherche, notamment dans les domaines des radars, de la micro-électronique, des matériaux composites et de l'intelligence artificielle. Ce programme représente une première étape.

Les programmes communs d'armement permettent d'équiper les forces des différents Etats avec des matériels identiques ou interopérables. La France participe déjà à plusieurs programmes de ce type en matière d'hélicoptères, de missiles, de satellites et de navires anti-aériens. Des discussions ont été amorcées dans des domaines plus difficiles, ceux des avions de combat et des vecteurs des armes nucléaires.

Les marchés d'armement des Etats européens sont cloisonnés les uns par rapport aux autres. Dans chacun d'eux, la concurrence ne joue vraiment qu'entre l'industrie nationale et l'industrie américaine. L'ouverture de ces marchés à l'échelle européenne est une nécessité. Pour y parvenir, certains préalables devront être levés : harmonisation des besoins, renforcement de la coopération sur les programmes de construction, établissement de règles communes concernant l'exportation vers les Etats tiers.

2. – L'industrie européenne de défense se restructure pour tirer les conséquences de la diminution nécessaire des capacités de production mais aussi pour mieux être à même de participer aux projets de coopération européenne.

Ces restructurations donnent lieu soit à la constitution de grands industriels nationaux, soit à des alliances internationales, dont la société franco-allemande Eurocopter est un exemple.

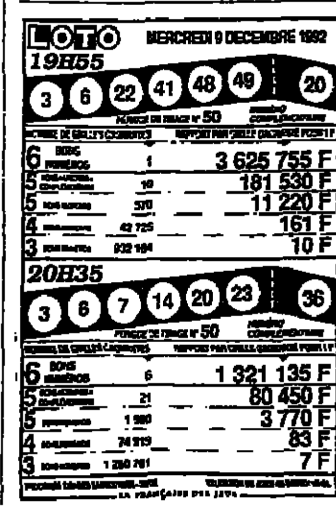
En France, des rapprochements sont nécessaires entre les entreprises pour renforcer leurs capacités de recherche et de développement, rendre plus cohérentes leurs stratégies et leurs politiques commerciales et consolider leurs positions dans la perspective d'alliances européennes.

3. – La coopération européenne doit s'exercer dans un cadre institutionnel adapté. Les Etats membres du Groupement européen indépendant de programmes, créé en 1976 par les treize Etats européens membres de l'alliance atlantique, viennent de décider son rattachement à l'Union de l'Europe occidentale (UEO).

Cette décision ouvre la voie à la création d'une agence européenne des armements, prévue dans une déclaration des Etats membres de l'UEO annexée au traité sur l'Union européenne. Cette agence pourrait être progressivement appelée à jouer un rôle de coordination et d'harmonisation en matière de recherche, de réalisation en commun d'équipements militaires et d'organisation du marché européen.

• La France et l'initiative européenne de croissance

(Le Monde *des 8 et 10 décembre.*)



LOTO — MERCREDI 9 DECEMBRE 1992

19H55 : 3 – 6 – 22 – 41 – 48 – 49 — numéro complémentaire : 20 — tirage n° 50

6 bons numéros	1	3 625 755 F
5	10	181 530 F
5	570	11 220 F
4	42 725	161 F
3	932 194	10 F

20H35 : 3 – 6 – 7 – 14 – 20 – 23 — numéro complémentaire : 36 — tirage n° 50

6 bons numéros	6	1 321 135 F
5	21	80 450 F
5	1 980	3 770 F
4	74 919	83 F
3	1 280 781	7 F

Mouvement préfectoral

Sur proposition de M. Paul Quilès, ministre de l'intérieur et de la sécurité publique, M. Paul Roncière, sous-préfet de Brest, a été nommé, mercredi 9 décembre, par le conseil des ministres, préfet de la Haute-Saône, en remplacement de M. Hubert Fournier, nommé le 12 novembre préfet de la Réunion.

[Né le 6 septembre 1942 à Blois (Loir-et-Cher), ancien élève de l'ENA, M. Roncière a été de 1969 à 1973 chef de la circonscription des Tuamotu-Gambier (Polynésie française) avant d'être nommé adjoint au sous-directeur des affaires économiques, financières et du Plan au ministère des DOM-TOM. Devenu sous-préfet de Mauriac, il est ensuite secrétaire général de la Haute-Corse puis sous-préfet d'Avallon. Nommé directeur du cabinet du préfet de la région Nord-Pas-de-Calais en 1979, il devient en 1981 sous-préfet d'Arles puis, en 1985, secrétaire général de la Martinique. Il était depuis le 10 septembre 1987 sous-préfet de Brest.]

Trois nouveaux recteurs à Orléans, Grenoble et en Corse

Le conseil des ministres de mercredi 9 décembre a nommé trois nouveaux recteurs. M. Gabriel Bianciotto est nommé recteur de l'académie d'Orléans-Tours, en remplacement de M. Franck Métras. A Grenoble, c'est M. Jean-Paul Watteau qui remplace M. Michel Treuil. Enfin, en Corse, M. Marc Debene succède à M. Jean-François Botrel.

Né le 1er février 1936 à La Tronche (Isère), M. Gabriel Bianciotto a été élève de l'école normale d'instituteurs de Grenoble (1952), puis élève de l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud (1957). Agrégé de lettres modernes (1961), il est nommé assistant (1965), puis maître-assistant (1969) à la Sorbonne. Chargé d'enseignement à l'université de Rouen en 1970, il y est nommé maître de conférences (1977) puis professeur (1980). Recteur de l'académie de Poitiers (1984), puis de Rouen (1988), il était, depuis 1991, professeur à l'université de Poitiers.

Né le 14 février 1936 à Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne), M. Jean-Paul Watteau est ingénieur de l'Ecole supérieure d'électricité (1959) et docteur ès sciences physiques. Ingénieur au Commissariat à l'énergie atomique (1960), il est directeur des études, puis directeur de la section ingénieurs de l'Ecole nationale de radiotechnique de l'électricité appliquée de Clichy (1970). Cette section d'ingénieurs étant transformée en Ecole nationale supérieure de l'électronique et de ses applications (ENSEA), M. Watteau en est directeur entre 1975 et 1990, date à laquelle il est nommé administrateur provisoire de la nouvelle université de Cergy.

Né le 27 février 1946 à Paris, M. Marc Debene est licencié (1969), puis docteur d'Etat (1976), enfin agrégé de droit public (1979). Assistant (1972), puis maître-assistant (1978) à l'université de Rouen, il est nommé professeur à l'université Lyon-III en 1979, avant d'être détaché à l'université de Dakar (Sénégal). M. Debene est ensuite professeur (1988), responsable du DEA de droit des activités économiques et vice-président de l'université de Rouen.

CARNET DU Monde

Naissances

Nathalie MARTIN-BRISAC,
Thierry MARTIN,
Jessica et Nicolas,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Simon, Humphrey, Gaspard,

le 20 novembre 1992.

110, route de la Reine,
92100 Boulogne-Billancourt.

Mariages

Martine AMBLARD
et
Bernard PREVOST

sont heureux de faire part de leur mariage, qui a été célébré à Paris le 4 décembre 1992.

Décès

– M. Gilbert Meslé,
Mme le docteur Cécile Meslé-Arvon,
Et leurs enfants, Nathalie, Caroline et Loïc,
ont la tristesse de faire part du décès de

Henri ARVON,
professeur émérite
à l'université Paris-X,

survenu le 2 décembre 1992, après une longue maladie.

L'incinération a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

2, rue de Bretagne,
92160 Antony.

– Mme Jean Djabian,
son épouse,
M. et Mme Michel Djabian,
ses enfants,
Mme veuve A. Mareau,
sa belle-mère,
M. et Mme P. Mareau
et leurs enfants,
ses beau-frère, belle-sœur, neveu et nièce,
Mlle Nevart Papazian,
Mlle Silvart Papazian,
ses cousines,
M. et Mme Pierre Gadoffre,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean DJABIAN,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,
ancien du groupe Lorraine,

survenu le lundi 7 décembre 1992, à l'âge de soixante-quinze ans.

Les obsèques auront lieu le samedi 12 décembre, à 10 heures, à Amfreville-sous-les-Monts (Eure).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

72, boulevard Jean-Jaurès,
92110 Clichy.



– Nous apprenons le décès de

Henri LEFÈBVRE,
conseiller général de Clary (Nord),

survenu le 5 décembre, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

[Né le 12 septembre 1914 à Caudry (Nord), commune dont il a été le maire de 1965 à 1988, Henri Lefèbvre avait été instituteur avant de devenir principal de collège. Conseiller général de 1945 à 1951, Henri Lefèbvre (PS) représentait à l'assemblée départementale le canton de Clary depuis 1970.]

– Sa compagne Christel Kittelberger,
Son fils Patrice Mijangos, son épouse Marie-José
et leur fils Julien,
Son fils Christian Mijangos,
son épouse Françoise
et leur fils Antoine,
Sa sœur Eléonore Pena,
son époux
et leurs enfants,
Son frère Séver Mijangos,
son épouse
et leurs enfants,
Sa sœur Florentine Rotella,
son époux
et leurs enfants,
Denise Nardeau
et son fils Denis,
Sa famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Gil MIJANGOS,
ancien directeur des galeries photos de la FNAC,

survenu le 30 novembre 1992, en sa soixante et onzième année.

– Ses enfants
Et petits-enfants
ont la douleur d'annoncer le décès de

Basza PESACHOVIC,
née Cienka,

survenu le 9 décembre 1992.

Les obsèques auront lieu le vendredi 11 décembre. On se réunira, à 14 heures, à l'entrée principale du cimetière parisien de Bagneux.

Perez Pesachovic,
20, rue de la Cour-des-Noues,
75020 Paris.

– Jacqueline Pontvianne,
Dominique, Isabelle, Eric et François,
son épouse, ses filles, son gendre et son petit-fils,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Jean PONTVIANNE,

survenu le 27 novembre 1992.

– Le président René Vacquier
Et les membres de la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques,
Jean Fuerxer,
secrétaire général,
Et les personnels de la commission,
ont le regret de faire part du décès du conseiller d'Etat

Jean PINEL,
membre de la commission,

survenu le lundi 7 décembre 1992.

Les obsèques ont eu lieu le jeudi 10 décembre, à Saint-Fuscien (Amiens).

(*Le Monde* du 10 décembre 1992.)

– Jacqueline Strauss-Kahn,
née Fellus,
son épouse,
Dominique et Anne Strauss-Kahn,
Marc et Isabelle Strauss-Kahn,
Patrick et Valérie Gouin,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Elise Ragouin,
sa sœur,
Ses beaux-frères, belles-sœurs
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Gilbert STRAUSS-KAHN,
avocat à la Cour,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu brutalement à Paris, le 8 décembre 1992.

La levée du corps aura lieu vendredi 11 décembre, à 13 h 45, à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce.

L'inhumation se déroulera ensuite dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– La direction,
Et le personnel de l'Hôtel Lancaster, membre du groupe Savoy de Londres, ont la tristesse de faire part du décès de leur président d'honneur,

Sir Hugh Walter Kingwell WONTNER,
(G.B.E., C.V.O.)

Les obsèques ont eu lieu à Londres, le 4 décembre 1992, dans la plus stricte intimité.

Avis de messe

– A la mémoire de

Maurice OHANA,

décédé le 13 novembre 1992, une messe sera célébrée le vendredi 18 décembre, à 11 heures, en l'église Saint-Séverin, Paris-5e.

Messe de Maurice Ohana sera interprétée par le Chœur contemporain d'Aix-en-Provence et l'Ensemble vocal et instrumental Musicatreize, direction Roland Hayrabedian.

Messes anniversaires

– Françoise, Elisabeth,
Sa famille,
Ses amis,
Ses collègues,
se souviennent avec émotion de

Guy COUTOU,

décédé subitement le 10 décembre 1991.

La messe de 11 heures de la paroisse Notre-Dame-de-la-Croix, 3, place de Ménilmontant, Paris-20e, sera célébrée à son intention le dimanche 13 décembre 1992.

– Pour le sixième anniversaire de la disparition du très cher et inoubliable

Serge LIFAR,

le mardi 15 décembre 1992, à 14 h 30, une messe sera célébrée sur la tombe du défunt, au cimetière de Sainte-Geneviève-des-Bois.

Une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

– Pour le premier anniversaire de la disparition de

Christian TANDEAU de MARSAC,

une messe sera célébrée à son intention, le lundi 14 décembre 1992, à 18 h 45, en l'église Saint-Sulpice (chapelle de la Sainte-Vierge), Paris-6e.

Manifestations du souvenir

– Il y a dix ans, le 14 décembre 1982, disparaissait

Henri FRYDMAN.

Un service commémoratif aura lieu le dimanche 13 décembre 1992, à 11 heures, au cimetière parisien de Bagneux.

Ceux qui l'ont connu et apprécié se réuniront à 10 h 45 précises à l'entrée principale.

Conférences

– **Homme, Femme, y a-t-il une différence ? Constitution de l'identité sexuelle dans l'espace familial.**

Colloque organisé par le CEFA avec la participation d'ethnologues, éthologues, ethnopsychiatres, psychanalystes, thérapeutes familiaux.

Hôpital Necker-Enfants malades, amphithéâtre Claude-Bernard, 161, rue de Sèvres, Paris-15e, métro Duroc, samedi 12 décembre 1992, de 9 heures à 17 heures. Inscriptions sur place. Renseignements au (1) 43-36-90-95.

Soutenances de thèses

– Le mardi 15 décembre, à 14 heures, Mlle Luisa Ballestevos Rosas soutiendra sa thèse : « Itinéraire de la femme écrivain dans la société latino-américaine », à la bibliothèque du centre d'études catalanes, université Paris-IV-Sorbonne. Thèse de doctorat dirigée par Jean-Paul Duviols.

– Soutenance de thèse à Sup'Aero (spécialité : mécanique des fluides). François Laburthe, le 17 décembre 1992, à 10 heures, bâtiment hexagonal du CERT, 2, avenue Edouard-Belin, 31400 Toulouse (Haute-Garonne) : « Problème de stabilité linéaire et prévision de la transition dans les configurations tridimensionnelles, incompressibles et compressibles ».

– Jean-Marc Moriceau, le 19 décembre 1992, à 9 h 30, salle Louis-Liard, 17, rue de la Sorbonne (université Paris-I) : « Les fermiers de l'Ile-de-France. Ascension d'un groupe social (XVe siècle-XVIIIe siècle) ».

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5930

HORIZONTALEMENT

I. Tremble dans les forêts. – II. Ne vivent évidemment pas comme des reines. – III. Berceau pour des princes. Se jette dans le golfe de Finlande. – IV. Vaste plaine. Symbole. – V. Préposition. Fut envoyée paître. Baie du Japon. – VI. Il y en a plusieurs dans une bonne « compagnie ». – VII. Peuvent avaler ceux qui sont en grève. – VIII. Longue, pour les grands ouvrages. – IX. Langue ancienne. Un mot qui peut désigner les lieux. – X. La première page. Pas imaginaires. – XI. Blanc d'Espagne. A deux côtés.

VERTICALEMENT

1. Se remplissent avec du liquide. Est dur de la feuille. – 2. Participe. Pas original. Fait un pli. – 3. Une tunique. Ce qu'on peut faire en un clin d'œil. – 4. Une cause de frictions. – 5. Mesure. Marchands de crêpes. – 6. En Allemagne. Consacrée. – 7. Période. C'est parfois répondre à une prière. – 8. N'est donc pas tout à fait là. Heureux, il prétendait à la moitié. – 9. Petit, c'est du cochon. Fait passer par une chambre.

Solution du problème n° 5929

Horizontalement

I. Aliéniste. – II. Cactacées. – III. Cité. Iles. – IV. Etuis. – V. Snobés. – VI. Té. Triton. – VII. Ame. Têtue. – VIII. Bulgare. – IX. Lobe. Ir. – X. Eveil. Ino. – XI. Su. Second.

Verticalement

1. Acceptables. – 2. Lait. Emu. Vu. – 3. Ictus. Elle. – 4. Eteint. Gois. – 5. Na. Sortable. – 6. Ici ! Bière. – 7. Sellette. Io. – 8. Tee. Sou. Inn. – 9. Esse. Nemrod.

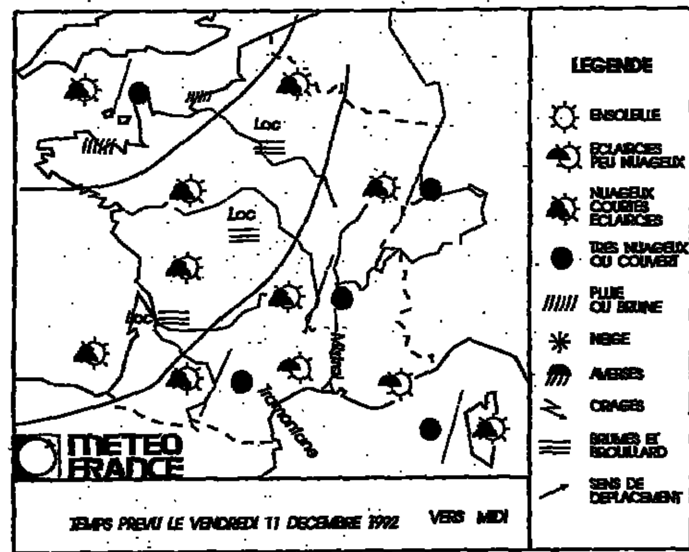
GUY BROUTY

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 10 DÉCEMBRE 1992 A 0 HEURE TUC

METEO FRANCE

PRÉVISIONS POUR LE 11 DÉCEMBRE 1992

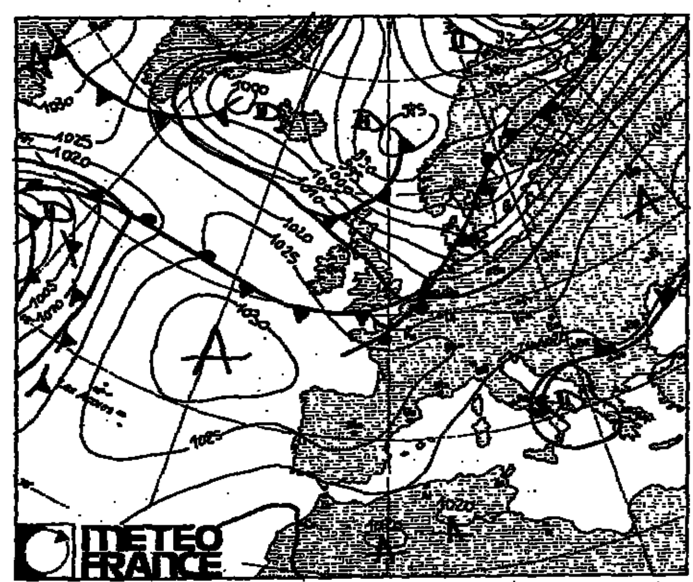


Vendredi : beaucoup de grisaille matinale, souvent lente à se dissiper. – Sur la plupart des régions, les conditions anticycloniques sont prédominantes. Sur le pourtour méditerranéen, quelques bancs de nuages le matin, qui se dissipent rapidement et laissent place à une journée bien ensoleillée. La tramontane souffle encore à 50 kilomètres/heure.

Sur les autres régions, le ciel est très nuageux dès le lever du jour, avec de nombreuses brumes ou brouillards locaux. Cette grisaille tardera par endroits à se dissiper. Les régions du littoral de la Manche seront sous les nuages toute la journée, avec même des petites pluies débutant à mi-journée sur la Bretagne, atteignant en soirée le Nord-Pas-de-Calais. Partout ailleurs, des éclaircies se développent en début d'après-midi, mais le soleil a bien du mal à percer cette grisaille persistante, et restera bien timide. Il n'y a que les sommets montagneux, au-dessus de 600/800 mètres, qui profiteront du soleil toute la journée.

Les températures matinales sont fraîches : de 3 degrés à 5 degrés sur les côtes, entre – 2 et 0 degrés dans l'intérieur, localement entre – 4 degrés et – 5 degrés du Nord-Est à l'Auvergne et Rhône-Alpes. Quant aux températures maximales, elles avoisineront 8 degrés sur les bords de l'Atlantique et de la Manche, 14 degrés sur le pourtour méditerranéen et la Corse. Dans l'intérieur, selon la persistance des brouillards, elles ne dépasseront guère 6 degrés au nord, 3 degrés dans le quart nord-est, Centre et Lyonnais, et 8 degrés au sud-ouest.

PRÉVISIONS POUR LE 12 DÉCEMBRE 1992 A 0 HEURE TUC





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 10-12-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 09-12-1992 à 6 heures TUC et le 10-12-1992 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	15	4	N
BIARRITZ	8	6	C
BORDEAUX	10	6	C
BOURGES	6	3	C
BREST	10	7	D
CAEN	9	2	C
CHERBOURG	9	6	N
CLERMONT-FER.	5	1	C
DIJON	5	3	C
GRENOBLE	7	4	P
LILLE	5	3	C
LIMOGES	5	2	C
LYON	6	3	C
MARSEILLE	11	5	P
NANCY	3	2	P
NANTES	9	6	C
NICE	15	8	D
PARIS-MONTS.	7	3	C
PAU	8	2	N
PERPIGNAN	11	8	N
POINTE-A-PITRE	29	20	D
RENNES	10	3	D
ST-ETIENNE	4	1	P
STRASBOURG	4	3	C
TOULOUSE	7	6	C
TOURS	8	3	C
ÉTRANGER			
ALGER	16	6	D
AMSTERDAM	4	2	C
ATHÈNES	19	11	D
BANGKOK	35	24	N
BARCELONE	16	4	N
BELGRADE	8	5	C
BERLIN	4	3	C
BRUXELLES	4	2	C
LE CAIRE	22	11	D
COPENHAGUE	5	4	C
DAKAR	26	21	C
DELHI	22	8	D
GENÈVE	4	3	C
HONGKONG	–	–	–
ISTANBUL	16	11	P
JÉRUSALEM	16	6	N
LISBONNE	16	13	N
LONDRES	7	2	C
LOS ANGELES	19	9	D
LUXEMBOURG	3	1	P
MADRID	13	5	D
MARRAKECH	19	5	D
MEXICO	20	12	N
MILAN	6	3	B
MONTRÉAL	–9	–15	D
MOSCOU	–2	–3	C
NAIROBI	21	14	N
NEW-YORK	–1	–6	D
OSLO	–	–	–
PALMA-DE-MAJ.	15	6	N
PÉKIN	1	–6	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	15	5	D
SÉVILLE	17	5	D
SINGAPOUR	30	23	C
STOCKHOLM	2	–2	D
SYDNEY	–	–	–
TOKYO	17	11	D
TUNIS	13	9	N
VARSOVIE	4	0	P
VENISE	9	7	C
VIENNE	3	3	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Au-delà de la nausée

RÉSUMONS. Le Pentagone était scandalisé de la présence des flashes. CNN se scandalisait du scandale du Pentagone. Même Dan Rather, si on a bien compris, était choqué de la présence de Dan Rather. Des enfants faméliques, pour raisons humanitaires, étaient priés à la baïonnette d'aller mourir ailleurs que dans l'ambassade américaine reconquise. Charles et Lady Di, silhouettes hagardes, traversaient la scène comme s'ils sortaient d'un placard de Feydeau. Un officier français cherchait à la lanterne et en version originale quelqu'un *« able to give orders »* (capable de donner des ordres). Les Français parvenaient d'ailleurs à raison garder : TF 1 raillait ainsi ces balourds d'Américains avant de donner rendez-vous au cher public samedi prochain, en direct de Mogadiscio – *avec tout le recul nécessaire »,* promit PPDA. Arrivait enfin, souriant, *à son aise, Sa Majesté le* Foot. Sans vouloir déranger, il avait *rendez-vous à 20 h 30 précises* avec Mademoiselle TF 1. Qu'on ne se tracasse pas pour lui, il prenait un siège et se faisait tout petit dans un coin de l'apocalypse.

Au-delà de la nausée et de l'envie de rire, quel vertige ! On soupçonnait que le dérisoire et le drame, l'absurde et l'implacable, Guignol et Satan, codirigeaient le monde. Mais jamais le couple obscène ne s'était laissé voir ainsi, en direct, valsant enlacé dans la nuit, au cœur du bal des dupes planétaire et en chacun d'entre nous. En même temps que l'on s'esclaffait de ces maîtres du *monde suppliant qu'on éteigne les* projecteurs qu'ils avaient convoqués, on sentait monter l'envie de jeter son téléviseur par la fenêtre, puisque regarder cela, même pour en rire, c'était déjà en être complice, sali. Seul un Picasso aurait pu peindre cette nuit des masques, celui de Guernica et celui des bras *d'honneur à la terre entière, tous* les Picasso fondus en un seul.

De cette formidable effraction mondiale au cœur du mystérieux chaudron où se cristallisent, ensemble, le destin de la planète et ses rideaux de fumée, restera un formidable butin. Ces images, nul *doute que l'on va maintenant les* digérer à Haïti, à Monrovia et à *Sarajevo, pour ne plus les oublier.* Des noirs en haillons plaqués à terre au fond d'un hangar par les maîtres blancs du monde, le général blanc allant quelques minutes plus tard *s'excuser auprès des* noirs en haillons, les maîtres du *monde, en un mot, se prenant les* pieds dans leurs savants stratagèmes : que l'on s'en sente accablé ou, paradoxalement, libéré, on ne les oubliera pas.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 10 décembre

TF 1

- **20.45 Série : Le Triplé gagnant.** Le Grand Chêne, de Jean-Pierre Prévost.
- **22.20 Magazine : L'Amour en danger.** *Notre belle-mère menace notre couple.*
- **23.30 Journal, Météo et Bourse.**
- **23.35 Divertissement : le Bébête show.**
- **23.40 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.**

FRANCE 2

- **20.45 Magazine : Envoyé spécial.** De Paul Nahon et Bernard Benyamin. Premier Saut ; Les Repentis ; Les conquérants du futur.
- **22.20 Cinéma : Le Faussaire.** ■■ Film franco-allemand de Volker Schlöndorff (1981).
- **0.05 Journal, Météo et Visages d'Europe.**
- **0.25 Magazine : Le Cercle de minuit.** Présenté par Michel Field.

FRANCE 3

- **20.45 Cinéma : L'Honneur des Prizzi.** ■■ Film américain de John Huston (1985).
- **22.55 Journal et Météo.**
- **23.20 Téléfilm : L'Etrange Héritage.** De Reza S. Badiyi.

CANAL PLUS

- **20.35 Cinéma : Le Prix d'une vie.** □ Film italo-français de Domenico Campana (1989).
- **22.10 Flash d'informations.**
- **22.15 Cinéma : A la poursuite d'Octobre rouge.** ■ Film américain de John McTiernan (1989) (v.o.).
- **0.25 Cinéma : Les Gens du voyage.** ■ Film français de Jacques Feyder (1937).

ARTE

- **20.40 ▶ Soirée thématique : Drogues, le grand deal.**
- **20.41 Cinéma : Moi, Christiane F., 13 ans, droguée, prostituée.** □ Film allemand d'Ulrich Edel (1981).
- **22.45 *Documentaire : L'Illusion.*** De Dagobert Lindlau.
- **23.30 Débat.** *Conduit par Suzanne Drexl, avec* Carlos Chaux, consul général de Colombie à Berlin ; Rolf Wille, M. Uchtenhagen et Jean-Louis Sabathier, représentant d'Europol.
- **23.50 Documentaire : La shooteuse de Bâle.** De Detlev Korus.
- **23.55 La Drogue en France.**
- **0.05 Débat.**

M 6

- **20.45 Cinéma : Le Petit Bougnat.** ■ *Film français de Bernard Toublanc-Michel* (1969).
- **22.30 Cinéma : *La Grande Lessive.*** ■■ Film français de Jean-Pierre Mocky (1968). *Avec Bourvil, Francis Blanche, Roland Dubillard.*
- ***0.10* Informations : Six minutes première heure.**
- **0.15 Magazine : Fréquenstar.**

FRANCE-CULTURE

- **20.30 Dramatique.** L'éternité l'été, d'Anne Aussaresses.
- **21.30 Profils perdus.** Louis Aragon (2).
- **22.40 Les Nuits magnétiques.**
- **0.05 Du jour au lendemain.** Avec Marc Lambron (Carnet de bal).
- **0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

- **20.30 Concert.** Variations sur un thème de Frank Bridge, de Britten ; Métamorphoses pour vingt-trois instruments à cordes, de R. Strauss ; Sérénade nº 7 en ré majeur K 250, *de Mozart, par l'Orchestre de chambre de* Norvège, dir. Iona Brown.
- ***23.09 Ainsi la nuit.*** *Sérénade pour petit ensemble*, de Rossini ; Quintette pour cor et *cordes en mi bémol majeur K 407, de* Mozart ; Quatuor à cordes nº 59 en mi majeur op. 54, de Haydn ; Trio pour cor, violon et piano en mi bémol op. 4, de Brahms.
- **0.33 L'Heure bleue.** Jazz s'il vous plaît, par André Clergeat.

Vendredi 11 décembre

TF 1

- **14.30 Série : Pour l'amour du risque.**
- **15.20 Série : Hawaii, police d'Etat.**
- **16.10 Club Dorothée.**
- **17.25 Jeu : Une famille en or.**
- **17.55 Série : Hélène et les garçons.**
- **18.25 Feuilleton : Santa Barbara.**
- **18.55 Magazine : Coucou, c'est nous !** Présenté par Christophe Dechavanne. Invité : Pierre Palmade.
- **19.50 Divertissement : Le Bébête Show** (et à 0.40).
- **20.00 Journal et Météo.**
- **20.45 Magazine : Les Marches de la gloire.** Présenté par Laurent Cabrol. La nuit des dupes ; A quelques secondes près ; Le cauchemar de Mikado.
- ***22.25 Que faire ce week-end ?***
- **22.30 Magazine : Grands reportages.** De Michèle Cotta et Henri Chambon. *Chasseurs de l'ombre,* de Georges Beutter.
- ***23.40 Arthur, émission impossible.***
- **0.45 Journal, Météo et Bourse.**
- ***0.50 Série : Mésaventures.***

FRANCE 2

- **15.25 *Variétés : La Chance aux chansons*** Emission présentée par Pascal Sevran. Avec Guy Béart.
- **16.20 Jeu : Des chiffres et des lettres.**
- **16.45 Feuilleton : Beaumanoir** (et à 5.35).
- **17.15 Magazine : Giga.**
- **18.30 Le Jeu !** Animé par William Leymergie.
- **19.20 Jeu : Que le meilleur gagne plus.** Animé par Nagui.
- **20.00 Journal, Journal des courses et Météo.**
- **20.50 Série : Nestor Burma.** Casse-pipe à la Nation, de Claude Grinberg, d'après Léo Mallet.
- **22.15 *Magazine : Sportissimo.*** Présenté par Gérard Holtz.
- **23.30 Journal des courses, Journal, *Météo* et Visages d'Europe.**
- **23.55 Cinéma : *Pierrot le Fou.*** ■■■ Film français de Jean-Luc Godard (1965).

FRANCE 3

- **14.45 Feuilleton : Dynastie.**
- **15.35 Série : La croisière s'amuse.**
- **16.25 Magazine : Zapper n'est pas jouer.** Invités : Stéphane Collaro, Eddie Barclay.
- **17.55 Magazine : Une pêche d'enfer.**
- ***18.25 Jeu : Questions pour un champion.***
- **18.55 Un livre, un jour.** Histoires pour les enfants. *Les Editions Mango.*
- **19.00 Le 19-20 de l'information.** *De 19.09 à 19.30, le journal de la région.*
- **20.05 Jeu : Hugodélire** (et à 20.40).
- ***20.15 Divertissement : La Classe.***
- **20.45 Magazine : Thalassa.** America, d'Olivier Guiton.
- **21.50 Magazine : Caractères.** Présenté par Bernard Rapp. Invités : Jean Bottéro *(l'Epopée de Gilgames)* ; Claude Hagège *(le Souffle de la langue)* ; Alain Rey *(Dictionnaire historique de la langue française)* ; Jacqueline Risset, à propos de *la Divine Comédie,* de Dante Alighieri.
- **22.50 Journal et Météo.**
- **23.15 ▶ Traverses.** L'Etreinte du samouraï ou le Défi japonais, de Jean-Claude Burger, d'après le livre de Dominique Nora. 1. Un Pearl Harbor industriel.
- ***0.10 Continentales.*** L'Eurojournal : l'info en v.o.
- ***0.55 Musique : Portée de nuit.*** Mikis Theodorakis.

CANAL PLUS

- **15.00 Documentaire : Tendres Chacals.** De Dave Houghton et Hugo Van Lawick.
- **16.00 Cinéma : Tutti Frutti.** ■ Film américain de Michael Dinner (1985).
- **18.00 Canaille peluche.**

En clair jusqu'à 20.35

- **18.30 Le Top.**
- **19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.** Invités : Dick Rivers et Calwin Russel.
- **20.30 Le Journal du cinéma.**
- **20.35 Téléfilm : En plein cœur.** De John Madden.
- **22.15 Documentaire : Tiwai, l'île aux singes.** De Nick Gordon.
- **22.55 Flash d'informations.**
- **23.00 Cinéma : Ghost.** □ Film américain de Jerry Zucker (1990). *Avec Patrick Swayze, Demi Moore, Whoopi* Goldberg.
- **1.05 Cinéma : Paris s'éveille.** ■■■ Film français d'Olivier Assayas (1991). Avec Judith Godrèche, Jean-Pierre Léaud, Thomas Langmann.

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

- **17.00 Documentaire : Guitar Legends.** 4 De Ken O'Neill et Gavin Tayler.
- ***19.00 Documentaire :*** **Nakagami, romancier des ruelles.** *De Pierre Aubry et Steven Javor.*
- **19.55 Série : Fawlty Towers.** *De Bob Spiers.*
- **20.30 8 1/2 Journal.**
- **20.40 *Magazine : Transit.*** De Daniel Leconte. Les petits et grands évé*nements de la semaine commentés par des* familles européennes. Documentaires français et allemands.
- **22.10 Téléfilm : Schubert.** De Fritz Lehner (3ᵉ partie).
- **23.45 Documentaire : Botero sculpteur.** D'Erwin Leiser (2ᵉ partie).

M 6

- **14.15 Magazine : Destination musique.**
- **17.10 Série : L'Heure du crime.**
- **18.00 Série : Equalizer.**
- **19.00 Série : Les Routes du paradis.**
- **19.54 Six minutes d'informations, Météo.**
- **20.00 Série : Cosby Show.**
- **20.35 Magazine : Capital** (et à 0.55).
- **20.45 Téléfilm : Disparitions.** De John Lewellyn Moxey.
- **22.30 Série : Mission impossible, vingt ans après.**
- **23.30 Magazine : Emotions.**
- **0.00 Magazine : Culture rock.**

FRANCE-CULTURE

- **20.30 Radio-archives.** Marie Noël (1).
- **21.30 Musique : Black and Blue.** Jazz, mode d'emploi.
- **22.40 Les Nuits magnétiques.**
- **0.05 Du jour au lendemain.** Dans la bibliothèque de... Michel Ragon.
- **0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

- **20.30 Concert** (donné le 9 août à Prades) : *Concerto pour violon et cordes en mi* majeur BWV 1042, de Bach ; Concerto pour piano et orchestre nº 1 en ut majeur op. 15, de Beethoven ; Moment musical pour piano nº 2 op. 94, de Schubert ; Sérénade pour cordes, de *Dvorak* ; Sérénade pour cordes, extrait, de Haydn ; Préludes pour orchestre, de Chostakovitch.
- **23.09 Jazz club.** En direct de La Villa à Paris : le trompettiste Clark Terry, avec Alain Jean-Marie, piano, Wayne Dockery, contrebasse, George Brown, batterie.
- **1.05 Papillons de nuit.**

Le Monde

Coût des actions extérieures et annulation de projets

Le budget 1992 de la défense est amputé de 3,3 milliards de francs

En 1992, le budget de la défense, qui devait s'élever à quelque 195 milliards de francs après approbation par le Parlement, aura été amputé en fin de compte de près de 3,3 milliards de francs. Cette procédure, qui s'est faite par le moyen de décrets et d'arrêtés pris en cours d'année, n'est pas appréciée de nombreux parlementaires qui ont condamné la méthode, notamment en commission de la défense à l'Assemblée. Ce sont en particulier les missions «onusiennes» propres à la France qui sont à l'origine de l'amputation de ces crédits.

D'une manière générale, il a été procédé, en septembre et en novembre derniers, à l'annulation de 5 309 millions de francs de crédits déjà votés et, dans le même temps, il a été ouvert pour 2 150 millions de francs de crédits nouveaux. Soit un «manque à gagner» de 3 259 millions de francs pour le budget militaire (dépenses de fonctionnement et d'équipement).

Les annulations de crédits concernent principalement les dépenses d'équipement. Elles sont dues aux mesures intervenues durant l'année et portant notamment sur la suspension des essais nucléaires de Mururoa, l'arrêt du programme Hadès d'un missile nucléaire préstratégique dans l'armée de terre et sur des retards constatés dans la réalisation d'autres projets.

La «posture» internationale de la France

En revanche, les ouvertures de nouveaux crédits sont liées aux dépenses engagées par la France pour des opérations conduites par l'ONU ou pour des actions extérieures au compte du gouvernement français (en Afrique, spécialement). Le coût des seules interventions «onusiennes» est évalué pour la France à 2,4 milliards de francs en 1992 et il dépassera les 4 milliards de francs en 1993, au rythme prévisible des missions.

La France rencontre des difficultés pour se faire rembourser par l'ONU les avances qu'elle consent au profit des «casques bleus». Ce remboursement peut s'étaler entre dix-huit et vingt-quatre mois. Depuis six ans, le poids financier de ces opérations est, en moyenne annuelle, de 1,5 milliard de francs et il a aujourd'hui une nette tendance à s'alourdir.

De nombreux parlementaires observent, dans ces conditions, que ces manipulations de trésorerie obligent les armées à prélever sur leurs crédits de fonctionnement – ce qui a des conséquences sur la vie dans les régiments et sur le moral des personnels au moment où les uns et les autres sont le plus sollicités à l'extérieur des frontières nationales – sans l'espoir de rentrer dans leurs fonds. Les matériels s'usent prématurément, sans être remplacés nombre pour nombre, du fait de leur utilisation intense, et les stocks de carburant, de munitions ou de rechanges fondent sans être renouvelés. C'est la raison pour laquelle des députés de la commission de la défense ont demandé que des crédits provisionnels – hors budget de la défense, qui n'est pas le seul ministère à être impliqué par ces opérations internationales – puissent être constitués en début d'année, inscrits à titre de précautions au budget général de l'Etat et progressivement mis en œuvre.

Le rapporteur de la commission, M. Yves Dollo, député PS des Côtes-d'Armor, estime qu'une telle procédure aurait pour effet de ne pas faire supporter aux seules armées le coût de telles interventions. Certes, ces missions ont un caractère militaire, mais elles ont aussi un aspect humanitaire et diplomatique qui engage largement la «posture» internationale de la France.

JACQUES ISNARD

Le cinquième sommet francophone aura lieu à Maurice en octobre 1993

Les ministres des affaires étrangères ou de la francophonie des pays utilisant le français se sont réunis à Paris du 7 au 9 décembre, dans la perspective du cinquième sommet des chefs d'Etat ou de gouvernement de la francophonie. Ils ont annoncé que leur prochaine rencontre se tiendrait dans la capitale mauricienne à la veille du sommet, lequel se déroulera du 5 au 7 octobre 1993. Une cinquantaine d'Etats ou entités territoriales doivent y assister.

Les ministres ont publié un communiqué estimant notamment qu'en Haïti, *«seuls le retour du président démocratiquement élu* [le Père Aristide] *et le rétablissement de l'Etat de droit permettront de trouver une issue à la crise».* Les ministres ont en outre *«encouragé l'action»* du nouveau gouvernement libanais, *«qui s'attache à résoudre les graves séquelles de la guerre».* Enfin, le communiqué a confirmé que se tiendrait à Abidjan, en mars 1993, le premier Marché des arts et spectacles africains.

En Allemagne

Condamnation d'un dirigeant néonazi

BERLIN

de notre correspondant

Le chef d'un groupuscule néonazi est-allemand, M. Thomas Dienel, a été condamné, mercredi 9 décembre, à Rudolstadt (Thuringe), à deux ans et huit mois de prison ferme pour incitation à la violence et à la haine raciale, profanation des morts et insultes. Agé de trente et un ans, il dirige le groupe Deutsch-National Partei et a revendiqué devant le tribunal son objectif de restaurer le national-socialisme en Allemagne.

Contre M. Dienel et un leader néonazi de l'Ouest, M. Heinz Reisz (cinquante-quatre ans), le gouvernement allemand a déposé mercredi auprès du tribunal constitutionnel, à la demande du ministre fédéral de l'intérieur, une demande de retrait des droits civiques selon l'article 18 de la Constitution. Cette démarche exceptionnelle a été entreprise deux fois seulement depuis la guerre. Elle avait échoué dans les deux cas.

Ancien compagnon du dirigeant néonazi Michael Kühnen, mort du sida, Heinz Reisz est l'un des activistes les plus connus de la mouvance néonazie allemande, et le gouvernement entend, par cette démarche, donner un signal de sa volonté de sévir réellement contre l'extrême droite. Après l'interdiction fin novembre du groupe Nationalistische Front, la police a en outre procédé mercredi en Basse-Saxe à des perquisitions aux domiciles des membres d'une autre organisation extrémiste.

H. de B.

□ **Six ans de prison pour un ancien garde-frontière.** – M. Rolf-Dieter Heinrich, ex-garde-frontière d'Allemagne de l'Est, a été condamné, mercredi 9 décembre, à Potsdam, à six ans de prison pour avoir tué, en 1965, un homme qui tentait de franchir le mur de Berlin. Un coaccusé a été condamné à deux ans avec sursis. La peine de six ans est la plus lourde jamais infligée dans les procès similaires. – *(Corresp.)*

La fin d'un long conflit entre la direction et les musiciens

Signature d'un accord à l'Orchestre de Paris

Après de longues négociations, un accord d'entreprise a été signé à l'Orchestre de Paris, mercredi 9 décembre, a annoncé Pierre Vozlinsky, directeur général. Signé par toutes les parties, il sera soumis à l'approbation du conseil d'administration, le 5 janvier. Les musiciens et la direction de l'orchestre ont, d'autre part, mis fin à tous les conflits qui les opposaient devant diverses juridictions, depuis l'annulation de la tournée en Italie de mai 1990. Le comité d'entreprise de l'Orchestre de Paris, le SNAM (Syndicat national des artistes musiciens) et la direction de la formation basée salle Pleyel ont décidé, d'autre part, de verser les sommes dues, au stade actuel des procédures, à des œuvres caritatives.

Pour Pierre Vozlinsky, il s'agit de la *«fin d'un affrontement, où, comme je le souhaitais, il n'y a ni vainqueur ni vaincu. Cet épisode tumultueux aura été le moyen de donner naissance à un texte excellent, qui, je le pense, améliorera le fonctionnement de l'institution et libérera les esprits pour que cet orchestre de tout premier rang international s'exprime dans la sérénité nécessaire à l'accomplissement de ses ambitions, qui sont grandes, comme ses programmes à long terme le montrent assurément».*

[La guerre de tranchées qui opposait la direction de l'Orchestre de Paris aux musiciens depuis deux ans trouve donc une issue honorable pour les deux parties. Il semble, d'autre part, que l'accord de coopération signé entre l'héritier de la Société des concerts du Conservatoire et le Châtelet (production de concerts pour les jeunes et d'opéras dans le théâtre subventionné par la Mairie de Paris) inaugure une nouvelle période de l'histoire de la formation.

Il reste, toutefois, un obstacle préoccupant pour l'Orchestre de Paris, et dont le National et l'Orchestre philharmonique de Radio-France souffrent également. Paris n'est toujours pas équipé d'une grande salle de concert à l'acoustique irréprochable, offrant aux musiciens des conditions de travail à la hauteur de ce que l'on attend d'eux : les musiciens jouent, salle Pleyel, sur des chaises pliantes à l'inconfort notoire, et les coulisses ne leur permettent pas de se «chauffer» comme il le faudrait avant d'entrer en scène. Le Japon dispose, par exemple, de quarante-sept grandes salles de concert (davantage que d'orchestres !), l'Espagne en a construit récemment d'excellentes, les Etats-Unis en regorgent, quand elles restent rares en France (une ville comme Bordeaux fait jouer son orchestre au Palais des sports). Or, les meilleurs orchestres sont indissolublement liés à une salle réputée pour son acoustique : Amsterdam, Berlin, Dresde, Leipzig, Vienne, Boston, Cleveland, Philadelphie, Chicago, etc. – A. Lo.]

□ **M. Dominique Jamet reconduit à la présidence de la Bibliothèque de France.** – Par décret paru au *Journal officiel*, M. Dominique Jamet a été reconduit pour trois ans à la présidence de l'Etablissement public de la Bibliothèque de France, fonction qu'il occupe depuis septembre 1989.

Rédacteur en chef au «Quotidien de Paris»

Claude Canavaggio est mort

Claude Canavaggio, cinquante-neuf ans, rédacteur en chef au *Quotidien de Paris*, vient de décéder d'un accident vasculaire cérébral. Vieux routier du journalisme, Claude Canavaggio avait commencé sa carrière à Radio-Monte-Carlo avant de devenir rédacteur en chef technique de *Paris-Presse*. C'est en 1971 qu'il rencontre Philippe Tesson et qu'il collabore au lancement du *Quotidien du médecin*. Claude Canavaggio a ensuite été associé au lancement de tous les titres du groupe (*Quotidien de Paris, Nouvelles littéraires, Quotidien du pharmacien, Quotidien du maire*), où il était chargé, selon les mots de Philippe Tesson, de *«la synthèse entre le rédactionnel et le technique».*

□ **Explosion dans le nord de Londres.** – Une explosion s'est produite, jeudi matin 10 décembre, dans le nord de Londres. Selon les premières informations des services de secours présents sur les lieux, il y aurait au moins deux blessés.

□ **M. David Frydman a été trompé lors de l'arbitrage sur l'évaluation de Paravision.** – Le tribunal de grande instance de Paris a annulé la décision rendue le 27 juin 1990 sur le litige opposant la société L'Oréal à M. Frydman dans l'estimation de la part du groupe Frydman dans Paravision *(le Monde* daté 6-7 décembre). Le tribunal a estimé que l'arbitre, M. Jacques Mayoux, avait caché les relations qu'il avait eues avec le groupe L'Oréal par lequel il avait été rémunéré.

Tandis que son titre baisse en Bourse

La Lyonnaise des Eaux-Dumez emporte le contrat de gestion de l'eau à Buenos-Aires

Le consortium mené par la Lyonnaise des Eaux-Dumez devrait, d'ici à la fin de l'année, se voir confier la gestion de l'eau de l'agglomération de Buenos-Aires (Argentine). A l'ouverture des plis, mercredi 9 décembre, le groupe français, associé à six autres firmes internationales, s'est, en effet, trouvé le moins disant face aux deux autres concurrents restés en lice après l'étape de la préqualification technique. D'une durée de trente ans, la concession permettra d'étendre aux 11 millions d'habitants de l'agglomération la distribution de l'eau par canalisation qui, aujourd'hui, ne touche que 6 millions de personnes. Quant au traitement des eaux usées, tout reste à faire.

Ce contrat, doublé, le même jour, de la signature officielle d'un contrat du même type en Malaisie, intervient alors que le titre Lyonnaise des Eaux-Dumez a perdu, mercredi, près de 5 % après l'annonce, non officielle, de pertes importantes pour Dumez, l'une des deux sociétés de la branche BTP du groupe.

□ **Baisse prévue de l'impôt sur les sociétés en Allemagne.** – Le gouvernement allemand a adopté mercredi 9 décembre un projet de loi prévoyant de réduire le taux de l'impôt sur les sociétés à partir de 1994. Pour les bénéfices non réinvestis, l'impôt passera de 50 % à 44 %. Le taux d'imposition maximal des entreprises sera réduit de 54 % à 44 %.

SOMMAIRE

DÉBATS
Langage : «Ce que parler veut dire», par Claude Roy ; «Un enfant devient lecteur», par René Diatkine et Jacqueline Roy ... 2
ÉTRANGER
L'intervention militaire en Somalie ... 3-4
M. Milan Panic est autorisé à se présenter à l'élection présidentielle en Serbie ... 5
Le conseil européen d'Édimbourg ... 5
Inde : les émeutes entre musulmans et hindous ont déjà fait plus de 700 morts ... 6
POLITIQUE
L'affaire du sang contaminé : la commission sénatoriale refuse de mettre M. Fabius en accusation devant la Haute Cour ... 7
Un an et demi de débats sur la responsabilité des médecins et celle des politiques ... 8
La préparation des élections législatives ... 9
SOCIÉTÉ
Justice : le meurtre de Cécile Jourdan devant la cour d'assises de l'Isère ... 10
M. Lang veut ouvrir une voie technologique au collège ... 11
Football : la deuxième journée de la Ligue des champions ... 11
CULTURE
Danse : la mort de Dominique Bagouet ... 13
Jazz : Jimmy Giuffre en concert à Paris ... 13
Cinéma : les Nations unies donnent avec *Agakuk*, film franco-canadien, le coup d'envoi à l'Année des populations autochtones ... 13
Arts : entre vaudou et électricité, un complément de la rétrospective du Centre Georges-Pompidou sur l'Amérique latine ... 15
LIVRES ◆ IDÉES
La déclaration de guerre de Paolo Uccello • «Mille et une nuits» de cauchemar • Le feuilleton de Michel Braudeau : Robert Louis Stevenson • Histoires littéraires par François Bott : «La vieille malle de Paul Morand» • Et un supplément «Livres d'étrennes» ... 29 à 40
ÉCONOMIE
Les résultats des élections prud'homales ... 17 à 20
La CEI, une communauté d'Etats dépendants ... 21
Le conflit des dockers toujours dans l'impasse ... 23
Marchés financiers et Bourse de Paris ... 24-25
COMMUNICATION
La situation de l'audiovisuel et de la presse ... 22
Services
Abonnements ... 22
Annonces classées ... 22
Carnet ... 26
Loto ... 26
Marchés financiers ... 24
Météorologie ... 27
Mots croisés ... 26
Radio-Télévision ... 27
Expositions ... 16

La télématique du *Monde* : 36 15 LEMONDE 36 15 LM

Ce numéro comporte un cahier «Le Monde des livres» folioté 29 à 40

Le numéro du « Monde » daté 10 décembre 1992 a été tiré à 442 498 exemplaires

Demain dans « le Monde »

«Sans visa» : les nouvelles clés du Triangle d'or

Kentung, capitale de l'Eastern Shan State de Birmanie, cette région dite du Triangle d'or où prospèrent la culture du pavot et les trafics qu'elle entraîne, était, depuis trois décennies et le départ des derniers missionnaires baptistes américains en 1965, une cité interdite aux étrangers. On annonce qu'elle pourrait être rouverte à tous dès le début de l'année prochaine. Notre envoyé spécial, Régis Guyotat, en revient.

Le Monde

DES LIVRES

La déclaration de guerre de Paolo Uccello

Artaud s'identifia à lui, Breton le voulut « surréaliste » : voilà un peintre qui ne parle pas de rédemption ou de contemplation, mais qui explose dans la prédation, le combat, la chasse, le crime rituel...

PAOLO UCCELLO
de Franco et Stefano Borsi.
Hazan, 370 p., 790 F.

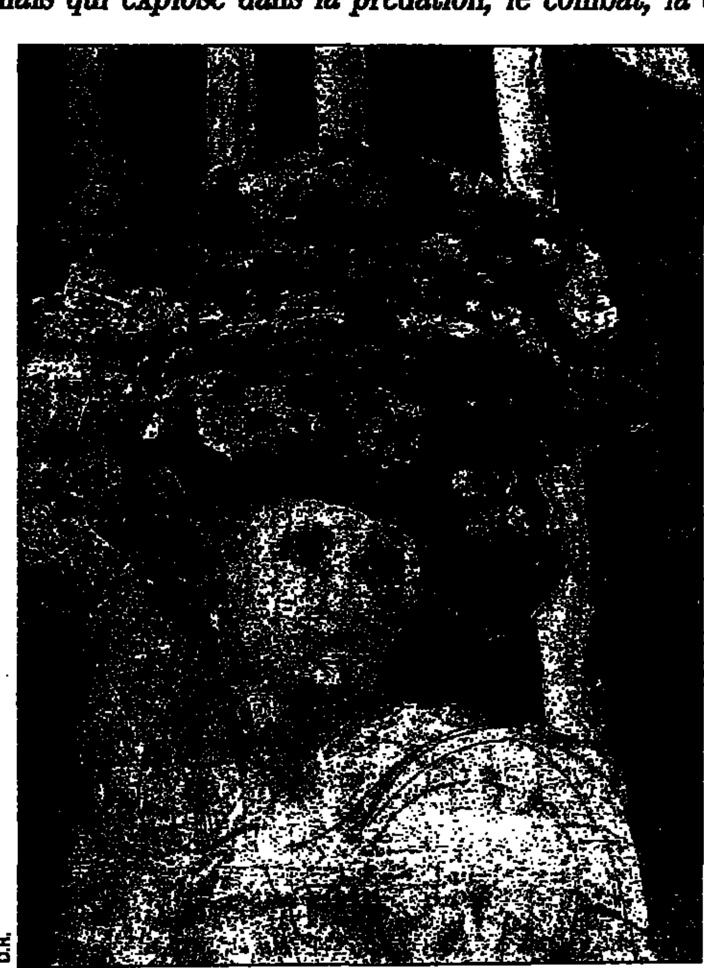
Revenons vite en Italie, où tout s'est passé et où tout s'explique. Voici Florence, et la naissance symbolique qui n'en finit pas de nous traverser. Voici surtout le peintre qu'on n'arrive pas à cadrer, qui échappe aux investigations les plus érudites. S'il y a une exception rebelle et énigmatique, c'est lui. Il inquiète, dérange, déborde ; il ne se livre pas, il est la cruauté puissante de la Perspective elle-même dans son questionnement ouvert et compact. Ce livre d'images nous le redonne magnifiquement à voir et tente de le situer dans son temps et son lieu complexes. Mais, une fois de plus, nous sentons que le sens profond de son œuvre n'a pas été abordé.

Oui, Paolo Uccello, né en 1397 et mort en 1475, participe de la formidable émergence du Quattrocento toscan. Oui, il est là, en même temps qu'Alberti, Ghiberti, Brunelleschi, Donatello, Della Robbia et tant d'autres. Oui, on peut étudier sa rivalité avec le lumineux Piero della Francesca, dans le mouvement d'une civilisation, la nôtre, que le nom des Médicis fait encore rêver. Il est juste de l'approcher à travers cet invraisemblable surgissement d'églises, de palais, de coupoles, de cloîtres, de fresques, de marbres sculptés, de portes, de vitraux, d'horloges, de machineries et de calculs évoquant autant d'assassinats que d'extases. La vision se construit et se réfléchit, le monde s'ordonne, le proche et le lointain, les volumes et les couleurs, se calculent et se vivent comme jamais. Pourtant, au milieu de cette agitation logique, sensible et géniale, un silence sombre et massif se maintient : Uccello. On a immédiatement l'impression qu'il a pris sur lui tout le négatif de l'époque, qu'il refuse d'aboutir, d'embellir, d'idéaliser. Sa position ressemble à une déclaration de guerre. Les historiens d'art sont aussi nécessaires qu'inessentiels : ils ne rendent pas compte du choc. Or Uccello n'est rien d'autre qu'une obstination, en bloc, dans *le* choc. Il a eu ses raisons physiques, sans doute, pour ne pas sanctifier l'espace.

Un art stratégique

On ne sait presque rien de lui, sinon que, vieux, il s'enfonce de mieux en mieux dans des chefs-d'œuvre. A cinquante-six ans, il épouse une jeune fille de dix-neuf ans, et a deux enfants, un garçon, une fille. L'anecdote la plus connue (rapportée par Vasari) veut que sa jeune femme, le soir, le priant de venir dormir, s'entendait le plus souvent répondre par son artiste immergé dans le dessin : *« Oh, quelle douce chose que cette Perspective ! »* Il faut croire que la disposition, sur un plan, de la possibilité contrastée des plans, était une jouissance suffisante, un sommeil réparateur logique. Uccello ne veut pas du point de fuite unique, ce qui est déjà un blasphème par rapport au sens immédiat commun. Il nie l'objectif photographique ou cinématographique, c'est-à-dire l'œil simplificateur qui est devenu notre Dieu, et c'est sans doute pourquoi il nous est si proche (comme s'il avait prévu la catastrophe plate et fade du spectacle généralisé).

Sa profondeur à lui reste multiple, irréconciliable, farouchement contradictoire, explosant à chaque instant dans la prédation, le combat, la chasse, le crime rituel, la fatalité. Epopée et roman, il s'agit d'un art stratégique qui ne s'éteint jamais dans le Bien, encore moins dans la poésie, mais s'accroche à la nuit tendue rouge et noire, remuante, hérissée, du Mal se



D.R.

Jusque dans le visage du mélancolique tueur à l'épée...

mangeant lui-même. En maintenant la vision binoculaire (comme s'il fallait éviter une sorte de devenir borgne ou aveugle de la représentation), il obtient une *« vision oblique et non plus perpendiculaire, variant selon les mouvements de l'œil, les mouvements de l'observateur, selon ses ajustements automatiques ou volontaires »*. Une telle *« complexité physiologique »* est, en réalité, une agression continue contre la dictature de l'Idée, elle-même oblitération du sujet capté en miroir, mensonge de toute peinture voulant se débarrasser de la peinture. Chaque image devient morte et pieuse, et ce n'est pas la piété, on s'en doute, qui anime ce calme furieux. D'où la bizarrerie flagrante de ses panneaux, *« miniatures colossales »* dressées comme des rêves apocalyptiques. Qui, mieux que lui a compris de l'intérieur ce que pouvait être le Déluge ? La lutte entre saint Georges et le Dragon ? Ou si l'on préfère, en termes modernes, la dislocation de tous les repères fermes, la terreur de la castration ? Voyez ce blanc-vert des corps déjà noyés, cette tempête coincée entre arche et cercueil, cet arbrisseau fouetté par le vent, ces damnés sublimes plaqués contre l'étranglement des surfaces. Voyez ce vagin-grotte, ce cavalier trouant le ciel gris, cette femme minuscule devant sa piteuse caverne de carton-pâte, cette lance à cheval directement dans l'orbite de la Bête ailée s'achevant dans un crachat de sang.

Ah, il ne nous parle pas de rédemption, de contemplation ou de vie éthérée, Uccello ! Nul hasard dans le fait qu'au début du siècle André Breton le croie « surréaliste » et introduise dans *Nadja* (1928) une reproduction d'un détail du *Miracle de l'hostie profanée* – carte postale qu'Aragon lui envoie alors d'Italie (*« La voix surréaliste, celle qui continue à prêcher à la veille de la mort et au-dessus des orages »*).

Apothéose des fuites

Pas de hasard non plus dans le fait qu'Antonin Artaud s'identifie carrément à lui dans un de ses textes les plus étranges, *Paul les Oiseaux*, comme si Uccello était le meilleur acteur d'une nouvelle exploration charnelle de la vie mentale (*« Etre au niveau des objets et des choses, avoir en soi leur forme globale et leur définition du même coup »*). Uccello en avance sur la crise de notre siècle, et la dépassant de toutes parts à la verticale ? Voilà une évidence inattendue, loin du dictionnaire bien-pensant, définissant sa subversion comme un pur jeu intellectuel. En vérité, Uccello fait peur. *La Bataille de San-Romano* suffit à expliquer pourquoi. Certes, elle a eu lieu en 1432, mais nous devinons qu'elle est éternelle. Les piques, les étendards, les heaumes, les armures, les chevaux (ô les chevaux d'Uccello, cabrés, pressés, renversés, ruant, harnachés, *pensant !*) ; les riches bérets gonflés, cerclés, damassés à damier (serpents de volupté et de meurtre) ; les arbalètes et les chasses latérales, avec soldats isolés et lapins sauteurs, pendant qu'on se massacre au premier plan ; tout cela – brides, foule, argentures, dorures – exprime, jusque dans le visage du mélancolique tueur à l'épée, une indifférence radicale au fond de destruction du Temps. Cette profanation de l'hostie, devenue sanglante, a-t-elle, d'autre part, eu lieu ? A-t-on réellement pendu une femme sacrilège et brûlé une famille juive (enfants compris) ? C'est, hélas, probable. On ne sait si Uccello veut commémorer l'événement ou plutôt accuser l'Eglise de célébrer de bien curieuses messes noires. Le tout dans un rouge cinabre si violent qu'il fait sentir la masse énervée du cœur.

Et enfin, *la Chasse d'Oxford* : là, c'est l'apothéose des lignes, des fuites, des récits simultanés fuyants. On entend les cris, les appels, les aboiements ; on touche le torrent bleu coulant sur la droite ; on entre par tous les côtés à la fois : on est dans l'affolement des cerfs et des chiens, dans la vénerie cachée qu'est la vie humaine. La forêt vert sombre est interminable. La battue n'aura pas de fin. Et vous, vous avez pour toujours ces bâtons, ces épieux, ces lances, ces grands compas terribles plantés en plein dans les yeux. Que voulez-vous, c'est l'Histoire.

Philippe Sollers

SUPPLÉMENT LIVRES D'ÉTRENNES
pages 33 à 36

« Mille et une nuits » de cauchemar

Interdit dans les pays du Golfe, le roman d'Henan el-Cheikh transgresse les tabous d'une société où la modernisation a laissé intacte la tradition

FEMMES DE SABLE ET DE MYRRHE
de Hanan el-Cheikh.
Traduit de l'arabe
par Maha Billacois
et Brigitte Takhan.
Actes Sud, 306 p., 128 F.

Un homme du Golfe entre dans une librairie à Londres et demande « le » livre de Hanan el-Cheikh. Lequel ? dit le libraire. *« Celui où il y a des histoires d'amour entre femmes »* ! Depuis que Hanan el-Cheikh, romancière libanaise vivant en Angleterre, a publié *Femmes de sable et de myrrhe*, la rumeur n'a pas cessé de s'amplifier jusqu'au scandale et la mise à l'index. Pas tellement parce qu'elle décrit une liaison homosexuelle entre Soha et Nour, deux femmes vivant dans un pays du Golfe où la condition de la femme est des plus aberrantes et des plus anachroniques.

Ce qu'on reproche le plus à cet écrivain, qui avait déjà provoqué l'indignation des milieux arabes bien pensants avec *Histoire de Zahra* (1), c'est d'être le témoin et scrutateur de son époque et de sa société. Cet écrivain a levé un voile sur une société qui aime vivre cachée, repliée sur elle-même, donnant d'elle une image où régnerait la rigueur de la morale et de la religion, tout en vivant de manière hystérique la transgression des tabous et des interdits. A travers le portrait de quatre personnages de femmes, on découvre d'abord le travail de l'ennui. Car ce sont des femmes dont l'activité est forcément réduite, ne pouvant ni circuler librement, ni conduire leur voiture, ni prendre une quelconque initiative pour occuper leur temps de manière intelligente.

L'ennui devient une dynamique qui donne libre cours à l'imagination. Comme dit Soha, *« tout a l'air de se passer sur une autre planète. Je suis arabe, je devrais me sentir liée à cette civilisation, mais je ne vis pas sur la même planète que les gens d'ici »*.

Tout est fait dans cette société pour que les activités de la femme soient contrôlées, limitées ou empêchées. L'individu n'existe pas. La liberté de l'être non plus. Les gens du désert ne sont pas romantiques. Ils ont fait un saut dans le temps mais ont gardé leurs traditions, ou plutôt leurs habitudes de bédouins. Ils démolissent les vieilles maisons et construisent des bâtiments qui *« grouillent de climatiseurs, de néons et de carrelages excessivement décorés et colorés »*. Ils s'achètent des canapés sculptés, des gazons synthétiques, une vie d'apparence, une amnésie des origines.

Comme dit l'auteur : *« Pour les hommes du Golfe, les femmes sont contre nature. La femme ne respire qu'à travers l'homme. Elle ne pourra jamais être indépendante. Elle est perçue comme un corps à consommer et qui doit faire des enfants ; ensuite, on l'abandonne sans le moindre scrupule. Pour ces gens, la vie c'est cela ; elle ne peut pas être autre chose. Ils sont convaincus que c'est ça la vie. Les autres sont des mécréants et sont dans l'erreur ! »*

Ces « mille et une nuits » de cauchemar sont un constat, peut-être le plus impitoyable, sur l'hypocrisie et l'incohérence d'une société que la richesse facile par le pétrole a installée dans un monde artificiel et vite suffocant. Bien entendu, le roman de Hanan el-Cheikh a été interdit dans tous les pays du Golfe.

Le « cambriolage » du réel

Ecrire, c'est dévoiler. Or pour une société qui tient à ses secrets, un écrivain c'est un traître, un ennemi qu'il faut combattre. Mais qui pouvait soupçonner Hanan el-Cheikh, une femme douce et sereine, qu'en étant simplement là, à vivre et à observer les autres vivre, elle était en train d'amasser le maximum d'informations pour écrire un roman qui est, d'une certaine manière, un document sociologique inattendu ? Elle a « cambriolé » le réel et l'a redonné en une fiction où on sent que tout est vrai.

Ce qui est remarquable dans le roman de Hanan el-Cheikh, c'est la simplicité du ton sur lequel tout est dit, tout est dénoncé. A travers la confession de ces quatre femmes, on s'introduit dans plusieurs niveaux d'intimité. Ainsi la manière dont Soha, Libanaise, mariée et mère d'un enfant, découvre le désir et le plaisir avec une autre femme, est insinuée dans le récit avec délicatesse et pudeur. Il en est de même quand on apprend que le mari de Nour, Samer, est bisexuel. L'ennui, quand il devient maître du temps, joue au révélateur. Comme Hanan el-Cheikh a révélé une société secrète, elle se sent presque obligée de ne rien cacher de ses personnages. Leur mise à nu implique celle de la société des gens du Golfe.

Dans les années 60, Ghada Essaman (nouvelliste syrienne) publie dans *Al Ousbou al Arabi* une nouvelle, *Miaulement*, une métaphore de l'amour interdit entre deux femmes. Aujourd'hui, Hanan el-Cheikh la cite comme pionnière dans l'audace de traiter un tel sujet. Dans son roman, l'homosexualité n'est pas le sujet principal, mais il devient le révélateur dans une société fermée où les fêtes entre femmes sont souvent une explosion hystérique et malsaine.

Pour certains, le scandale n'est pas de vivre dans un pays où la femme est opprimée et humiliée. Le scandale, c'est de l'écrire et de le publier. En ce sens, Hanan el-Cheikh n'a fait que son travail, et elle l'a fait avec talent.

Tahar Ben Jelloun

(1) Jean-Claude Lattès, 1985.



LE FEUILLETON

de Michel Braudeau

Aventurier de l'écriture



R.L. Stevenson en 1887.

LES NOUVELLES *MILLE ET UNE NUITS*
de Robert Louis Stevenson.
Traduit de l'anglais par Isabelle Py Balibar.
Phébus, t. 1, 206 p., 110 F.; t. 2, 196 p., 110 F.; t. 3, 254 p., 128 F.

WILL DU MOULIN
de Robert Louis Stevenson.
Traduit de l'anglais par Marcel Schwob.
Ed. Allia, 100 p., 80 F.

IL y a, dans un petit bourg de Californie, au cœur de Napa Valley, la vallée du vin, à Santa-Helena, un musée de deux pièces, grand comme un petit appartement, consacré à Robert Louis Stevenson, bravement nommé le Silverado Museum. Une charmante vieille dame y montre des éditions originales du maître, des manuscrits, des objets personnels, mèches de cheveux, photographies. Ce minuscule musée Stevenson, presque aussi émouvant que la maison de poupée en bois où vécut Edgar Poe, véritable maison de nain, comme posée sur une pelouse du Bronx, à New-York, est le cadeau d'un admirateur fervent de *l'Ile au trésor*, l'hommage d'une petite ville à celui qui ne fit qu'y passer, le temps d'une lune de miel avec son épouse américaine, Fanny Osbourne, dans une bicoque de mineur à flanc de montagne où l'air convenait mieux à sa santé délicate. De ces collines, il devait gagner plus tard San-Francisco, puis l'Océanie, l'archipel des Samoas, où il mourut le 3 décembre 1894, à quarante-quatre ans.

Cette épouse énergique et jalouse, mère d'une jeune Isobel et d'un petit Lloyd, c'est en France qu'il l'avait rencontrée, dans une auberge de Grez-sur-Loing, à l'époque où il était, avec son cousin Bob, génial énergumène, au cœur de la vie de bohème qui se menait tant à Paris que du côté de Barbizon et Fontainebleau. Fanny était là pour se reposer après la mort d'un très jeune fils, et lui avait quitté son Ecosse natale pour chercher un climat plus clément. Quand il n'était pas terrassé par une crise de bronchite, une pleurésie, une pneumonie, c'était un homme gai et vaillant, écrivant énormément, aimant la vie, les histoires, et la compagnie de Bob que ses contemporains décrivent comme un personnage étourdissant de verve et d'invention, qui ne prit pas, hélas, le temps d'écrire. Du moins passe-t-il comme son fantôme imprévisible et hoffmannien dans les nouvelles qui composent ces trois volumes des *Nouvelles Mille et une Nuits*, publiées entre 1882 et 1885, et que l'infatigable Michel Le Bris présente chez Phébus dans une nouvelle et excellente traduction.

L'IDÉE de départ est de reprendre le procédé de Schéhérazade en le transposant dans le Londres contemporain. Le premier volume, qui contient *le Club du suicide* et *le Diamant du rajah*, est plein d'une imagination débridée, extravagante, celle des deux cousins s'échauffant mutuellement, que sert merveilleusement le style souple et magique de Stevenson, son don unique de nous faire immédiatement partir en aventure. Le prince Florizel de Bohême est un homme riche qui n'aime pas s'ennuyer, et qui, les soirs où les divertissements manquent à Londres, se déguise, avec la complicité de son écuyer, le colonel Geraldine, pour hanter les pubs. Ainsi, dans une obscure taverne, ils font la connaissance d'un jeune homme qui propose à tout le monde des tartelettes à la crème et en dévore lui-même des douzaines. Ce personnage cocasse les convainc de partager son dégoût de la vie (nous sommes en pleine époque décadente et mélancolique, ce qui irrite profondément Stevenson) et les introduit au Club du suicide. C'est un petit cercle très choisi dont les membres, las de l'existence, viennent, en échange d'une modeste cotisation, boire du champagne et tirer de temps à autre une des cartes distribuées par le président. L'as de pique gagne la mort, l'as de trèfle est son exécuteur. Florizel mettra le club en déroute, bien sûr, au péril de sa vie.

Le deuxième volume (qui rassemble *le Pavillon sur la lande, Un logis pour la nuit, la Porte du sire de Malétroit, la Providence et la Guitare*) est préfacé par Lloyd Osbourne, le beau-fils de l'auteur. Il raconte assez drôlement sa rencontre, à l'âge de huit ans, à Grez, avec celui dont il allait rester l'ami jusqu'à la mort, évoque avec affection les opinions de Stevenson, les étapes de sa maladie chronique. Fanny Osbourne préface le troisième volume, consacré au *Dynamiteur*, dernière nouvelle de l'ensemble. Alors qu'ils habitaient à Hyères, en 1883, dans un petit chalet suisse acheté à l'Exposition de Paris de 1878, Stevenson, malade, pria sa femme de sortir chaque jour faire une promenade d'une heure et revenir avec une histoire pour le divertir. Comme les attentats irlandais à la bombe occupaient déjà une grande place dans les journaux, Fanny conçut l'intrigue de ce récit où le prince Florizel refait surface pour combattre un personnage étonnant d'anarchiste apocalyptique nommé Zéro. Le même texte est republié chez P O L, dans une traduction de 1894, qui ne présente pas de meilleur intérêt que d'être aujourd'hui préfacée par un court essai de Dominique Fernandez, qui lève sous les pas angéliques de notre poitrinaire auteur, non sans raison, quelque lièvre bien de son terroir : son œuvre n'est-elle pas, selon la formule de Henry James, *« la célébration enthousiaste de l'âge des culottes courtes »*? Stevenson, excellent dans la description des sentiments qu'éprouve un jeune garçon livré aux hasards de la vie, fut un piètre peintre du cœur féminin. Et même s'il aima les femmes et fut aimé d'elles, il resta fixé, en son horloge intérieure, à l'instant de crainte et d'étonnement d'un gamin qui part à l'aventure.

LES éditions Allia ont fait paraître, au printemps, la traduction d'une nouvelle parfaite de Stevenson, *Will du Moulin*, suivie de lettres adressées à Marcel Schwob et de quelques essais de Schwob sur son auteur favori, qu'il avait en vain espéré rencontrer en chair et en os : la mort rapide de Stevenson différa leur entretien. *Will du Moulin* est presque une parabole de la vie d'écrivain. Un garçon vit avec ses parents adoptifs dans un moulin près d'une rivière. Il sait que la rivière court vers la plaine, traverse des royaumes fortunés, des villes magnifiques, passe sous des ponts illuminés. Il pourrait la suivre, aller voir là-bas. Mais non. Il grandit, remplace ses parents, se fiance et rompt, meurt près de la rivière qui mène à la vie sans jamais s'embarquer. L'écrivain aussi reste à distance du réel, une distance considérable chez Flaubert ou Proust, mais jamais abolie chez les plus entreprenants. Dans une lettre à Schwob, Stevenson estime, depuis son refuge des Samoas : *« Je suis pour 6/10 artiste et 4/10 aventurier. En premier, je suppose, viennent les lettres ; après vient l'aventure ; et, depuis que j'ai cédé à celle-ci, je crois que la formule a changé ; artiste pour 55/100 et aventurier pour 45/100, voilà ce qui serait plus près de la vérité. Et si ce n'avait été mon peu de vigueur, j'aurais pu être un homme* tout autre. » Sans doute, mais aurait-il écrit sans ce peu de vigueur ?

Marcel Schwob, dans le dernier des essais qui suivent *Will du Moulin*, s'arrête à quelques-unes des images marquantes qui subsistent en nous après avoir lu Stevenson, la lumière des chandelles dans le duel du *Maître de Ballantrae*, les boutons d'argent d'Alan Breck, le bruit de la porte du sire de Malétroit, et parle du romantisme de son réalisme (*« Nous vivons rarement avec plaisir de notre vraie vie. Nous essayons presque toujours de mourir d'une autre mort que de la nôtre. C'est une sorte de convention héroïque qui donne de l'éclat à nos actions »*), ajoutant que le réalisme de Stevenson est parfaitement irréel, en quoi il est tout-puissant, par ces détails exagérés qui donnent à la réalité sa dimension éternelle.

★ Pour les lecteurs qui auront achevé ces trois volumes au lendemain du réveillon et qui auraient encore un petit creux, signalons la parution prochaine, pour le 5 janvier, aux éditions du Promeneur, d'un vif et précieux petit essai de R.L. Stevenson consacré à Charles d'Orléans, duc, neveu de Charles VI, qui fut fait prisonnier à Azincourt en 1415, resta vingt-cinq ans dans les geôles anglaises et écrivit une poésie exquise. Stevenson était également un grand amateur de François Villon.

HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

La vieille malle de Paul Morand

L'ART DE MOURIR
de Paul Morand,
suivi de dix Lettres de Sénèque à Lucilius.
Ed. L'Esprit du temps (diffusion P.U.F.), 112 p., 85 F.

PROPOS DES 52 SEMAINES
de Paul Morand.
Arléa, 158 p., 95 F.

NOUVELLES COMPLÈTES T. II.
de Paul Morand,
édition établie et annotée par Michel Collomb.
Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1 194 p., 340 F. jusqu'au 31 janvier 1993, 390 F. ensuite.

QUE devenait Morand ? Quel était son emploi du temps, au début des années 30 ? Il enterrait son père, en hiver, et se remettait à voyager, en avril, afin de faire mieux connaissance avec sa quarante-deuxième année. Il avait abandonné provisoirement la carrière diplomatique et se trouvait « en congé » depuis 1926. Quatre ans de vacances déjà, mais cela n'empêchait pas le temps de s'enfuir et de prouver que c'était lui le champion du monde de vitesse, même si certaines journées donnaient parfois l'illusion de la lenteur.

Aussi, Paul Morand méditait sur la mort. J'ignore à quelle saison... Mais c'est une occupation comme une autre, un peu moins frivole peut-être. Entre deux voyages ou à la faveur de l'un d'entre eux, il écrivit *le Suicide en littérature* et *l'Art de mourir*. Les deux textes parurent, d'une manière confidentielle, en 1932. Les voici réédités, suivis de dix lettres de Sénèque à Lucilius, qui portent naturellement sur les mêmes sujets.

L'auteur de *l'Europe galante* pensait que son époque manquait de savoir-vivre. Et lorsqu'on est démuni de savoir-vivre, on est également démuni de savoir-mourir, paraît-il. Paul Morand citait en exemple *« l'élégance des anciens »* devant le trépas. La France de la Renaissance et le dix-huitième siècle retrouvèrent ces « bonnes manières ». Rabelais aurait dit : *« La farce est finie : tirez le rideau. »* Cependant, Morand ne mentionne pas le début de ces adieux, qui est encore plus joli : *« Je m'en vais chercher un grand peut-être. »* Il y a toujours quelque chose de théâtral dans les phrases de la dernière minute, mais *« nulle part, on ne sut mourir mieux qu'en France »*, écrit Morand, car on y mettait de la modestie, de la sobriété, de l'ironie et de la légèreté.

On s'appliquait à *« dissimuler ses émotions »*, ce qui témoignait d'une grande courtoisie. C'était le contraire des façons chrétiennes, *« larmoyantes »* et *« geignardes »*. Il fallait du mérite pour cela, car *« nul instinct n'est plus intolérant que le désir de vivre. »* Collectionneur de dernières phrases, Paul Morand compare les « styles » de divers écrivains. Celui d'Oscar Wilde, qui, pressé d'*« appeler un grand médecin »*, répondit qu'il ne souhaitait pas *« mourir au-dessus de ses moyens »*. Et celui de Henri Heine, qui fit cette réplique au prêtre lui promettant le pardon de Dieu : *« Pourquoi pas, c'est son métier ! »* Monsieur Littré donna son ultime leçon de grammaire : *« Je m'en vais ou je m'en vas. L'un et l'autre se dit ou se disent. »* Et Malherbe se réveilla pour blâmer, du regard, la *« faute de français »* que l'on avait commise pendant son agonie.

Traitant du suicide, Paul Morand se demandait pourquoi les pigeons mouraient beaucoup plus jeunes que les perroquets. C'était sans doute une question de *« vouloir vivre »*... Il observait que, depuis 1918, la France connaissait une sorte d'*« inflation sentimentale »* et que les succès de la mélancolie jetaient le discrédit sur l'existence. Aussi, la jeunesse de 1930 éprouvait pour le « suicide littéraire » la même attirance que, jadis, les émules de Werther, de René et d'Oberman. Le « mal du siècle » est une mode comme les chapeaux à voilette et les mini-jupes... Morand s'interrogeait sur le paradoxe des gens qui *« se tuent »* dans l'espoir de *« ne pas mourir »*. Sénèque avait déjà médité là-dessus. *« C'est folie de mourir par crainte de la mort »*, avait-il écrit. Notre fin de siècle semble se vouer à l'illustration de cette lugubre extravagance.



EN novembre 1942, Paul Morand publia ses *Propos des 52 semaines*, que l'on redécouvre également cet automne. C'étaient des chroniques de la vie quotidienne sous l'Occupation. Morand célébrait curieusement les mérites de la parcimonie. Mais il appelait cela de la *« vigilance »*. *« La dure loi des temps actuels nous renvoie,* disait-il, *aux vertus ménagères de nos pères. »* Il faisait, en passant, ce bel éloge du sien : *« C'était l'homme du monde le plus poli vis-à-vis des choses comme vis-à-vis des gens. De la même manière qu'il ménageait la trame d'un tapis, il prenait garde de ne froisser aucune susceptibilité. »*

L'année avait mal commencé pour Paul Morand. Il avait entrepris d'adapter *Nana* pour le cinéma, mais Philippe Pétain le pria de ne pas favoriser la carrière de cette œuvre *« immorale »*. Le régime de Vichy n'éprouvait aucune bienveillance à l'égard de Monsieur Zola. Censuré, Morand devint censeur. A partir de juillet 1942, il fut chargé de surveiller les œuvres cinématographiques. Dans ses *Propos*, il fait valoir l'utilité de son nouveau métier. Il cite Sainte-Beuve : *« Quand la censure n'étouffe pas la pensée, elle l'aiguise »*. Et l'abbé Galiani : *« Savez-vous ma définition du sublime oratoire ? C'est l'art de tout dire sans être mis à la Bastille. »* Jolie formule, mais il y a quelque impudence à vanter les bienfaits de la censure lorsqu'on se trouve soi-même dans *« le parti de l'éteignoir »*.

Au début de ces chroniques, Paul Morand dénigrait l'Histoire immédiate. Pour le romancier, affirmait-il, ce n'est qu'*« un dérangement, parfois un divertissement, souvent une débauche. »* Car ce même romancier *« n'aime travailler que fort avant dans la nuit, quand la vie se décante, quand la maison repose, quand le monde a oublié »*. Paul Morand partageait *« la haine »* de Paul Valéry pour *« l'événement »*. Il détestait le *« bruit »* que fait l'Histoire. Malheureusement, cela ne l'a pas empêché d'être du côté de la France « détestable »... Reste le charme de ces *Propos*. Car ils en ont beaucoup, comme tout Morand d'ailleurs. Ce voyageur jamais repenti *« bivouaquait »* alors à Paris. Il était bien obligé, mais il avait des nostalgies. Il avait rangé sa malle à la cave. Il évoquait les aventures de ce *« bagage d'éternité »*. *« Tout ce qui remue l'homme,* écrivait-il, *a passé sur toi, ma vieille malle, comme passent les vanités sur le monde. »* Pour se consoler, Morand dépliait des cartes et rêvait à des *« itinéraires »*...

LA « Bibliothèque de la Pléiade » publie le deuxième tome de ses *Nouvelles complètes*. On y trouve *Rococo, Bug O'Shea, les Extravagants* (1), *le Locataire, Nazaire Droguet, Hécate et ses chiens, la Folle amoureuse, Fin de siècle, le Prisonnier de Cintra, le Dernier Dîner de Cazotte, Sacha et les vieilles, les Ecarts amoureux* et *Une noire affaire*. *« Pourquoi ai-je tant aimé la nouvelle ? »*, se demandait Paul Morand en 1958, ajoutant qu'il lui avait fallu *« quarante années de pratique »* pour répondre à cette question. Il faut quelquefois toute une existence avant d'entrevoir le secret de telle ou telle inclination pour les dames à voilette, les vins de Bordeaux, les paysages corses, le style de Crébillon fils ou celui d'Eric Cantona...

Morand reprochait aux romans d'être *« envahis »* trop souvent *« par la cellulite »*. Il préférait *« le corps maigre et sec du récit court »*, où l'on se contentait de *« camper les personnages »*. Car *« l'homme d'aujourd'hui n'est plus qu'un être campé, une personne déplacée »*, disait-il. Paul Morand a quitté son dernier campement le 23 juillet 1976. La mort l'avait prévenu quelques jours auparavant, alors qu'il faisait de la gymnastique.

(1) Réunis dans « la Pléiade », sous le titre *les Extravagants, Milady* et *Monsieur Zéro* sont aussi réédités dans la collection « L'Imaginaire ». Gallimard, 236 p., 38 F.

La critique en liberté

Rarement romancier sut aussi bien qu'Henri Thomas faire partager ses engouements littéraires en cherchant avec autant d'ardeur à cerner les mystères de la création

LA CHASSE AUX TRÉSORS II
d'Henri Thomas.
Gallimard, 230 p., 120 F.

Des sonnets de Shakespeare qu'il a traduits, Henri Thomas écrit qu'ils sont *« parfois obscurs, chargés d'allusions introuvables »*, mais *« jamais vagues »*. C'est en ces termes aussi qu'il pourrait définir ses propres romans. Les amateurs de sa fiction retrouveront dans le deuxième tome de ses études critiques toutes les qualités de son univers imaginaire. On ne s'étonnera pas que les jurés du prix Novembre (1) aient choisi un essai pour le distinguer cette année. Les nombreux écrivains qui visitent ses livres intimistes font ici d'autres sortes d'apparitions, non plus en hôtes inspirés, énigmatiques, mais en protagonistes finement analysés et profondément admirés : Arthur Adamov, Pierre Herbart, Jean-Paul de Dadelsen, quand ce n'est pas Pierre Klossowski, Henri Michaux et Max Jacob.

Un soir d'automne...

Le ton de ces chroniques n'est pas celui auquel on est habitué en critique littéraire. C'est celui du choix subjectif et du récit libre, même quand l'enjeu est, somme toute, théorique. Il suffit souvent d'une métaphore pour faire éclater le carcan des concepts et le rythme ronronnant d'un raisonnement. L'intelligence, Henri Thomas l'a démontré en mille endroits de son œuvre magnifique, a besoin de l'éclat des sensations, de la précision du regard, de l'expérience enfin. Il suffit de lire ses pages sur Mallarmé : *« Qui relit le* Coup de dés *– mais lire n'est pas le mot : qui se soumet au texte de Mallarmé – est mis en présence d'un champ des possibles, d'un irréel absolu, comparable au ciel d'été, ouvert à tous les calculs de l'esprit, à toutes les précisions comme à toutes les incertitudes. »*

C'est, bien sûr, parmi les poètes, qu'ils s'appellent Armen Lubin, Gérard Le Gouic, Fargue ou Follain, que Thomas cherche avec le plus d'ardeur à cerner le mystère de la littérature, *« le rêve pur, qui jette l'homme endormi dans l'enchantement ou l'horreur »*, comme il l'écrit à propos de Baudelaire, annonciateur de Nietzsche et d'Artaud.

Les critiques littéraires pour qui la lecture revêt le sens d'une véritable recherche et les écrivains pour qui l'œuvre des autres est, au moins – ne soyons pas trop idéaliste, – aussi importante que la leur ne sont pas légion. Certains signes ne trompent pas dans les études d'Henri Thomas. Comment définit-il le sentiment poétique ? Il ne le fait pas de façon abstraite et pompeuse, péremptoire et définitive. Non, il propose simplement une définition qui lui vient un soir pluvieux d'automne, alors qu'un ami lui cite tout de go un poème d'Armen Lubin : *« Qu'une voix d'ailleurs puisse ainsi se mêler à la vie de telle soirée de pluie noire, substituer ses images à celles de la réalité sans nier celle-ci, bien au contraire – en la confirmant dans le « compte mystérieux », on ne peut s'en expliquer qu'avec celui à qui l'expérience n'est pas étrangère, non plus que cette autre expérience, l'angoisse d'être comme déserté par les mots, et par le monde à travers eux. »*

Certes, ce n'est pas une remarque à proposer à la méditation de candidats au baccalauréat, ni même à l'agrégation. La subtilité s'y manifeste de façon trop secrète et fuyante. Mais comment ne pas reconnaître dans cette digression concrète la marque de l'auteur de *la Nuit de Londres* ? Tout le principe de sa poétique y est condensé : lorsque l'acuité d'une sensation, d'un instant, réconcilie les mots et le monde qui menacent, toujours, de se dérober, de nous échapper.

Exercice poétique

« Quel passant, vers 18 heures, en automne, n'a pas eu le vague espoir d'un événement confondant et salutaire, d'un commencement inouï et cependant familier ? » A quel propos l'écrivain se pose-t-il cette question ? A propos de la forme littéraire du conte qui permet de *« changer d'apparences »*, de *« passer d'un règne à l'autre »*.

Il est rare qu'un romancier sache partager avec ses lecteurs ses propres engouements littéraires sans abandonner sa légèreté naturelle. Sans doute, la rédaction de carnets intimes (régulièrement publiés dans la *NRF* et repris dans divers volumes) a constitué pour Henri Thomas une étape intermédiaire entre le roman et la critique, une sorte d'exercice poétique destiné à *« surprendre un brin des musiques de l'inconcevable existence, percevant aux heures de gloire l'universelle harmonie dans le crissement d'une cigale »*.

René de Ceccatty

(1) Henri Thomas partage ce prix avec Roger Grenier.

★ Parmi les récentes publications d'œuvres critiques, signalons la réparation d'un oubli de l'édition française grâce à la librairie italienne La tour de Babel. Le célèbre essayiste italien Giacomo Debenedetti est traduit pour la première fois en français avec *Commémoration provisoire du personnage homme* (traduit par Marie-José Tramuta, Les feuillets de Babel, 10, rue du Roi-de-Sicile, 75003 Paris, 60 p., 48 F). De Proust à Moravia, en passant par Joyce et Robbe-Grillet, Debenedetti offre une dernière chance aux personnages que menace cette inévitable fin du roman, inlassablement annoncée. Le critique italien riposte au pessimisme du nouveau roman par un pamphlet ironique et brillant, où Antonioni est comparé à Bronzino : *« Malaise spirituel masqué sous l'armure d'une attitude de froideur. »*

Une insidieuse dérive

CORPS DE MÉTIER
de Jean-Luc Outers.
La Différence, 242 p., 98 F.

Un emménagement, des meubles qu'on hisse dans la cage d'escalier d'une maison bruxelloise. Avec Clarisse et sa petite fille Isabelle, avec son chien à lui, un berger à poil roux, Carl est en train de *« faire l'impensable, reproduire ce qu'il croyait réservé à ses parents ou à des amis bizarres : créer une famille »*. Carl, ingénieur, a écrit un roman où il décrivait la vie quotidienne au ministère des travaux publics – où l'on a, entre-temps, décidé de se passer de ses services. Le voilà muté dans une autre administration où, chargé du contentieux du personnel, il règle des litiges d'une insignifiance »burlesque» relatifs au caniche de Mme Sapin ou au canard de Mme Plumelet...

Envoyé à Rome pour une rapide mission, Carl, habitué à savourer *l'anticyclone comme une denrée* rare, découvre un ciel lumineux, un paysage harmonieux qu'il évoque dans de tendres lettres à Clarisse. Mais, pendant que, de semaine en semaine, il prolonge son séjour, sa vie, au loin, s'en va à vau-l'eau : le chien se laisse mourir de chagrin, la maison, malgré l'intervention des corps de métier – couvreurs, plombiers – devient champ de ruine.

Comment dépeindre Carl ? En perpétuel *« déhanchement »*, il a l'air d'une *« sorte de Pinocchio »*, cherchant sans cesse ses marques, hésitant entre contact et solitude. Sur les objets, dans l'entassement desquels il voit une *« compilation »* de son existence, il porte un regard éberlué. Ainsi annonce-t-il à son frère Félicien : *« C'est bien moi qui t'écris, Carl, ton frère de sang et de lait. Grand événement : je viens d'acheter une machine qui traite le texte comme d'autres la viande. »*

Avec un humour feutré et inquiétant, Jean-Luc Outers raconte à mi-voix l'insidieuse dérive d'un personnage plutôt *sympathique qui, voulant être « ethnologue du réel »*, finit par perdre toute emprise sur sa propre vie. Peut-être parce que *« écrire, c'est prendre de l'avance sur la mort, en finir aujourd'hui avec ce qu'on peut remettre à plus tard, ranger une fois pour toutes dans les tiroirs du temps ce que d'autres découvriront un jour chargé de poussière »*.

Monique Petillon

★ Ce livre vient d'obtenir le prix Victor-Rossel.

Lumière d'Arles

LUCIEN CLERGUE



Jean-Marie Magnan : comme dans un lieu sacré.

LE DISEUR DE RIENS
de Jean-Marie Magnan,
Editions Plume, 156 p., 80 F.

Jean-Marie Magnan est entré *« en écriture, comme l'on entre timidement dans un lieu sacré »*. Silence et discrétion ne sont guère habituels en cette cathédrale où l'on s'agite et parle abondamment. Voici une exception, signée d'un auteur rare qui, de chacun de ses chapitres, aurait pu faire un livre. Celui-ci est léger, mais dense et fort, comme une lumière d'été sur la Crau.

Dans ces « riens », une Mercédès, fille de joie qui rit *« sans joie comme une fille qui se moque d'elle-même »*, ou un Rafaël, dieu de l'arène lié à la *« ténacité taurine »*, sont de ces personnages que l'on sent créés et modelés d'une glaise empruntée à des individus de chair et de sang. Ce qui n'est *pas un critère obligé de qualité*. Ici, c'en est un, car, si leurs histoires ne sont pas secondaires, l'essentiel est leur vie dans le texte. Leur présence s'impose par leur réalité, qui fait écho à la nôtre et la trouble, quand bien même nous serions à des années-lumière d'un univers où *le fantasmatique se mêle au* quotidien, ce que Jean-Marie Magnan appelle des *« projections d'états affectifs en autrui »*. Cette projection prend une force particulière avec le passage de Van Gogh à la fois tel qu'en lui-même et transfiguré, et sans doute à jamais marqué par le frère mort-né qui *« n'avait pas vu la lumière, s'était contenté de changer de ventre. La fosse le mangeait maternellement »*.

Fin connaisseur du monde des toreros, le poète de *la Nuit d'Arles* (1) est aussi un romancier peu prolixe. Jean-Marie Magnan ne se fait pas « écriveur pour rien ». Sans bavures ni amphigouris, il a ciselé une œuvre nourrie des souvenirs d'un amoureux du pays d'Arles, de ses êtres comme de ses aîtres. Et, sous un voile d'érotisme, une langue claire et belle en fait vibrer la particulière lumière.

Pierre-Robert Leclercq

(1) Editions Seghers.



Henri Zola, Emile Troyat

L'auteur de « Germinal » excite si bien la verve de son biographe académicien qu'il arrive parfois au lecteur de ne plus les distinguer

ZOLA
d'Henri Troyat.
Flammarion, 420 p., 145 F.

Après les Russes – Dostoïevski, Pouchkine, Tchekhov, – après Flaubert et Maupassant, Henri Troyat continue d'agrandir sa galerie de destins. C'est un *Zola* qu'il nous offre cette année et l'on ne peut s'empêcher de penser que le choix de ses modèles retrace, d'une certaine façon, son itinéraire sentimental et esthétique : de la Russie toujours proche, à la France de plus en plus chère, de la poésie et du roman russes du dix-neuvième siècle au réalisme et au naturalisme français. Troyat, dans ses biographies littéraires, semble s'acquitter d'une dette envers ceux qu'il reconnaît comme ses maîtres.

Mais plus de quatre-vingts ans après l'entrée de Zola au Panthéon, après tant d'ouvrages de qualité – auxquels il se réfère avec déférence – que pouvait donc espérer Troyat en entreprenant à son tour cette biographie ?

Plus que d'autres, il apporte la vision – on serait tenté de dire : la « re-création » du romancier. Un Zola qui vit, qui souffre, qui lutte et qui aime, suscitant autour de lui toutes les ferveurs et toutes les haines, une œuvre qui s'élabore à coups d'espoirs et de déceptions, de volonté et de travail, de rigueurs et d'excès, voilà ce qu'il nous propose. Sans jamais manquer à la précision scrupuleuse que le genre exige, Troyat reconstitue le flux tumultueux des émotions, ne traquant pas seulement l'auteur ou le polémiste, mais cherchant à rencontrer l'enfant, l'adolescent, le journaliste engagé, le mari, l'amant, l'écrivain, l'animateur. Et montrant souvent, sans naïveté ni indulgence excessive, une connivence affectueuse pour le confrère du siècle précédent, issu, comme lui, d'une famille étrangère, comme lui attelé au travail avec une remarquable persévérance.

« Le style à toute volée »

L'étude de l'homme, pourtant, n'est pas gratuite. Elle introduit toujours à la compréhension de l'œuvre. Le petit garçon qui rêve de *« pouvoir un jour égaler son père »*, l'orphelin malingre, *« pauvre petit citadin au front lourd »*, l'expérience du malheur, la jungle des affaires, les difficiles débuts parisiens : tout prépare les choix littéraires. Avec une sympathie aimable, Troyat suit l'évolution du jeune idéaliste qui se voulait poète et se résigne à la prose, délaisse les « écrans » classique et romantique pour *« le simple verre à vitre très mince et très clair de l'écran réaliste »*.

Pour chaque livre, on voit naître l'intention, le choix du milieu, la définition des caractères, la formidable recherche de documentation, l'enquête sur le terrain et les matinées assidues de rédaction avec *« le style à toute volée »*. Il arrive que les lecteurs ne sachent plus très bien : est-ce le lorgnon de Zola ou les grosses montures de Troyat que l'on aperçoit à la table de l'écrivain ?

Les batailles autour des romans sont aussi l'occasion de brosser une vivante histoire de la critique avec, en prime, quelques portraits hauts en couleur, que l'on se donne le luxe d'emprunter aux intéressés eux-mêmes : celui du fielleux « ami » Edmond de Goncourt, par exemple, dont le *Journal*, d'ailleurs passionnant, ne grandit pas toujours la mémoire. *Styliste gourmet*, Troyat se délecte à suggérer la violence de l'époque. Ecoutez Taine, parlant du naturalisme : *« A ses yeux, le crapaud vaut un papillon »*, ou Louis Ulbach : *« Il voit la femme comme M. Manet la peint, couleur de boue, avec ses maquillages roses »*, ou cet autre folliculaire qui exécute *« M. Emile Zola, concurrent de marchands de cartes obscènes, souteneur de filles et grand avilisseur d'âmes »*.

D'autres voix, heureusement, comme celle de Mallarmé, saluent l'œuvre *« digne d'une époque, où la vérité devient la forme populaire de la beauté »*. Bien sûr, Troyat ne se contente pas de citer les autres. Zola lui réussit. Sa plume exulte. Verve du biographe – *« en déchargeant sa bile, Zola s'épanouit. Il mange beaucoup. Son ventre gonfle. Il faut élargir ses pantalons »*.

Parallèle critique dans la pure tradition classique – *« la vérité de Flaubert est une copie scrupuleuse ; la sienne est une caricature tragique »* ; art d'évoquer une page célèbre en une phrase lumineuse – *« Ils* (les mineurs) *avancent dans un piétinement irrésistible vers ce qu'ils croient être la lumière... »* : les raccourcis, les images, les formules fusent. L'Histoire, cela va de soi, n'est pas oubliée non plus. Et, au-delà de l'évocation magistrale de l'Affaire Dreyfus, le lecteur revit avec passion le *« double destin d'un homme de bureau et d'un homme public, d'un conteur d'histoires et d'un tribun, d'un rêveur qui se réclamait du réalisme et d'un réaliste perdu dans un rêve de justice »*.

Florence Noiville

★ Signalons également la parution, en collection « Bouquins » (Robert Laffont) des troisième et quatrième volumes de l'édition des *Rougon-Macquart* (en cinq volumes), établie par C. Becker et contenant respectivement *Nana, Pot-Bouille, Au bonheur des dames, la Joie de vivre* dont *Germinal, l'Œuvre, la Terre, le Rêve*. *L'Œuvre* et *la Joie de vivre* paraissent par ailleurs en collection « Lire et voir les classiques », Presses Pocket, nos 6077 et 6111.

Les Presses de la Cité publient de leur côté dans leur collection « Omnibus » plusieurs œuvres d'Henri Troyat écrites entre 1935 et 1951. 1 130 p., 135 F.

Enfin, l'Imprimerie nationale réédite, avec une présentation de Jean-Denis Bredin, dix-sept textes d'Emile Zola qui précèdent et suivent le fameux « J'accuse » publié dans *l'Aurore* en 1898, sans lesquels on ne peut ni bien connaître l'affaire Dreyfus ni bien comprendre la passion d'Emile Zola (*l'Affaire Dreyfus, la vérité en marche*, collection « Acteurs de l'Histoire », 270 p., 170 F).

ACTUALITÉS

DERNIÈRES LIVRAISONS

Lettres étrangères

ANTONIO TORRES : *Un taxi pour Vienne d'Autriche.* – Sur fond de la *Messe en ut* de Mozart, un faux polar carioca : un publicitaire devenu chauffeur de taxi, englué dans un embouteillage par un camion de Coca-Cola, rêve qu'il a tué... (traduit du portugais – Brésil – par Henri Raillard, Gallimard, coll. « Nouvelle Croix du Sud », 192 p., 120 F. Voir « le Monde des livres » du 11 septembre)

MARINA TSVETAEVA : *L'Offense lyrique.* – Un livre-hommage au grand poète, née il y a cent ans. Avec un choix de poèmes parmi les plus lyriques, notamment ceux dédiés à Mandelstam, à Blok, à Akhmatova et *le Camp des cygnes* (1918) (Présentation et texte français par Henri Deluy. Fourbis, 178 p. 145 F).

MARINA TSVETAEVA : *Des poètes. Maïakovski, Pasternak, Kouzmine, Volochine.* – Un recueil de textes en prose (1917-1937) qui sont autant d'instants de vie, de rencontres magiques, empreintes de complicité et de communion de pensée, avec des poètes, notamment Pasternak et Maïakovski, qu'elle considère comme les plus importants parmi ses contemporains (Traduit du russe par Dimitri Sesemann. Préface d'Efim Etkind. « Des femmes », 224 p. 130 F.)

AL-QASIM AL-HARIRI : le *Livre des malins.* Séances d'un Vagabond de génie. – Par un des grands écrivains de l'Iraq du XIe siècle, un recueil de contes irrévérencieux reliés par les ruses ourdies par un « malin » qui s'ingénie à déjouer la suffisance des gens en place, l'hyprocrisie des dévots et les risibles calculs de la vanité (Traduction intégrale établie d'après les manuscrits originaux par René R. Khawan, Phébus, 480 p., 158 F.)

LUIS DE CAMOES : *les Luisiades* (*Os Lusiadas*). – Poème épique des grandes découvertes portugaises, *les Luisiades* constituent l'une des œuvres majeures de la littérature du XVIe siècle européen. *« Poète et non-philosophe, Camoes écrit un poème émanant d'une philosophie universelle, d'une pensée anthropologique qui se développe de façon cohérente dans une apologie métaphysique de la dignité de l'homme »,* souligne José de Pina Martins dans la présentation de ce volume luxueusement édité. Traduction (en prose) de Roger Bismut. Bilingue. (Fondation Gulbenkian, Paris, distribué par la Librairie Touzot, 38, rue Saint-Sulpice, 75006 Paris ; 724 p., 300 F. Voir « le Monde des livres » du 7 août).

VIRGINIA WOOLF : *Une chambre à soi.* – Dans ce petit pamphlet, d'humour et de tendresse, Virginia Woolf s'interroge sur « la femme » et le « roman ». Quelle est la condition de la femme dans l'histoire et dans la littérature ? *« Elle envahit la poésie d'un bout à l'autre ; elle est, à peu de choses près, absente de l'Histoire. »* Pourquoi tant de génies féminins ont-ils été réduits au silence ? Il leur manquait une chambre-refuge, une chambre à soi. Réédition d'un ouvrage, écrit par la grande romancière. (traduit de l'anglais par Clara Malraux, Denoël, coll. « Empreinte », 170 p., 85 F.).

WILLIAM BLAKE : *les Chants de l'innocence.* – Les poèmes qui composent ce recueil ont été publiés par Blake en 1789, illustré par ses propres gravures et relié par sa femme. Les *Songs of Innocence*, écrit Alain Suied *« sont peut-être le noyau de l'œuvre. La part la plus « simple ». Mais en poésie, la « simplicité » est la plus haute conquête. Symbole et verbe s'y confondent si intimement que le bord ultime du langage humain nous apparaît soudain et ouvre sur le vide éternel de la signification »* (Traduction et postface de Alain Suied, éd . Arfuyen, bilingue, 80 p. 75 F.)

En souvenir d'Alain Borne

Les poètes sont souvent oubliés de leur vivant ; à plus forte raison, et là sans mauvaise conscience, lorsqu'ils sont morts. Le sort posthume d'Alain Borne, victime d'un accident d'automobile en décembre 1962, apparaît à cet égard particulièrement injuste. Ami de Pierre Seghers, salué par Aragon, Jean Follain, Philippe Jaccottet, René Char... Alain Borne est l'auteur de nombreux recueils – ainsi que d'un livre sur le Facteur Cheval et d'une *Célébration du hareng* – publiés à partir de 1939 chez divers éditeurs (Laffont, Seghers, Gallimard, Rougerie...) et devenus introuvables aujourd'hui. Une édition des *Œuvres poétiques* avait cependant paru en 1980 et 1981 chez un petit éditeur, Curandera, mais elle manquait de rigueur.

Poète profondément douloureux, Borne faisait de l'écriture un exercice charnel : *« Je reviens à l'amour, seule encre de mon écriture. »* Comme l'écrit Alain Blanc, qui, autour de sa revue *Voix d'encre*, s'est voué à la redécouverte du poète et à la publication de ses nombreux inédits, l'œuvre de Borne est une *« tentative volontaire mais fragile, sans cesse reprise, de rapprocher les antagonismes : antagonisme entre idéal et réalité, néant et bonheur, fraternité et solitude »*, une *« passion lucide »*.

A Montélimar, ville où Borne vécut la plus grande partie de sa vie, le lycée qui porte son nom organise, jusqu'au 15 janvier, une exposition à l'occasion du trentième anniversaire de sa mort (10, place du Théâtre). Parallèlement, la revue *Voix d'encre* publie une anthologie de textes inédits, *Seul avec la beauté* (68 p., 95 F.). L'an dernier, cette même revue avait déjà proposé, dans son numéro 3-4, un premier ensemble d'inédits (*Voix d'encre*, 8, chemin de la Nitrière, 26200 Montélimar).

P. K.

Goncourt 1992 : la « solution » Pivot

Patrick Chamoiseau, écrivain français de la Martinique, aurait-il pu, sans l'aide d'aînés prestigieux, obtenir le prix Goncourt pour *Texaco*, un gros roman que Bernard Pivot juge *« ardu »* et plein de *« complications linguistiques »* ? Bernard Pivot estime que non, et il entend le démontrer dans son éditorial du dernier numéro de *Lire* (1).

Le responsable de ce Goncourt trop difficile serait Milan Kundera, aidé de Gallimard, éditeur de Chamoiseau et de Kundera. Bernard Pivot explique tout. Milan Kundera se rend depuis de nombreuses années à la Martinique et s'intéresse à la littérature antillaise. Il connaît Chamoiseau et *Texaco* est dédié à Vera Kundera et Edouard Glissant. Peu après la sortie de *Texaco*, il a invité des journalistes et des écrivains (dont certains sont jurés) chez lui pour prendre un verre avec Chamoiseau. Voici comment, selon Pivot, se met en place une *« influence »*.

Erreur

On pourrait, au contraire, penser qu'il est agréable de voir un écrivain célèbre renouer avec un geste si peu courant dans l'actuelle société littéraire : parrainer ses cadets. Quant à l'efficacité... L'avis général, avant le prix, était que le geste de Kundera nuisait à Chamoiseau.

C'était compter, toujours selon Bernard Pivot, sans le texte de Kundera faisant *« l'éloge de Chamoiseau »* et paru dans le nº 34 de la revue *l'Infini* (publiée, elle aussi, par Gallimard). *« Car, ô merveille !,* précise Pivot, *le numéro de la revue* l'Infini *qui contient le texte de Milan Kundera précède de quelques semaines la sortie du nouveau roman de Chamoiseau. »* Et voilà comment on force la main d'un jury ! Quelle belle démonstration ! Dommage qu'elle repose sur une erreur : le nº 34 de *l'Infini* qui contient « Beau comme une rencontre multiple », un texte de Kundera sur la littérature et la peinture antillaise, a paru en juin 1991, soit un an et deux mois avant *Texaco*...

Jo. S.

(1) Décembre, nº 207.

Le Livre de Paris (Hachette) réduit ses activités

Le personnel du Livre de Paris – filiale d'Hachette spécialisée dans le courtage et la vente par correspondance – a organisé, le 3 décembre, une journée d'action pour exiger *« l'arrêt de l'opération de démantèlement de l'entreprise et la définition d'un véritable plan de relance »*. Ce mouvement fait suite à une série de « restructurations » menées depuis un an et demi par la direction du Livre de Paris : suppressions de postes dans le réseau de vente et au siège, cession à des entreprises extérieures de plusieurs établissements et services, notamment du centre d'expédition et de stockage de Veneux, et des départements informatique et informatique éditoriale. Au total, sur un effectif de 820 personnes en avril 1991, 230 postes ont été supprimés. Et le syndicat CFDT du Livre de Paris, dont le siège est à Bagneux, craint que le dernier plan de licenciements – 33 suppressions de poste avec la fermeture du centre gestion-clients VPC à Avron – ne mette pas *« un point final à l'opération de démantèlement de l'entreprise »*.

La direction d'Hachette estime que *« la notion de démantèlement est inadmissible »*, que *« le plan contesté ne vise qu'à l'optimisation des moyens de production et à une réduction des coûts »* et qu'il marque *« la fin du processus de restructuration »*. Mais personne ne conteste que l'entreprise connaisse des difficultés que la situation générale du groupe Hachette rend plus sensibles encore. Le Livre de Paris, 984 millions de francs de chiffre d'affaires en 1991, dont 80 % réalisés dans la vente par courtage, a longtemps été un secteur fort d'Hachette, employant jusqu'à 2 500 représentants regroupés autour de soixante agences commerciales. Mais, depuis quelques années, l'augmentation du prix des produits proposés par courtage – 7 000 F pour la collection para-scolaire *Tout l'univers*, – jointe aux difficultés des ménages populaires, clients privilégiés de ces produits, a fait chuter les ventes. De 60 000 *Tout l'univers* vendus par mois, on serait tombé à un peu plus de la moitié. Ce que semble craindre le personnel du Livre de Paris, c'est qu'à terme l'essentiel de ses activités éditoriales ne soit assuré par le secteur Hachette dictionnaires.

P. L.

BANDES DESSINÉES

Maladies d'amour et de fortune

L'AVENIR PERDU
de A. Goetzinger,
A. Knigge et J. Jonsson.
Ed. les Humanoïdes associés,
64 p., 79 F.

LE THÉORÈME DE MORCOM
d'Alain Goffin
et Benoît Peeters.
Ed. les Humanoïdes associés,
56 p., 89 F.

LES MAITRES DE L'ORGE
de Van Hamme et Vallès.
Ed. Glénat, 50 p., 62 F.

LES ANNÉES PATTES D'EPH
de Max Cabanes.
Ed. Albin Michel, 68 p., 69 F.

LE SCHTROUMPF FINANCIER
de Peyo.
Ed. Le Lombard, 46 p., 52 F.

LES grands maux ne feraient-ils pas bon ménage avec le neuvième art ? Si le sida est douloureusement entré en littérature depuis plusieurs années, il n'avait jusqu'ici guère retenu l'attention des auteurs de bandes dessinées. Seul le Suisse Derib, père des séries *Buddy Longway* et *Yakari*, s'y était aventuré l'an dernier, sous l'égide de la Fondation pour la vie, en publiant *Jo*, l'histoire d'une jeune fille bien sous tous rapports, sportive et saine, mais qui, à force d'errances, découvrira qu'elle est malade du sida et en mourra. En dépit de son côté généreux, et du soutien médical et officiel qui l'entouraient – le ministre français de la culture, Jack Lang, et l'abbé Pierre avaient alors apporté leur caution à cet album, *Jo* ne constituait pas une œuvre proprement dite. L'aspect terrible du récit a dû certes faire pleurer, sinon réfléchir, pléthore d'adolescents auxquels l'auteur s'adressait en évoquant les tanières plus ou moins réelles du sida – drogue, « mauvaises fréquentations » sur fond de musique, de squatt et d'alcool. Mais son choix, purement pédagogique, et l'impasse qu'il faisait sur la vie quotidienne des personnes atteintes, en se bornant à délimiter les terrains propices à la contamination, laissaient le sujet en jachère.

L'Avenir perdu tente d'y mettre fin. Annie Goetzinger, talentueuse auteur de *la Demoiselle de la Légion d'honneur*, de *Barcelonight* et de tant d'autres albums inscrits au panthéon de la BD contemporaine, s'est adjointe deux scénaristes, Knigge et Jonsson, pour relater l'histoire de deux jeunes homosexuels allemands, Tim et Peter, entre lesquels se glisse le spectre du sida. *L'Avenir perdu* n'est pourtant qu'à moitié réussi. Certes, il traite, avec un soin précautionneux, de cette vie à deux réduite à néant par la maladie, obscurcie par la lâcheté et le renoncement des uns et embellie par le courage des autres. Mais les relations du malade avec sa famille frisent la caricature – le rejet paternel, viscéral, de l'homosexualité de Tim se soldant *in fine*, sans explication, par une acceptation de sa maladie et de sa nouvelle vie à deux, – et la description du milieu homosexuel semble plus que convenue. Même le dessin d'Annie Goetzinger paraît hésiter et perd ainsi en puissance et en émotion. Visiblement, le sida gêne encore les auteurs de BD aux entournures.

Dans les années 50, la terrible maladie ne planait pas encore, tel un oiseau de mauvais augure, sur ces fameux « groupes à risques » chers à la terminologie médicale, dont les homosexuels font partie. Et pourtant, que d'avanies ils devaient déjà subir ! *Le Théorème de Morcom*, de Goffin et Peeters, y fait indirectement allusion. Julius Morcom est un savant qui travaille sur les machines intelligentes destinées à devenir ce que nous connaissons aujourd'hui sous le terme d'ordinateur, ce qui provoque le doute ou l'hilarité de ses pairs. Il disparaît mystérieusement dans un accident, ce qui incite un journaliste américain à enquêter sur lui. Ce dernier découvre l'univers intellectuel du Cambridge d'alors, les jalousies professorales, le jeu trouble des services secrets et l'homosexualité, plus ou moins honteuse, de Julius Morcom, avant de comprendre que les fameuses formules, entrelacées « d'histoires de garçons », ont été brûlées par une main maternelle épouvantée... D'un ton très « british » dans le dessin, aidé d'un récit riche en détails sur la vie scientifique et intellectuelle de l'époque, *le Thérorème de Morcom* est aussi une dénonciation des apparences et des *a priori*.

Plus classique mais tout aussi solidement documenté est le premier tome de la nouvelle série de Van Hamme, *les Maîtres de l'orge*, qui veut conter l'histoire de plusieurs générations de brasseurs, les Steenfort. Ici aussi, les deux auteurs ont fouillé les archives sur la fabrication de la bière, les conflits d'intérêts entre brasseurs belges et néerlandais, etc. Ce premier tome, baptisé *Charles, 1854*, relate la vie d'un moinillon qui jette sa bure aux orties pour la belle Adrienne mais surtout pour tenter de se faire une place au soleil des brasseurs. Il y parviendra, créant ainsi une lignée industrielle, mais trahira ceux qui l'ont aimé pour gravir les marches du pouvoir et de la richesse. Dessin d'un parfait classicisme pour une histoire longue durée, remarquablement menée.

On est moins sérieux quand on a dix-sept ans et qu'on rêve d'arborer des pantalons « pattes d'éph » dans un petit village du sud de la France, au beau milieu des années 60, quand les rues résonnent des pétarades de Malagutti et autres Ital-Jet et qu'on rêve de trousser les filles du pensionnat, sur un air de rock ou de twist. Certaines pages des *Années pattes d'eph*, de Max Cabanes, choqueront sans doute les esprits pudibonds. Mais cette chronique douce-amère d'une bande d'adolescents fous de guitare et « de santiags en croco blanches », qui n'hésitent pas à dévaliser les grands-mères impotentes pour remplir un réservoir de « mob » et à parler des filles comme le ferait un régiment de soudards, incite au sourire, voire à la nostalgie. Le trait de Max Cabanes est détaillé à souhait – les Ami 6 et autres Chambord ou Ariane sont dessinées avec minutie, – et les situations et les expressions qu'il prête à ses héros sonnent juste.

Pour clore l'année sans noirceur, voici le dernier album du grand Peyo. L'inventeur de Johan et Pirlouit leur avait donné les Schtroumpfs pour amis, dans le légendaire album *la Flûte à six trous*. L'engouement pour ces petits lutins bleus fut tel que Peyo se consacre désormais à leurs aventures. *Le Schtroumpf financier* est le seizième album – mais le premier à constituer un récit complet. Pendant la maladie du Grand Schtroumpf, l'un de ses sujets invente l'argent, alors que tous les échanges au sein du village étaient auparavant fondés sur le troc. Mais les catastrophes vont s'amonceler, la zizanie et la pauvreté se répandre, jusqu'au moment où les Schtroumpfs, comprenant que l'argent et le bonheur ne sont pas synonymes, feront machine arrière. Un album rigolo et tendre, qui pourrait même faire oublier que le sida, c'est, aussi, une histoire d'argent.

Yves-Marie Labé

EN POCHE

Henry James, menteur...

L'énigme a le visage d'une femme. Comment Everina, foncièrement honnête et haïssant le mensonge, peut-elle vivre avec son époux, ancien colonel de l'armée des Indes, passé maître dans l'art de mentir ? Impassible aux mensonges de son séduisant mari, Everina intrigue : soit elle souffre en silence, soit elle ment comme le colonel.

Irrémédiablement, Henry James est l'écrivain de la réalité fuyante. Explorant sans cesse l'échec de la connaissance, l'auteur met en écriture, au fil des pages, des personnages qui ignorent, mentent ou se méprennent. Les héros de ses nouvelles rassemblées sous le titre *le Menteur* sont tous en quête de révélation. Hantés par le dévoilement pressenti, toujours mal ressenti. Mentir la vie, peut-être ; la vivre, sûrement. Prisonniers de leur fragilité, ils repoussent sans cesse l'instant suprême de cette révélation. Le mythe de la caverne de Platon à revisiter avec James.

E. B.

► **Le Menteur**, *d'Henry James, 10/18, coll. « Domaine étranger », nº 2312.*

● Dans la collection Rivages poche, paraissent, sous le titre *En plein cœur de la vie*, les quinze nouvelles « militaires » d'Ambrose Bierce, qui ont pour cadre la guerre de Sécession. Traduction, préface et notes de Bernard Sallé (nº 79 ● Chez 10/18, dans la collection « Domaine étranger », signalons trois ouvrages : P. G. Wodehouse, *l'Inimitable Jeeves*, nº 2311 (traduit de l'anglais par J.-P. Aoustin). Jeeves, le valet hautement stylé, héros du journaliste, romancier, scénariste anglais vous apporte l'humour entre cigare et cognac sur un plateau d'argent. Deux œuvres du Brésilien Moacyr Scliar, *l'Etrange Naissance de Rafael Mendes* (nº 2314) et *le Centaure dans le jardin* (nº 2313), traduites du portugais par Rachel Uziel et Salvatore Rotolo. L'humour juif prend la cadence de la samba dans deux contes philosophiques mi-drôles, mi-tragiques.

● Chez 10/18 encore, dans la collection « Grands Détectives », deux ouvrages : Arthur Upfield, *le Loi de la tribu*, traduit de l'anglais par Michèle Valencia (nº 2315). Offrez une victime, un cadavre inconnu, un site, le « bush » australien, à un Anglais voyageur et l'inspecteur Bony – de son vrai nom ... Napoléon, Bonaparte ! – résoudra l'énigme durant ses vacances.

● Lilian Jackson Braun, *Le chat qui inspectait le sous-sol* (nº 2321), traduit de l'anglais par Marie-Louise Navarro. Les vacances de Jim Qwilleran, dans son chalet du comté de Moose, commencent par la disparition d'un ouvrier engagé pour effectuer quelques travaux. Trio disparate que ce célibataire, au sweat-shirt délavé, inséparable de ses deux siamois aristocratiques, pour crimes en série.

□ **Séminaire de l'ITEM.** – « Arts et sciences : les archives de la création » est le thème du séminaire général de l'ITEM/CNRS pour 1992-1993, coordonné par P. M. de Biasi et E. Marty, avec la participation d'Arlette Farge (archives et reconstitution d'événements – le 12 décembre), de Daniel Sibony (genèse et refoulement – le 9 janvier), de Denise Ogilvie (archives de l'Institut Pasteur – 6 février), de Françoise Viatte (dessins et repentirs – 27 mars) et de Françoise Balibar (Newton, Einstein, méthodes de travail – 5 juin). Les séances ont lieu le samedi à 10 heures, ENS, 46, rue d'Ulm, Paris-5e. Rens. 42-96-30-94.



LIVRES ÉTRENNES

Le ruffian de Dieu

Sur Georges de La Tour, un livre d'ampleur, à la mesure de l'œuvre

GEORGES DE LA TOUR
de Jacques Thuillier.
Flammarion, 320 p., 495 F
jusqu'au 31 janvier, 595 F ensuite

Caravage fut forcé de fuir Rome après s'y être rendu coupable de meurtre. La Tour n'assassina jamais personne, mais il jouait du bâton et du pistolet avec quelque volupté. A Nancy, en 1642, il reçut à coups de pied un sergent qui prétendait lui faire payer un impôt et, comme ce dernier s'entêtait, menaça de lui brûler la cervelle. A Lunéville, en 1650, il surprit un laboureur sur l'une de ses terres et le roua de coups si bien qu'il dut ensuite le dédommager pour éviter un procès. Quatre ans auparavant, les habitants de Lunéville avaient adressé une supplique au duc de Lorraine, où ils dénonçaient *« ledit La Tour qui se rend odieux au peuple par la quantité de chiens qu'il nourrit, tant lévriers qu'épagneuls, comme s'il était seigneur du lieu, pousse les lièvres dans les grains, les gâte et les foule »*. Leur plainte avait d'autant plus de sens que guerres, pillages et pestes avaient à peu près ruiné la province et que la prospérité du peintre et de sa famille en devenait scandaleuse. Le duc Charles IV ne tint aucun compte de la supplique. L'aurait-il voulu, il ne l'aurait guère pu, puisque La Tour était alors *« peintre ordinaire du Roi »*, du roi de France, dont les troupes occupaient le duché et dont un gouverneur représentait l'autorité à Nancy.

La Tour, l'habile La Tour, eut, en effet, l'esprit d'épouser la cause du conquérant français avant que la défaite des Lorrains soit consommée et s'en fût se faire admirer et protéger à Paris. Il parvint si bien à plaire que son titre de *« peintre ordinaire »*, qui valait à peu près brevet d'impunité, fut transmis héréditairement à son fils, lequel épousa, malgré les désastres et la misère du temps, la fille d'un gros marchand. Admirable réussite, énergie irréductible, moralité plus douteuse.

Mauvais sujet, grand peintre

Voilà pour l'homme, qui mourut le 30 janvier 1652, lors d'une épidémie qui tua encore sa femme et l'un de leurs serviteurs. Couronnement posthume de son ascension : Etienne, son fils, fut anobli par le duc et sa propriété érigée en fief. En érudit, en enquêteur dont les efforts ont enfin abouti à la découverte des archives perdues, Jacques Thuillier est parvenu à ressusciter ce personnage singulier dont, si longtemps, l'histoire n'a rien su. Il donne ses preuves et ses arguments, il cite les textes, il vérifie attributions et dates. Il fait, en somme, œuvre d'historien et de portraitiste – et le portrait n'est ni sans équivoques ni sans révélations peu flatteuses. Décidément, il y avait de l'intrigant, du politique et du ruffian en Georges de La Tour.

Il y avait aussi en lui un peintre, l'un des plus grands du siècle, qui fut cependant celui de Poussin, de Champaigne et des Le Nain. Contradiction, paradoxe ? *Comment être à la fois mauvais sujet et grand peintre ?* Ce n'est pas bien. Eh ! non, ce n'est pas bien. Mais c'est ainsi, et il est du reste fort logique qu'il en soit ainsi : l'art – le vrai, le grand – va de pair avec le dédain des usages et même quelque méchanceté. *« Grand seigneur méchant homme »*, a écrit quelqu'un de l'un de ces héros de théâtre. La définition pourrait convenir à La Tour, comme elle sied au Caravage et à Degas. La profondeur du moraliste est un cynisme détourné, sinon dégoûté. Or La Tour fut essentiellement un moraliste, qu'il use de la scène de genre ou de la parabole biblique, qu'il se plaise dans le burlesque et la bouffonnerie ou invite à la méditation et au repentir. Tantôt il pousse jusqu'à la satire, tantôt il suggère qu'il serait grand temps de faire retraite et de renoncer aux fastes et aux vices. L'exhortation n'aurait guère de valeur si ne la précédait l'observation de l'homme.

Voyez la série des *Apôtres*, série éparpillée entre des musées et des collectionneurs. La Tour avait peint treize toiles, les douze apôtres et le Christ : c'était une galerie de types et d'expressions qui fait songer à la suite des *Philosophes*, chef-d'œuvre d'un autre caravagesque, Ribera. Voyez saint Matthieu, moine soldat dont le regard hésite entre la méfiance et la bienveillance. Voyez saint Jude Thaddée, autre reître, plus vindicatif celui-ci, plus enclin au châtiment qu'au pardon. Ces apôtres ne sont pas des saints hommes dévôts et bénisseurs. S'ils se sont convaincus de la vanité des actions et des passions humaines, ils les ont pratiquées longuement avant de s'en détacher. Ils savent les ressorts du Mal. Derrière chacun d'eux, la tentation vient de soupçonner un autoportrait de La Tour, tant il paraît les avoir conçus à sa ressemblance *et celle de son temps*.


THE BEGGARS BRAWL

Quand La Tour prend pour motifs la tricherie, la misère, le vol, l'envie, les rixes de musiciens aveugles...

Les mêmes, accoutrés des *mêmes haillons*, deviennent mendiants et vieillards dans d'autres tableaux, quand La Tour prend pour motifs la tricherie, la misère, le vol, l'envie, les rixes de musiciens aveugles – aveuglement allégorique sans doute, aveuglement qui rappelle Breughel. On le dit alors peintre « réaliste » et profane, comme s'il cessait parfois d'être réaliste – et philosophique tout à la fois. Passages incessants en vérité, glissements d'un registre à l'autre, ballades croisées, changements à vue : la belle au teint de Vermeer, perles au cou, turban sur les cheveux, la belle au regard oblique qui envoûte les joueurs de cartes, complice du tricheur et non point sa victime, se métamorphose aussitôt en *Madeleine pénitente*, un crâne sur les genoux. Un ruffian, un guerrier se métamorphose en modèle pour *les Larmes de saint Pierre.*

La vérité humaine

Métamorphose, vraiment ? Révélation, plutôt. L'un et l'autre sont, par ce procédé, réduits *à leur essence, d'une prostituée* prise de honte et d'un traître frappé par le remords. Rien que de très commun en somme en eux, rien que de très contemporain et de très ancien.

Aucune rupture ne sépare les tableaux dits profanes des œuvres dites religieuses. Il ne peut en être autrement puisque les uns et les autres traitent du même sujet, la vérité humaine. Pourquoi La Tour changerait-il de manière, ne changeant pas de matière ? Comme Caravage, qui pas plus que lui ne consent à composer des images de miracles, il a compris que les sujets « sacrés » n'avaient de sens qu'à condition d'être considérés pour ce qu'ils sont, des allégories du réel, les fables imagées des vices. En 1649, Descartes publie son traité des *Passions de l'âme.* La Tour fait de même par le truchement d'une galerie de figures peintes. Même méthode, même roideur, même fermeté. Ceux-là sont de la même noblesse, celle de l'esprit.

Près d'eux, d'autres contemporains, entre lesquels La Tour a sa place, Scarron et Pascal. Jacques Thuillier propose d'ajouter Malherbe, qui traduisait alors les *Psaumes.*

« N'espérons plus, mon âme, aux promesses du monde
Sa lumière est un verre et sa faveur une onde
Que toujours quelque vent empêche de calmer :
Quittons ces vanités, lassons-nous de les suivre,
C'est Dieu qui nous fait vivre,
C'est Dieu qu'il faut aimer. »

Poète pour poète, La Tour a pu lire encore, autre moitié de son inspiration, les *Satires* de Régnier. Là sont décrites par anticipation quelques-unes des têtes de vieillards ravagées et comiques qu'il a représentées, leur bouche *« grosse et torte »*, *« féconde en grimace »* et leur barbe

« ...éparse à l'aventure,
Où l'art est en colère avec que la nature ».

Entre ces deux inspirations sœurs, La Tour ne cesse d'aller et venir avec une liberté, avec une intelligence du motif et du moyen admirables.

En rassemblant et en écrivant la chronique de cette œuvre en son époque, en suggérant quelques échos littéraires, en évitant l'hagiographie commode, ce livre accomplit parfaitement son dessein : il établit La Tour à son rang, celui de peintre-philosophe.

Philippe Dagen

Le système surréaliste

Une monographie et le premier volume d'un catalogue raisonné célèbrent Magritte. C'est beaucoup. C'est même trop

MAGRITTE
de David Sylvester.
Traduit de l'anglais
par Jeanne Bouniort.
Flammarion, 448 p.,
400 ill., 950 F.

MAGRITTE
Catalogue raisonné
1916-1930
textes anglais de David Sylvester
et Sarah Whitfield.
Flammarion, 388 p., 950 F.

David Sylvester a consacré vingt ans de recherches et de travaux à René Magritte. Il a été le commissaire de ses rétrospectives à Londres, à Paris et aux Etats-Unis. Il le tient à l'évidence pour l'un des peintres majeurs du vingtième siècle. Pour satisfaire son admiration et ériger au peintre un monument plus durable que les expositions, il a réuni le catalogue raisonné de ses peintures – il faudra cinq volumes de près de quatre cents pages chacun – et rédigé une biographie non moins exhaustive.

C'est une de ces monographies savantissimes, lestées de détails, citations, extraits de correspondances et documents comme un scaphandrier de jadis de sa ceinture de plomb, – un de ces récits dans l'ordre chronologique qui métamorphosent une vie et une œuvre en une pièce de théâtre où la fatalité commande de la première à la dernière scène, indifférente au hasard et aux accidents. Plus d'hésitations, plus de contradictions. Dans ces exercices de recomposition autoritaire du passé – que sont ces biographies, sinon la remise en ordre de ce qui ne fut, au vrai, qu'une suite décousue d'épisodes disparates ?, – l'homme devient sa statue, sa vie un destin, ses pensées les axiomes d'une théorie et ses œuvres les preuves nécessaires à la démonstration du biographe.

Appliqués à Magritte, ces procédés conviennent à merveille. Il se pourrait qu'ils conviennent même trop. L'hagiographe trouve en lui un héros exemplaire. Ainsi de sa vie : elle fut simple, rangée, difficile quelque temps ainsi qu'il sied aux grands hommes méconnus à leurs débuts, heureuse et paisible ensuite. Si quelques mésententes conjugales et autres aventures l'ont troublée, David Sylvester a la courtoisie de ne les mentionner qu'en passant, en homme du monde.

Répétée à l'infini

Ainsi, à plus forte raison, de l'esthétique magrittienne. Ici, ce *n'est pas diminuer le mérite du* biographe qu'observer que l'artiste lui a facilité la besogne. Le surréalisme de Magritte tend en effet à se réduire au célèbre *« Ceci n'est pas une pipe »*. Ce principe n'est guère périlleux à comprendre – on croirait même volontiers que le succès de Magritte doit quelque chose à la brièveté de son raisonnement. Pourquoi « ceci » ne peut être une *pipe ? Parce que « ceci » est un* tableau, une représentation factice, un simulacre donc, entendez un faux-semblant, une duperie. Voilà tout. Quand il a eu trouvé cette idée, Magritte l'a déclinée et répétée à l'infini. Il n'a cessé de jouer de la discordance de l'image, du sujet et du titre, jusqu'à convaincre le spectateur le plus réticent, l'amateur le plus obtus. David Sylvester l'imite donc et, comme il a l'admiration vive, il s'enthousiasme pour ces exercices. Les *« magnifique »*, *« formidable »*, *« élégant »*, *« profond »* lui viennent tout naturellement à chaque description, à chaque épisode.

Tout à son approbation, il ne doute pas un moment de la légitimité du postulat qui fonde le système magrittien de la dérision. Aussi peut-il applaudir le peintre de ridiculiser *« la théorie académique selon laquelle l'art doit donner l'illusion du vrai »* et ne pas soupçonner que, d'un mot commode et léger – *« illusion »*, – il élimine allégrement à peu près toute l'histoire de la peinture, qu'elle soit chinoise, italienne, française ou hollandaise, que le peintre se nomme Cézanne, Titien, Vélasquez, Hokusai ou Picasso. Cela ne le gêne pas, sans doute. On ne songe pas sans surprise que David Sylvester a cependant été l'un des interlocuteurs de Francis Bacon, dont les œuvres donnent et *« l'illusion du vrai »* et sa densité et son poids de corps et de douleurs.

Il ne doute pas non plus des qualités de peintre de Magritte, qui fut cependant l'un des plus roués académiques de ce siècle, praticien d'un métier conventionnel et dépourvu d' individualité. Cela se voit dès ses toiles de jeunesse, pastiches appliqués d'un cubisme devenu stérotypé. La faiblesse se vérifie tout au long de la période surréaliste, si photogénique, si pauvre de sensations et d'inventions. Quant à la période dite « vache », elle ne peut supporter d'être comparée à l'œuvre de Picabia, que Magritte a alors plagié sans trop de scrupules, avant d'en revenir à son style habituel et de s'autopasticher pour satisfaire à la demande. La *rétrospective qui s'est tenue* au Metropolitan Museum de New-York, cet automne, était à ce sujet parfaitement édifiante : elle s'achevait sur des salles accablantes d'ennui.

Que reste-t-il de cet ouvrage, sa lecture achevée ? De la considération pour le labeur accompli par l'auteur, érudit efficace, collectionneur précis de faits et dates – et le regret qu'il ait consacré autant de zèle et de science à un peintre subalterne.

Ph. D.

SÉLECTION

Champaigne l'autre

Philippe de Champaigne avait un neveu prénommé Jean-Baptiste, qui naquit à Bruxelles en 1631. *Comme il était d'usage* alors, ce neveu porphyrogénète devint peintre. A douze ans, il entra dans l'atelier de son oncle pour y apprendre le métier. A *vingt-quatre ans, il obtint ses* « lettres de naturalité », qui faisaient de lui un sujet du roi de France. Après le très obligatoire voyage d'Italie, il se mit à l'œuvre. Dès 1659, il travaillait à la décoration du château de Vincennes – *sous les ordres de son* oncle naturellement.

*De telles carrières, où l'héri*tage tient lieu de vocation, où l'art est une tradition de famille, ont à des yeux d'aujourd'hui quelque chose de déconcertant. Point de drame ? Point de famille hostile ? Point de ruptures ? Non. *Tout se passe simplement.* L'un et l'autre ont les mêmes amis et les mêmes convictions jansénistes, si fortes que le neveu peint un portrait d'Arnaud. Pour finir, Jean-Baptiste est l'exécuteur testamentaire de Philippe et rachète ses maisons de l'île Saint-Louis.

Sur cette vie et cette œuvre hantées par un oncle jupitérien, Bernard Dorival a écrit une monographie parfaitement informée, accompagnée des archives qui retracent la vie publique de Jean-Baptiste, académicien influent et artiste en estime à Versailles. A cet héritier, il rend *une personnalité et une œuvre* et le défend avec énergie contre l'accusation qui le tient pour l'épigone falot d'un grand homme trop proche de lui. Sa défense, qui n'est certes pas une apologie, et ses analyses *sont très convaincantes.*

► **Jean-Baptiste de Champaigne,** *la vie, l'homme et l'art de Bernard Dorival. Léonce Laget, 108 p., 82 ill., 00 F.*

Le vrai Pontormo

Flammarion édite un ouvrage traduit de l'italien sur *le Dessin italien,* du Moyen-Age au XIXe siècle, qui n'est pas sans mérite (1). Mais ces grands survols, même lorsqu'ils sont correctement informés, vous laissent un peu frustré. Lorsqu'on découvre certains dessinateurs italiens trop peu connus des XIVe ou XVIe siècles, on voudrait, quand ils nous émerveillent, en connaître davantage. Ainsi de Jacopo da Pontormo, *dont Salvatore Nigro nous pré*sente une partie de l'œuvre dessinée. Pontormo n'est certes pas un inconnu, mais il souffre un peu de sa réputation de maniériste, *coincé entre la haute* Renaissance et les premiers élans du baroque. Ses dessins manifestent une intranquillité fiévreuse, une théâtralité effervescente, une âme déchirée entre des pulsions mystiques et un *amour joyeux du corps humain.*

On retrouve ces mêmes caractères *dans le Journal,* qu'a traduit et largement commenté Jean-Claude Lebensztejn et dans la présentation parfaite qu'en proposent les éditions Aldines. *A la fois savant et sensible, émi*nemment littéraire, le texte de Lebensztejn introduit au plus profond du mystère d'un peintre que le désir d'expérimentation agitait tant *« qu'il ne pouvait s'empêcher de changer de style perpétuellement, et dans le cours même de l'ouvrage »*. Ce qui ne lui donne pas bonne réputation auprès de ceux qui aimeraient voir l'histoire de l'art *comme un ensemble de fiches* bien classées.

► **Dessins de Pontormo,** *présentés par Salvatore Nigro, Schirmer-Mosel, 160 p., 77 planches, 498 F.*

► **Jacopo da Pontormo,** *de Jean-Claude Lebensztejn, Editions Aldines (BP 310 09, 75425 Paris Cedex 09), 360 p., 198 ill., 680 F. jusqu'au 31 janvier 1993, 750 F.*

(1) 288 p., 495 F.

LIVRES ÉTRENNES

●●●

Les réprouvés du nazisme

Un choix de 80 tableaux parmi les quelque 600 « documents » exposés en 1937, à Munich, par le régime nazi, pour stigmatiser l'« art dégénéré ». Cette rétrospective, on le sait, était une anthologie de ce qui se faisait de mieux en Allemagne depuis le début du siècle dans le domaine des arts plastiques. On a pu le vérifier à Los Angeles, puis à Berlin lorsque cette manifestation a été « reconstituée ».

Ce volume n'est pas le « catalogue » français de l'exposition mais une approche de l'entreprise nazie : l'articulation de la tradition culturelle allemande et du nazisme, la récupération par le IIIe Reich du nationalisme et du pangermanisme, sur fond d'antisémitisme et de délire racial. *« La vision du monde national-socialiste repose sur la conviction que le sang et le sol forment l'essentiel de la communauté allemande et que c'est à partir de ces deux données que se développe toute politique esthétique et culturelle »*, écrivait Alfred Rosenberg, l'un des théoriciens du nazisme.

► **L'art dégénéré. Une exposition sous le IIIe Reich.** *Textes de Jean-Michel Palmier, François Aubral, Anthony Rowley, Pierre Vallaud et Jean-Noël Van der Weid. Ed. Jacques Bertoin, 158 p., 280 F.*

La sculpture prodigieuse

Tout commence par des branches de pommier plantées par un sculpteur dans la terre glaise *« comme assise et armature de la composition »*. Puis la « sculpture-pommier », qui semblait morte, se couvre de bourgeons et ensuite de fleurs. Cette lente métamorphose est devenue le sujet de quarante magnifiques photographies travaillées à la pointe d'argent par Boris Lejeune.

Sobre et grave, un texte poétique de Bernard Noël évoque, en cinq étapes, cette troublante *Genèse de l'arbre*. *« Avant »*, le retour à la vie, alors que la branche paraît figée sous le regard. *« Souffle »*, lorsqu'elle semble prendre forme comme *« sous la poussée de la lumière »*. *« Bourgeons »*, quand une *« fleur d'air »* promet la pomme à venir. Enfin, *« Floraison »* du pommier rendu à un *« perpétuel présent »*. Le livre s'achève sur une célébration de l'arbre *« semblable à l'arbre interdit »* et de l'amour *« un et double »*.

► **Genèse de l'arbre**, *de Bernard Noël, photographies à la pointe d'argent de Boris Lejeune, Ed. La Différence, 96 p., 160 F.*

Poésie et mécaniques

Le Musée des arts et métiers, installé depuis 1794 dans l'ancienne abbaye de Saint-Martin-des-Champs, est une splendeur, même si les locaux qui l'abritent souffrent de quelque vétusté et doivent être sérieusement rénovés pour son bicentenaire. 80 000 objets, 20 000 dessins et plans techniques sont rassemblés dans cette magnifique bibliothèque des machines. Nous en montrer quelques-uns aurait suffi, sans doute, à nous faire rêver, mais l'éditeur a eu la belle idée de demander à Michel Butor d'être notre guide pour ce voyage dans *« les entrailles de l'ingénieur »*. Littérateur en exil dans ce monde des machineries, Butor joue à merveille de la distance et de l'étrangeté. Il est Icare, bien loin de sa Crète natale, cherchant dans ce musée parisien l'inspiration de nouvelles audaces qui permettront à l'homme de faire ce pour quoi il n'est pas fait. Il dialogue avec les savants mécaniciens et avec ceux, écrivains, poètes, visionnaires, qui ont auparavant dialogué avec eux.

Entre le savoir et le rêve du savoir, entre le passé et le présent, entre l'art et la science, le fil des mots dévidés par Butor crée de superbes communications. Les photographies de Pascal Dolémieux sont comme elles doivent être : attentives à montrer, sans éloquence inutile, les fabuleuses rencontres que propose le labyrinthe enchanté du 292, rue Saint-Martin, à Paris.

► **Icare à Paris ou les entrailles de l'ingénieur**, *de Michel Butor, photographies de Pascal Dolémieux, Hachette, 180 p., 395 F.*

L'aimant américain

Aussi grand, aussi beau, aussi entrelardé de photos sur papier glacé que se doit de l'être un livre cadeau, *Trans Europe Hollywood* est aussi un ouvrage de recherche et d'histoires, et une galerie de portraits hauts en couleur – même si l'essentiel de l'iconographie est en noir et blanc. Son texte à la fois érudit et clair et les nombreuses images, souvent peu connues, rassemblées par Dominique Lebrun racontent comment cinéastes et acteurs, producteurs et fondateurs des grands studios, mais aussi opérateurs, décorateurs, costumiers, musiciens venus d'ailleurs, en imprégnant Hollywood des cultures du monde, lui ont permis de régner en retour sur la planète.

► **Trans Europe Hollywood**, *de Dominique Lebrun, Bordas, 304 p., 430 F.*

Sur la piste du western

Genre américain par excellence, né dès les origines du cinéma, le western a raconté l'histoire des Etats-Unis naissants. Patrick Brion, après avoir rappelé l'histoire du genre et ses métamorphoses, propose un panorama de 101 titres, de *The Great Train Robbery* (1903) à *la Porte du paradis*, de Michael Cimino (1980). Choix très subjectif, et c'est tant mieux, car la cinéphilie passionnée du programmateur du « Cinéma de minuit » de France 3 ne néglige pas, à côté des chefs-d'œuvre de John Ford, John Huston, Howard Hawks, King Vidor, Raoul Walsh et quelques autres, des productions et des réalisateurs moins célèbres, mais dont l'importance sociologique, historique et mythique est aussi grande. Et puis l'album est splendide, sa maquette, à elle seule, est une œuvre d'art.

► **Le Western**, *de Patrick Brion, Editions de La Martinière. 368 p. ill., 495 F.*

L'homme au chapeau de soie

C'est à vingt ans que Maud, fille du comédien et cinéaste Max Linder, découvrit, sur l'écran, ce père disparu tragiquement avec sa mère lorsqu'elle n'était qu'un bébé, et dont elle ne savait rien.

●●●

Paris au passé défini

Eugène Atget au XIXe siècle, Jean Mounicq au XXe ont arpenté les rues de la capitale pour en dresser l'inventaire photographique

ATGET PARIS
840 photos présentées par Laure Beaumont-Maillet, Ed. Hazan, 788 p., 245 F.
PARIS RETRAVERSÉ
338 photos de Jean Mounicq présentées par Marc Augé, Imprimerie nationale, 288 p., 650 F.

« Il faut imaginer la vie qu'a pu mener le bonhomme, piéton de Paris, chargé d'un encombrant matériel, qui exigeait des efforts de portefaix. Il faut imaginer ce qu'était le transport d'une chambre à soufflet avec les châssis chargés de plaques de verre, le voile noir, la trousse d'objectifs, le pied de bois : une vingtaine de kilos à tout le moins. » Laure Beaumont-Maillet détaille ainsi le labeur mené par Eugène Atget (1857-1927), obscur photographe qui, pendant vingt ans, arpenta le pavé de la capitale pour en saisir tous les aspects, aujourd'hui considéré comme un des maîtres de l'histoire de la photographie, celui qui a influencé quelques grands Américains, de Walker Evans à Lee Friedlander.

Les 840 photos qui sont publiées ici ne représentent qu'une fraction de sa considérable moisson. Il se considérait lui-même comme un « documentaliste », fournissant en matière première artistes et organismes officiels : il placera auprès de ces derniers plus de 15 000 épreuves. Mais Atget était parfaitement conscient de la valeur de ses travaux. Il s'inquiétait de la survie de son fonds : *« Je puis dire que je possède tout le vieux Paris »*, glissait-il à Paul Léon, directeur des Beaux-Arts, auquel il le proposait.

34, rue des Bourdonnais, septembre 1980.

Un Paris quelque peu fantomatique, vide d'habitants, où le pavé luit, où les rues s'enfoncent mystérieusement entre deux rangées de maisons sombres, traversées de temps à autre par une silhouette évanescente : le temps de pose est si long que les passants en mouvement sont à peine impressionnés sur la plaque. Atget aime travailler aux petites heures du matin : il tient à saisir la ville nue. Et celle qu'il prétend fixer va disparaître. Il le sait : ce n'est pas un hasard si, en 1910, il entreprend une série consacrée à la locomotion hippomobile, déjà largement dépassée par le moteur à explosion.

Parmi les clichés publiés dans ce volume au format d'un pavé, classés par arrondissements, les plus émouvants, pour nous, sont sans doute ceux qu'Atget a rapportés des quartiers périphériques : chemin de fer du boulevard Poniatowski et chiffonniers de la Poterne-des-Peupliers, escaliers zigzaguant au milieu des baraquements rue de la Colonie, passage à niveau quasi rural, sous un grand soleil, porte de Vanves... talus herbu des fortifications du côté d'Arcueil, tour médiévale en plein quartier de la Muette, puisard hugolien en face du bois de Boulogne... Ce sont les surréalistes qui ont découvert Atget. Ils partageaient son goût pour les objets familliers, les vitrines des magasins, les entassements, les rapprochements insolites, les inscriptions, le sens du fragment. Pourtant, Atget, qui ne sacrifie jamais à l'effet, qui cadre simplement son sujet, provoque souvent un pincement, un sentiment d'« absence » : ses images créent, nous dit Walter Benjamin, *« ce salutaire mouvement par lequel l'homme et le monde ambiant deviennent l'un à l'autre étrangers »*.

L'envers du décor

A quel monde se rattache Jean Mounicq, qui, plus d'un demi-siècle après Atget, a l'ambition de *« posséder lui aussi son vieux Paris »* ? En quelques années, il a arpenté lui aussi toute la capitale, rue après rue. Il a rapporté de ce voyage 12 500 photos. Celles qui sont publiées dans *Paris retraversé* veulent nous montrer l'envers d'un décor. Arrondissement par arrondissement, il privilégie des cours, fragments de paysages inconnus qui semblent ignorer les mutations de la ville : un monde de maisonnettes, de végétation maigre mais omniprésente, d'escaliers branlants, de fontaines et de pompes à eau, de sculptures ébréchées et d'inscriptions désuètes. Mounicq avait-il le travail d'Atget en mémoire ? On trouve chez lui aussi le même esprit de système, le désir implicite de fixer quelque chose sur le point de disparaître, des images vides de personnages, des photos sans effets. Mais ce beau catalogue de clichés est sans mystère. A ne vouloir montrer que l'envers du décor, le photographe a fait disparaître le sujet qu'il voulait évoquer en creux et les pavés des arrière-cours anonymes ne provoquent guère, chez celui qui feuillette ce bel objet, de bouffées d'émotion.

Emmanuel de Roux

Lartigue ou les rires d'antan

Voici le livre « définitif » sur l'œuvre de ce maître de l'image

JACQUES-HENRI LARTIGUE LE CHOIX DU BONHEUR
préface de Bertrand Poirot-Delpech. textes de Richard Avedon, Shelley Rice, John Szarkowski, Editions La Manufacture, coll. « Donations », 284 p., 495 F.

Encore un livre sur Lartigue ! Un coup d'œil sur la bibliographie et l'on constate que ce n'est « que » le trente-deuxième consacré au maître français, chiffre honorable si l'on tient compte du fait que le photographe a été découvert, et consacré du même coup, à l'âge de soixante-neuf ans. Mais, pour être juste, il faut dire que son œuvre a été, pour le moins, « découpée en tranches » – Lartigue et les femmes, les avions, les voitures, les plages, – démarche contestable, qui atteste de la renommée d'un auteur, mais qui fleure bon le filon éditorial, comme on peut le constater aujourd'hui avec l'œuvre de Robert Doisneau.

Voilà pourquoi le livre que l'Association des amis de Jacques-Henri Lartigue consacre au photographe – sous un titre mièvre, *le Choix du bonheur* – est un bon livre. Il est complet, définitif, si tant est que cette expression ait un sens. Personne n'était d'ailleurs mieux placé que cette association pour mener à bien l'entreprise. Lartigue a, en effet, fait don de son œuvre à l'Etat, en 1979, sept ans avant sa mort à l'âge de quatre-vingt-douze ans. Elle comprend 160 000 négatifs, 130 albums originaux et son journal que l'on ne peut dissocier des images.

Chacun retrouvera dans ce livre les grandes images de Lartigue, fort bien imprimées : photos de famille, les jeux de l'enfance, les aéroplanes, les plages, les femmes, le tennis, l'automobile. Bref, la vie heureuse d'un homme qui a traversé le siècle en réussissant l'exploit de ne jamais fixer un seul événement malheureux de ce monde, tout en parvenant à entrer dans l'histoire de la photographie, justement, en étudiant son rapport au monde : autoportraits, connivence avec le sujet, cadrages virevoltants, études sur le mouvement et le bougé, clichés intimes, recherches sur le format panoramique, sur la couleur. On pourra juste passer sur les portraits d'artistes et d'écrivains, partie la moins connue de son œuvre, et qui gagnerait à le rester. Logique : quand Lartigue sort de sa sphère, il se perd.

Mais la plus belle idée de ce livre, où textes et photos se marient bien, est d'avoir confié la partie éditoriale à des Américains. Joli paradoxe ! Quand on sait que ce projet est étroitement lié au ministère de la culture, et qu'il concerne un des photographes les plus français qui soient, il fallait le faire. Il y a, à ce choix, une simple et suffisante raison : c'est l'Amérique qui a sacré pour la première fois Lartigue, en 1963. D'où le texte de John Szarkowski, ancien conservateur pour la photographie au Musée d'art moderne de New-York (Moma), intitulé *Le Moma d'emblée*. D'où la reprise du très beau texte de Richard Avedon, en 1970, sur « Lartigue, un anti-artiste », qui ne se considérait même pas comme un photographe : *« Lartigue nous montre les rires du passé et combien ils diffèrent des rires qui les ont remplacés. Il nous montre l'oisiveté comme une aventure dont nous saisissons tout le charme, et il éveille en nous une conscience aiguë du temps à jamais perdu. »*

Michel Guerrin

Le cinéma au jour le jour

L'histoire du septième art en almanach

ALMANACH DU CINÉMA
sous la direction de Philippe d'Hugues, Encyclopaedia universalis, deux volumes à l'italienne sous coffret, 656 p. pour l'ensemble, 580 F jusqu'au 31 décembre, 630 F ensuite.

1895. Février. 13. Les frères Auguste et Louis Lumière déposent le brevet du Cinématographe (n° 245032), *« appareil servant à l'obtention et à la vision des épreuves chronophotographiques »*.

C'est une histoire du cinéma, mais pas comme les autres. Ni synthétique, ni encyclopédique, ni économique, ni esthétique. Philippe d'Hugues, délégué général de l'Association française de recherche sur l'histoire du cinéma, a choisi – et ce n'était pas la voie de la facilité – la formule de l'almanach, année par année, mois par mois, pour une nouvelle approche : celle de l'histoire en train de se faire à travers le monde, en somme une suite d'actualités presque au jour le jour qui, tout en reconstituant la chaîne allant du passé au présent, peut servir de précieux aide-mémoire. Travail considérable avec le concours, pour la réalisation matérielle des deux volumes, des services éditoriaux et techniques d'Encyclopaedia universalis et de quelques cinéphiles pour la recherche documentaire et la rédaction des textes.

Travail plus original que celui d'un dictionnaire puisqu'il repose non sur le recensement et le jugement « après-coup », mais sur le vécu et le déroulement d'un ruban temporel. Lecture agréable, variée, qu'on peut faire à petites doses (encore que plonger le nez là-dedans, c'est se sentir accroché pour une nuit blanche !), au fil des années, et qu'on peut reprendre en piochant au hasard.

C'est très bien mis en pages et abondamment illustré, avec une volonté de privilégier le document rare (telle photo de la *Rue sans joie*, de Pabst, avec Garbo en tablier de ménagère, n'a pas traîné partout, et la légende rappelle que Hugo Bettauer, auteur du roman dont le film est l'adaptation, fut assassiné pendant le tournage). Photos, affiches, on va de surprise en surprise, et elles sont reproduites à la perfection. Une belle réussite qui célèbre, déjà, le centenaire de l'invention du cinéma. Il n'est jamais trop tôt pour bien faire.

Jacques Siclier



LIVRES ÉTRENNES

Le paradis perdu

William Howard Adams retrace l'histoire des jardins à travers le temps. En ne la conjuguant qu'au passé...

L'ART DES JARDINS OU LA NATURE EMBELLIE
de William Howard Adams. Abbeville Press. diff. Flammarion, 356 p., 395 F.

Qu'est-ce qu'un jardin, sinon le rêve d'un paradis perdu et l'essai – toujours imparfait – de le reconstituer ? Bien sûr, la vision du paradis change selon les époques et les latitudes. Pour l'Arabe des premiers siècles de l'islam, la référence est l'oasis, pour le Français du dix-septième siècle, la clairière, pour le Chinois de l'époque « classique », un microcosme confucéen, pour le Japonais, un refuge métaphysique. Les jardins sont aussi le reflet de préoccupations plus immédiates : allégorie du pouvoir, domaine de la nostalgie ou de l'ambition sociale, lieu de détente ou poumon urbain.

Retracer une histoire des jardins, c'est donc arpenter des désirs d'éternité. La difficulté de l'entreprise tient à la recherche de ces formes fragiles, mouvantes, dont finalement peu ont survécu en l'état, et qu'on ne connaît que par des descriptions approximatives ou des représentations souvent infidèles. L'ouvrage de William Howard Adams est une approche des diverses formes prises par les jardins sur différents continents, à travers les siècles.

Ceux de l'Antiquité ne sont guère connus que par l'archéologie. De la villa d'Hadrien à Tivoli, il ne reste qu'*« un énorme tas de pierres et de décombres »*. Fragments précieux pour les jardiniers de la Renaissance qui trouvèrent ici les recettes qu'ils devaient exploiter avec succès, afin de recréer *« un univers tempéré et bien ordonné, une expérience d'immortalité, un printemps éternel »*. La villa d'Este, avec ses eaux ruisselantes, ses nymphées, ses statues, et ses allées de verdures, fut un modèle pour toute l'Europe. Pour la France en particulier, qui intégra cette esthétique à son goût des grands massifs boisés, prolongation naturelle et indispensable du jardin dit « à la française ».

La marque italienne, encore visible dans le premier Versailles, cède la place aux grands décors de Le Nôtre, rythmés par des bosquets, peuplés de fontaines et de statues. Ses miroirs d'eau captent *« l'unité illusoire du ciel et de la terre »*. Le jardinier accélère ou ralentit les perspectives et ses percées débouchent sur l'horizon.



Marly, l'Allée du Roi. D.R.

Le jardin est un théâtre mobile, *« une transition continuelle de l'art à la nature et de la nature à l'art »*. Au siècle suivant, le grand propriétaire anglais veut s'offrir, d'un coup, *« les plus grandes scènes de magnificences rurales »*. Il multipliera donc les points de vues, ornés d'allusions antiques disposées sur ses terres soigneusement cultivées.

L'anglomanie va déferler sur le continent, accompagnée de sa variante exotique, le parc « anglo-chinois ». Dans le catalogue des « folies » proposées à l'amateur, la « pagode » est aussi indispensable que la « pyramide » ou le « banc des amoureux ». L'authentique jardin chinois n'a, bien sûr, rien à voir avec ses prétendus émules occidentaux. L'auteur insiste sur les liens de ces espaces très architecturés, qui *« se déroulent le long de chemins sinueux, tout comme une peinture sur rouleau »*, avec la philosophie traditionnelle chinoise. Au Japon, en revanche, où l'échelle du paysage est plus réduite, les jardins sont, avant tout, des lieux de méditations, des métaphores spirituelles.

Hélas, si William Howard Adams consacre un développement aux jardins islamiques et à l'Inde des Moghols, le volume s'interrompt presque brutalement après une trop longue digression sur les traces des jardins coloniaux américains, et des pages bavardes sur l'évolution du paysage américain. Quelques maigres paragraphes suffisent à évoquer certaines figures du mouvement moderne. Les dix-neuvième et vingtième siècles européens sont totalement occultés, et les préoccupations contemporaines méconnues. Comme si l'art des jardins se conjuguait définitivement au passé.

E. de R.

De la destruction

Une anthologie des monuments disparus en France

LA MÉMOIRE DES RUINES
de Claude de Montclos. Ed. Mengès, 320 p., 250 F.

Guerres, révolutions, sinistres, vandalisme, cupidité, bêtise : la destruction des bâtiments remarquables, au cours de l'histoire, a des origines variées qui se conjuguent souvent. Claude de Montclos nous propose une *« anthologie des monuments disparus en France »* depuis le dix-septième siècle, un catalogue des « causes ».

Les vestiges romains de Bordeaux sont rasés par Louis XIV : ils gênent l'extension d'une forteresse. Le château de Madrid, construit pour François Ier à l'orée du bois de Boulogne, est mis à bas à la veille de la Révolution comme le Château-Neuf de Saint-Germain-en-Laye : trop chers à entretenir. L'abbatiale de Cluny, démantelée sous la Révolution, recevra le coup de grâce sous la Restauration : on ne sait quelle affectation lui donner. Le château médiéval de Coucy saute à la suite d'un accès de mauvaise humeur de Guillaume II d'Allemagne. Marly, chef-d'œuvre de Mansart, servira de carrière de pierres à bâtir sous l'Empire : son ultime propriétaire a fait banqueroute. Saint-Cloud et les Tuileries brûlent à quelques mois d'intervalle, victimes du conflit franco-prussien de 1870 et de la guerre franco-française qui suit. L'hôtel Guimard, de Ledoux, ne survit pas aux travaux haussmanniens. Plus près de nous, l'appétit des promoteurs immobiliers a eu raison, en 1969, du Palais Rose, avenue Foch. Et les Halles de Baltard ont succombé sous les coups de l'administration parisienne et de la RATP, sous l'œil bienveillant de l'Elysée.

Faut-il pleurer avec Claude de Montclos ? Faut-il se consoler en se disant que les civilisations inventives se construisent sur les décombres des précédentes ? Observer ce qui a remplacé le Palais Rose ou les Halles ne nous incite guère à l'optimisme. Plus grave encore que la destruction de quelques monuments, aussi remarquables soient-ils : l'anéantissement de quartiers entiers (le treizième arrondissement de Paris), le saccage ou l'abandon des centres-villes (Marseille), le dépeçage des banlieues (Saint-Denis). Ces méfaits, autrement redoutables, se perpétuent encore dans une indifférence à peu près totale.

E. de R.

Visages



« Venir au monde, c'est toujours aller vers un visage », écrit le poète Jean-Louis Giovannoni en conclusion du très court texte qui accompagne six portraits photographiques de Marc Trivier – le tout édité avec soin à l'enseigne des « Autodidactes » (1). Fixant l'objectif ou s'en détournant, mains rapprochées ou nouées, ces portraits ouvrent chacun sur un monde intérieur. Les univers de Francis Bacon ou de Michel Leiris sont connus, ou censés l'être. Ceux des quatre anonymes, identifiables (mais par quoi ?) à des malades mentaux, ne le sont pas. Mais le mystère demeure, auquel chacun, connu ou non, *« tient tête »*.

P. Ké.

(1) *Le Bon Morceau*, de Jean-Louis Giovannoni, photographies de Marc Trivier, Les Autodidactes, 75 F. Cette enseigne est aussi celle d'une librairie de livres anciens, récemment ouverte au 12 de la rue d'Ulm, 75005 Paris.

Honneur à la lettre

Balzac imprimeur

SPÉCIMEN DES DIVERS CARACTÈRES, VIGNETTES ET ORNEMENTS TYPOGRAPHIQUES DE LA FONDERIE DE LAURENT ET DE BERNY
d'Honoré de Balzac. Avant-propos de John Dreyfus. réédition en fac-similé des 180 planches de l'original, format à l'italienne, Ed. des Cendres, tirage limité à 999 exemplaires, 400 p., 820 F.

Dans le continent de l'œuvre balzacienne, il restait une terre encore inexplorée : une œuvre de jeunesse, non romanesque, mais que l'on peut néanmoins qualifier de littéraire, ou de paralittéraire. Une œuvre qui se donne moins à lire qu'à regarder : le *Spécimen des divers caractères, vignettes et ornements typographiques de la Fonderie de Laurent et de Berny*. Les Éditions des Cendres viennent d'exhumer et de reconstituer ce catalogue dont on ne connaît que très peu d'exemplaires.

Comme le rappelle René Ponot dans sa préface parfaitement informée et précise, c'est en 1826 que Balzac, constatant l'échec de son entreprise d'édition – une collection de « classiques » –, se lance, avec André Barbier, dans l'imprimerie. Un brevet royal est accordé, le 1er juin, aux associés, qui s'installent au numéro 17 de la rue des Marais-Saint-Germain (l'actuelle rue de Visconti). Au total, Balzac aurait imprimé 286 ouvrages, notamment son propre livre, *la Physiologie du mariage*, et quelques prospectus, dont celui d'un pharmacien de la rue Saint-Antoine vantant les bienfaits de « pilules anti-glaireuses de longue vie ». L'année suivante, une lettre-circulaire annonce la création d'une fonderie de caractères d'imprimerie, gravure sur cuivre, sur acier et sur bois, polytypie etc. Le *Spécimen* est réalisé entre décembre 1827 et juin 1828. Mais, parallèlement, l'imprimerie connaît de graves difficultés financières ; à tel point que la liquidation est prononcée le 12 août 1828 : nouvelle étape dans la longue carrière, scandée de déboires, de l'homme d'affaires Balzac.

L'ouvrage lui-même, superbement réédité aujourd'hui, reprend partiellement des catalogues plus anciens, que René Ponot, avec une minutie d'archiviste, a scrupuleusement recensés. Tel qu'il nous est restitué – de la « mignonne gros œil » et de la « ronde deux points de petit-canon » aux fleurons vignettes et autres têtes de page polytypés –, le *Spécimen* de Balzac constitue une véritable fête du regard et un hommage à la « lettre », à sa présence matérielle, au travail enfin qui s'accomplit, s'accomplissait plutôt, dans les ateliers de fonderie et de typographie.

Patrick Kéchichian

●●●

Depuis, elle n'a cessé de le rechercher à travers ses films sauvegardés, de fouiller les archives, de ramener au jour tout ce qui pouvait l'être. La prêtresse de l'amour filial est devenue historienne. Cet ouvrage reconstitue la vie de *Max Leuvielle (1883-1900, les années de formation)* et le parcours artistique de Max Linder, de 1904 à 1925. Cartes postales, photographies, documents d'époque, images de films en noir et blanc, et, au milieu de ce parcours très simplement commenté, seize pages de reproductions d'affiches en couleur. En s'effaçant derrière la rigueur et la beauté plastiques de son travail, Maud Linder ressuscite le plus grand comique français du cinéma muet.

▶ **Max Linder**, *de Maud Linder, Editions Atlas, 144 p., ill., 275 F.*

Médecine tibétaine

La fascination quasi irraisonnée qu'exercent le Tibet, sa civilisation, ses croyances, ses prétendus mystères, ne cesse d'engendrer récits dévots, études approximatives, voire ébouriffantes supercheries, surtout dans le secteur fertile de l'art médical. Il convient donc de saluer hautement la parution, en anglais évidemment, d'un ouvrage qui peut être considéré comme l'émanation directe et essentielle du livre-origine de la médecine tibétaine.

Le *Quadruple traité* forme, en effet, le texte fondamental, la référence obligatoire qui, continûment, suscita les exégèses et guida les pratiques. Datant sans doute du onzième siècle, la version initiale, souvent obscure, fut réorganisée puis commentée par l'un des grands érudits de l'histoire du Tibet, Sangyé Gyamtso (1653-1705). Son *Traité du béryl bleu ou Traité de l'aigue-marine*, codifié en 1687, allait rapidement s'imposer comme l'outil principal des thérapeutes du Pays des neiges. Orné de soixante-seize planches illustratives qui abordaient en détail tous les thèmes et toutes les propriétés de la médecine tibétaine, l'ouvrage s'apparentait à un véritable aide-mémoire avec dix mille sujets représentés traitant aussi bien d'embryologie, d'anatomie, de physiologie que des causes de maladie, de méthodes de diagnostic, de pharmacopée ou encore d'instruments médicaux.

Ce sont ces illustrations, retrouvées au fin fond de la république de Buriatie, près du lac Baïkal, qui sont ici magnifiquement reproduites et scrupuleusement explicitées par trois spécialistes.

▶ **Tibetan Medical Paintings**, *de Yuri Parfionovitch, Fernand Meyer et Gyurme Dorje, Serindia Publications, nombreuses illustrations couleurs et noir et blanc, diffusé par Fenêtre sur l'Asie, 49, rue Gay-Lussac, 75005 Paris, deux volumes de 180 p. et 172 p., 1 150 F. jusqu'au 1er janvier 1993, 1 450 F ensuite.*

Page artiste paysager

Un beau livre pour découvrir Russell Page, souvent présenté comme un des maîtres du style « anglo-italien ». Ce Britannique qui a fait ses premières armes, avant la guerre, en Angleterre et en France, a régné sur les jardins européens et américains à partir des années 50 (il est mort, en 1985, à l'âge de soixante-dix-sept ans). Il est, en réalité, plus proche d'une certaine rigueur française – héritée de Le Nôtre – que de Gertrude Jekyll, la grande dessinatrice des jardins anglais.

Page se plie à tous les climats (de l'Italie du Sud aux Etats-Unis), à tous les espaces (un jardinet urbain pour la Frick Collection, des jardins d'eau près de Dieppe ou un parc de sculptures de 40 hectares, à Purchase au nord de New-York, son ultime création). *« Quand je m'attaque à un paysage, à un jardin ou à la composition d'un simple bac à fleurs, j'agis toujours en artiste,* écrivait-il dans son essai *The Education of a gardener* (1962). *Je m'occupe d'abord des relations entre les éléments, qu'il s'agisse d'un bassin, d'un rocher, d'une plante ou d'un ensemble de plantes (...) Je me sers des arbres comme des sculptures et des sculptures comme des fleurs. Tout se tient. »* L'hommage qui lui est rendu est accompagné de photos un peu trop léchées et manque cruellement de dessins et de croquis.

▶ **Les jardins de Russell Page**, *de Gabrielle Van Zuylen et Marina Schinz, Flammarion, 256 p., 375 F.*

Des villes et des parcs

Assez austère – le livre est initialement une thèse – mais enrichi de cartes et de plans, *Jardins de capitales* est à la fois une genèse et une typologie comparée : celle des parcs et des jardins publics de quelques grandes villes européennes, Paris, Londres, Berlin et Vienne, depuis la fin du dix-septième siècle. On y suit l'évolution de ces « espaces verts » vers un fonctionnalisme de plus en plus marqué, qui se traduit par un « zonage » de plus en plus abrupt : plaine des sports, *arboretum*, enclos pour les jeunes enfants... Le parc de La Villette à Paris, en dépit de son ambition conceptuelle, répond parfaitement à ce programme simple (pour ne pas dire simpliste) que refuse, en revanche, le tout récent parc Citroën.

Il est dommage que, dans un tel ouvrage, l'érudition de l'auteur soit parfois approximative. Ainsi, le parc Montsouris n'a pas été défiguré par une tranchée du RER, il y a quelques années. Alphand, qui l'a dessiné à la fin du second Empire, a dû tenir compte d'une voie ferrée préexistante, ce qui l'a obligé à multiplier les tours de force pour « absorber » cette nuisance.

▶ **Jardins de capitales**, *de Franck Debié, éditions du CNRS, 296 p., 200 F.*

Le rire d'Apollinaire

Quel plus bel hommage – et aussi plus inattendu – peut-on faire à un écrivain du passé que de le rendre, un bref instant, à son mouvement et à sa voix ? André Dimanche et Michel Décaudin viennent d'accomplir un tel geste en faveur d'Apollinaire. Ils publient, sous emboîtage, un disque compact reproduisant la voix du poète (enregistrement réalisé pour les « Archives de la parole ») disant, en une émouvante mélopée, trois de ses poèmes, dont le fameux *Pont Mirabeau*, et une série de quarante-neuf photographies prises en août 1918. *Posant avec son ami le caricaturiste et écrivain André Rouveyre,* Apollinaire rit et s'anime, comme dans un film muet, lorsqu'on feuillette rapidement le carnet. Relique sans doute, mais relique en mouvement, ce document conserve intact son poids d'émotion.

▶ **Apollinaire enregistré et filmé en 1914**, *présenté par Michel Décaudin et André Rouveyre, Ed. André Dimanche, 250 F.*

L'amour d'Amérique latine

Claude Couffon, après une anthologie d'*Histoires étranges et fantastiques d'Amérique latine*, publiée il y a trois ans chez le même éditeur *(voir* « le Monde des livres » *du 12 janvier 1990)*, propose un second ensemble, sur les histoires d'amour cette fois. Aussi riche que la première, cette anthologie offre un large choix de contes et de nouvelles, présentés dans l'ordre chronologique – de Ruben Dario à la Cubaine Daina Chaviano, née en 1957 – et par pays – ceux de langue espagnole et le Brésil. Des noms connus (Cortazar, Borges, Garcia Marquez, Carpentier, Drummond de Andrade...) côtoient des auteurs récemment découverts en France (Mutis, Sepulveda...) ou encore inconnus (le Salvadorien Salvador Salazar Sarrue, l'Argentin Pedro Orgambide, le Chilien Poli Delano...). Parmi ce florilège, avouons notre faiblesse pour cette petite merveille du Brésilien Machado de Assis, *Des bras*, décrivant une forme inattendue de cristallisation amoureuse.

▶ **Histoires d'amour d'Amérique latine**, *présentées par Claude Couffon, A. M. Métailié, 476 p., 190 F.*

●●●

LIVRES ÉTRENNES

•••

L'univers des Étrusques

La civilisation étrusque, apparue en Italie au huitième siècle avant notre ère, a longtemps été négligée par les historiens. L'art étrusque, où domine l'influence de la Grèce, offre l'image d'une société ouverte au plaisir et aux jeux bien que la mort ne soit jamais absente des préoccupations des artistes. Ce livre, d'une grande richesse iconographique, nous permet, à travers les fresques, les sculptures et l'orfèvrerie, d'appréhender ce que fut la vie quotidienne de ce peuple.

► **Splendeurs étrusques,** *d'Antonia Giuliano et Giancarlo Buzzi, traduit de l'italien par Denis-Armand Canal, Herscher, ill. en couleurs, 319 p., 485 F.*

Terres de France

Alors que la mise en jachère d'une partie des terres agricoles va transformer les paysages, ce livre permet aux amateurs de géographie rurale d'approfondir leurs connaissances. Sous la direction de Pierre Brunet, professeur à l'université de Caen, sept spécialistes proposent – photos et cartes à l'appui – leurs explications sur l'origine et l'évolution de nos paysages ruraux : on y trouve la confirmation que la diversité des terroirs doit autant aux activités humaines, qui les ont modelés, qu'à la variété des sols et des reliefs. Cet ouvrage a obtenu le prix Nature 1992, décerné par la fondation Electricité de France.

► **L'Atlas des paysages ruraux de France,** *sous la direction de Pierre Brunet, Éd. Jean-Pierre de Monza, 200 p., ill. en couleurs, 390 F.*

Scènes de la Grèce antique

Que peuvent nous apprendre les décorations d'un vase sur Athènes aux sixième et septième siècles avant notre ère? Tout. L'ouvrage de Marie-Christine Villanueva-Puig nous donne la sensation de pénétrer au cœur du quotidien, de suivre au plus près les travaux et les jours de toute une société. Rencontres à la fontaine, entraînement à la palestre, scènes de toilette ou de musique au gynécée, où se retirent les femmes, nous sont rendus palpables.

Cet album dense et toujours rigoureux invite ainsi à un beau voyage à travers l'imaginaire d'une cité, la représentation sans doute idéale qu'elle offre d'elle-même.

► **Images de la vie quotidienne en Grèce dans l'antiquité,** *de Marie-Christine Villanueva-Puig, Hachette, 160 p., 250 ill., 178 F.*

Les trains de leurs majestés

Aprés l'Orient-Express, le Transsibérien et le Train bleu, les deux auteurs complices, Jean des Cars et Jean-Paul Caracalla, proposent un voyage à bord des trains spéciaux des empereurs, des rois, des présidents... depuis l'inauguration du Paris Saint-Germain en 1837 jusqu'à celle du TGV, en passant par le wagon plombé de Lénine ou la voiture d'où, par une belle nuit de mai 1920, se défenestra le malheureux président Deschanel. Très belles et très nombreuses illustrations accompagnées de textes abondants et précis ; ce qui fait de cet album un livre d'histoires et, puisqu'il parle des grands de ce monde, d'histoire.

► **Les Trains des rois et des présidents,** *de Jean des Cars et Jean-Paul Caracalla, Denoël, 190 p., 450 F.*

Cette sélection a été réalisée par Philippe Dagen, Pierre Drachline, Jean-Michel Frodon, Patrick Kéchichian, Pierre Lepape, Jean-Noël Pancrazi, Monique Petillon, Emmanuel de Roux, Jean-Claude Rony, Jacques-François Simon et André Velter.

Sourires et frissons

Vingt beaux livres pour la jeunesse

Décembre. C'est la fête pour les éditeurs qui sortent une grande partie de leurs publications avant Noël. C'est la fête pour les amateurs de lectures et d'images. Voici une sélection de beaux livres pour la jeunesse à acheter, à lire, à relire, à feuilleter, à prêter toute l'année.

Le Sourire du loup, *d'Anne Brouillard.*

Lire les images

Cent quarante-neuf mots, d'Aigle à Zèbre, dans un imagier qui ne ressemble à aucun autre, illustré par les détails de 149 tableaux – pas forcément les plus célèbres – de peintres connus (Brueghel, Carpaccio, Chirico, Hokusai, Hopper, Ingres, Ghirlandaio, Velazquez, etc.) ou moins connus choisis dans les musées et les collections privées du monde entier. Est-ce un livre d'art? Un ouvrage documentaire? Un ouvrage pédagogique? ... C'est tout cela à la fois. Et c'est un superbe livre d'images!

► **Petit musée,** *images choisies par Alain Le Saux et Grégoire Solotareff, relié, 16 × 16,5 cm, Ecole des loisirs, 312 p., 185 F.* (A partir de quand on a les mains propres.)

Près des pyramides, les prouesses d'un soupirant qui fait sa cour, prêt à tout pour «la» séduire... Des linogravures au dessin cerné d'un trait bleu, simplifié à l'extrême, qui permettront de se raconter des histoires à tout âge. Une narration tendre, moins simple qu'elle ne paraît pour tous ceux qui vont commencer à être jaloux, amoureux ou à s'interroger sur le sens de la vie.

► **Mon amour,** *de Paul Cox, cartonné, 15,5 × 12,5 cm., Gallimard coll. «Le sourire qui mord», 68 p., 86 F.*



Cendrillon, *d'Arthur Rackham.*

Voir et comprendre

Le chat change de place. A gauche, à droite. Sous la table, dans son panier, hors de son panier. Devant le gros chien, derrière. En haut, en bas. Près. Loin. C'est magique! Pour faire l'apprentissage de notions compliquées pour les tout-petits, un album solide, avec des films transparents imprimés recto verso qui permettent, en tournant la page, de jouer au chat et à la souris.

► **Plus ou moins. Les notions,** *illustré par Henri Galeron, réalisé par Claude Delafosse, cartonné, 16 × 18 cm., Gallimard Jeunesse, coll. «Mes premières découvertes», nº 39, 24 p., 58 F.* (A partir de 3 ans.)

Des schémas en trois dimensions, d'une extrême minutie, d'objets à visiter, avec des pages qui, parfois, se déplient jusqu'à 100 centimètres pour entrer à l'intérieur d'un transatlantique, le *Queen-Mary*, ou d'un train à vapeur, le *Flying-Scotsman*. Des légendes précises et vivantes commentent l'image qui permet d'explorer, par exemple, l'intérieur d'un observatoire, d'un galion, d'un sous-marin, d'une mine de charbon, d'une plate-forme de forage, d'une navette spatiale ou de Covent Garden. Mais pourquoi ne pas avoir adapté à la France ce remarquable album acheté en Angleterre?

► **Voyage à l'intérieur,** *texte de Richard Platt, ill. de Stephen Biesty, adaptation de Denys Prache, cartonné, 27 × 36 cm, Larousse, 48 p., 115 F.* (A partir de 10 ans.)

Le fantastique est parmi nous. Un album au microscope qui nous révèle ce qu'on ne peut pas voir à l'œil nu : une vision de scientifique ou de poète sur l'univers qui nous entoure grâce à des grossissements de cellules ou de particules vivantes jusqu'à deux mille fois. Promenez-vous à l'intérieur d'une bille de polystyrène, du sel de cuisine, d'une coupe de bois de bouleau, de la peau de la paume d'une main, grâce à des photos qui découvrent l'infiniment petit. Ou découvrez les œufs de la piéride du chou, le pou grossi deux cents fois et regardez dans les yeux le charançon des blés ou le moustique, ce frère jumeau de E.T.

► **L'Infiniment Petit,** *de Nina Canault, cartonné, 29 × 23 cm, Hachette, coll. «Les frontières de l'invisible», 48 p., 79 F. («Totem documentaire» du Salon de Montreuil). Dans la même collection :* l'Infiniment loin. (A partir de 11 ans.)

Ne pas s'ennuyer le dimanche

«Papa, maman, mon frère et moi, nous avons mis des heures pour y arriver.» Au zoo, pour passer un bon dimanche. Après les embouteillages, le père joue les chefaillons, râle contre tout, imite King Kong devant le gorille, les deux frères se bagarrent, la mère a la déprime. L'hyperréaliste Anthony Browne donne une image plutôt noire de la vie de famille devant et derrière des barreaux qui ne plaira pas à tous les parents.

► **Zoo,** *d'Anthony Browne, cartonné, 23 × 30 cm, Kaléidoscope (diffusion Ecole des Loisirs), 32 p., 75 F.* (A partir de 6 ans.)

Promenons-nous dans le bois, la montagne, le jardin... Un guide pour reconnaître facilement quelque soixante-dix plantes qui sont clairement décrites et pour réaliser un herbier.

► **Mon premier herbier,** *de Suzanne Riha, cartonné, 19 × 25 cm, Milan, 32 p., 58 F.* (A partir de 6 ans.)

Pourquoi ne pas faire de la pâtisserie? Un album attrayant pour des réalisations simples, expliquées étape par étape et illustrées de photographies grandeur réelle. Le symbole d'un gant isolant prévient que la présence d'une grande personne est nécessaire pour ne pas se brûler en retirant la pâte à choux du four pour le goûter du dimanche.

► **La Pâtisserie des petits gourmands,** *de Helen Drew, cartonné, 26 × 33 cm, Larousse, 48 p., 85 F.* (A partir de 8 ans.)

Ce «peintre du dimanche» a tout pour ravir les enfants. Et l'album Skira pour les plus jeunes qui lui est consacré est une vraie réussite, tant par sa somptueuse mise en page que par son texte. Les tableaux, cette expression de ses rêves, sortent tout naturellement des pages, parfois rapprochés de leur décor parisien d'époque. Le chat de Pierre Loti a fière allure en pleine page. Tout comme l'autoportrait du Musée de Prague. Le lion flaire la Gitane sous la pleine lune. Naïf, le Douanier?... Qu'est-ce que cela signifie pour un enfant?

► **Un dimanche avec... le Douanier Rousseau,** *texte de Gilles Plazy, cartonné 27 × 23 cm, Skira Jeunesse, 56 p., 120 F.* (A partir de 8 ans.)

Se vêtir

Les vêtements, c'est vraiment ce qu'on a le plus près de soi. Avec de l'humour et des crayons de couleur, ils surgissent gaiement des pages de ces petits albums carrés; ils exigent qu'on les considère, ils deviennent des personnages...

► **Mon bonnet, Ma culotte, Mes chaussettes, Mes souliers,** *de Danièle Neumann, ill. de Madeleine Poli, albums 20,5 × 20,5 cm, Limaille, coll. «Mes vêtements», 24 p., 60 F chacun.* (A partir de 3 ans.)

Les hommes et les femmes ont probablement commencé à porter des vêtements pour se protéger du froid ou du chaud. Puis l'art de se vêtir a évolué, marquant la puissance ou la richesse, conçu pour combattre ou pour séduire. Quels que soient l'époque ou le continent, on reconnaît immédiatement la parure d'un roi, celle d'un prêtre, d'un soldat ou d'un paysan. En quelque 700 illustrations fidèles réalisées par des dessinateurs italiens, cet album présente une histoire comparée du costume, qui est aussi une histoire de l'humanité sur les cinq continents. De la feuille de vigne au prêt-à-porter, une somme d'informations passionnante.

► **L'Aventure du costume,** *de Claudia Müller, ill. Studio Boni Galante, cartonné, 25 × 35 cm, Casterman, 32 p. en dépliant, 125 F.* (A partir de 10 ans.)

Vaincre la peur du noir

Dans un bois très très sombre, il y avait une maison très très sombre. Et dans cette maison très très sombre, il y avait... Tiré d'un conte traditionnel anglais, un album de nuit, efficacement illustré, pour savourer la peur du noir. Avec une fin insolite. Tournerez-vous la dernière page?

► **Dans un bois très, très sombre,** *de David A. Carter, cartonné 28 × 22 cm, Milan, 28 p., 62 F.* (A partir de 5 ans.)

Noir. Blanc. Rouge... Entre les arbres gelés, un animal à l'inquiétant sourire. Un album sans mots, en boucle, dans la nuit, dans la forêt, dans la gueule du loup. Comme un zoom... Hou! qui n'aura pas peur? Qui sourira au loup?

► **Le Sourire du loup,** *d'Anne Brouillard, cartonné, 22 × 29 cm, Epigones, coll. «La langue au chat», 24 p.* (A partir de 5 ans.)

Quand la ville dort... Le monde de la nuit, un monde où on travaille quand il est vraiment très tard : éboueurs en chemin vers la décharge, astronomes l'œil rivé au télescope, boulangers, postiers qui trient les lettres et les paquets dans le train de nuit, infirmières dans l'hôpital où l'on naît, où l'on meurt. Le mystère du sommeil et de la veille.

► **Pleine nuit,** *de Kathy Henderson, ill. de Jennifer Eachus, cartonné, 26 × 22 cm, Flammarion, «Père Castor», 32 p., 72 F.* (A partir de 7 ans)



Le Petit Musée : *«la Bicyclette» de Magritte.*

Connaître Socrate

Socrate est né dans la rue. C'est un chiot orphelin. Ses parents ont été emmenés à la fourrière et il ne les a jamais revus. Personne ne veut l'adopter. Un jour où il erre dans les rues, espérant trouver quelque chose à se mettre sous la dent, il découvre un drôle d'objet qui s'adapte à son museau. Des lunettes qui vont changer sa vie et les couleurs de la ville. Un beau graphisme pour ce conte citadin.

► **Socrate,** *de Rascal, ill. de Gert Bogaerts, cartonné, 30 × 24 cm, Pastel, 32 p., 79 F.* (A partir de 5 ans.)

Athènes 470-399 avant Jésus-Christ. A travers le testament de Socrate imaginé par l'auteur, le philosophe condamné par ses juges rappelle à ses fils qu'il faut, dans la vie, faire ce qu'on aime, savoir où l'on va, car l'ignorance conduit au mal. *«Ma vie, je suis fier de l'avoir vécue. Soyez de bons citoyens. Ne laissez pas en paix ceux qui sont dans l'erreur»*, conclut-il. L'illustrateur a conçu avec goût une reconstruction athénienne mauve et sépia de cette leçon de sagesse.

► **Socrate,** *de Pierre Moessinger, ill. de Manuel Boix, cartonné 19 × 26 cm, La Joie de lire, coll. «Connus, méconnus» (38, place du Bourg-de-Four, Genève), 32 p., 92 F.* (A partir de 9 ans.)

Lire de beaux textes

Un nez qui erre dans Saint-Pétersbourg... Un assesseur de collège qui se précipite chez le commissaire de police en découvrant dans le miroir un espace vide et plat au milieu de son visage. Un barbier perplexe devant cet appendice qu'il a trouvé dans un petit pain. Les tableaux de Guennadi Spirin recréent, avec une superbe technique, l'étrangeté du conte de Gogol le plus célèbre, tandis que chaque page de texte est encadrée, cernée dans d'admirables miniatures à l'aquarelle de la capitale russe sous la neige.

► **Le Nez,** *de Nicolas Gogol, ill. de Guennadi Spirin, cartonné, 22,5 × 31 cm, Editions du Sorbier, 26 p., 96 F.* (A partir de 11 ans.)

Une adaptation du conte de Perrault, en dix chapitres, qui fut publiée en 1919 par l'un des plus célèbres illustrateurs anglais, Arthur Rackham (1867-1939), qui avait choisi de composer des ombres chinoises pour créer un Théâtre d'ombres d'une remarquable liberté. Très connu par ses livres pour enfants, il a le talent de suggérer le mouvement et les expressions des personnages avec la technique la plus dépouillée ; des silhouettes qui courent dans toutes les pages de cet album raffiné.

► **Cendrillon,** *d'après Charles Perrault, ill. d'Arthur Rackham, cartonné, 34 × 24 cm, Jacques Damase ed., 80 p., 168 F.* (A partir de 10 ans.)

Une Cendrillon sans bonne fée. La vie gâchée de Mathilde Loisel pour avoir voulu être la plus belle un soir de fête... Une des nouvelles les plus célèbres de Maupassant d'une simplicité et d'une efficacité remarquables. Des illustrations d'inspiration expressionniste pour recréer le Paris et la société parisienne fin de siècle et qui réussissent à exprimer la fatalité et l'inégalité des chances en face du destin.

► **La Parure,** *de Guy de Maupassant, ill. de Gary Kelley, cartonné, 21 × 33 cm, Duculot, coll. «Les authentiques», 48 p., 115 F.* (A partir de 10 ans.)

Le plus beau conte de l'année

«C'est au cours d'une promenade sur les docks que j'achetai l'objet qui devait à jamais transformer ma vie : une énorme dent couverte de gravures étranges». Une dent de géant... Au matin du 29 septembre 1849, le narrateur, Archibald Leopold Ruthmore, va s'embarquer pour le Pays des Géants. Comment il découvrit ces hommes ignorés du monde, enluminés de la tête aux pieds d'un embrouillamini délirant de volutes et d'entrelacs, comment il apprit leur langue, leurs coutumes, leur gastronomie, comment il devint leur ami et ce qu'il en advint. Auraient-ils dû se méfier d'un «giganthropologue» de bonne volonté? Un beau roman dans la tradition des romanciers anglais qui marque, avec succès, les débuts dans l'écriture d'un illustrateur de talent (dont on avait déjà pu admirer les aquarelles dans *le Roi de la forêt des brumes*, de Michael Morpurgo, dans la collection «Lecture junior» chez Gallimard Jeunesse). Une mise en page remarquable qui sert à la fois l'image et le texte. Un grand livre («Totem album» du Salon de Montreuil).

► **Les Derniers Géants,** *de François Place, relié 24,5 × 17 cm, Casterman, 80 p., 89 F.* (A partir de 10 ans.)

Nicole Zand

Ils en parlent...

– *La Joie par les livres (8, rue Saint-Bon, 75004 Paris) publie un numéro spécial de la* Revue des livres pour enfants *proposant aux parents, aux enseignants, aux bibliothécaires et aux libraires une sélection des 600 meilleurs titres parus au cours de 1992. Classés par genres (livres d'images, premières lectures, contes, poésie, romans, BD, documentaires, livres-cassettes), les livres sont présentés par ordre croissant de complexité de lecture. (Nº 148, 35 F, port compris).*

– L'Association des libraires spécialisés pour la jeunesse, regroupant 54 libraires indépendants de France et de Belgique, a sélectionné 189 nouveaux titres et 61 livres de fonds choisis chez 50 éditeurs différents. (Prix : 10 F en timbres à adresser au secrétariat de l'Association, 48, rue Colbert, 37000 Tours.)

– Tous les samedis, Denis Chessous et Patrice Wolf présentent deux livres qu'ils ont sélectionnés dans l'émission «L'es-tu lu, mon p'tit loup?» sur France-Inter à 8 h 20.

– Le Théâtre Cassiopée et le Théâtre populaire romand présentent, jusqu'au 10 janvier, *le Voyage de Mémé*, de Gil ben Aych (paru chez Bordas), dans une mise en scène de Claudia Morin (Théâtre du Tourtour, 20, rue Quincampoix, 75004 Paris).

□ **Rectificatif.** – C'est Colline Faure-Poirée (et non Michel Chaillou, comme nous l'avons écrit par erreur dans «Le Monde des livres» du 4 décembre) qui avait publié *Au temps d'antan. Contes de la Martinique* (1988), de Patrick Chamoiseau, dans la collection «Fées et gestes» qu'elle avait créée chez Hatier. Colline Faure-Poirée vient d'entrer aux Editions Gallimard.

PHILOSOPHIES

par Roger-Pol Droit

Les ambiguïtés de Gassendi

ABRÉGÉ DE LA PHILOSOPHIE DE GASSENDI
de François Bernier.
Texte revu par Sylvia Murr et Geneviève Stefani,
Corpus des œuvres de philosophie en langue française
Fayard, sept tomes, 1 500 F.

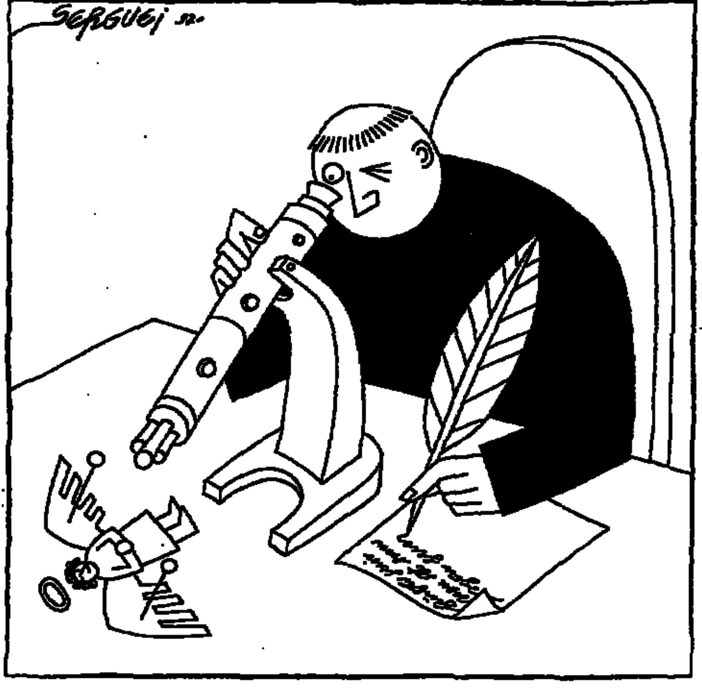
BERNIER ET LES GASSENDISTES
Revue Corpus *nos 20-21*
Numéro dirigé par Sylvia Murr
326 p., 100 F.

COMMENT arrangeait-il l'intérieur de sa tête? C'est une énigme. Pierre Gassendi a trop de visages auxquels on a peine à trouver un air de famille. Des portraits qu'on peut tracer de cet homme, aussi bien que des aspects de sa pensée et de son influence, il y en a toujours qui ne s'harmonisent pas avec les autres. Bien des philosophes sont tout d'un bloc, même s'il est veiné comme certains marbres. Lui paraît au contraire intérieurement décalé, difficile à cerner, comme s'il ne coïncidait pas avec lui-même – sauf d'une manière qui finalement nous échappe. Plus on découvre de pièces dans le puzzle Gassendi, moins elles s'assemblent. Tenu par ses contemporains pour l'égal d'un Hobbes ou d'un Descartes, *cet auteur presque* oublié – le nom demeurait, l'œuvre était sans lecteurs – n'a sans doute pas fini, maintenant qu'on l'exhume et le scrute à nouveau, de *donner aux tisserands* de commentaires pas mal de fil à retordre. En voilà quelques premiers brins.

Il y a quatre cents ans, en janvier 1592, naissait à Champtercier, petit village proche de Digne, ce que nous appelons aujourd'hui un surdoué. *«Dès l'âge de quatre ans, on le voyait la nuit contempler avec une attention incroyable la Lune et les étoiles.»* Il se peut que Charles Perrault fabule. Pierre Gassendi est en tout cas précoce, et d'une intelligence hors du commun. Ce fils de paysans provençaux devient l'un des meilleurs astronomes de son temps. Il multiplie les observations, publie le premier *Atlas de la Lune*, étudie les taches du Soleil, correspond avec Galilée comme avec Mersenne. Quand il est nommé en 1645 au Collège royal (l'actuel Collège de France) c'est une autorité scientifique reconnue. Il n'y enseigne qu'un an, pour raisons de santé.

Un savant, donc? Evidemment, mais aussi un prêtre de campagne, *disant la messe toute sa vie*, chaque dimanche et fête, quittant peu son diocèse, dont il écrit l'histoire (1) entre ses travaux de physique, de médecine ou d'archéologie. *On n'oubliera pas que* les années 1630 ne sont pas des plus favorables au maniement de la lunette astronomique par un homme d'Eglise. Gassendi écrit à *Galilée* avant son procès de *1633 : «Je suis dans la plus grande perplexité sur le sort qui vous attend, ô vous la plus grande gloire du siècle...»* Tout ceci n'est encore pas grand-chose. Bien qu'à l'époque les tensions soient vives, on peut concevoir que cet *«Abysme de Science»*, comme l'appelle son jeune disciple Bernier, ait eu l'esprit assez exceptionnellement ouvert pour parvenir à concilier la soumission au dogme de son Eglise et l'attachement à la libre expérimentation de la science moderne.

Les choses se compliquent quand on voit ce prêtre dévoué, scrupuleux, immuablement attentif *à servir sa prévôté, se dire fidèle*, toute sa vie, à la philosophie d'Epicure. Le chanoine astronome est aussi philosophe, et il se réclame de la pensée la plus ouvertement matérialiste et antireligieuse que l'Antiquité nous ait léguée! Volumineux et érudits, les écrits philosophiques de Gassendi tendent en effet à réhabiliter la pensée épicurienne décriée en réinterprétant l'ensemble de l'histoire de la philosophie, contre les aristotéliciens, à la lumière de ses thèses, partiellement revues et corrigées. On comprend que Gassendi ait rencontré tant d'écho chez les libertins de l'Age classique. Ils crurent trouver en lui leur maître en scepticisme, un penseur moderniste, athée, matérialiste. Mais on ne comprend plus comment s'organise cette étrange tête.



C'EST là qu'attendent des difficultés très retorses. Il n'est *pas du tout sûr que Gassendi ait* été un *«esprit païen dans une âme chrétienne»* comme l'a cru René Pintard. Ni même un chrétien déchiré. Sa démarche est autrement subtile, et probablement plus déroutante. Entre un dogme révélé qu'il accepte sans réserve, bien qu'il ne lui attribue aucun fondement rationnel, et une conception matérialiste du monde qui lui paraît vraisemblable et même attirante, il s'efforce de construire des «ponts». Ces multiples passerelles lui permettent par exemple de concilier, au moins provisoirement, le primat du plaisir et la morale traditionnelle, ou le doute sceptique et l'élaboration de connaissances exactes. De tels compromis sont à l'évidence aussi instables qu'équivoques. Leur fragile équilibre est cause, dit-on, du désintérêt où son œuvre a sombré.

Toutefois, la singularité de ce cheminement ne suffit peut-être pas encore à expliquer le long oubli dans lequel est tombé ce philosophe à part, ni à éclairer les motifs qui peuvent porter à l'en tirer aujourd'hui. Car la plus intéressante des ambiguïtés de Gassendi réside en ceci : son œuvre *introduit, entre Anciens et* Modernes, de multiples porte-à-faux. Une face de ce Janus est tout entière tournée vers les Temps Modernes. Il combat l'ancien ordre des savoirs, s'attaque aux aristotéliciens dès son premier ouvrage, fait cause commune avec les sciences naissantes, influence le courant empiriste, et notamment Locke, engage de cent façons la construction du relativisme pragmatique qui animera les Lumières et le mouvement des encyclopédistes. Son autre face est tournée vers les Anciens. Il s'obstine à préférer écrire en latin, à juxtaposer d'innombrables citations classiques, à recenser, interminablement, les opinions et les doctrines, au point que le lecteur se perd dans une succession de références historiques dont il ne saisit plus quel est au juste le fil directeur. Mais ces deux faces se combinent autant qu'elles s'opposent. Sous la patine antiquaire, des matériaux neufs se propagent. Sous les attaques *visant un aristotélisme figé*, c'est l'esprit d'enquête d'Aristote qui ressuscite. Sous l'apparence rétrograde, c'est l'arrogance des Modernes, et le nouveau dogmatisme des *cartésiens qui* sont visés.

Cette œuvre prise entre deux eaux, traversée de courants contraires, en avance sur son temps et en retard sur les modes, mérite d'être explorée. Des chercheurs s'y emploient à nouveau. Une Société internationale d'études gassendiennes vient d'être fondée, un Centre de documentation et de recherches s'est créé (2). Sylvia Murr, chargée de recherche au CNRS, déploie un effort tout à fait remarquable pour que ces volumes retrouvent des lecteurs et que soit reconsidérée l'énigme Gassendi.

On doit notamment à Sylvia Murr de pouvoir disposer, après quelque trois cents ans d'absence dans les librairies, de l'*Abrégé* (en sept volumes!) de la *Philosophie de Gassendi* par Bernier. Médecin, voyageur qui séjourna longtemps aux Indes, homme de lettres, philosophe mondain, ami de La Fontaine, de Racine et de Boileau, François Bernier entreprend, vingt ans après la mort de Gassendi, de diffuser sa philosophie en version française, en l'adaptant aux nouvelles exigences de la vulgarisation. Ces volumes, qui puisent dans le matériau du *Syntagma philosophicum* (Traité philosophique) rédigé par le philosophe durant ses dernières années et demeuré inachevé, permettent d'avoir une vue d'ensemble de la pensée de celui que ses disciples appelaient, à l'instar d'Epicure, le *Makarite* (c'est-à-dire le bienheureux, en grec). L'essentiel de sa Logique, de sa Physique et de sa Morale est ici exposé sous une forme «allégée».

RESTENT deux questions. Cette version est-elle fidèle à la pensée de Gassendi? Aux spécialistes d'en décider un jour. Est-elle *accessible aux lecteurs d'aujourd'hui*, sous cette forme brute, dépourvue de notes et de commentaires qui est de règle dans les réimpressions du Corpus des œuvres de philosophie en langue française? Au critique d'en douter fort. Le paradoxe de telles éditions est en effet de remettre en circulation des œuvres englouties, sans fournir au lecteur le moindre repère pour s'orienter.

En attendant la parution du «Que sais-je?» que Sylvia Murr va consacrer à Gassendi, ceux qui auraient eu pour projet de se faire offrir ces volumes pour leur petit Noël risquent d'être désappointés. Sans vouloir les désespérer, il convient de les informer qu'ils seront en possession d'un jeu d'esprit dépourvu de mode d'emploi. En insistant, ils risquent de se voir *répondre, pour parodier* «l'encyclopédie chinoise» de Borges qui faisait rire Michel Foucault, que le mode d'emploi est : *«1 : Manquant au catalogue; 2 : inutile dans son principe; 3 : déjà fourni dans l'œuvre elle-même; 4 : impossible à rédiger; 5 : en cours d'élaboration.»*

(1) Cette *Notitia Ecclesiae Diniensis* (1654) a été réimprimée et traduite par la Société scientifique et littéraire de Alpes-de-Haute-Provence.

(2) La Société internationale d'études gassendiennes est fondée par le CNRS, l'ENS Ulm, les universités d'Utrecht et de l'Ontario. Le Centre d'études gassendiennes a été inauguré à Digne en octobre.

★ Signalons que l'existence de la revue *Corpus* dirigée par Francine Markovits est aujourd'hui en péril. Indépendante financièrement de l'entreprise du Corpus des œuvres de philosophie en langue française, cette revue, qui a publié une vingtaine de numéros, et notamment un ensemble consacré à La Mettrie, Volney, Fontenelle, Victor Cousin etc., envisage de suspendre sa parution prochainement, après un numéro spécial sur d'Holbach, si elle ne trouve pas de nouveaux lecteurs. (Association à but non lucratif pour le Corpus des œuvres de philosophie en langue française, 57, rue de Richelieu 75002 Paris. Tél. : 42-61-32-38.)

Regard sur un monde qui bascule

De la «logosphère» d'hier à la «vidéosphère» d'aujourd'hui l'«histoire de l'œil» en Occident vue par Régis Debray

VIE ET MORT DE L'IMAGE
Une histoire du regard en Occident
de Régis Debray.
Gallimard, 420 p., 140 F.

L'effroi intellectuel est parfois fécond. *Vie et mort de l'image*, le dernier livre de Régis Debray, n'a rien de ces pavés dédiés à l'air du temps auxquels certains intellectuels parisiens nous ont habitués. Sous-titré *Une histoire du regard en Occident*, l'ouvrage propose à *notre* sagacité un pessimisme actif, érudit et jubilatoire. Thèse numéro un : l'image est une permanence des sociétés humaines, et notamment des sociétés occidentales. Thèse numéro deux : l'image est inséparable de ses modes de fabrication. Autrement dit, chaque fois que les techniques de fabrication évoluent, le rapport des collectivités humaines à l'image se modifie. Ce qui nous vaut quelques chapitres plutôt «saignants» contre l'histoire de l'art et son *«idéologie»*. Nul doute qu'ils feront grincer bien des dents. Thèse numéro trois : l'ère post-audiovisuelle a commencé. Nous sommes entrés à notre insu dans un monde neuf, baptisé *«vidéosphère»*. D'où l'effroi : en quelques décennies, un quinquagénaire de 1992 a basculé d'une époque balisée par la représentation telle qu'elle fut élaborée à l'âge classique dans une ère nouvelle que le regard ne transcende plus. Interpellé par la multiplicité et l'incessante nouveauté des images, chacun se perd dans un monde *à la fois infini et clos*.

Formation philosophique oblige, l'intuition que le socle de notre regard a changé de nature s'étaye d'une théorie. Depuis l'aube de l'humanité jusqu'à aujourd'hui, nous dit Debray, l'histoire du regard se décompose en trois. Voici, d'abord, la *«logosphère»*, qui trouve son origine en Asie mineure et considère l'image comme un objet magique *source à la fois de protection* divine et de messages surnaturels. Vient, ensuite, la *«graphosphère»*, ou période qui s'ouvre en Europe après l'invention de l'imprimerie. *Là, l'image est une* chose, elle fait le pont entre le religieux et l'historique, l'imaginaire et le réel. Elle est aussi la source de l'art conçu comme un certain mode de relation à l'image. Vient, enfin, la *«vidéosphère»* qui instaure une *«idolâtrie d'un nouveau type»*.

Vagabondage temporel

Ce monde nouveau, où le visuel devient la seule réalité, naît aux Etats-Unis. Il n'abolit aucune des deux postures précédentes, mais les réordonne et les relativise. Régis Debray sait bien que les classifications relèvent de l'obsessionnel et n'aspirent qu'à être modifiées et nuancées à l'infini. Mais il n'empêche. *«L'histoire de l'œil ne «colle» pas à l'histoire des institutions, de l'économie ou de l'armement. Elle a droit, fût-ce dans le seul Occident, à une temporalité propre et plus radicale.»*

Une fois cela dit, ce foisonnant ouvrage ne peut se réduire à ces trois âges du regard. *Vie et mort de l'image* est aussi un vagabondage temporel bourré de coups de projecteur saisissants, de cacophonies éclairantes et d'anachronismes qui laissent songeur. Ainsi, trouver l'origine de l'industrie hollywoodienne du film dans la grande fracture créée voilà vingt siècles par une *«secte juive hérétique»*, qui sut faire passer l'idée de l'incarnation du Saint-Esprit, a quelque chose de satisfaisant pour l'esprit. Le lien est ainsi fait du début d'une époque à cet autre bout qui est aujourd'hui. Qu'une chair périssable puisse abriter un corps divin et que ce corps divin puisse ensuite être montré sous forme d'image matérielle a ainsi représenté, explique Régis Debray, une fracture d'où a jailli l'icône et le baroque, mais aussi plus tard toute l'industrie du film. La conversation imaginaire entre Emmanuel Kant, tenant d'une esthétique désintéressée, et Leo Castelli, grand pape du marché international de l'art, relève également de ces anachronismes riches de sens.

Le travail de Régis Debray a un autre mérite. Il est pratique à lire : chaque chapitre commence par un résumé et un tableau résumé, clairement, sur une double page, les trois âges du regard en Occident. L'auteur craignait-il que le lecteur perde pied face au chavirement de notre quotidien? Sans doute, puisque ce basculement est pour Régis Debray de l'ordre de la perte. Entre la *«logosphère»* et la *«vidéosphère»*, les *«invisibles»* ont disparu. Cette vérité autrefois tapie dans l'ombre, et qui était à traquer contre les chatoiements du monde sensible, n'a plus droit de cité. Enchaînement frénétique des images oblige, l'humanité vidéosphérique ne considérerait plus le masqué que comme ce qui n'a plus lieu d'être. Ce qui n'est plus apparent n'existant plus, l'homme unidimensionnel est déjà là. Peut-être.

Yves Mamou

Fresque coloniale

A travers un éloge funèbre, sans mélancolie, du Maghreb français Roger Curel fait mesurer la relativité des drames historiques

ÉLOGE DE LA COLONIE
Un usuel de la destruction
de Roger Curel.
Climats, 290 p., 130 F.

En 1961, au plus fort du repli français outremer, un énarque voyageur, Alain Gourdon, proche de Mendès France puis de François Mitterrand, nous donna, sous le pseudo de Julien Cheverny, un essai non conformiste et plein de panache, *Eloge du colonialisme* (1). A côté de ce livre, rangeons d'emblée, et pas seulement à cause de la parenté des titres, *Eloge de la colonie*, de Roger Curel, éloge funèbre derechef s'entend, encore que, par places, éloge tout court. Le propos est moins politique, moins «Sciences-Po», chez ce pied-noir libéral, autochtonophile, homme de terrain, «artiste», rapatrié dans le Midi, auteur de romans fruités comme *la Gloire des Muller* (2); il n'en rejoint pas moins Gourdon-Cheverny par sa distanciation élégante vis-à-vis du sujet et les angles inattendus, paradoxaux, par lesquels il l'aborde.

Avec un apport personnel, littéraire, vécu, charnel, plus prononcé que chez le pur intellectuel auteur d'*Eloge du colonialisme*, *Eloge de la colonie*, plutôt qu'un essai, se veut, assez modestement, selon Roger Curel lui-même, une *«chronique»*, sous-titrée d'ailleurs *Un usuel de la destruction* (autodestruction aurait été encore plus précis...).

Fatalisme occidental

Trois décennies après la décolonisation, il est enfin admis, en la matière, de pratiquer le relativisme – appelons Voltaire à la rescousse, s'il le faut! – et de constater sereinement qu'au Maghreb, *«après Phéniciens, Berbères, Grecs, Romains, Vandales, Arabes et Turcs, nous n'étions rien de plus qu'un comptoir posé sur ces côtes enchantées et qu'il ne nous y est rien arrivé d'autre que la vie et la mort d'un de ces comptoirs»*. Tout est dit! Notre présence n'en était qu'une parmi d'autres et, par définition, temporaire, car l'Histoire est tissée essentiellement du flux et du reflux des conquêtes, l'un et l'autre tragiques, bien sûr, pour les personnes, les biens, les cultures,


CAGNAT

les économies, mais finalement imparables. L'illusion d'un universitaire nippo-américain sur «la fin de l'Histoire» vient peut-être de l'idée voulant que dans un *«monde meilleur, plus juste, plus solidaire»*, antienne de tous nos politiciens, le colonialisme n'aurait plus cours.

Naïveté insondable! Qu'a fait l'Irak au Koweït? Là, certes, c'est reconnu. Mais que fait la Serbie en Bosnie, la Turquie à Chypre, la Chine au Tibet, l'Indonésie à Timor, l'Inde au Sikkim? Que font les minorités «espagnoles» indéfiniment aux commandes dans cette Amérique dite latine et pourtant, en bien des contrées, majoritairement peuplée d'Amérindiens ou d'Afro-Américains? Qu'ont fait, de la Grenade au Panama, ces «justiciers universels» appelés Etats-Unis? La France impérialiste accumula, elle aussi, fautes et excès; elle a, au moins, laissé derrière elle des populations plus nombreuses, délivrées de quelques endémies et un peu mieux instruites (dans une langue, salutaire «bombe à retardement»...). Tous les envahisseurs ou protecteurs ne peuvent en dire autant : voir l'Australie, la Nouvelle-Zélande, les Etats-Unis, le Canada, le Chili, l'Argentine, etc. et le triste état de leurs «indigènes» quand il en reste.

Dans sa chronique, Roger Curel n'entreprend, pour sa part, aucun procès, aucune réhabilitation; il n'exhale aucune mélancolie, peut-être parce que, comme l'estimait Claudel, ce n'est pas un sentiment masculin. Il exprime plutôt une sorte de fatalisme version occidentale, attitude qu'il enrobe d'humour et d'anecdotes.

Ce qu'il veut nous montrer, de Tunis à Rabat *via* Alger, à travers un parcours personnel inhabituel – à quinze ans, il fuguait dans la Casbah, y dormait au bain maure, y soupait à la gargote, – c'est l'épaisseur humaine, la chaleur humaine, la valeur humaine d'un monde colonial préfigurant malhabilement, inégalitairement, mais préfigurant tout de même, la fameuse «société multiculturelle» qu'on nous promet depuis deux ou trois lustres et qui a préexisté dans le défunt Maghreb euro-judéo-afro-berbéro-arabe. Il n'y eut que le Parti communiste, en 1939, pour voir l'Algérie comme *«une nation en formation dans le creuset de vingt races»*.

Une société en gésine

Roger Curel a ressuscité ce phénomène avorté, et il nous le débite en tranches alphabétiques de A à Z (comme ce *«zéro inventé par les Arabes»*). Parfois, on remonte jusqu'à nous avec, par exemple, Mme Escobar, retournée à Oran et qui y a même retrouvé *«l'arbre où il y avait la cage de l'oiseau»*, et, bien sûr, *«la maison occupée»* : va-et-vient des pouvoirs touchés du doigt par le consommateur en quelque sorte... L'ancienne concierge tombait, sans le savoir, parmi deux mille ans de conquêtes et reconquêtes : Oran, colonie romaine; refuge des Andalous musulmans, pieds-noirs à l'envers; hispano-catholique, on l'a oublié, de 1509 à 1790; détruite par un séisme, pour une fois naturel, en 1790; française de 1831 à 1962; algéro-islamique depuis lors, en attendant la suite. Chaque destruction forme l'humus d'un nouveau système sociopolitique.

Quant à la gardienne marseillaise, en fonction, elle, et que Roger Curel met aux prises avec *«sardines grillées, musique hurlante, ascenseurs cassés, enfants qui pissent et les caves, j'en parle pas»*, elle ne sait pas qu'elle essuie les plâtres d'une société composite en gésine, ce qui, comme tout bouleversement, n'est pas agréable chaque jour.

Le coq et l'âne vaquent à leur aise dans cette fresque en accordéon. On ne décroche pas en route, car le chroniqueur a la «divagation» souvent géniale et sait éviter – de justesse – la logorrhée. Suivons donc les reliefs riches en surprises de cet atlas franco-arabe! On en emporte des souvenirs pimentés. Pourtant c'est l'Histoire la plus pathétique qui donne du ton, du trait, de la tenue à cet *Eloge* insolite et inspiré.

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

(1) Julliard, *le Monde* du 20 juillet 1961.
(2) Julliard.

Le corps des ruines

FOU DE BEYROUTH
de Sélim Nassib.
Balland, 175 p., 98 F.

Un «fou de Beyrouth» : l'écrivain et journaliste libanais Sélim Nassib, en cinquante-cinq chapitres hallucinés, met face à face un homme et les ruines d'une ville qu'il a jadis aimée.

Le centre de la cité apparaît au narrateur, dont on ne saura jamais vraiment s'il vit un cauchemar éveillé ou s'il a choisi le coma pour ultime refuge, comme un corps meurtri dont les cicatrices sont encore apparentes.

«La guerre est finie.» Il ne croit pas en la véracité de ces mots, car il sait trop que «la paix» n'est jamais qu'un entracte entre deux combats. Nina, une femme, essaie d'apaiser son délire, mais comment pourrait-il se reposer en elle, alors qu'elle lui semble être la sœur jumelle de Beyrouth? Sélim Nassib restitue la folie des hommes avec la seule arme dont il connaisse l'usage : la poésie.

Pierre Drachline

La dulcinée de Camus

IMPRESSIONS MAROCAINES
de Blanche Balain.
Avec trois lettres inédites d'Albert Camus, coédition L'Encrier et L'Anneau du pain.
7, rue de Bretagne,
68440 Landser.
60 p., avec neuf photos inédites, 60 F.

Ils avaient tous les deux vingt-cinq ans. Fille d'officier, elle venait du Tonkin, héritière accomplie en tailleur cintré. Son expression mutine plut à ce pied-noir ardent et inconnu qui venait de publier *l'Envers et l'endroit* chez Charlot à Alger et était en train de préparer *Caligula*.

On ne sait pas exactement ce qui s'est passé entre Blanche Balain et Albert Camus et d'ailleurs peu importe, l'essentiel c'est que ce fut durable. La vieille dame, retirée à Nice, possède un paquet de lettres que lui adressa Camus entre 1937 et 1959. Elle n'en publie, cette fois, que trois, de 1938, presque subrepticement, en marge d'*Impressions marocaines*, feuillets d'un itinéraire dans l'empire chérifien durant lequel, de poste restante en poste restante, la voyageuse trouvait des mots affectueux de Camus, alors occupé à monter *les Frères Karamazov*, de Dostoïevski, à Alger.

L'animateur du groupe théâtral l'Equipe introduisit Blanche chez Charlot qui édita ses poèmes, *la Sève des jours*. Camus lui demanda ensuite, pour la revue *Rivages*, un article qu'il approuva mais qui ne parut jamais car, entre-temps, *Rivages*, après deux numéros – aujourd'hui raretés littéraires recherchées à prix d'or, – dut arrêter sa publication.

Albert écrit à Blanche, dans l'une des missives que celle-ci vient de dévoiler : *«Jeune fille émouvante et inquiète, il y a en vous une telle profusion de promesses!»* Et d'ajouter : *«Tant de femmes de votre âge ont porté les mêmes promesses que vous! Et à un certain moment, tout s'est trouvé rompu parce qu'elles ont consenti à la règle commune.»*

Mme Balain essaie aujourd'hui, mais trop timidement, de rattraper un peu de temps égaré. Si elle le veut vraiment, le mieux qu'elle ait à faire est sans doute de publier *in extenso* les correspondances du sosie algérois d'Humphrey Bogart.

J.-P. P.-H.

La loi du « bousbir »

Casablanca et ses maisons closes vues par un Carco marocain

DEMOISELLES DE NUMIDIE
de Mohamed Leftah.
Éd. de l'Aube,
84240 La Tour-d'Aigues.
160 p., 95 F.

«La tolérance, il y a des maisons pour ça!» On se souvient du mot – à l'authenticité parfois contestée – de Claudel. Au Maroc, on pourrait encore le prendre au pied de la lettre : Marthe Richard ne fut pas entendue en contrée chérifienne, alors protectorat français, mais où les dispositions «sexuelles» pour la métropole ne s'appliquaient pas.

Mohamed Leftah n'a pas vraiment situé son roman, mais même si notre auteur n'était pas Marocain, on reconnaîtrait facilement Casablanca, la *Dar-el-Beïda* des Arabes, dans cette immense ville aux maisons closes célèbres, aux trop fameux *bousbirs* : non pas une appellation berbère ou arabe pour «bordel», mais la déformation locale du nom d'un certain Prosper, premier lotisseur d'un futur «quartier réservé» dont la dénomination a fini par désigner là-bas tout immeuble à «lampe rouge» ...

Cependant, Mohamed Leftah – informaticien au Maroc, bibliothécaire en France où il est venu s'installer il y a peu avec son épouse métropolitaine – n'a cure de ces considérations historico-érotico-sémantiques. Il écrit, et depuis assez longtemps, même si c'est à quarante ans passés qu'il publie ces *Demoiselles de Numidie*, son premier livre, mais non point son premier manuscrit.

Aux noms de fleurs ou d'épices

Cette écriture, où l'on peut retrouver, quoique bien digérés, des accents, des influences d'Occident (Henry Miller, Jean Genet) mais aussi des cousinages maghrébins (*le Livre des séductions* du sexologue algérien Malek Chebel, les romans du Marocain Abdelhak Serhane), n'est pas, néanmoins, «intemporelle» puisqu'elle s'appuie sur une réalité très crue, et traitée crûment, celle des prostituées *«numides»* aux noms de fleurs ou d'épices qu'on attribuait naguère, et c'est symptomatique, aux concubines esclaves des harems : Clou de Girofle, Zomorod (Émeraude), etc.

Les macs *«numides»*, eux, préfèrent se référer, pour leurs sobriquets, aux héros de films occidentaux : Spartacus (encore une référence esclavagiste, mais à contre-emploi) ou Zapata, ce dernier vite récupéré par le parler populaire marocain en «Zapa» – *zaba*, selon la prononciation arabe qui ignore la lettre P, – surnom marocain de l'«instrument» du mâle «bien monté», pour parler, sauf votre respect, comme Mac Orlan ou Carco...

Mohamed Leftah, qui paraît avoir pas mal vécu mais aussi beaucoup lu, ne renierait sans doute pas, non plus, ces deux parrainages français. Il y a du *Filles et ports d'Europe* et encore plus du *Jésus la Caille* dans ces personnages arabo-berbères, naïfs et troubles, tel ce Zapata justement, viril à l'excès, sodomisant sa protégée, *«niquant»* un riche touriste danois, avant de *«marquer»* l'une au couteau, de laisser la police coxer l'autre pour trafic de drogue. Macs justiciers à la façon de Genet, *«macs innocemment cruels de mon pays»*, constate Leftah à qui il a dû falloir un peu de cran, même si c'est en français et en France, pour évoquer ces sujets sulfureux liés à la sexualité, généralement proscrits par l'édition des États musulmans contemporains.

Certaines scènes de «conjonction» hétéro ou homo sont à la limite du réalisme supportable, insérées dans une histoire où la préoccupation première semble être le plaisir d'écrire et où l'auteur, apparemment, veut avant tout prouver que l'amour passe sans mal à travers les pires abjections et même, parfois, s'en nourrit sans s'y compromettre. Ainsi qu'édictait Mahomet, dans un autre contexte évidemment – qu'Allah nous absolve! – : *«Un seul juste dans le pèlerinage rachète tout le pèlerinage!»* Et pourquoi pas tout le *bousbir*?

J.-P. P.-H.

Hofmann, l'imprécateur

Un homme d'aujourd'hui aux prises avec son enfance dans l'Allemagne nazie. Le ventre est encore fécond...

LA DÉNONCIATION
(Die Denunziation)
de Gert Hofmann.
Traduit de l'allemand
par Évelyne Brandts,
Ed. Maren Sell-Calmann Lévy.
128 p., 70 F.

Oui, il existe encore en Allemagne des écrivains pour qui la littérature est quelque chose de *trop sérieux pour se réduire* à un simple jeu. Gert Hofmann est de ceux-là.

Avec la virtuosité qu'on lui connaît, il nous entraîne une fois de plus dans les abîmes de la mémoire allemande, montrant comme un certain passé refoulé est toujours présent tel un virus prêt à resurgir dès que l'occasion s'en présente. Conçu comme un jeu de miroirs où le présent et le passé se reflètent l'un l'autre, *la Dénonciation* commence à la manière d'un puzzle dont les pièces s'assembleront peu à peu au fil des pages.

Par une nuit torride de septembre, avant d'attaquer le dossier *« aussi peu réjouissant sur le plan humain que maigre sur le plan juridique (et pécuniaire) »* d'un client dont le procès doit se dérouler le lendemain, Karl Hecht, le narrateur, un avocat de quarante-cinq ans, ne peut s'empêcher, dans l'espoir au départ de découvrir quelque clause testamentaire en sa faveur, de jeter un coup d'œil dans les papiers posthumes de son frère jumeau Wilhelm, disparu depuis trente ans et dont une lettre venue de New-York lui a appris, quelques heures plus tôt, la mort.

Commence alors pour lui une confrontation terrifiante avec une enfance passée par les deux frères sous le III[e] Reich et au souvenir de laquelle Karl avait cru jusque-là échapper en pratiquant l'amnésie, tandis que Wilhelm, fuyant en vain jusqu'au bout du monde, finissait par sombrer dans la folie. C'est d'abord la disparition d'une voisine, la femme du tailleur demi-juif Silberstein, qui parcourut un jour la rue en hurlant, poursuivie par la foule, pour aller se jeter dans la rivière. C'est ensuite l'arrestation du tailleur, embarqué à la suite d'une dénonciation. Puis c'est l'amputation de sa propre famille, victime elle aussi d'une dénonciation. Le père est envoyé à la mort dans un bataillon disciplinaire, la mère est allée se jeter, à son tour, dans la rivière.

Papiers brûlés

Et pour couronner le tout, Karl ayant dans sa confusion mêlé les papiers de Wilhem aux pièces du dossier de son client, c'est l'histoire parallèle de ce dernier, un certain Treterle, prénommé également Wilhem, enseignant âgé de trente-cinq ans auquel ses cheveux longs et sa tenue vestimentaire inhabituelle dans la petite ville ont valu d'être l'objet d'une campagne de calomnies associée de lettres anonymes et qui risque de perdre son emploi.

A l'issue d'une nuit de cauchemars, Karl choisira de brûler les papiers de son frère et d'abandonner son client à son triste sort pour plaider la cause du principal calomniateur de ce dernier.

Ecrite sous la forme d'une lettre adressée par Karl à un certain Flohta, inconnu par ailleurs, *la Dénonciation* n'est certes pas d'une lecture facile : passages brusques du discours direct au discours indirect, mélange du passé et du présent, phrases s'interrompant soudain... Mais loin d'être gratuits, les chausse-trapes qui parsèment le texte contribuent – et ce n'est pas la moindre prouesse de l'auteur – à conférer au récit son climat fascinant de mauvais rêve.

Les imprécations de Gert Hofmann contre l'Allemagne, ce pays où *« la moitié des gens est en procès avec l'autre moitié »*, où *« tout un chacun se balade avec le rasoir de l'idéologie grand ouvert dans la poche... »*, n'ont rien à envier à celles de Thomas Bernhard contre l'Autriche. *« Cher Flohta*, écrit toujours Karl, *vous imaginez d'ici l'extravagance, n'est-ce pas ! Des milliers de jeunes gens, des dizaines de milliers d'existences ratées, brisées. Des couples en déroute, des études en perdition, des projets d'avenir fichus. Ajoutez-y bégaiements, inhibitions, impuissance... »*

La délation, un phénomène spécifiquement allemand ? On serait tenté de répondre par l'affirmative sachant, par exemple, que la seule RDA, avec ses dix-sept millions d'habitants, comptait quelque cinq mille indics et mouchards (1). Mais les bilans de la dénonciation durant notre propre histoire vichyssoise ne sont guère glorieux, eux non plus. Y aurait-il en chacun de nous, sinon un délateur, du moins un calomniateur en puissance ?

Jean-Louis de Rambures

(1) Lire, à ce sujet, *l'Empire des mouchards*, de Yacine Le Forestier et Luc Rosenzweig (Ed. Jacques Bertoin).

Une mémoire allemande

Mise en scène par Martin Walser, la vie et la mort d'Alfred Dorn que la quête du passé conduisit à la folie

DORN OU LE MUSÉE DE L'ENFANCE
(Die Verteidigung der Kindheit)
de Martin Walser.
Traduit de l'allemand
par Hélène Belletto,
Robert Laffont, 384 p., 145 F.


ANDREI REISER/BILDERBERG STUDIO
Martin Walser : trop allemand ?

Martin Walser est l'un des rares écrivains allemands à avoir salué d'emblée avec enthousiasme la réunification. Cette attitude a-t-elle contribué à l'accueil chaleureux fait à son dernier roman ?

Plus encore que la division de l'Allemagne, cette *« blessure »*, pour Walser insupportable, c'est la perte par ce pays de sa mémoire qui constitue le thème de *Dorn ou le musée de l'enfance*.

Le livre, qui s'achève deux ans avant la chute du mur, commence sur le quai de la gare de Dresde en février 1953. Alfred Dorn, un jeune étudiant de vingt-quatre ans, prend congé de ses parents. Séparés depuis trois ans, ceux-ci s'apprêtent à divorcer. Pour ne pas avoir tenu compte du rôle prépondérant de l'État dans la planification, Alfred vient d'être recalé à son examen de stagiaire par l'université de Leipzig. Il a décidé de poursuivre ses études de juriste à Berlin-Ouest, tout en refusant le statut avantageux de réfugié politique qui l'aurait coupé définitivement de sa ville natale.

Depuis la nuit tragique du 13 février 1945 où, dans les flammes du bombardement de Dresde, ont disparu, à la fois, ses grands-parents et, plus grave encore à ses yeux, les albums de photos de sa famille, Alfred, en effet, ne rêve plus de rien d'autre que de retrouver et de reconstituer le passé qu'on lui a brutalement arraché. Indifférent à la vie, celle-ci ne menant qu'à la mort, il ne nourrit qu'une seule passion : une adoration si exaltée pour sa mère qu'on les prend tous deux pour un couple d'amoureux.

Aussi bien l'histoire, pourtant si agitée, des deux Allemagnes ne constitue-t-elle, dans le roman, qu'une simple toile de fond. Alors qu'il expédie, par exemple, en quelques phrases l'attentat contre Rudi Dutchke entré un jeudi saint dans le coma pour en ressortir le dimanche de Pâques, ce qui nous vaut un parallèle ironique avec la mort et la résurrection du Christ, l'auteur s'attarde, avec délectation, à nous décrire toute la gamme des innombrables misères d'Alfred Dorn, depuis ses démêlés les plus sordides avec les logeuses jusqu'à sa hantise de perdre ses cheveux et ses dents, ou d'être la proie des assauts d'homosexuels imaginaires.

A la mort de sa mère, qu'il a réussi entre-temps à installer auprès de lui à Berlin-Ouest, Alfred lui fera édifier, par un sculpteur renommé (personnages réels et fictifs se côtoient au fil du récit), un monument funéraire, en l'occurrence un agneau tenant une croix entre ses pattes de devant.

Désormais, la sauvegarde du passé prendra chez lui les proportions de la folie : ainsi il achète en double les cartes postales destinées à sa correspondance et en recopie mot à mot le texte avant de les poster, ou encore il passe des nuits blanches à l'idée que la brosse à habits figurant dans sa collection d'objets maternels ait pu, par erreur, avoir appartenu à quelqu'un d'autre. Alfred Dorn finira par mourir à son tour, victime (suicide ou accident, on ne le saura pas) d'un excès de somnifères. On retrouvera son corps recroquevillé sur le tapis de sa chambre dans la position du fœtus, une biographie de Kaspar Hauser ouverte près de lui. On l'enterrera alors dans la tombe de sa mère, privée, hélas, de son agneau subtilisé par un inconnu.

Dorn ou le musée de l'enfance ne manque pas, certes, de passages réussis comme le récit, hallucinant, du bombardement de Dresde et des dommages causés ultérieurement dans cette ville par le système communiste : *« Les terrains entre-temps déblayés étaient complètement vides. Dresde n'existait peut-être plus. »* Ou l'évocation des innombrables tracasseries liées au franchissement de la frontière interallemande...

Pourtant, on peine à s'intéresser, voire à compatir, au triste sort d'Alfred. Est-ce dû au caractère falot du héros, ou plutôt de l'anti-héros, ce juriste raté, homosexuel refoulé, artiste impuissant, trop empêtré dans ses complexes et ses hystéries ? Faut-il incriminer l'accumulation des détails d'époque de la politique nationale, difficiles à saisir pour le non-initié ? Cela tient-il à la confusion due à un excès de personnages principaux et secondaires (il y en aurait au total cent quatre-vingts) ou bien toute cette histoire est-elle décidément trop allemande pour pouvoir émouvoir le public non allemand ? Il s'en faut, en tout cas, de beaucoup pour que ce livre se lise d'un bout à l'autre avec plaisir.

J.-L. de R.

L'homme qui ne voulait pas se trahir

Le journal d'adolescent de Ludwig Hohl montre un jeune homme hanté par un infini désir de netteté

JOURNAL D'ADOLESCENT
de Ludwig Hohl.
Traduit de l'allemand (Suisse)
par Antonin Moeri,
Ed. Zoé, 210 p., 92 F.

« Ces jours encore, j'éprouve souvent un furieux désir, un désir illimité de retrouver les montagnes, une soif d'action si ardente que je suis seul, je crois – ou alors très peu de gens – à pouvoir éprouver. (...) Peut-on expliquer que je m'adonne avec une telle ardeur à cette passion unique ? Très bien. Lorsqu'on me connaît, très bien ! Mais qui me connaît ? C'est moi qui en donnerai l'explication, je suis mon dernier recours : une grande énergie implique une grande activité, c'est une nécessité, sinon elle cause des malheurs ou entraîne une catastrophe. En physique on appelle ça : action = réaction. Mais y a-t-il une grande énergie en moi ? Les circonstances le prouvent ; je ne puis faire autrement, je dois l'affirmer : oui ! Et cette énergie dispose-t-elle d'un champ d'activité où elle pourrait se libérer ? La réponse est claire : non, elle n'en a pas. »

Ludwig Hohl n'a pas dix-huit ans quand il note cette réflexion dans son journal, à la date du 21 janvier 1922. Au-delà des traits caractéristiques de presque toute adolescence – le sentiment de ne pas être compris, d'être seul au monde – on retrouve condensé dans ces lignes la découpe d'une personnalité hors du commun et les expériences fondatrices de son œuvre : non seulement sa fascination pour la haute montagne (*« je vomis les collines »*) mais aussi sa formidable énergie malgré la fragilité de sa santé, son désir de vaincre pour arriver au sommet de la connaissance de soi et du monde.

Ludwig Hohl est né en 1904 en Suisse allemande, à Netstal. Sa mère était la fille d'un des plus importants fabricants de papier de Suisse alémanique. Son père, plus âgé de vingt ans, était pasteur. Ludwig n'est pas tendre pour ce père, certes vigoureux et énergique, mais dont la profondeur d'esprit est à ses yeux *« quasi nulle »*. *« Le plus grand malheur pour lui et pour moi, c'est qu'il est mon père, il n'y a pas à dire, mais il n'est pas de taille à se mesurer avec moi. »* Le dimanche 19 février 1922, il note encore sur son père qui fut le premier pasteur suisse à posséder une automobile : *« Papa a écrit un article dans une revue pour automobilistes.* Souvenirs d'un pasteur automobiliste (*dans la page littéraire*). *J'ai lu la chose aujourd'hui. »* Pas de commentaire.

L'adolescent, qui ne supporte aucun autoritarisme, met toute son énergie à échapper à son milieu, quitte à passer pour un excentrique : *« Normal, je ne me suis jamais appliqué à l'être. Je préfère de loin avoir un peu d'étoffe. »* Il est atterré jusqu'au dégoût par le marécage sans profondeur de l'institution scolaire, où pataugent des maîtres sans envergure, tel ce Greyerz, *« aussi nul en psychologie que dans les autres branches »*. Cette aversion le pousse jusqu'à un dédoublement de personnalité : *« Moi, l'être humain, ne suis pas l'écolier ; je peux le fréquenter comme un tiers (comme un tiers sans importance) »*. Il n'y a que de très rares exceptions parmi les maîtres, commme Aeppli, qui lui dit un jour : *« Aménagez-vous un territoire pour votre esprit. »*

Besoin des étoiles

C'est ce qu'il s'applique à faire. Depuis longtemps déjà, il s'est forgé des plans personnels d'études, centrés sur l'histoire et surtout la philosophie : Platon, Spinoza, Kant, Schopenhauer, Nietzsche. Les sujets d'exposés qu'il choisit s'attaquent hardiment aux parois les plus abruptes de la connaissance : *Pour qui est la philosophie ? Pourquoi étudier ? Qu'est-ce qui est grand ? Faut-il considérer la religion de Nietzsche comme une affaire de coordination ou de subordination ?* etc... Chaque jour il se lève très tôt, écrit des lettres de dix à vingt pages à ses rares amis, lit Dante, Molière, Lessing, Schiller, Hölderlin, Dostoïevski et surtout celui avec qui il se sent le plus d'affinité, Kleist, qu'il juge bien supérieur à Goethe.

S'il admire Schopenhauer, *« ce vieux persifleur furibond »*, et s'il se reconnaît aussi un côté sarcastique, il ne peut et ne veut pas se replier complètement sur lui-même. S'il est amer, il n'est pas haineux, s'il est féroce, il n'est pas misanthrope.

Il a besoin des étoiles.

Ce que cherche le jeune Hohl par le travail, thème de réflexion qui ouvrira les *Notes* (1), c'est la lumière – le mot revient comme un leitmotiv dans le journal – ce mélange de raison et de sentiment, d'émotion et d'intelligence, déjà convaincu que ces deux versants de la connaissance ne peuvent être dissociés.

Mais il est tourmenté par l'angoisse de ne pas y parvenir et de se *dessécher*. L'*étude n'est qu'une* compensation, la montagne aussi ; même si elle permet de se surpasser et livre des joies immenses, elle n'est qu'un exercice mental. Alors que faire ? Laisser une trace, faire une œuvre qui seule permettrait une saisie plus aigüe du réel.

Or cette œuvre est faite maintenant – Hohl est mort à Genève en 1980, – massif solitaire et vertigineux, concentrant toute cette force qui menaçait de faire exploser l'adolescent. Et lire son journal avec cette œuvre puissante et singulière en miroir, en mémoire, donne à ces notes d'adolescent une force qui dépasse l'anecdote d'un journal, comme si nous étions idéalement placés au début de la perspective. Ce n'est pas une simple révolte à laquelle nous assistons, un feu de paille, mais le mouvement de forces bien plus puissantes et souterraines, prêtes à jaillir comme un volcan. Jamais Hohl n'a accepté de jouer le jeu de l'establishment littéraire, préférant la misère à la moindre compromission. Son entêtement à trouver sa propre voie donne à son écriture et à sa réflexion un aspect minéral et lumineux, à la fois granit et cristal.

Pierre Deshusses

(1) *Notes ou De la réconciliation non prématurée*. Editions L'Age d'homme, 1989.

★ Une rencontre internationale consacrée à Ludwid Hohl est organisée par le Centre culturel suisse (38, rue des Francs-Bourgeois, 75003 Paris) et l'université de Paris-Sorbonne, Paris-IV, du jeudi 14 au samedi 16 janvier 1993. Au programme : un colloque universitaire sur la littérature helvétique, l'œuvre de Ludwig Hohl, et, en parallèle, une présentation de documents filmés, lectures et tables rondes, destinés à un plus large public.

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

Métamorphoses de Prague



PRAGUE FIN DE SIÈCLE
de Petr Wittlich.
Traduit du tchèque
par Sabina Skarbova,
Flammarion, 280 p., 495 F.

LA SÉCESSION À PRAGUE
de Luca Quattrocchi.
Traduit de l'italien
par Anne Guglielmetti.
Gallimard, 296 p.,
550 F jusqu'au 31 décembre,
650 F ensuite.

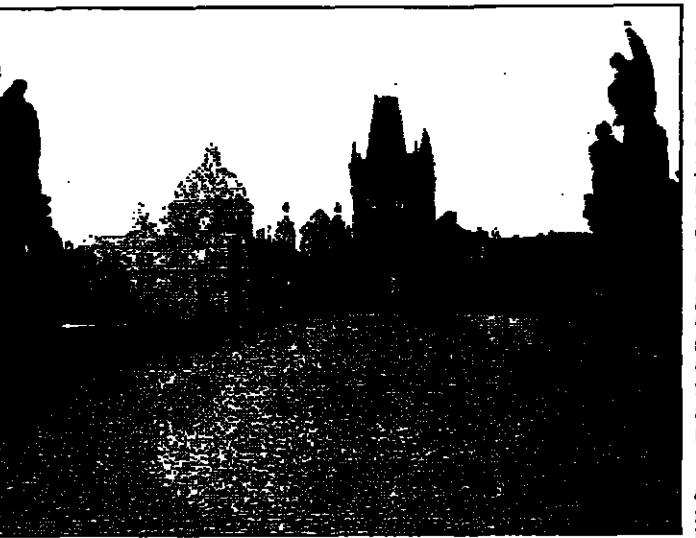
LE ROYAUME D'OLSANY
de Daniela Hodrova.
Traduit du tchèque
par Catherine Servant.
Robert Laffont, coll « Pavillons »,
252 p., 135 F.

PRAGUE fascine l'Europe... La ville par excellence, archimboldesque, où se superposent, coexistent, comme dans une anthologie, toutes les époques depuis qu'elle fut fondée par la princesse Libuse au huitième siècle et qui semblait endormie sous la surveillance du Château visible de partout, accumulant les styles et les siècles, gardant dans ses pierres les mouvements politiques et culturels, les renaissances, les oppressions. Prague médiévale, Prague des alchimistes, Prague baroque, Prague slave, Prague jeune Tchèque, Prague de la Sécession, Prague cubiste, Prague magique...

Les albums, les guides ont été nombreux cette année encore chez les éditeurs pour faire découvrir l'originalité profonde des mouvements artistiques du tournant du siècle, notamment l'« art nouveau » pragois, la Sécession, où les influences de Vienne et de Paris s'enracinent dans la tradition locale pour donner une des expressions les plus originales de l'art nouveau et du symbolisme « fin de siècle » dans les dernières années de l'empire habsbourgeois. Décadentisme des années 1890 auquel succède, après 1900, une volonté de revivifier l'art national et les thèmes du folklore tchèque.

Citons deux volumes, parus presque au même moment, qui se ressemblent et se complètent. L'ambition de *Prague fin de siècle*, de Petr Wittlich, professeur d'histoire de l'art à l'université Charles et éminent spécialiste de l'art nouveau en Tchécoslovaquie, était de dresser un panorama des arts praguois entre 1890 et 1914. Remarquablement documenté et illustré, l'ouvrage présente les arts décoratifs, la peinture, l'architecture, la littérature à la lumière de l'histoire et de la politique, afin de considérer les différentes directions qu'explora le génie artistique tchèque.

La Sécession à Prague, de l'Italien Luca Quattrocchi, traite en gros de la même période, avec souvent les mêmes reproductions, les mêmes artistes, donnant sa place, par exemple à Kotera, mais avec une écriture plus libre, en insistant sur les réalisations architecturales du début du vingtième siècle. Quatre-vingt-dix notices biographiques d'artistes complètent l'ouvrage, ainsi qu'un inventaire de trois cent vingt-neuf maisons et immeubles, le plus riche patrimoine conservé pour l'architecture sécessionniste (1).



Le pont Charles.

C'EST ailleurs, dans le quartier de son enfance, que nous conduit la romancière Daniela Hodrova dans *Cité dolente*, dont la première partie, qui forme un tout, *le Royaume d'Olsany*, vient de paraître en français. *« Mon enfance dans la maison et la cour voisines du cimetière d'Olsany, je l'associe au Moyen Age de cette ville. Mes expéditions hors de la cour, lieu de nos jeux, ne me conduisaient jamais au-delà de deux endroits : le premier, Hagibor, vaste terrain vague laissé à l'abandon, confinait au cimetière juif de Vinohrady (...) : et le second, la colline au Gibet, ou Gibetière, surplombait le petit étang d'Olsany »*, écrivait Daniela Hodrova dans *Visite privée* (Hachette, 1991), cette belle errance de la mémoire de l'auteur. Un guide de la ville qui n'en était pas un, plus personnel, plus écrit, et qui suivait plutôt son itinéraire intime dans la *« cité dolente »*. Cette ville, souffrante, blessée, ensommeillée. C'est dans ces lieux mêmes que s'enracine son roman, au milieu de tant de choses indéchiffrables parce que surchargées de saveurs ambiguës. Au milieu de personnages qui se métamorphosent sans cesse, tandis que se mélangent les époques, que coexistent les vivants et les morts. Tels les grand-parents Davidovic qui continueront à hanter l'appartement où ils ont vécu avant d'être gazés à Auschwitz, tandis que subsiste, dans les mémoires des survivants, le souvenir de leur petite-fille, Alice, qui s'est jetée par la fenêtre pour ne pas être déportée.

Née en 1946, docteur en philosophie, parfaitement francophone, spécialiste de théorie littéraire (elle est l'auteur d'un essai, *A la recherche du roman*, paru à Prague en 1989), Daniela Hodrova a reçu un accueil enthousiaste de la critique tchèque lorsque parut *Cité dolente* en 1990. Expérimentant dans son roman ses analyses théoriques, inconciliables avec les canons officiels, elle n'avait jusque-là aucune chance d'être publiée dans son pays. *Cité dolente* – écrit entre 1978 et 1984 – est le titre général de la trilogie qu'elle a consacrée à Prague. Sa ville. Son point d'observation. Le lieu où s'accomplissent les destins de ses personnages. Une recherche du temps passé, avec ses cicatrices, ses mystères, ses chausse-trappes.

En tchèque, le titre *Podoboji* – qui signifie littéralement la « communion sous les deux espèces » (le corps et le sang du Christ) – rappelle la façon dont le pasteur protestant Jean (ou Jan) Paskal fait pratiquer la communion. Il rappelle aussi l'ambivalence des êtres. Descendant d'un gentilhomme huguenot, un Français nommé Jean de Pascal qui avait échappé à la Saint-Barthélemy, hanté par Blaise (Pascal), il voudrait renier ses parents qui ne se prêtent pas à sa légende protestante. Sa seconde femme Nora, qu'il a épousée pendant la guerre, après la mort d'Anne, va le tromper avec Hans Hergesell, le fonctionnaire nazi du cinquième étage. A la veille de la « révolution » de 1945, le pasteur tranche la gorge de son rival. Ce qui lui vaudra un certificat d'héroïsme et de patriotisme, car *« en ces moments historiques mouvementés, le meurtre d'un Allemand n'avait rien d'un meurtre »*. Il va être acquitté et, même, se faire attribuer l'appartement de celui qu'il a tué, l'appartement des Davidovic. En contrepartie, il devra désormais collaborer avec Cornard et Richard, deux sbires de la police politique dont l'adresse du siège, rue Barthélemy, est de mauvais augure. *« Qu'il franchisse ou non le pas, ils l'y attendront toujours – les sbires de la peste*, se dit Denis, le fils de Jean Paskal. *Et qu'adviendra-t-il de lui lorsqu'il se retrouvera entre eux, tel son père entre Cornard et Richard? Il fera le troisième, coiffera son bonnet de bouffon sans même voir qu'il s'agit d'un bonnet de sbire de la peste. »*

COMBATTRE la peste... Combattre l'envahisseur... Certains le tentèrent, comme ces jeunes gens qui se firent consumer dans le feu ardent : *« Quand le premier jeune homme se jette dans sa fournaise quelque part entre le Musée et la Maison d'alimentation, une espèce de légende lui survit, qui se change au fil du temps en légende de cimetière. Quand le second jeune homme se jette dans sa fournaise, cela se produit dans un coin de la galerie du cinéma Le Temps. Et quand le troisième jeune homme se jette dans la fournaise, il le fait dans un endroit si bien caché qu'il n'est presque plus personne pour le connaître, encore moins pour s'inquiéter de savoir s'il s'en est sorti. »*

La mémoire abolit le temps dans ce survol de l'histoire tchèque depuis le réveil national, la République, l'occupation allemande, l'invasion soviétique. Un univers fait de prose et de poésie dans d'obsédantes vignettes, comme des poèmes, où se chevauchent les lieux et les époques, où les morts côtoieront longtemps les vivants dans la maison, près du cimetière.

(1) Dans la collection « Découvrir l'architecture des villes » (Casterman) a paru cette année un volume sur Prague réalisé par l'Institut supérieur d'architecture Saint-Luc de Bruxelles qui propose des itinéraires permettant de suivre l'architecture dans son évolution jusqu'à l'époque contemporaine avec des plans, élévations, coupes, perspectives et des dessins illustrant les architectures les plus remarquables. *Quinze promenades dans Prague*, 384 p., 195 F.

★ Intitulé *Prague : avenir d'une ville historique capitale*, un colloque international avait été organisé sous l'égide de l'UNESCO les 11, 12 et 13 mars 1991 dans le but d'étudier les moyens de préservation de cette ville dont le patrimoine de styles architecturaux et de structures urbaines a été exceptionnellement épargné durant la seconde guerre mondiale et préservé d'un développement hâtif et chaotique. Les comptes rendus des interventions des spécialistes ont été réunis, sous le titre même du colloque, dans un volume publié par les Editions de l'Aube (300 p., 160 F).

HISTOIRE

Le secret de Perrault

Depuis trente ans, l'auteur de « l'Orchestre rouge » portait en lui l'histoire du premier des services secrets, créé sous Louis XV. La voici, enfin, par un écrivain au sommet de son art

LE SECRET DU ROI
de Gilles Perrault
Fayard, 585 p., 148 F.

Voici un livre de coureur de fond, le grand œuvre d'un marathonien, inspiré par l'ascèse solitaire qu'appelle cette haute discipline. C'est bien plus qu'une image : retrouvant son repaire normand entre deux causes universelles et trois combats essentiels, Gilles Perrault l'écrivain *« trouve en courant »*, laissant venir à lui le tumulte des âmes et des faits le long des routes et des plages, dénichant entre deux foulées ces subtiles constructions et ces phrases acérées qui sont sa marque, où se façonne un récit toujours soutenu, tendu et rythmé. Enigme de la création : ce rigoureux obsessionnel, ce maniaque du détail, ce méticuleux jusqu'à la perfection avance sans plan préétabli, sans schéma préconçu, sans même savoir comment et où le livre se finira. Pourtant, à l'arrivée, rien de moins improvisé, rien de plus maîtrisé qu'un Perrault. Aussi l'anecdote introduit-elle au mystère de cet auteur unique en ce qu'il a su propulser en littérature ce que l'on nomme improprement la « non-fiction » (documents, enquêtes, témoignages) – comme pour dire, non sans dédain, que cela ne saurait en être. Avec *le Secret du roi*, dont cette *Passion polonaise* n'est que le premier tome (une *Revanche américaine* suivra), Perrault nous offre un véritable monument, le sommet de son art et de son talent, aboutissement de trente années d'investigations passionnées. Or, paradoxalement, c'est dans cet achèvement et cet épanouissement mêmes qu'il risque d'être incompris. Ceux qui ont fréquenté le Perrault de *l'Orchestre rouge* et de *Notre ami le roi*, de *la Longue Traque* et du *Pull-Over rouge* seront sans doute désarçonnés au premier abord.

La cohérence d'une œuvre

L'écrivain-citoyen qui traquait les mystères et les injustices du siècle nous entraîne brusquement deux cent cinquante ans en arrière, au cœur des Lumières, sous le règne de Louis XV. Hier, Perrault faisait lui-même l'Histoire, réhabilitant un Leopold Trepper injustement oublié, défendant la mémoire d'un condamné à mort ou sauvant les morts-vivants des bagnes marocains. Sans prévenir, il prend aujourd'hui l'Histoire comme matière brute, la questionne et la bouscule, côté cour et côté jardin, entre ombre et lumière.

Il a bien fait, et les réserves ne sont pas de mise : loin de nous éloigner du Perrault précédent, ce saut dans le temps nous ramène au cœur de ses obsessions et de ses curiosités, dévoilant comme jamais la cohérence d'une œuvre. Car ce *Secret du roi* cache une quête des origines, celles des services secrets et celles de l'écrivain Perrault. C'est en effet au détour d'une passion de jeunesse pour Giacomo Casanova – l'aventureux Vénitien lui offrit son *« premier bonheur professionnel »* – que l'écrivain croisa le « secret du roi », cet ancêtre des services secrets français créé par Louis XV et le prince de Conti en 1746, pendant la guerre de succession d'Autriche. Quarante ans après, faute d'avoir vu naître l'histoire du « secret » sous la plume des historiens professionnels, Perrault a décidé de s'offrir ce plaisir avec l'appétit d'un gourmand trop longtemps sevré.

Le « service » est ici le sésame d'une aventure sans frontières, immense cavalcade à travers un siècle et un continent. Le terrain de jeu est l'Europe tout entière, de Versailles à Saint-Pétersbourg. Premiers ou seconds rôles, les personnages sont innombrables. Pour autant, avec un infini respect des faits, Perrault ne perd jamais le fil qu'indique son entrée en matière, ces cent quatre vingt-trois premières pages en forme de suspense au terme desquelles intervient soudain la naissance du « secret ». Ce fil, c'est la liberté telle que l'incarnera d'abord la Pologne, dont l'avenir servira de prétexte à la naissance de ce service clandestin, n'ayant de compte à rendre qu'à Louis XV, inconnu des ministres et des favoris. La Pologne donc, ce pays unique parce que doté d'une monarchie élective qui, tout en suscitant les intrigues et rivalités des puissances soucieuses de faire élire leurs protégés, détonne dans ce vieux monde finissant, prisonnier de l'hérédité et du préjugé.

Sous leur apparente soumission à la politique du roi de France, derrière leurs correspondances codées et leurs ruses d'agents chevronnés, les hommes du « secret » frayent les voies nouvelles au bout desquelles surviendra l'invention républicaine. Instruments de la sollicitude intéressée de Versailles pour la couronne polonaise, ils n'en expérimentent pas moins cette indépendance d'esprit que peuvent offrir le double jeu, la dissimulation et la ruse. A leur façon, ils sont internationalistes, hexagonaux, universels, à l'instar de leur chef, Charles de Broglie, à propos duquel Perrault écrit, sortant de la réserve qu'il s'impose d'ordinaire : *« Il aime la Pologne pour elle-même. (...) Il ne la souhaite pas, comme tant d'autres, impuissante pour la mieux maintenir dans la dépendance de la France : il croit que l'amitié d'une nation ne vaut que si elle est libre et forte. (...) Un homme passionné pour la liberté d'un peuple nous est forcément fraternel. C'est par là qu'il me touche, c'est pour cela que je l'aime, cet homme qui, par quelques côtés, n'est pas exactement mon genre. »*

Les Broglie – Charles et Victor-François, le frère guerrier, inséparables, – ces descendants d'immigrés piémontais, ombrageux et susceptibles, avançant sans cesse *« le marché à la main »*, toujours prêts à rompre à la première infidélité, à la moindre humiliation, sont les personnages centraux de cette vaste fresque. Perrault les aime en effet, et nous fait les aimer pour leur courage, leur fierté, leur susceptibilité même. Comme il aime aussi la cheville ouvrière du « secret », ce Jean-Pierre Tercier qui n'est pourtant pas non plus son genre, ayant fait ses classes au Cabinet noir et devenu, plus tard, censeur du royaume. Mais sous l'efficacité diligente du roturier se dessinent les brassages futurs, cette aspiration égalitaire qui bousculera les distinctions.

Le « secret », c'est aussi cet apprentissage inédit tant le bon agent se doit d'être caméléon, *« par essence incolore, inodore, sans saveur, ici négociant, là portefaix, ailleurs gentilhomme »*. Sous le camouflage des stratagèmes et le déguisement des subterfuges percent la droiture et la conviction.

L'homme double

Dans ce « service » des origines, étranger à toute bureaucratie, encombré d'*« hommes à talents »*, en lutte permanente avec ses ennemis de la cour, au premier rang desquels la marquise de Pompadour, Perrault retrouve comme l'épure d'une figure qui l'a toujours hanté et fasciné : l'homme double, partagé entre deux identités et deux univers. Dissimulateur par métier, l'agent secret n'a pas besoin de fiction pour être romanesque : parce qu'il connaît l'envers du monde où il vit et qu'il sert, il nous introduit au cœur même de la création littéraire, cet incessant passage entre le dedans et le dehors, l'apparence et l'intimité, le mensonge et la vérité. C'est à propos d'un écrivain justement, et non des moindres, agent occasionnel du « secret », que Perrault nous fait le mieux comprendre ce ressort essentiel de sa quête. Voltaire évidemment, Voltaire ou *« M. le Multiforme »*, dont il dévoile avec générosité l'ambiguïté d'ambitieux lucide, de courtisan se jouant de la cour, emporté dans un jeu à quadruple détente avec son ami Frédéric II, le roi de Prusse, combattant madré d'une guerre sociale naissante qu'annonçait sa verte réplique au chevalier de Rohan-Chabot : *« Je commence mon nom et vous finissez le vôtre ! »*

C'est encore à propos de Voltaire que Perrault livre, comme en passant, son secret de fabrication : *« Nous prenons les grands hommes par le mauvais bout, c'est-à-dire par la fin. »* Car cette histoire si foisonnante vaut d'abord par cette méthode qui lui est propre. Chez Perrault, l'investigation est une dramaturgie, les hommes sont impitoyablement pris de bas en haut, les palais sont fouillés de la cave au grenier, le paysage est à la fois vu d'avion et examiné au microscope, bref l'histoire est ici totale, ne nous épargnant rien de ce qui l'entoure et la traverse – saisissantes pages sur le supplice de Damiens, *« l'acte le plus barbare perpétré en Europe dans ce siècle »* ...

Le Secret du roi, où l'on croise également le chevalier d'Eon et Beaumarchais, l'ancien horloger, où l'on découvre aussi un Louis XV inattendu qui *« n'avait de défaut que celui d'être roi »*, ne se résume pas. A trop s'arrêter aux détails, on risque même de se méprendre : voulu et contrôlé, le dédale est ici créateur. Il faut donc s'y perdre sans réticences, comme l'on se laisse aller à un grand voyage, sans haltes ni pauses, emmené par un guide aventureux qui, loin de s'assagir, se risque à cette révolution permanente : l'écriture.

Edwy Plenel